UN AN : 10 FR. — SIX MOIS : 6 FR. — CE NUMÉRO : 6 FR.
ÉTRANGER : UN AN : 12 FRANCS

LA REVUE FÉLIBRÉENNE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Publication littéraire, franco-provençale

SOUS LA DIRECTION DE M. PAUL MARIÉTON

CHANCELIER DU FÉLIBRIGE

TOME XV — NOUVELLE SÉRIE : JANVIER-SEPTEMBRE 1903

Sommaire :



PARIS

BUREAUX & ADMINISTRATION

9, RUE RICHEPANSE, 9

1903

COLLABORATEURS

PARTIE LITTÉRAIRE MÉRIDIONALE: *Œuvres inédites en prose et rythmes d'oc, toujours accompagnées de traductions françaises.*

MM. Paul Arène — Albert Arnavielle — Marius André — Edouard Aude — L. Astruc — V. Bernard — J. Boissière — don V. Balaguer — F. de Baroncelli — Abbé J. Bessou — A. Blavet — B. Bonnet — Ch. de Bonnecorse — Raoul Gineste — A. Chailan — E. Chalamel — A. Chassary — A. B. Crousillat — Lucien Duc — Maurice Faure — Louis Funel — A. de Gagnaud — Marius Girard — A. Glaize — Félix Gras — Clovis Hugues — J. Huot — Alex. Langlade — V. Lieutaud — Ch. Lacombe — Auguste Marin — Edouard Marrel — Charles Maurras — Achille Mir — Frédéric Mistral — Jean Monné — L. Moutier — F. Pascal — Adrien Planté — Ch. Ratier — Ch. Rieu — R. P. Xavier de Fourvières — Mme R.-A. Roumanille — Jules Ronjat — Abbé Joseph Roux — Mme G. Réquier — Maurice Raimbault — Isidore Salles — Frère Savinian — La Sinso — Alphonse Tavan — Jacinto Verdaguer — F. Vidal — A. Villiers, etc.

PARTIE FRANÇAISE — *Etudes méridionales, critique littéraire, philologie, variétés*

MM. Frédéric Amouretti — Paul Arène — L. de Berluc-Perussis — Horace Bertin — J. F. Bladé — Noel Blache — E. Blavet — de Blowitz — J. Boncompain — H. de Bornier — Ch. Boy — — Paul Bourget — C. de Carbonnières — L. Cazaubon — C. Chabaneau — M. Champavier — Félicien Champsaur — P. Coffinières — J. Condamin — L. Constans — F. Coppée — Alphonse Daudet — F. Donnadieu — Emm. des Essarts — Pasteur Fesquet — Elie Fourès — M. Faucon — J. Gillard — J. Gautier — J. Gayda — Aimé Giron — P. Guillaume — Hipp. Guillibert — Félix Hémon — J. M. de Hérédia — C. Hennion — Ch. d'Ille — Gaston Jourdanne — P. Labrouche — C. Laforgue — Duchesse I. de la Roche-Guyon — Ludovic Legré — S. Liégeard — P. Mariéton — Ch. Maurras — Paul Meyer — Pierre de Nolhac — Pépratx — A. Perbosc — A. de Quintana — Comte Remacle — A. de Rochas — Roque-Ferrier — Achille Rouquet — L'abbé Roux — Santa-Anna-Néry — Albert Savine — Sernin Santy — André Sourreil — Sully-Prudhomme — Tamizey de Larroque — Robert de la Sizeranne — Albert Tournier — Baron Ch. de Tourtoulon — Jules Troubat — Ant. Valabrègue — Eugène Vial — G. Vicaire — Marquis de Villeneuve, etc.

COLLABORATEURS CORRESPONDANTS

MM. — Ascoli, à Milan — Jules Boesser, à Cologne — Dom Sig. Bouska, à Sainte-Marguerite, près Prague — Enrico Cardona, à Naples — Cannizzaro, à Messine — W. Foerster, à Bonn — Fréchette, à Montréal — G. Gabardi, à Florence — Otto Hjelt, à Helsingfors — Th. A. Janvier, à New-York — Fr. Neumann, à Heidelberg- — Pol de Mont, à Anvers — Spera, au Mont-Cassin — H. Semmig, à Leipzig — Hermann Suchier, à Halle-sur-Saale — Urechia, à Bucarest — Ern. Ziégler, à Vienne — L. Zuccaro, à Foggia — E. Koschwitz, à Marbourg (Hesse) — Baron Emm. Portal, à Palerme.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises dans leurs articles.

Pour tout numéro de la Revue *dont il est donné un extrait dans une Revue ou un Journal, un second exemplaire est envoyé, sur sa demande, à l'auteur de l'extrait.*

Les dernières années de la Revue Félibréenne (de 1887 à 1899) *sont en vente* 9, rue Richepanse, *au prix de 10 fr. chacune.*

Pour les abonnements et le service des journaux, s'adresser aux bureaux de la Revue, 9, rue Richepanse, *PARIS. — Joindre chèque ou mandat au bulletin de souscription.*

LA VIE et L'ŒUVRE de GELU

POÈTE MARSEILLAIS

D'après ses mémoires inédits

II. — L'HOMME

(Suite) (1)

Avec son marcher un peu lourd, sa figure franche et ouverte, sa hardiesse, son habitude d'appeler crûment les choses et les hommes par leurs noms, Gelu produisait sur les compagnies d'élégants viveurs l'impression de « quelque rude pâtre des montagnes de Judée ; de quelque Isaïe rustique, aux accents de prophète ; de quelque Jean-Baptiste sauvage, au teint cuivré, à la voix de tonnerre. »

Et comme ce héros du *Noël* populaire qu'il rêvait d'écrire, au lieu et en place du « Noël doucereux que lui réclamait Roumanille », il aurait crié à tous ces beaux fils, à tous ces corrompus, à tous ces énervés : « Place ! voici le régénérateur de la société ; voici le chaste Messie qui va balayer toutes les impuretés dont le globe entier est souillé. »

Gelu n'était pas fait pour chanter les plaisirs de la chair ni les mignardises du cœur. Son tempérament, son éducation, sa vie active, sa philosophie et jusqu'à la langue qu'il préférait, tout lui interdisait de chercher à exprimer des idées riantes ou simplement gracieuses.

Il l'a répété sur tous les tons : l'âpre dialecte marseillais ne peut rendre que les idées fortes et brutales. Sortir de là, c'est tomber dans le ridicule et le grotesque.

(1) Voir le précédent fascicule de *la Revue*, tome XIV, pages 33 et 176.

Il s'en tint donc à sa mission : sa mission étant de faire revivre le vieux Marseille qui s'en allait et d'étudier les passions humaines qui sont toujours les mêmes, sous les haillons aussi bien que sous l'habit noir ; sa mission consistant à être peintre de mœurs et accidentellement philosophe. De là le choix spécial de ses sujets.

« Laissez-moi, écrivait-il à Roumanille en déclinant l'invitation qui lui était faite d'entrer dans la société du Félibrige, laissez-moi tout seul rêvasser à l'écart dans mon coin ignoré. Laissez-moi de temps à autre égayer les joyeux banquets de mes vieux amis avec mes grossiers tableaux de mœurs populacières, daguerréotypées sur les bohémiens de ma ville natale. »

Maintenant que nous connaissons ses principes, parlerons-nous d'un sujet plus particulier, des opinions politiques et patriotiques du poète marseillais ? Il s'offre avec bonhomie à une investigation de cette nature. Avec lui, on n'est point embarrassé : sa franchise prévient toutes les questions ou y répond catégoriquement.

Gelu est républicain, républicain sans épithète. Il est républicain comme il est socialiste, sans embrasser de parti, sans s'inféoder à un chef de file. Il est, si l'on veut, avant tout libéral et peu lui importe l'étiquette par laquelle on désigne la forme démocratique du gouvernement. Ami de l'ordre et de la paix nécessaires à l'épanouissement de l'individu, il lui arrive pourtant de plaisanter les magistrats de la Cité : il le fait sans méchanceté et en se jouant. Ses sarcasmes et ses paradoxes respectent les institutions pourvu qu'elles soient vraiment nationales. Là-dessus il n'a jamais varié. Il écrivait en 1836 à l'un de ses amis : « Oui, la chose publique paternellement administrée dans l'intérêt (le juste intérêt) de tous, par des délégués spéciaux élus temporairement de toute la nation, voilà le beau idéal de gouvernement où tend l'humanité civilisée, et sauf cataclysme, elle y arrivera. »

Certes, dans sa vie fort longue, il a vu se succéder bien des monarchies et des républiques. Il les a toutes parfaitement jugées. Pour lui, Napoléon Ier a droit au respect en dépit de ses fautes et de ses crimes ; il a été le *Grand Pilote* que la France regrette toutes les fois qu'elle se trouve en danger ; il a été le *Conquérant* dont nous rappelons la gloire à nos vainqueurs de passage lorsqu'il faut les ramener à un peu plus de modestie. Tout pesé, Napoléon n'est point sympathique — dans ses malheurs de la fin excepté — mais il impose l'admiration et flatte l'amour-propre national.

Louis XVIII « le Ventru » *(lou Boumbre)*, et Charles X, « le Congréganiste » ont fort peu occupé la pensée de Gelu. Il n'en est pas de même de leur successeur illégitime Louis-Philippe Ier, que les Marseillais appelaient familièrement *maître Philippe*. Réagissant contre son entourage, le poète a rendu justice aux vertus privées et à la sagesse politique d'un prince qui a assuré au pays la tranquillité et lui a permis de profiter des admirables découvertes de la science et de l'industrie pour s'outiller et s'enrichir : « Louis-Philippe est le seul roi honnête homme que la France ait eu », ne cessait-il de répéter à une époque où les Français qui *s'ennuyaient* criblaient d'épigrammes leur monarque bourgeois.

Les chansons de *Fainéant et Gourmand* et du *Tremblement* n'ont donc pas été, comme on a quelquefois feint de le croire, des brûlots révolutionnaires. Si Gelu a été prophète, c'est sans le vouloir et par une sorte d'intuition, *propre aux poètes*, disaient les anciens.

La Révolution de Juillet le surprit comme elle surprit tout le monde à commencer par ceux qui l'avaient faite. Nous ne dirons pas qu'il en fut marri. Ce changement inespéré faisait naître dans tous les cœurs généreux les plus belles espérances et les plus naïves illusions. On dressait des autels à ces divinités ressuscitées : la Nation, la Loi, la Raison !

Deux ans auparavant, assistant en curieux à un banquet de *réformistes*, Gelu avait été profondément remué par une improvisation de François Arago. C'était dans un restaurant de banlieue, à Marseille. Après les toasts d'usage et plusieurs ridicules ou ennuyeux discours, l'illustre savant avait pris la parole. Sa péroraison secoua toute l'assemblée et Gelu, venu là pour se moquer, peut-être, sortit tout bouleversé en répétant à haute voix cette phrase qu'il nous a conservée : « Citoyens, mes frères, j'ai toujours professé l'estime la plus profonde pour tous ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, et le mépris le plus souverain pour tous ceux qui amassent des richesses *à la sueur de leur conscience !* » — Il était de ceux qui pensent comme Arago et qui agissent comme Arago pensait.

Une tradition nous représente Victor Gelu piqué de la tarentule politique et essayant en 1848 de se faire nommer représentant du peuple à l'Assemblée Constituante. Voilà un beau prétexte pour ses détracteurs de crier à l'ambition et de déblatérer contre les philosophes orgueilleux qui jouent la comédie du désintéressement. Le fait est qu'un beau matin, les Marseillais trouvèrent sur quelques murs une profession de foi signée : Victor Gelu, *l'ami des pauvres*. Nous avons trouvé l'explication de cette singulière candidature dans les *Notes auto-biographiques* du chansonnier. Son frère Noël, atteint du délire des grandeurs, voulait se présenter à la

députation. C'est pour lui faire pièce et pour lui éviter les frais d'une campagne inutile que Victor imagina cette manière de plaisanterie. Bien entendu, il s'en tint là et son affiche disparut bientôt sous un flot de papiers multicolores qui promettaient aux électeurs monts et merveilles. Gelu n'avait ni l'envie ni les moyens de représenter un rôle sur la scène publique ; il y aurait fait assez mauvaise figure et ses aptitudes ne l'entraînaient guère de ce côté-là.

On peut renoncer à toute part dans la direction des affaires de son pays sans pour cela abdiquer ses droits de citoyen. C'est au milieu de tracas domestiques, dans le désordre causé chez les siens par la mort de son frère et par la naissance de sa fille, qu'il apprit la nouvelle du coup d'Etat de 1851, le matin du 3 décembre. Il en conçut une indignation qui ne se démentit jamais et dès lors, sans songer à en tirer aucun avantage, il entra dans les rangs clairsemés de l'opposition. La ville de Marseille semblait mal disposée en faveur du Prince-Président et si quelques courtisans baptisèrent du nom de *soleil d'Austerlitz* le soleil qui, le 2 décembre, avait illuminé le port après une longue période de jours brumeux et froids, le gros de la population fit comme Gelu : Marseille bouda. On le vit bien lors du voyage du futur Empereur, le 23 décembre.

Protestation isolée ! Par toute la France les bourgeois appelaient un sauveur, c'est-à-dire un maître. Depuis 1848 et surtout depuis les journées de juin, les bourgeois tremblaient : ils flairaient un danger pour leurs propriétés, pour leur cher argent ; ils voyaient partout d'affreuses conspirations démagogiques. A son retour de Gênes, Victor Gelu, s'étant arrêté dans une bourgade du Var, à la frontière, apprit qu'une bande de paysans terrifiait la contrée aux accents d'une exécrable chanson patoise dont le refrain était : « *Qu'es pa fenian, qu'es pa grouman, qu'un tron de Diéou lou cure !* » Et le vertueux rentier qui lui faisait ce récit d'ajouter : « Si l'on peut composer et chanter de pareilles horreurs ! Ah ! monsieur, nous vivons à une époque bien sinistre ! »

Gelu rit sous cape mais se garda de toute réflexion. Déjà, en 1850, c'eût été trop dangereux. — Qu'était-ce donc après le Deux-Décembre !

Sa Majesté du *Fait accompli* n'entendait pas raillerie sur ses prouesses, hautes et petites. La police impériale surveillait étroitement ceux qui étaient suspects de peu de tendresse pour le régime restauré. Qu'aurait-elle pensé de ces lignes de V. Gelu à son ami Piétra, en 1857 : « Le succès n'absout pas d'un crime et l'heure de l'expiation arrive tôt ou tard. L'intérimaire Majesté Napoléon III finira par une coalition européenne ou par une conspiration de palais. »

Nous ignorons par quels soupirs de soulagement l'auteur de *Veuve Mège*, cette pathétique protestation contre les folles guerres du Second Empire, accueillit la déchéance du *Nabuchodonosor de Biarritz*, mais la joie de la délivrance fut étrangement diminuée par deux événements qui frappèrent au cœur le vieux chansonnier. Le premier fut la perte de sa femme, sa chère Clarisse, qui jusqu'à la fin fut « belle, intelligente, bonne, douce, aimante et dévouée. » — L'autre, est-il besoin de le dire, fut l'invasion de la patrie et les désastres sans précédents de l'Année Terrible.

Gelu ne s'était pas trompé sur le compte de Napoléon le Petit. Il n'avait pas été dupe des transformations soi-disant libérales de son gouvernement et nous voyons qu'en 1864, par une lettre à M. Moutte, il félicite « les vaincus du scrutin de Toulon », c'est-à-dire les opposants, et qu'en 1867 il traite de *faux-frère* l'ancien préfet des Bouches-du-Rhône, M. Emile Ollivier, qui ne s'était fait nommer député par les libéraux que pour devenir ministre du tyran.

Comment expliquer après cela qu'en 1876 un rédacteur du journal marseillais *le Peuple*, commentant l'élection républicaine de M. Victor Gelu fils au Conseil municipal, se soit permis de qualifier M. Victor Gelu père de *réactionnaire de la plus belle eau !*

Est-ce donc la récompense obligée de tous les hommes qui, ayant une conviction inébranlable, se contentent de vivre conformément à leur foi, sans chercher à en retirer aucun bénéfice, surtout au lendemain de la victoire, ou bien faut-il tout bonnement excuser la légèreté d'un journaliste à court de copie ? Qu'importe, après tout, et Gelu lui-même n'a-t-il pas pardonné !

Le vieux lutteur, cependant, ne voulut point, dans l'intérêt de son fils, laisser passer l'accusation sans réplique. Il fit insérer dans *le Peuple* ce magistral exposé de principes que nous avons résumé plus haut et il fit remarquer avec fierté que, quoiqu'en dise un vers célèbre, l'homme absurde n'est pas celui qui reste fidèle à ses opinions de la vingtième année. Républicain, Victor Gelu l'avait toujours été — avant la République — et il le demeura toujours.

Ses sentiments patriotiques sont également marqués de ce caractère d'intrépidité et de constance.

On pourrait distinguer en lui — si en pareille matière une distinction signifiait quelque chose — deux hommes au total semblables : le Français et le Marseillais. L'un ne va pas sans l'autre, mais le Marseillais a conservé de son ancienne indépendance une originalité qui n'est pas sans saveur, un patriotisme étroit que l'histoire justifie et qui ne nuit pas, tant s'en faut ! au patriotisme plus large de tout bon Français.

Tout amour violent est doublé de haine. C'est parce qu'il aime la France passionnément que le chansonnier populaire déteste les ennemis de la France. Echo des rancunes du commencement de ce siècle, il prend à partie nos vainqueurs de 1815; surtout les Russes et les Anglais.

Lisez *Vieille Guerre*, écrite en 1840, au moment où tout le monde, chez nous, était persuadé de l'imminence d'une lutte contre la Quadruple Alliance; lisez la harangue enflammée de Mâchefer, ce vétéran de la marine impériale, amputé à Trafalgar et longtemps prisonnier sur les pontons de Plymouth. Entendez ce cri sauvage : « Sus ! guerre à mort ; haro ! sur les Anglais ! » et dites si jamais barde guerrier — fût-ce un Prussien après Iéna — a été animé d'une aussi tragique colère. *Vieille Guerre*, c'est aussi *vieille haine.* Rivalité commerciale depuis des siècles si âpre, si impitoyable, que dans la langue provençale le mot *anglais* est encore synonyme de *créancier* ; jalousie de métier entre des pêcheurs également aventureux, des matelots également vaillants ; désir de revanche de la part des vaincus d'Aboukir et de Waterloo ; honte des parents de ces femmes impudiques qui s'étaient offertes aux blonds soldats de la victorieuse Albion ; il y a de tout cela dans le réquisitoire de Mâchefer, et *Vieille Guerre* était *la Marseillaise* qu'il fallait à nos marins pour monter à l'abordage.

Voilà pour le Français. — Le Marseillais proprement dit a un autre ennemi personnel qu'il méprise davantage : c'est l'Italien, c'est *le Génois.*

L'ouvrier de Gênes vient à Marseille louer ses bras pour un salaire dérisoire ; les entrepreneurs l'accueillent volontiers ; il est le concurrent redoutable des *marrias* : de là des rixes et des combats à coups de couteau sur les quais du vieux port.

Le Génois, le *Bachin*, est moins qu'un chien, suivant le dicton, et c'est pain bénit que de le traquer et de l'exterminer. Ou que, du moins, on le chasse : à Gênes le Génois !

Gelu ne pouvait manquer d'épouser les querelles de ses compatriotes, lui qui, à Saint-Pierre-d'Arena, avait souffert du manque de foi, de la duplicité de cette race maudite. Il y a toujours quelque motif intéressé dans nos fureurs comme dans nos affections.

Ce serait méconnaître Victor Gelu et les Provençaux que d'attacher une importance quelconque aux plaisanteries du chansonnier contre ceux qu'on appelle les *Franciots* et les *Gavots*. Les Franciots sont les Français du Nord, et, pour un Marseillais, Lyon est dans le Nord aussi bien que Paris ou que Lille ; il n'est pas jusqu'aux Arlésiens et aux Avignonnais — ces Rhodaniens — qui ne soient déjà des gens du Nord. Brouillons et

bavards — qui s'en serait douté ! — telle était, autrefois, leur réputation à Marseille. C'étaient les Franciots qui, fonctionnaires, entrepreneurs, architectes, bouleversaient la ville, imposaient leurs plans et, de gré ou de force, implantaient le *progrès*, comme ils disaient. Avec tous les vieux Marseillais, Gelu gronda. Il défendit contre les « Barbares » l'originalité de sa petite patrie ; ce qui ne l'empêcha pas de leur rendre justice, de les fréquenter, de les aimer, de se tourner plus d'une fois du côté de ce grand Paris pour lui demander vainement un peu de la faveur dont il comblait le poète agenais Jasmin.

Vis-à-vis des *Gavots*, montagnards gauches et lourds de la Haute-Provence, le satirique se gêne moins. Il s'amuse de leur grossièreté d'allures ; il se moque de leur avarice ; il s'indigne de leur cupidité, quitte à reconnaître leurs qualités de labeur, d'ordre et d'économie. Tout cela n'est pas bien méchant.

En définitive, l'esprit provincial, l'esprit de clocher qui anime les Chansons provençales n'est que le produit de certaines traditions, de certaines conditions économiques ou politiques sujettes à changement, et, depuis l'invention des chemins de fer, il se meurt à Marseille comme partout ailleurs.

On ne peut faire un crime à la société marseillaise d'il y a cinquante ans de s'être renfermée un peu trop dans son particularisme et d'avoir lutté pour le maintien de ses franchises ou de ses privilèges. S'il y a eu résistance à certaines innovations, à certaines nouveautés telles que les monnaies, les poids et mesures, l'octroi, l'emploi des machines dans l'industrie, on ne saurait en conclure rien de désobligeant pour le caractère local.

Ces mêmes oppositions se sont produites dans toutes les villes de province et ne paraissent pas encore entièrement effacées. Au lieu de s'en plaindre il convient peut-être de s'en féliciter comme d'une preuve de la vitalité de notre terre de France « aux mille aspects divers ».

Gelu ne voulait pas que l'on changeât l'aspect de sa ville natale.

« O Marseille de mon jeune âge, demandait-il tristement, où es-tu ? Qu'as-tu fait de tes allures modestes, des mœurs patriarcales, du langage coloré, des vêtements simples mais pittoresques, des sentiments honnêtes, de la rude sincérité de tes enfants, mes compatriotes ? »

De tout temps les vieillards ont loué le passé et dénigré le présent. Pour lui, il en vint jusqu'à regretter l'herbe qui poussait dans les rues de la ville quand il allait à l'école d'un sou, à l'école de la *tata*, où l'on apprenait à lire aussi bien et aussi vite qu'aujourd'hui, sans le secours des

prétendues méthodes savantes. « Mais, soupire-t-il en cachette et comme s'il craignait de proférer un blasphème, depuis que le gaz infect a détruit tout germe végétal en ton sein, ô Marseille, tu n'es plus ma mère ! »

Comme on la lui a gâtée, comme on continue de la lui gâter sa Marseille coquette, pimpante, originale. La *bande noire* a commencé par exploiter la banlieue : elle a abattu les dix mille jolies bastides qui l'émaillaient pour y élever des usines puantes, des villas prétentieuses et du plus mauvais goût.

Qu'est devenu son quartier de prédilection, les *Chartreux*, autrefois couvert de jardins et de guinguettes ?

Que sont devenues ces belles promenades de la *Major*, du *Jardin des Plantes*, de la *Croix de Reynier*, des bords du Jarret ?

Qu'est devenue, hélas ! cette adorable baie des Aygalades ; qu'est devenu le vallon si frais où se dressaient le Château-Vert et le moulin d'Arenc ?

Et le *Bacchas*, lieu de plaisirs à bon marché où retentissaient les rires sonores des jeunes ouvrières accortes, peu farouches assurément, *fiho pa tant fiho* (filles pas tant filles), demi-vierges de 1840 !

Et le Fada, à droite du Prado, où le littoral se bordait de guinguettes qui ne désemplissaient pas du samedi soir au mardi matin, pour peu que *Jean d'Arles*, le terrible mistral, daignât oublier de souffler. Combien de fois y avait-il couru avec ses bons amis du moulin et du four, à la recherche d'un dîner plantureux, dans une salle bien claire où l'on buvait le vin de Saint-Henri, ce Bordeaux de la Provence !

Et sur la route de Toulon ou sur la route d'Aix, aux temps du grand charroi, avant la construction des voies ferrées, en avait-il visité de ces hôtelleries accueillantes, de ces grandes et riches auberges où descendaient les rouliers. Il s'asseyait parmi eux, levait son verre, chantait un refrain qu'on reprenait à la ronde. Tout cela disparu ! Seuls comprendront le crève-cœur de l'homme vieillissant qui voit tomber les témoins de ses jeunes joies, ceux-là qui reviennent après une longue absence dans leur pays bien-aimé et trouvent tout changé et ne s'y reconnaissent plus. Il leur semble alors qu'ils marchent sur des ruines, les ruines de leur vie !

Encore si c'était pour embellir Marseille que l'on avait fait ces profanations ! Mais les spéculateurs se soucient bien de la beauté ! Là où s'étendaient des prairies arrosées de mille ruisselets ; là où s'élevaient des bois, où se dressaient des « bastides » gracieuses dont pas une ne ressemblait à l'autre, ils ont construit des casernes, des abattoirs, des asiles d'aliénés, prolongé les cimetières, et cette ville neuve dressée aux portes de la vieille ville se peuple rapidement de malheureux et de morts !

Où donc ces maisons de campagne qui avaient chacune son histoire ? Où donc, se demande Gelu, cette propriété *Samatan*, à l'éperon du chemin de Saint-Giniez, qu'il avait habitée jadis avec son frère et qui lui paraissait un Paradis ? Les Gelu y succédaient à un prodigue qui, après avoir gaspillé plus d'un million de francs, joua et perdit en une nuit l'enclos où il était né et où son père avait sa tombe. Ce père lui-même avait acheté Samatan au frère de la duchesse d'Abrantès, maréchale Junot, un certain M. de Permon, célèbre par les soirées qu'il y donnait en l'honneur du préfet Thibaudeau, l'ancien conventionnel. M. de Permon tenait la « campagne » des héritiers d'un négociant qui y fut massacré pendant la Terreur, et ainsi, de souvenir en souvenir, l'on pouvait remonter les temps jusqu'à une date lointaine, jusqu'à un siècle en arrière. De pareilles demeures parlent à l'imagination ; elles sont vivantes ; on s'y attache et chacun y laisse un peu de soi-même. Quelle déception de voir crouler tout cela !

Et dans la vraie Marseille c'était bien pis. On abattait les arbres, on démolissait les hôtels seigneuriaux, on renversait les vieilles maisons : partout de la poussière, de la boue, du bruit, et les rues nouvelles s'alignaient bien droites, bien banales, bordées de constructions uniformes et bêtes.

Ah ! que du moins, avant de sombrer dans la nuit du passé, l'antique cité pût être photographiée par un de ses enfants, pieux et aimant ! Gelu veillait. Lorsque plus tard l'archéologue voudra reconstituer la ville phocéenne du milieu de ce siècle, il n'aura qu'à ouvrir les Chansons provençales.

Il y verra les longues voies étroites mais ombreuses ; les maisons basses mais commodes ; la porte triomphale d'Aix avec les bancs de pierre où dorment les va-nu-pieds, en plein soleil ; le télégraphe aérien de la montée des Accoules qui remue ses grands bras ; les Halles grouillantes ; la fontaine Maronne et l'échoppe de l'écrivain public autour duquel se pressent les commères comme autour d'un oracle ; la fontaine des Incurables ; mille autres témoins d'une vie intense, d'un grouillement de populaire : *nervis* débraillés et querelleurs ; *lisqués* farauds et dédaigneux ; *cacanos* fières de leurs bijoux et de leur pied mignon. Hommes, femmes aux costumes bariolés, foule aux attitudes multiples, tout cela court, se bouscule ; tout cela crie, chante, pleure ; tout cela aime, jouit, souffre et s'éteint, qui résigné, qui l'écume aux lèvres, dans l'album si rempli de l'artiste poète !

Marseille et Marseillais ont-ils rendu quelque chose de son affection à

leur fils et frère ? Ont-ils payé leur dette, non en ce vil métal que Gelu méprisait tant, mais en louanges et en renommée ?

Certes, de son vivant il n'a point manqué d'admirateurs et bruyants et enthousiastes : les habitués de la société des *Endormis* à Marseille, du cercle de *Varus* à Roquevaire, et surtout les ouvriers, ses compagnons, qui le fêtaient le dimanche, au *cabanon*. En dehors de ces braves gens, le nombre des Marseillais instruits, capables de le comprendre et de l'apprécier, était bien minime. Le provençal semblait se mourir vers 1840 et comme l'expliquent une préface de Gelu et la chanson ironiste du *Parisien*, tous les jeunes gens de cette époque reniaient, avec la langue de leurs pères, la façon de penser et de vivre qui fait la force et la personnalité de Gelu.

Cependant quelques hommes de goût, attachés à leur terroir et sachant en savourer les fruits exquis, produisirent le poète dans des réunions d'un degré plus élevé que les simples compagnies d'artisans. Parmi eux le libraire Camoin qui ne manquait jamais de parler de son auteur à ses clients et qui leur mettait de force dans les mains un exemplaire des *Chansons*; Tamisier, professeur au lycée; des négociants, des magistrats, etc...

Il ne commença à être question de Gelu dans la presse locale que vers 1856. La *Gazette du Midi* et *le Sémaphore* rendirent compte en termes flatteurs de la soirée du cercle de *l'Athénée* où le poète-minotier chanta *le Parisien* et dit son amusant, son étourdissant *Jean-Trepasso*.

Sous ce titre suggestif : « Un poète qui mérite d'être connu », Tamisier publia dans *l'Artiste Méridional* un article très sympathique, excellent et fort sensé. On n'a jamais rien fait de mieux, de l'avis du principal intéressé, de Gelu lui-même, si on y ajoute deux études que la *Tribune littéraire et artistique du Midi* lui consacra en 1863. « Il faut, dit-il quelque part, que cela serve de base et d'aliment aux travaux de tous mes Aristarques futurs, tant Provençaux que *Franciots*. »

Le Courrier, *le Nouvelliste*, *le Publiciste*, de Marseille ; *le Moucheron*, de Toulon et *le Toulonnais* ; *le Mémorial*, du Vaucluse, et quelques autres feuilles secondaires ont également donné leur note dans ce grêle concert d'éloges tardifs et toujours trop mesurés.

Mais c'est Paris qu'il fallait conquérir, Paris qui consacre les réputations, qui dispense la célébrité, qui fait l'ombre et la lumière. V. Gelu s'y adressa en vain : il n'eut que deux fois en sa vie le bonheur d'être distingué et félicité par des *Franciots* autorisés.

Le premier est Béranger, son modèle, son dieu. En 1839, Béranger lui écrivit à propos de sa chanson française d'imitation, *le Sommeil de l'Ilote* : « Sous votre vers bat un cœur généreux et patriote. »

On ne sait que trop combien les grands écrivains sont prodigues de ces compliments et bien naïf celui qui les prend pour de l'argent comptant. Enivrés de leur gloire, ils aiment à se montrer bons princes et à communiquer autour d'eux un peu de la joie qu'ils ressentent.

Béranger s'en tint à cette appréciation qui ne visait pas les Chansons provençales dont il ne pouvait lire le texte et il oublia vite son élève de Marseille.

Plus tard, le savant professeur de littérature étrangère au Collège de France, Philarète Chasles, étant venu se reposer en Provence, eut l'occasion d'emporter la deuxième édition des Chansons de Gelu. Il en fut ravi et, dès son retour à Paris, il fit les honneurs d'une de ses leçons publiques à *Veuve Mège*, ce cri admirable d'amour maternel. La nouvelle en parvint à Gelu par l'intermédiaire du frère d'un député des Bouches-du-Rhône, M. Amat, lequel était entré par hasard au cours de Philarète Chasles, le jour de l'explication.

Dans sa candeur d'honnête homme et d'artiste consciencieux, Gelu pensa que son heure était enfin venue. Il écrivit à Chasles une longue lettre de remerciement, humble et embarrassée, un peu guindée, telle qu'en savent faire seuls les gens d'une sensibilité éprouvée par les échecs et l'infortune. Il demandait en grâce au célèbre critique de lui permettre d'aller le voir à Hyères où le professeur devait passer ses prochaines vacances. Par suite de malentendus, il ne put le rejoindre et Chasles, qui avait sans doute déjà oublié *Veuve Mège*, se crut quitte envers l'auteur en lui répondant emphatiquement : « Que me devez-vous, Monsieur ? Rien absolument. C'est moi qui vous dois beaucoup ; c'est la France qui vous doit ; c'est le monde des esprits. » (1864).

La même année, un journaliste parisien, M. Emile Buer, réunit les éléments d'une étude sur Gelu qu'il destinait à *l'Opinion Nationale*. Il n'osa ensuite la faire paraître à cause des sentiments de son héros en matière politique, et l'intervention du « frère gaucher de Son Excellence Morny », comme Gelu appelait spirituellement Napoléon III, fut peut-être pour quelque chose dans cette affaire restée obscure. Il est vrai qu'à quelque temps de là M. Buer faisait passer en première page de son journal l'éloge du Félibrige naissant. Gelu n'y était pas même mentionné.

Sa déconvenue fut vive et douloureuse et, doutant désormais de tous et de tout, il retomba dans sa mélancolie. Les consolations ne lui arrivèrent que rares et incomplètes. Il semblait que l'on craignît de se montrer en sa compagnie. A l'époque où *le Credo de Cassian* et *Veuve Mège* se répandaient à l'étranger et étaient traduits en allemand à Berlin et à

Leipzig, c'est à peine si, en Provence, quelques personnes courageuses osaient consoler dans l'intimité leur auteur délaissé.

A Toulon, M. Alexandre Mouttet, M. Noble, M. Pietra gagnaient à l'infortuné Gelu le cercle de l'Industrie, véritable foyer intellectuel. Aucune de leurs tentatives ne réussit comme ils l'auraient souhaité.

M. Camille Pelletan, au sortir de l'Ecole des Chartes, eut l'intention de composer un travail d'ensemble sur le chansonnier provençal : mille raisons et surtout les soucis de la politique l'en ont détourné.

Pietra pensa à donner une édition des *Œuvres françaises* de V. Gelu, comprenant sept ou huit volumes du format de la Bibliothèque Charpentier : il mourut trop tôt.

M. Alexandre Mouttet, l'incomparable chercheur, la providence des hommes de lettres de la Provence contemporaine, voulut faire rendre justice, lui, l'ami intime de Méry, à un autre grand poète de Marseille : il prépara des matériaux considérables que Gelu, fatigué par l'âge et découragé, refusa d'examiner. M. Mouttet se borna alors à publier en 1880, à Draguignan, une brochure signée *Un Bibliophile*, qui est ce que nous possédons de plus précieux sur les Chansons marseillaises.

De temps à autre, à des intervalles éloignés, le vent de la célébrité soufflait sur la tête chenue de l'écrivain. En 1872, M. Jean Aicard salua en vers harmonieux le chantre de la plèbe provençale, dans une matinée donnée au Grand-Théâtre de Toulon. Une autre fois un poète délicat et trop peu connu, le capitaine de frégate Garbeiron, lui dédia un sonnet qui finit ainsi :

> Tout couve en vous ; de vous tout part : larme et gaîté,
> La foi dans la raison éclate ; dans la force
> L'attrait, et l'idéal dans la réalité.

En 1881, la société de *Gai-Sabé* (du gai savoir) de Toulon, sans doute fille de l'association littéraire de ce nom fondée à Marseille par J.-B. Gaut en 1853, l'acclama dans un toast d'honneur, avec deux écrivains d'une envergure moindre : Bellot et Bénédit.

D'autres hommages plus ou moins sincères lui venaient de la part de tout ce qui compte dans la Provence littéraire et artistique. Oui, mais Paris restait fermé. Les journaux de Paris ne parlaient pas de Gelu, si ce n'est, comme *le Petit Journal* en 1864, pour annoncer prématurément sa mort.

Et les années passaient, monotones et pesantes. Il mourut en doutant, non pas de l'avenir, mais de la génération présente ; il mourut après avoir

écrit ces lignes, qui sont en quelque sorte son testament poétique et qu'à ce titre on aurait dû graver sur le socle du monument qu'on lui a élevé depuis :

« Après tout, c'est peut-être encore assez, pour que l'on se souvienne de nous, que d'avoir écrit, même dans une langue qui achève de mourir, deux ou trois chansons, une seule si l'on veut, qui serve d'organe à des peines profondes et d'écho aux cris d'angoisse de toute une classe de malheureux. »

Reconnaissons à la louange des Félibres de Paris qu'ils n'ont pas tardé à lui rendre quelques hommages posthumes. Presque aussitôt après sa mort, un comité s'organisa sous la présidence de M. F. Mistral, pour la publication de ses œuvres complètes. On y voyait, en outre des félibres Aubanel, Roumanille, M. Paul Mariéton, etc., des notabilités des Lettres françaises : Léon Cladel, Paul Arène, MM. H. Fouquier, J. Aicard, Clovis Hugues et Emile Zola. Grâce au zèle de M. Victor Gelu fils, le Comité alla vite en besogne puisqu'en 1886, c'est-à-dire moins d'un an après la mort de Gelu, l'édition Charpentier, celle qui est définitive, parut simultanément à Paris et à Marseille, avec une préface de M. Mistral et une étude biographique et critique de M. A. Cabrol.

Enfin, dans le courant de l'année 1891, les Félibres, descendus de Paris et de Lyon, sont venus inaugurer le buste de Victor Gelu, à Marseille. Il s'élève aujourd'hui au bord de la mer, sur cette place Neuve qui s'appelle désormais place Victor Gelu, où se sont déroulés tant d'événements historiques, depuis Jean de Village, neveu de Jacques Cœur, qui la traça au xve siècle jusqu'à nos jours. (1)

Surmontant une fontaine aux eaux vives, emblème de l'œuvre utile et saine du poète marseillais, un haut-relief ciselé par un artiste du pays, M. Clastrier, représente le poète appuyé sur le rebord d'une table, chantant à plein gosier une de ses chansons.

Qu'il chante ! non pas la gaîté et l'amour, les satisfactions du cœur et des sens, mais cette satisfaction autrement profonde et autrement noble qui est celle de l'âme. Qu'il chante ! Des chœurs lui répondront sur les quais, dans les chantiers, à bord des navires, et il reconnaîtra ses enfants, ceux qu'il a aimés de toutes ses forces et à qui il a donné mieux que de l'or ou que le sang de ses veines : la substance de son cerveau, l'essence subtile et immortelle de sa pensée.

(1) C'est sur cette place Victor-Gelu que le pape Clément VII vint bénir solennellement le mariage de sa propre nièce Catherine de Médicis avec le dauphin Henri, fils de François Ier, plus tard roi sous le nom de Henri II.

III. — L'ŒUVRE

Il n'y a que les vaniteux qui soient exagérément modestes. V. Gelu avait conscience de sa valeur : ce n'était pas pour en tirer vanité. Il constatait un fait, voilà tout, comme s'il se fût agi d'autrui. De même que certains hommes naissent plus beaux, plus forts, plus intelligents, plus riches, plus séduisants que d'autres, lui était venu au monde avec le don de la poésie. Il produisait donc des vers comme l'olivier produit des olives, sans peine et presque sans culture.

Ayant de telles qualités, n'était-il pas à craindre qu'il en abusât ? N'allait-il pas, ainsi que tant de rimeurs doués de la faculté d'improvisation, écrire pour écrire, écrire sans nécessité, à tout propos et hors de propos ?

Non. Il nous a donné un rare et salutaire exemple de discrétion, de goût et d'honnêteté littéraire. Loin de chercher dans le surmenage de l'esprit une production intarissable mais banale, il a voulu laisser ses fruits arriver à maturité sans les forcer en rien. Et voilà pourquoi ses fruits sont si agréables, si parfumés, si doux, si bien à point. « Je suis, dit-il, homme de fougue, d'imagination, de prime-saut. Je sens, je comprends, je me souviens, je devine ; mais je ne me fatigue point à chercher : je hais le calcul. »

En d'autres termes, il attend l'inspiration et ne la provoque pas. Sa méditation est longue ; son incubation est lente. Quand « l'heure propice est venue », quand un frisson l'avertit que le dieu de la poésie le visite, qu'il en est possédé, alors il recherche l'espace, le grand air, le mouvement. Il sort dans la campagne ; il marche seul sur une route. Les vers se présentent d'eux-mêmes : il n'a qu'à les répéter, à les scander à haute voix ; ils s'incrustent dans sa mémoire comme sur une plaque d'airain et ce n'est que bien plus tard qu'il les *couche* sur le papier.

C'est ainsi que sont nés les deux cent cinquante alexandrins du *Credo de Cassian* en trois promenades solitaires qu'il fit sur la route de Gémenos. C'est en arpentant à grands pas le *cours* de Roquevaire par un splendide clair de lune d'octobre qu'il décrivit le tableau de notre troisième existence sidérale. C'est sur la plage de St-Pierre d'Arena qu'il composa sa chanson de *Tacheto*. Et ainsi des autres !

Quelles jouissances ineffables il goûtait alors ! Ni les riches, ni les ambitieux, ni les amoureux ne connaissent ces voluptés, ces élancements, cette extase, ce délire de l'artiste qui crée.

Rentrant chez lui, dans sa mansarde, il écrivait sa pièce, puis il la laissait de côté, l'oubliait complètement. Il n'y revenait que dix, quinze jours après, pour « ébarber soigneusement toutes les bavures » et la poésie revêtait sa forme dernière, celle qui résistera au temps.

Mais quelle méthode savante dans ce désordre apparent ! Aiguisé par une observation toujours en éveil, enrichi des souvenirs fidèles des hommes et des événements, son esprit ne procède jamais par bonds ni par soubresauts. Il suit une ligne mathématiquement ordonnée : c'est une exposition claire, simple et vivante ; c'est une gradation habile des idées secondaires ; c'est la cohésion formidable de l'ensemble et c'est une conclusion rigoureuse, énergique, toujours logique. Sa verve est irrésistible et cependant la raison la modère toujours. Ses pensées n'ont rien de superficiel ; elles émanent de la nature du sujet et du tempérament du poète ; leur arrangement, par un triomphe de l'art, a quelque chose de si aisé que l'on ne sent point l'effort de l'écrivain. La forme en est ample et harmonieuse ; l'expression pittoresque, toujours imagée et pourtant toujours précise.

Nous sommes loin de la chanson fredonnée, éclose en quelques minutes, fugitive comme l'impression qui lui a donné l'essor. Les chansons de Gelu n'ont que le nom de commun avec *la chanson*.

Pourquoi donc a-t-il choisi cette enveloppe un peu démodée, en tous cas un peu frivole ? Pourquoi n'a-t-il pas préféré un cadre plus grandiose qui eût mieux fait ressortir la science des perspectives, la fermeté des lignes, le coloris du dessin ?

Eh ! voudriez-vous, par hasard, qu'il adoptât la forme de l'épopée, de l'ode ou de la tragédie pour se faire comprendre du public spécial auquel il s'adressait ? Vraiment, il aurait été bien avancé !

Mais ne nous y trompons pas. Ces « chansons », dont les couplets sont parfois très nombreux, — témoin les quinze strophes de *Veuve Mège*, les vingt-sept parties du *Credo de Cassian* — résument et condensent la substance de plusieurs volumes. Ce sont de petits drames ou comiques ou douloureux qui ne manquent pas de ressemblance — la différence des genres étant admise — avec les fables de La Fontaine, un des maîtres qu'il affectionnait le plus.

Il n'y a donc pas à en faire fi et, à ce titre futile de « chansons », au lieu de passer dédaigneusement, entrons dans l'examen de l'œuvre, pour admirer et critiquer s'il y a lieu. Nous nous arrêterons d'abord au *Credo de Cassian* et à *Maître Ancerre* qu'il tenait pour ses deux chefs-d'œuvre ; ensuite à *Veuve Mège* et au *Garagaï* et nous ne ferons qu'indiquer au passage ses autres compositions les plus remarquables.

Le Credo de Cassian. — Rien ne montre mieux avec quel souci de la perfection Gelu ébauchait ses plans, que l'historique, la genèse de cette admirable pièce.

Au temps de ses plus vives souffrances, lorsque, pauvre et méprisé, détesté de ses proches et se sentant à leur charge, il voulut mourir ; lorsque, dans un galetas du moulin d'Aubagne, il alluma le réchaud fatal, il laissa à l'adresse de son frère une lettre dont voici le passage le plus saillant : « Adieu ! je retrouverai là-haut tous ceux que j'ai aimés sur la terre. Ils m'aimeront alors, car ils n'auront plus à me reprocher ni misère, ni laideur, ni infirmités, ni maussaderie. Là-haut, plus de mesquine rivalité, plus de vain orgueil et partant plus d'affronts à dévorer quotidiennement. Là-haut nous serons tous désintéressés, bienveillants, aimables. »

Plus tard, la mort affreuse de sa fillette chérie, de sa « Fossette », reporta ses pensées du côté de la vie future, vers un monde meilleur où les pères seront réunis à leurs enfants pour n'en plus être séparés. C'est de cette tristesse réfléchie succédant à la douleur poignante des premiers jours de deuil qu'il tira l'idée-mère du *Credo de Cassian*.

Ainsi que dans chacune de ses œuvres, véritables et sincères manifestations de son état moral, et non comme chez tant d'autres écrivains, puérils effets d'une fantaisie, il renferma dans le refrain cette idée créatrice. La traduction française n'en peut donner qu'un faible aperçu :

« Si nous devions périr tout entiers, à quoi servirait-il de naître ? Dieu qui y voit si loin ne nous a pas forgés pour rien. En mourant, nous regermons. Lorsqu'il disparaît, l'homme va peupler les étoiles au fond du firmament. »

Voilà la trame de cette *ode* philosophique. — Car il est impossible d'appeler chanson, même au temps de Béranger, une poésie digne d'être placée sur le rang des belles compositions lyriques de Lamartine et de Victor Hugo.

Cassian, le vieux Cassian, est un pâtre, un peu sorcier, comme tous les bergers. Il est grossier d'enveloppe, « mal peigné », mais comme ses ancêtres de la Chaldée ou comme ces gardiens des troupeaux qui passent l'hiver dans les plaines de la Crau et l'été sur les pâturages des Alpes, il sait lire dans le ciel ; il connaît tous les astres ; il « s'est forgé un syllabaire d'or », et ses croyances, fermement assises, forment un système ingénu, mais logique, d'où déborde l'espoir.

Cassian s'adresse à un jeune timonier de la marine de l'Etat, un « personnage », aux yeux des enfants pauvres du golfe de Marseille. Vincent, ce quartier-maître, a oublié le temps où, naïf et curieux, il venait deman-

der au pasteur des contes et des contes encore, où « il buvait toutes ses paroles ». Il a voyagé depuis ; il a fréquenté des gens instruits, des esprits forts, et devant son vieux maître il fait parade aujourd'hui de son incrédulité raisonnée et de son superbe matérialisme. L'âme !... qu'est-ce que cela ? Est-ce qu'en disséquant notre cadavre, le bistouri du médecin l'a jamais rencontrée ? Qu'il y ait un Dieu, passe encore : les prêtres le lui ont assuré ; sa mère, bonne femme, le lui a affirmé, mais ce Dieu est un Dieu terrible, un Dieu jaloux, un Dieu vindicatif, un Dieu inexorable. S'inquiète-t-il des misérables mortels, si ce n'est pour les punir !

A ces orgueilleux et à ces ignorants, Cassian se charge de répondre.

Oui, l'homme a une âme, logée accidentellement dans le corps, sur cette terre d'essai et d'épreuve. Mais à peine la mort, loin d'anéantir le principe divin, lui a ouvert les portes de sa prison, qu'il marche sur le chemin d'autres mondes infinis et merveilleux, d'autres parties de l'univers où nous refleurissons plus forts, plus grands, plus sains, plus beaux, et où, tous, nous devenons égaux. Après une halte de quelques siècles, nous changeons une nouvelle fois de demeure. Plus haut, toujours plus haut ! Des ailes ! comme dans le chant de Rückert, nous emportent dans une troisième région lumineuse et féerique, d'où nous voyons s'agiter bien loin, bien bas, les misérables hommes, nos arrière-neveux. Et ainsi, de planète en planète, après de nombreuses stations dans lesquelles nous nous épurons, nous parviendrons jusqu'à Dieu lui-même qui nous associera à son suprême entendement et à sa suprême puissance.

Ainsi consolé, l'homme peut mourir. « Ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme est le commencement », chantera plus tard Victor Hugo.

« Va, dit Cassian à son élève vaincu et soumis ; va, je t'ai amarré sur l'ancre d'espérance. Va achever ta tâche parmi les affamés, et quand tu auras terminé ta vie de souffrances, tu viendras retrouver Cassian aux pays embaumés. Tu peux maintenant épuiser les gouttes de ton calice de fiel ; j'ai coupé le bâton qui doit te soutenir. Je pars le premier ; tu retrouveras mes traces sur la route ; à la brume, tu me rattraperas. »

Nous avons vu sous l'empire de quels sentiments Gelu fut amené à écrire son *Credo* ; il nous reste à voir comment ses idées prirent corps, comment il fondit les éléments que lui fournirent ses souvenirs, ses observations, son expérience et sa réflexion, et nous comprendrons mieux, il nous semble, la rhétorique naturelle de ce simple et franc génie.

Cassian a existé. Pour le camper à nos yeux, le poète n'a eu qu'à évoquer certains épisodes de sa première jeunesse, lorsque sa famille allait au Rove, chaque dimanche, embrasser le petit Noël Gelu chez les parents nourriciers.

Il y avait là un aïeul, véritable patriarche, le chevrier maître Gigé, que bergers et laboureurs entouraient, consultaient et écoutaient avec un religieux respect. Après les hommes, les enfants, et ceux-ci, formant le cercle, « buvaient » les paroles de l'ancien qui savait tant de choses, qui racontait de si belles histoires en montrant du doigt les montagnes, la mer et le ciel (1). Cassian ne rencontrait guère qu'un contradicteur. Quelquefois il venait à la ferme un homme singulier sur le compte duquel l'on chuchotait autour du petit Victor. Il passait pour riche et considérable, mais on le respectait peu et on ne l'aimait pas. C'était un petit-neveu de maître Gigé ; on l'appelait Lazare. Autrefois mousse des patrons pêcheurs du golfe, puis matelot de la marine militaire, puis corsaire, il avait amassé, Dieu sait par quels moyens ! une grosse fortune. Avec l'orgueil des parvenus, il avait l'assurance des esprits forts. Sorti sain et sauf des périls de toute espèce, il affichait le mépris de la morale courante et ne tremblait qu'à la pensée de la mort qui lui ravirait tous ses biens, car il était convaincu qu'il n'y a plus rien au delà du tombeau. Plus d'un débat s'élevait à ce sujet entre lui et son vieil oncle : il y avait rarement le dessus. De leurs discussions animées, Gelu a tiré évidemment le fond du discours de Cassian à Vincent, le timonier du vaisseau *le Souverain*.

Mais maître Gigé, malgré tout son bon sens, eût été un peu trop rustique. Le poète l'a épuré, idéalisé. Pour cela, il n'a eu qu'à se rappeler son père au cœur si noble, à l'esprit si élevé, au langage si clair et si imagé, et c'est de Gelu le père encore plus que du pâtre du Rove que procède Maître Cassian.

De là cette hauteur dans la pensée, cette poésie dans l'expression qui ne nous surprennent plus dans l'esprit et dans la bouche d'un pauvre paysan ignorant.

Cassian s'est instruit tout seul : il a fait son profit des sermons du curé, des propos des « messieurs » de la ville, des chansons des femmes, des questions des enfants. Il n'a eu qu'à regarder le ciel pendant les longues nuits qu'il passait aux champs, au milieu de ses troupeaux, et qu'à con-

(1) Les lieux agrestes où courait l'enfant pendant ces journées de vacances sont décrits ou indiqués dans la pièce : les âpres collines du Rove, le vallon de la Nerthe, la ferme de la Varrune, la Baume-Bourbon, la batterie du Niollon et tant d'autres sites aujourd'hui transformés.

templer de ses yeux grands ouverts les millions de millions d'étoiles, pour deviner qu'il doit y avoir une place pour nous, là-haut.

La conclusion religieuse du *Credo* est qu'il y a un Dieu et que ce Dieu est nécessairement bon. Ce qui choque Gelu dans toutes les religions positives et en particulier dans le catholicisme, c'est cette conception d'un Dieu cruel, d'un Dieu « vindicatif », *enverina*. Son pâtre philosophe ne peut pas admettre le dogme de la damnation éternelle, même quand il s'agit de châtier les plus méchants et les plus criminels d'entre nous. Il lui suffit de punir les riches au mauvais cœur en leur infligeant une épreuve passagère, oh ! bien courte, de quelques années à peine, — et qu'est-ce que quelques années dans l'océan des siècles des siècles ! — juste le temps de leur faire connaître le goût de la *vache enragée* ; juste le temps de leur faire sentir « que l'homme n'est rien, tant qu'il n'a pas souffert ! » Voilà toute la vengeance des petits, des exploités, des misérables. La conclusion morale de cette doctrine spiritualiste est donc la *Pitié*, ce besoin de pitié qui, chez les natures les plus dépravées, sommeille comme une étincelle du foyer d'amour d'où nous sortons et où nous retournerons.

Tolérance, bonté, pardon ! — Ah ! pourquoi faut-il que nous attendions une seconde existence « sur un globe plus grand » pour connaître vos joies dans toute leur plénitude !

Mais voici Cassian qui parle :

— Si nous devions périr tout entiers, à quoi servirait-il de naître ? Dieu, qui y voit si loin, ne nous a pas forgés pour rien. En mourant, nous regermons. Lorsqu'il disparaît, l'homme va peupler les étoiles, au fond du firmament.

Te souviens-tu, Vidal, de 1830, du temps où tu étais mousse des patrons pêcheurs ? Alors tu courais après moi et tu n'avais ni peur ni honte du sorcier mal peigné, l'épouvantail du Golfe. La nuit, en bivouaquant le long du sentier de la douane, nous discourions tous deux des choses du passé et, dans les ténèbres, luisait sur ton jeune esprit le Credo de maître Cassian.

Bien que tu fusses tout jeune, tu te délectais alors en m'entendant expliquer les mystères de l'air. Tu buvais toutes mes paroles ; souvent tu bondissais de joie. « O Cassian ! faisais-tu, il semble que vous récitez une hymne. » Mais aujourd'hui tu es savant ! tu as fréquenté les écoles. On t'a appris à dédaigner les vieillards, aux estaminets ; et il te paraît folie de confier ta boussole au vieil homme qui ne sait ni A ni B.

Enfant ! ne ris point trop de Cassian, du berger grossier. Son système est le seul d'où déborde l'espoir. Voilà déjà cinquante ans que je lis dans les astres ; mon syllabaire d'or guérit de la mort elle-même... Je conduisais le troupeau de Louis, de la ferme de la Varrune, des collines de la Nerthe à la Baume-Bourbon, le soir où, sur la batterie de Niollon, j'ai pénétré les secrets de la lune.

Mûrie avant le temps, ma tête, que tu vois chenue, a glané quelques grains de blé dans chaque guéret. Mieux que le marguillier qui ronfle sur son banc, j'ai maintes fois tiré mon profit des sermons du curé. Surtout, je me suis nourri des conversations des messieurs de la ville, des chansons des femmes, des questions que posent les tout petits. Tant qu'un secret nouveau titillera sa cervelle, le grand-père ne veut pas mourir.

Vidal ! Il y a quatorze ans tu partais simple novice ; tu reviens timonier à bord du *Souverain*. Un marin de l'Etat doit avoir du jugement, lui qui, sur tant d'écueils a vu l'ouragan déchaîné. A tes heures de quart, lorsque le vent s'est apaisé, il t'est bien arrivé de contempler, de tes yeux épanouis, les millions de millions de veilleuses du ciel. Maître, ne t'auraient-elles jamais rien dit ?

Tu me racontes que ton médecin-major ne croit à rien d'une autre vie ; qu'en déchiquetant notre peau, le bistouri du chirurgien n'y a jamais découvert l'âme et, qu'une fois usée, notre carcasse ne vaut pas plus que celle d'un chien... Donc, la langue de feu qui aiguillonne ton corps et te crie : « Tu monteras toujours, élance-toi ! » ne serait qu'une mauvaise mèche noyée dans une truble (1). Mon fils, ton major en a menti !

Les prêtres te disent : « Si tu vas au Paradis, tu chanteras des grand'messes durant des siècles de siècles ; mais rappelle-toi que la porte de l'Enfer est bien épaisse et qu'on ne passe qu'une fois sur ses ponts-levis. » D'après eux, le Seigneur, notre Dieu, préparerait la braise qui doit nous faire frire pendant l'éternité. Non, mon garçon ! Tout dévot qui arme Dieu d'une épée, s'il n'est pas un *jean-foutre* est un hébété.

Ta mère t'affirmait aussi qu'en Purgatoire nous coulons notre lessive un peu forte en potasse, pour pouvoir sortir du chaudron propres comme l'ivoire et dignes de paraître devant les yeux de Dieu. Mais souvent, par malheur, ton linge est si sale que tu bouillirais plus que de raison dans le cuvier et pour laver ton paquet de guenilles l'on te fera payer cher le savon !

Les choses se passent tout autrement. Je ne suis qu'un zéro, mais personne n'a eu besoin de rien me souffler et, comme ni la peur ni l'ambition ne m'enlacent, je vois l'abus du fanatisme et du manque de foi. Ton major, ton curé, ta mère sont à plaindre : il y en a un qui fait métier de toujours menacer ; l'autre crève d'orgueil ; celui-ci se lamente sans cesse ; tous les trois suivent une impasse.

Comme le paysan lorsqu'il sème son blé, Dieu répandit, à l'aventure, sa semence dans les cieux. Le grain s'éparpilla le long de la voûte bleue ; qui s'enfonça ici, qui se glissa par là. Il advint que notre graine tomba sur la Terre : là nous rencontrâmes notre premier relais, où tant de douleurs devaient nous faire la guerre, depuis le berceau jusqu'au suaire.

Mais nous n'avons pas plus tôt rendu le dernier soupir, que nous sommes hissés là-haut sans crochets ni palans. Nous entamons notre deuxième étape ;

(1) Engin de pêche, *truble* ou *trouble*.

nous allons éclore de nouveau sur un globe plus grand. Là, nous sommes déjà mieux ; nous avons un corps de fer, vingt empans de hauteur, les bras et les nerfs d'acier ; nous ne craignons ni médecins, ni drogues, ni clystères ; nous ne connaissons plus la maladie.

Au lieu de dormir sur la paille dans les granges, les derniers des valets reposeront abrités dans de superbes chambres à fenêtres en forme de croix, sur des lits plus moelleux que ceux de M. de Foresta ! Devant nos châteaux, le ruban des avenues sera tout tapissé des fleurs des orangers et, toute l'année, nous cueillerons des corbeilles de dragées aux arbres de nos jardins.

Là, tu ne rongeras plus de galette moisie, ni de légumes à moitié crus, ni de jambons rances ; si tu as soif, tu ne boiras plus jamais l'eau pourrie dans laquelle on a fait détremper des morceaux de stockfish. Pas l'ombre du roulis de la Saint-Michel à Pâques ; encore moins de ces tempêtes terribles qui rasent le pont des navires. Vent en poupe toujours ! tu ne sentiras la bourrasque que dans tes rêves, la nuit.

Là-haut, il ne faudra plus que tout un peuple peine pour gaver jusqu'aux yeux quelque porc à l'engrais ; là, il n'y aura plus ni riches ni pauvres, ni savants ni butors, ni beaux ni laids garçons. Nous serons tous sous la même bâche... Plus gais que des jouvenceaux qui ont humé le vin clairet, nous aurons notre bonheur écrit sur le visage, comme si nous étions au cabaret.

Pour qu'ils goûtent de la vache enragée, les riches au mauvais cœur garderont les moutons ; nous les ferons soupirer toute une semaine après une écuellée de farine bouillie, après un pain sans croûte. Mais nous ne sommes pas des bourreaux. Après deux ans d'épreuves, nous leur tendrons la main pour qu'ils se mettent à l'abri. Alors, à leurs dépens, ils auront acquis la preuve que l'homme n'est rien, tant qu'il n'a pas souffert.

A cinq cent mille lieues au-dessus des tonnerres, s'il nous prend fantaisie d'ouvrir les journaux, nous y verrons le récit des travaux que notre ancienne terre fera pour utiliser les forces de l'éclair. Comme nous l'applaudirons l'assaut courageux des arrière-petits-fils et des arrière-neveux qui voudront conquérir les nuées à l'abordage, si toutefois ils en viennent à bout !

Nous commençons à peine la première existence. C'est pourquoi tu n'entends personne dire : « J'ai déjà vécu ! » Mais lorsque nous relâcherons aux ports bénis, que d'amis se battront pour voler à notre rencontre ! Alors, comme nous nous rappellerons ce bas monde où nous avions égaré les clefs de l'avenir !... Au centre des soleils et quand le mal se cache, il fait si bon se souvenir !

Là, tu retrouveras ta mère et ses caresses ; ta blonde Madelon ; tes collègues du bord, tous les Rovenais, tes amis de jeunesse, ton curé si inquiet et ton païen de major. Quel délice quand, bras dessus bras dessous avec ton vieux Cassian, tu passeras au milieu de l'heureuse famille, de dire à ton docteur, pétrifié à la vue de tant de merveilles : « Eh bien ! il me semble que nous y voilà ! » Alors la fête des bonnes gens ne finira plus. Mais ceux qui auront été cruels, de quoi voudraient-ils se ressouvenir ? Ils seront semblables à des étrangers ; personne

ne leur adressera la parole parce qu'ils ont toujours détourné l'eau de la rivière dans leurs ruisseaux. Laisse les avaricieux te traiter d'imbécile ; en te faisant chérir malgré tout leur dédain, Vidal, tu places tes fonds mieux que les plus malins : à mille pour cent d'intérêts !

Notre second repos peut être appelé « une grande halte ». Nous nous y sommes dorlotés huit cents ans pour le moins ; mais il faut que nous suivions la carte de l'univers. Allons chercher plus loin d'autres rafraîchissements. Une troisième fois, donc, nous repartons en voyage : après un somme qui a duré à peine un clin d'œil, nous nous réveillons là-haut, bien plus fiers et bien plus sages, dans les champs de l'infini.

Que viens-tu parler de Paris, de son éclairage au gaz ? des Indes, des trésors de la Californie ? Les théâtres de corail, les palais de topaze seraient nos porcheries si nous faisions du fumier ! Des étoiles du Nord, pareilles à celles des rois Mages brûleront sur les cierges, à nos processions ! Quand, à nos fêtes de village, il nous plaira d'illuminer, nous aurons des lunes pour lampions ! Mieux que de monstrueux poissons, d'un seul coup d'épaule nous plongerons au plus profond des gouffres des mers. Grâce à nos larges ailes, plus vite qu'un boulet qui sort du canon, nous traverserons l'espace. Nous vivrons dans la flamme sans nous y roussir seulement ; nous serons, des pieds à la tête, environnés de rayons ; notre corps exhalera l'odeur des œillets ; nous serons des tours de cristal.

Que nous importeront alors les belles machines, les bombes, les vaisseaux, les ballons, les chemins de fer, les pistons, la vapeur, les sonnettes électriques, tant de jouets de mort aux mains des enfants ! tant d'engins fabriqués pour se rompre le cou, que le pauvre maudit paie de son sang, et dont l'inventeur, quand il ne finit pas à la maison des fous, est assuré de mourir de faim !

La jalousie des hommes et leurs sales intrigues, comme nous nous en moquerons quand nous serons tout-puissants ! Pour quelques pincées d'or ils grimpent à la bigue : nous trouverons sous notre main des monceaux de diamants ! Si, en se prenant aux cheveux, ils arrachent parfois des épaulettes, des chapeaux galonnés, des mitres de satin, que sera tout cela pour nous, sinon de vulgaires paillettes sur un vilain habit d'arlequin !

Mais alors quel bonheur d'oublier la colère ! de jouir du printemps sans redouter l'hiver ; de dire aux capucins qui effrayaient ta mère : « Révérends, soufflez-y sur vos brasiers d'enfer ! » de dire à Madelon quand son sein tressaille : « Ma gentille amoureuse, dans neuf mille ans d'ici, tout comme aujourd'hui, c'est avec passion que je te mangerai les joues de baisers et toujours je mordrai dans le même fruit exquis ! »

Du chemin de Saint-Jacques aux pics du soleil, nous montons, nous montons toujours de planète en planète. Nous laissons à main gauche un amas de comètes et, à chaque station, nous sommes plus forts et plus beaux. Parvenus à de telles hauteurs, nous ne craignons pas que la tête nous tourne ; nous sommes tellement parfaits que nous pourrions courir sur un fil ; nous pouvons tout ; pour tout dire enfin, Vidal, nous sommes semblables à Dieu !

Maître, je t'ai amarré sur l'ancre d'espérance. Va achever ta tâche parmi les affamés et quand tu auras terminé ta vie de souffrances, tu viendras retrouver Cassian aux pays embaumés. Tu peux maintenant épuiser les gouttes de ton calice de fiel; j'ai coupé le bâton qui doit te soutenir. Je pars le premier; tu retrouveras mes traces sur la route; à la brume, tu me rattraperas.

Si nous devions périr tout entiers, à quoi servirait-il de naître ? Dieu, qui y voit si loin ne nous a pas forgés pour rien. En mourant, nous regermons. Lorsqu'il disparaît, l'homme va peupler les étoiles au fond du firmament.

2° Maitre Ancerre, ou *La vieillesse*.

Le *Credo de Cassian* est l'histoire de l'homme après la mort; *Maître Ancerre*, d'une philosophie moins transcendante, est l'histoire de l'homme sur cette terre, depuis le berceau jusqu'au cercueil. Pour la rendre plus dramatique, l'auteur use d'un procédé dont l'excès est sans doute dangereux mais qui, sobrement employé, produit les effets les plus saisissants : ce procédé est l'antithèse.

Au jeune homme, tout sourit : les étoiles, le soleil et les fleurs nouvelles. Ses amours sont saines : de la folle rieuse qui l'amorce, il se fait une madone et dans son cœur lui dresse un autel. Partout la vie lui fait fête. S'il entre au cabaret, il est accueilli par des cris de joie et lorsqu'il en sort on regrette son départ. Pour lui, le fruit a du miel; la fontaine, de l'eau claire; les camarades, de la franchise; les maîtresses, de la fidélité.

Les cheveux blancs et la sagesse, voilà les affreux attributs du vieillard. Maître Ancerre a plus de plis dans sa peau que de cheveux sur la tête; il ne lui reste que cinq dents; il tremblote, sa voix est chevrotante : il fait peur.

Parce qu'il est maussade et soupçonneux, chacun se méfie de lui. S'il veut s'asseoir à la guinguette, sous la treille, les buveurs le raillent et le chassent : « Hors d'ici, porte-malheur ! » S'il veut embrasser une fille, elle lui échappe avec un geste de dégoût ; elle court retrouver son galant et tous les deux lui « font les cornes ».

Lorsqu'il se tâte la poitrine, il sent les os du squelette. Le soleil ne le réchauffe plus ; le printemps est impuissant à le ragaillardir. Pour lui, l'été dure un jour à peine ; l'automne est pluvieux ; l'hiver n'a pas de fin.

Vermoulu, rhumatisant, perdant la mémoire, l'appétit, le sommeil, privé de ses amis et de ses parents, il marche vers le cimetière et la Mort le précède qui, de sa faux, lui ouvre un chemin.

Et cependant notre folie est telle que nous sommes impatients d'avancer en âge. Nous avons hâte de vieillir. Nous courons du fruit vert au

fruit trop mûr sans jamais savoir le cueillir à point. A peine sorti du nid, le perdreau piaule, saute, vole, becquète, frétille et veut devenir perdrix. Et la mort, disons-nous quand nous nous sentons bien portants et vigoureux, la mort n'atteint-elle pas les jeunes aussi bien que les vieux ? A quoi bon se prévaloir d'une différence de quelques années : il vient un moment où nous avons tous le même âge.

Le vieillard vous répondra : oui, mais si, étant jeune, on peut mourir, lorsqu'on est vieux l'on ne peut pas vivre. Alors à quoi bon traîner ici-bas des forces chancelantes ; à quoi bon vouloir et ne pas pouvoir ; à quoi bon ce supplice de Tantale et ne vaut-il pas mieux s'en aller tout de suite ?

Maître Ancerre, votre âme est malade autant que votre corps. Maître Ancerre, prenez garde : il y a de la jalousie dans vos regrets ; il y a du désespoir dans votre apparente soumission aux lois du destin. Pour moins que cela, Faust s'est donné à Satan.

Heureusement, Maître Ancerre a connu Maître Cassian. En lui aussi est restée indestructible la foi en Dieu, l'espérance d'une autre vie ! « Qu'importe que nous fassions le saut, puisque nous devons ressusciter. Même à cent ans, l'homme qui croit ne sera pas vieux. »

Et lui aussi marchera, confiant et rasséréné, dans le sentier des pays embaumés !

3° Veuve Mège. « La patrie qui attaque n'est jamais la bonne ; elle n'est jamais juste. » Tel est le sens de cette protestation indignée contre la guerre.

Une mère pauvre et veuve se voit arracher son enfant, celui qui l'aime et la soutient. Elle rugit, elle se lamente, et voilà toute la pièce.

Un commentaire affaiblirait ce qu'il y a de passion dans ces cris déchirants ; nous nous sommes permis de traduire simplement la chanson de Gelu en ne nous dissimulant pas combien elle perdrait de sa vigueur et de son éloquence.

Il nous suffit de rappeler auparavant que *Veuve Mège* fut composée à l'époque de la guerre de Crimée, lorsque nos jeunes soldats, recrutés par le système odieux de la conscription mitigée de « remplacements volontaires », périssaient moins sous les boulets des canons russes que dans les affres du choléra ou dans des naufrages comme celui de la frégate *la Sémillante*, qui sombra en vue du cap Corse avec trois cent cinquante marins et cinq cents passagers militaires.

Voici, par à peu près, la traduction littérale de *Veuve Mège*.

Hier, tu as comparu devant le Conseil de révision. Nous n'avions personne pour nous protéger, cadet, et comme tu es bâti dans les formes, que tu as tiré le numéro treize, te voilà soldat ! Les rabatteurs de bétail font, sur nos terres, leur rafle pour la tuerie : tu vas garnir leur boucherie, mon bel agneau ; tu vas à la guerre payer l'impôt de ma pauvreté.

Ils disent que c'est la loi ! Affreuse loi celle qui châtre encore tant de familles. Notre bon roi l'avait abolie ; elle n'était plus appliquee, à Marseille. Non, ce n'est pas la loi ; c'est une erreur ; c'est un décret de l'Empereur ; c'est le couteau de la tripière enfoncé dans le cœur des mères !

En mourant au bout de onze ans de mariage, ton père m'a laissé sept orphelins tous en bas âge et pas une pile d'écus dans le sac. Son privilège de fils de veuve a servi à exempter ton frère aîné, le mauvais sujet de la famille, et voilà qu'aujourd'hui, Cadet, toi, mon soutien, on vient te prendre à la veuve Mège ! Il m'en est mort cinq et je n'aurai sauvé que le pire !

Lorsque les évêques viennent, après la messe, au nom d'un Dieu envenimé, bénir les jeunes gens qui partent pour s'entr'égorger ; lorsqu'ils nous célèbrent ces merveilles, si, pareille au chien de l'abattoir qui a barboté tout son saoul dans le sang jusqu'à la cheville, Suzanne pleure, elle passe pour une impie !

A la pointe de ta baïonnette, piquant la gloire en guise d'amorce, tu vas faire la courte échelle aux gens huppés, sans pouvoir espérer gagner jamais un bout de plumet. En supposant que, du plain-pied de la canaille aux hauteurs de l'ambition, il en grimpe un sur un million, la fourmilière du menu fretin n'en reste pas moins balayure des champs de bataille.

Ah ! certes, si, avide de tes dépouilles, l'ennemi venait te chercher noise dans ton pays et saccageait tout, droit devant lui, alors je serais la première à te dire : Guerre à outrance, frappe du gros bout, Cadet ! casse les reins au Russe, mange-le ! Mais chez de braves gens qui ont la même religion que toi, si loin, porter le malheur !...

Notre voisin, maître Moscou, le vieux valet de meunier qui autrefois a été soldat, nous a conté souvent, hélas ! les désastres où il s'est trouvé présent. Quand je me figure son armée perdue au fond de l'étranger, tant de malheurs, tant de périls qui tenaillent mon cerveau, je tombe dans un désespoir affreux.

A bord d'un vapeur qui boite dès que la mer est grosse, on embarque tête contre queue, comme des anchois, les victimes du champ d'honneur. Pendant

les noires nuits de février, la vague, fouettée par la tramontane, t'aveugle sur le pont ; tu t'y traînes sans couvertures, violet de froid comme une aubergine.

Ainsi chargé jusqu'à la bonde, votre bâtiment s'abîme au premier choc de l'ouragan en engloutissant mille chrétiens. Pas une créature ne surnage de l'horrible désolation. Je n'aurai point même la consolation, à moins qu'un jour le gouffre entier ne déborde, de savoir où sont tes os.

Admettons que tu débarques, sain et sauf, à neuf cents lieues de ta patrie, Cadet, il faut que la mort t'agrippe quand même. Tu tomberas en plein dans le hachis. On n'a pas plus tôt noué les amarres que tu prends les massacres à la tâche ; tu cours tout de suite donner barres sur des gens sans défense qui ne t'ont fait aucun mal. Pendant ce temps-là on te joue des fanfares !...

Si ton capitaine te crie : « En avant et montre-toi ! » tu ne peux jamais lui répondre : Non ! C'est ton métier de te faire écraser. Pauvre petit poisson de bouillabaisse, tu crains le sifflet des balles, mais tu dois tes arêtes, ta chair et ta graisse à la grêle des boulets. Tu ne dois pas broncher sous leur averse.

Je te vois, tout déguenillé, la chaîne au cou, prisonnier des Russes, sans une mère qui te console et soulage ton agonie. Mon esprit vole sur tes traces. Tu bois l'eau des mares fangeuses ; tu manges de la charogne pour tout ragoût ; je te vois étendu dans la neige, tout meurtri de coups de courroie.

Si tu t'échappais de la tempête, des gelées, du Russe, du canon, tu ne pourrais fuir le choléra, fléau de Dieu qui ne pardonne jamais. Emmuré dans la cellule d'un lazaret, loin de tes camarades dont tu infecterais le troupeau, tu rendras le dernier souffle, ma belle géniture, privé même d'eau bénite.

Je ne sais plus guère d'autre prière que celle-ci : « Jésus ! gardez-moi mon Benjamin ! Que je ne le voie pas revenir ni boiteux ni manchot dans une civière ! » J'ai fait dire pour toi les Saints Evangiles. Mais il y a tant de pauvres innocents qui se traînent dans notre ville, qui avec une jambe, qui avec un bras de moins ! Oh ! si ma foi t'allait être inutile !

Cache-toi : il ne faut pas que tu partes. Avant tout, tu dois échapper. Les maîtres diront que tu désertes... la loi du Seigneur ne le dit point. Qu'est-ce qu'elle réclame la Patrie ? Pouah ! pour ses droits tachés de sang ! La Patrie, pour moi, c'est mon enfant !... Ses droits !... Ni Suzanne, ni les pauvres gens n'en ont pas même les effondrilles.

Ils disent que c'est la loi ! Affreuse loi que celle qui châtre encore tant de familles. Notre bon roi l'avait abolie ; elle n'était plus appliquée, à Marseille. Non, ce n'est pas la loi ; c'est une erreur ; c'est un décret de l'Empereur ; c'est le couteau de la tripière enfoncé dans le cœur des mères !

4° Le Garagaï, ou *le Jeu*.

Il s'agit d'un gouffre. Non loin d'Aix-en-Provence, dans le flanc de la montagne Sainte-Victoire, s'ouvre béant et à une profondeur insondée jusqu'à ces derniers temps, le trou dans lequel, raconte la tradition, Marius, vainqueur des Teutons à la journée de Pourrières, fit, sur les conseils d'une sibylle qui ne le quittait jamais, précipiter trois cents prisonniers. Walter Scott l'a décrit assez longuement dans son *Charles le Téméraire*. Victor Gelu, par une métonymie bien naturelle, s'est servi du nom de Garagaï pour désigner à ses compatriotes un gouffre autrement redoutable où tombent le repos, l'honneur et la vie de l'homme : le gouffre du *Jeu*.

Le Garagaï est donc une étude du joueur, du *Trento-an*, comme disaient les Marseillais en souvenir du drame de Ducange : *Trente ans* ou *la Vie d'un joueur*, que Gelu avait été l'un des premiers à faire connaître à Marseille, au temps où il faisait partie d'une troupe de comédiens-amateurs.

Connaissant cette passion affreuse pour l'avoir éprouvée une fois en sa vie dans des circonstances particulièrement émouvantes, l'ayant étudiée chez son frère et chez plusieurs de ses intimes, il se proposa de donner un tableau réaliste où il étalerait l'un des ulcères les plus effroyables de la société moderne.

Tout enfant, il avait pu juger déjà des ravages que le *lansquenet* et la *vendôme* exerçaient non seulement à la ville mais surtout à la campagne où le défaut de surveillance empêchait de le localiser et de le circonscrire. Il n'était pas une guinguette, pas une auberge, pas une maison de réunion d'apparence innocente qui ne recélât sa salle de jeu. Cultivateurs et bergers, valets de ferme et garçons meuniers y descendaient des environs et venaient exposer sur un coup de dé ou sur la retourne d'une carte, leur gain de la semaine. En compagnie de son étrange parent, *maître Tisto*, qui réunissait sans les contrarier l'un par l'autre tous les vices connus : envie, paresse, gourmandise, amour du jeu et des femmes, etc.., il avait vu souvent entrer et sortir des hommes à l'aspect inquiétant, aux traits contractés, tantôt d'un calme contenu et factice, tantôt d'une

agitation maladive qui éclatait tout à coup en imprécations et en coups de poing retentissants.

Le jeu ! « Si du jeu tu attends la fortune, Samat, tu fais un mauvais rêve ; autant vaudrait, pour pêcher la lune, plonger dans le Garagaï. »

D'une façon sobre et saisissante, le poète va nous décrire toutes les phases de l'existence d'un joueur effréné. C'est d'abord l'incubation de cette maladie incurable : Samat est né joueur. Etant encore à l'école, il volait sa mère pour jouer des sous à pile-croix. Son père le chasse quelques jours après sa première communion et ce châtiment semble devoir le guérir. Il est forcé de travailler pour vivre, d'économiser, et l'aisance récompense ses efforts. Le voilà maître meunier, propriétaire d'un beau moulin, père d'une nombreuse famille, considéré, respecté, « consul de son terroir ».

Mais le mal, le terrible mal ne faisait que couver. Samat se remet à jouer — pour s'amuser seulement — aux fêtes du village, aux *romeirages*, où il gagne force gâteaux et gibier. On le complimente sur son adresse, sur sa chance, et il s'enhardit. Le soir, entre amis, on s'assemble pour veiller et l'on risque au jeu de cartes quelques pièces d'argent, puis quèlques pièces d'or, et Samat gagne toujours.

Allons ! la maladie est déclarée : elle a attaqué les os ; elle ne passera plus.

Maître Samat en a assez de la vie probe et laborieuse. Il abandonne le moulin, sa femme, ses enfants. Il joue gros jeu, les louis tombent dans son escarcelle. Qu'étaient, à côté de ces bénéfices, les maigres profits de son industrie ? Etait-il benêt de s'échiner pour si peu ! Et autour de lui, dans le monde qu'il fréquente, tant de gais compagnons amassent des fortunes royales qui ne sont ni si rusés ni si savants que lui ! Passes, intermittences, parolis, il connaît tous les secrets et les croupiers tremblent, quand il entre.

Il a éprouvé toutes les ivresses de l'espérance ; il savoure maintenant les délices de la victoire. De billets de banque, de beaux billets soyeux qui se fabriquent à Paris, il a plein son portefeuille. Il vit dans les fêtes et dans l'orgie, accompagné d'une foule de parasites, de courtisans et de filles de joie. Il est devenu insolent, brutal : il rabroue les affamés qui implorent quelques miettes de sa table.

Mais les honnêtes gens se détournent de lui. Un de ses anciens ouvriers qui le voit passer dans la rue en équipage somptueux hausse les épaules et sourit de mépris. Ah ! c'est que l'argent, Dieu merci, n'est pas tout en ce monde. Samat, ta punition commence !

La chance se déplace. Quoi, subitement ? Patience... d'abord, les gains alternent avec les pertes ; puis, les pertes se succèdent hâtivement. Le joueur est pris de peur : il devient superstitieux ; il perd sa belle assurance. « Ses sortilèges décèlent sa faiblesse » : il marque des carreaux sur le plancher pour y poser le pied ; il redoute le beurre fondu dans son assiette ; il fait des signes de croix sur la monnaie ; il cache dans ses bottes un bout de corde de pendu !

Voici le cortège des déceptions. Elles arrivent, nombreuses et pressées. Pour s'arrêter sur la route déclive, à la pente si glissante, Samat triche, Samat vole.

Il est découvert ; il est expulsé des jeux publics. Il tombe alors dans la crapule et, poursuivi, traqué par la police comme joueur de bonneteau, lui qui en était arrivé à piper les paysans naïfs aux carrefours, sur les chemins, en pleins champs, il est pris, jugé, jeté en prison.

Quand, une fois sa peine expirée, il rentre chez lui, le moulin est rouillé, la clientèle dispersée, le vieux père mort, la femme folle, les enfants abandonnés à la charité des voisins. Et le vice infâme a si bien grangrené le joueur qu'il n'a même plus le courage de se faire sauter la cervelle. Il joue encore dans sa mansarde, hébété, hagard, la *vendôme des abrutis*. Il pensera encore à jouer demain, quand il traînera la chaîne du forçat dans l'Arsenal de Toulon.

N'est-ce point de l'art et de la sévère rhétorique, cette gradation habilement conduite, ces suspensions, ces coups de théâtre, ce dénouement ?

Le tableau du bonheur de Samat au début : santé, courage, l'estime publique, « le paradis dans son ménage », et, à la fin, la peinture de sa ruine, de sa désolation, de sa honte, ne forment-ils pas une opposition habile et naturelle ?

De l'art encore, un art infini dans les détails. Remarquez les précautions que prend l'auteur pour rester sur son terrain. Il choisit son triste héros dans un monde qui lui est familier : c'est un meunier. Il saura donc parler sa langue, décrire son moulin et, du travail tantôt actif, tantôt suspendu de ce moulin, tirer des effets inattendus, mais à l'abri de toute critique de la part des gens du métier.

De même, il se gardera bien d'envoyer Samat à Bade ou à Hambourg, quelque envie qu'il ait de lui faire jouer gros jeu ; il ne l'éloignera pas de son pays natal pour rendre sa conduite publiquement plus odieuse et sa déchéance plus complète.

En poète scrupuleux, il s'en tiendra à des jeux locaux, à des jeux qu'il connaît : « le lansquenet, le brelan, la vendôme, la dominicaine, etc... » et ainsi on ne le prendra jamais en défaut, comme tant d'écrivains qui parlent volontiers de ce qu'ils ignorent davantage.

Enfin, nous signalerons une dernière trouvaille de l'auteur, qui prouve avec quelle exactitude il observait les hommes. Lorsque Samat veut reprendre son métier de *farinier*, il n'est plus bon à rien. Allez donc travailler toute la nuit pour trois francs, quand vous avez empoché si facilement des liasses de billets bleus en quelques heures ! Plus d'énergie, le ressort est brisé ; aucun moyen de sortir de la boue ; il n'est qu'une *coouvasso*, une *chose* inerte et flasque qui nous répugne. Mais la bonne leçon : « Fou qui cherche fortune au jeu. Fou qui veut plonger pour pêcher la lune dans le gouffre du Garagaï ! »

. . .

5° Fainéant et Gourmand. *Le Garagaï* est une pièce tragique. *Fainéant et Gourmand*, au contraire, est le type de ces chansons bachiques, joyeuses sainement, que l'on entonne presque sans penser au sens des paroles et que l'on achève en un rire énorme, à la Rabelais « pour ce que rire est le propre de l'homme ».

Historiquement, ce chef d'œuvre de verve et de gaîté fut le premier essai de notre poète, la révélation de son talent. Il fréquentait la compagnie des *Endormis* et n'avait encore rien écrit en provençal, lorsqu'un soir Voan, le chef de la bande, lui dit : « J'attends un de mes bons amis de Toulon, un négociant établi au Sénégal ; il s'appelle *Ventron* ; il aime à boire, à rire ; c'est un bon vivant. Ce brave Ventron a une maxime des plus singulières qu'il aime à répéter vingt fois par jour en riant de son bon gros rire : « Qui n'est pas fainéant ni gourmand, que le... *tron de Dieou lou cure !* »

Gelu trouva cette maxime impayable. Il alla de ce pas trouver Adolphe Jean, le chansonnier marseillais à la mode, débraillé, érotique et cynique, une sorte de Piron moins l'esprit, et lui demanda de composer sur un si beau texte quelques couplets qu'il chanterait quand Ventron serait venu. Jean se mit à l'œuvre, mais resta pris de court devant son sujet. C'est alors que Gelu, dans un moment de fougueuse inspiration, le 16 octobre 1838, improvisa la formidable chanson, la plus populaire de toute son œuvre, à laquelle la phrase favorite de Ventron sert textuellement de refrain.

Pendant un an, tous les jours sans exception, ce refrain sauvage fut repris en chœur par les frères Endormis. Il fit le tour de Marseille, le

tour de la Provence et, on peut le dire, grâce aux marins provençaux, le tour du monde.

Longtemps la réputation de Gelu a reposé uniquement sur ces premiers vers et c'est d'après *Guihen*, ce drôle en appétit de jouissances charnelles, que l'on a jugé l'auteur et qu'on lui a prêté des sentiments d'une vulgarité tant soit peu repoussante.

« Bien manger et ne rien faire ! » N'est-ce pas le rêve des ventre-creux de tous les temps et de tous les pays ? Allez demander à l'ouvrier harassé ce qu'il souhaite ; interrogez le petit boutiquier sur ses aspirations ; poussez un peu dans les retranchements de leur amour-propre, l'employé, le fonctionnaire qui attend l'heure de sa retraite et, s'ils sont de bonne foi, ils vous avoueront, les uns timidement, les autres avec un air de défi, qu'ils mettent le suprême bonheur dans le repos, dans une oisiveté sans fin, dans les délices d'une table bien servie. Ah ! les plaisirs des saints ! Boire, godailler, rire, chanter, fumer, jouer, caresser des femmes ! Faites donc des sermons à ces gens-là : ils vous enverront au diable. Au diable les parents grondeurs ; au diable le curé trouble-fête qui tonne contre la gourmandise et la paresse et dont le corps replet, le triple menton, le nez rougi, protestent à qui mieux mieux contre de si vertueuses remontrances.

Pour les gueux qui pâtissent toute l'année, les jours de grande fête excepté, l'idéal, c'est un bon souper, un bon gîte et... le reste !

On peut trouver à redire à cette conception terre à terre de la vie ; on ne peut pas nier qu'elle soit conforme à la grossièreté de la nature humaine. Elle est le mobile de bien de grèves, de bien d'émeutes, de bien de révoltes !

Fainéant et gourmand a pour complément *le Tremblement*. Guihen, fainéant et gourmand, jure et sacre « comme un païen ». Toute son ambition est de manger, boire, fumer, faire l'amour, en travaillant le moins possible. Qui lui donnera les jouissances dont il est sevré ? La République, *la Sainte*, comme il dit. Oh ! alors, vite un fusil et écrasons les rois. Vienne la République, et il sera le premier de ses *ruffians*. Et d'un !...

Guihen appelait la République parce qu'il croyait, dans son ignorance, qu'elle lui apporterait l'argent et tous les biens d'ici-bas. More, le Sapeur, le Bossu, Gros-nez, Raton, Navet, Musique, les hommes du *Tremblement*, les auteurs de l'échauffourée de la Villette de Marseille, en 1841, toute une horde famélique, lèvent le marteau, décrochent le fusil, agitent la

torche et se ruent sur les riches, sur les repus. Prenez garde : à son tour le bétail humain a pris le fouet. Entendez ce refrain :

Arrière ! le sang qui nous reste bouillonne !
Arrière ! sangsues qui avez la gorge pleine !
Arrière ! bouchers gras de notre couenne !

Et la *Sainte* va descendre ; la noire armée des prolétaires velus marchera sur ses traces en chantant sa véritable *Marseillaise* de fureur et de haine.

L'énergie est évidemment la qualité maîtresse de la poésie de Gelu. Elle atteint un degré d'intensité extraordinaire dans le douzième couplet de *Dogue*, le vieux crieur de nuit :

« La loi, le sabre de la loi ! Où est-il quand un pauvre le réclame ? A moins qu'elle soit dans les mains d'un gros Monsieur, elle coupe des deux côtés, sa lame ! Cet outil inventé par les puissants, nous nous en servirons quand ce seront les gueux qui l'auront forgé. Votre loi !.. Lorsque Dogue y pense, les dix doigts du pied lui démangent. C'est le plus atroce des mensonges ! »

Et dans *Vieille Guerre*, cette colère terrible se retourne, plus à propos, contre les ennemis du dehors, les ennemis héréditaires, les Anglais.

« Piquez, sabrez, mordez ! que la hache d'abordage, en tournoyant, émonde à tort et à travers. Ils se croient solides parce qu'ils connaissent la boxe ; mais si durs qu'ils soient — seraient-ils des géants — allez ! vos boulets sauront bien les trouer... Et ne dites pas comme la vieille armée : la garde meurt ! Aujourd'hui, vous devez faire mieux. Il ne faut pas mourir. Il nous faut leur *tremper la soupe*. Sus ! guerre à mort ! haro sur les Anglais !

« Cette fois-ci, nous arriverons jusqu'à Londres. Va, dès que nous ne sentirons plus le licol qui nous bride, tu auras beau te cacher, fière pucelle, nous saurons te mettre la tête dans le sac. Comme tes sœurs, nous t'allons violer. Du drapeau qui, sur vingt capitales, a déployé ses trois superbes lis, tu viendras lécher les darnes triomphales. Sus ! guerre à mort ! haro sur les Anglais ! »

On ne peut que rendre affaiblie au centième la mâle vigueur de ces accents.

Et Gelu n'est point là tout entier. Sa lyre savante est à plusieurs cordes. Pour donner une idée de la variété de son talent, entrons un moment dans la galerie de ses *Gueux*, dont, bien avant M. Richepin, il a écrit la *Chanson*.

Dans ces études de truands à la voix rauque, aux mains calleuses, nous n'avons que l'embarras du choix, tant ils sont vivants tous et tous crânement campés. Leurs figures, pareilles à celles de Salvator Rosa ou de Jacques Callot, se détachent avec netteté de la tourbe cosmopolite des grandes villes maritimes. Et voici que se déroule la longue théorie des Marseillais d'autrefois, frères de *Guihen*, que nous connaissons déjà.

Dominique, le crocheteur, « fainéant et gourmand », a réalisé une heure en sa vie le rêve de Guihen. Il a gagné à la loterie une somme de 2 100 francs ! C'est un éblouissement, une féerie digne des Mille et Une Nuits. Que va-t-il faire, maintenant qu'il est devenu aussi riche que l'Empereur ? Mais que font les matelots lorsque, après avoir pâti pendant une longue campagne, ils descendent là-bas dans les rues tortueuses du vieux Toulon ou de la vieille Marseille ?... Et, en quelques jours, les 2 100 fr. sont gaspillés. — Dominique retournera tranquillement à ses crochets : je vois son grand corps paresseux s'allonger sur le banc de pierre, à l'ombre, à côté de la porte d'Aix. Qui nous dira si, dans son court passage à la table des riches, il n'a pas trouvé le fond des joies humaines et si le désenchantement n'est pas venu aussi vite que l'ivresse !

Un autre aventurier dont le roman fut moins éphémère est ce *Philippe Dentend*, que tout Marseille avait connu jeune, misérable, de bonne humeur, frais et épanoui, « criant » le journal d'un sou dans la rue et qui, tout d'un coup, fut élevé à une fortune prodigieuse. C'était un bâtard du duc de Montpensier, du temps que ce prince était captif au fort St-Jean et que la femme d'un horloger de Marseille venait parfois lui tenir compagnie, sous prétexte de lui raccommoder son linge. En partant pour l'Amérique, au sortir de sa prison, le duc avait recommandé l'enfant au consul des Etats-Unis ; mais, dans la tourmente impériale, Philippe fut abandonné de tous et il vécut, comme il avait poussé, au hasard.

Il avait dix-huit ans en 1814, lorsque la duchesse d'Orléans-Penthièvre, débarquant à Marseille, le vit, le reconnut et l'emmena à Paris. Il devint plus tard notaire du Roi. Mais Maître Dentend n'oublia pas ses camarades de jeunesse, les camelots, les vendeurs de *voilà* (1), et, en leur faisant faire en son nom une abondante distribution de pièces d'argent, il ne

(1) On appelait «*voilà*», à Marseille, sous le premier Empire, des journaux à bon marché, réductions populaires du fameux *Moniteur Officiel* dans lequel Napoléon Ier faisait paraitre ses Bulletins de victoires. Les crieurs les annonçaient de leur voix perçante, non par leur titre, mais par cette simple locution prépositive.

manqua pas de leur dire que sa maison de Paris leur serait toujours ouverte, qu'ils n'auraient qu'à y frapper. Le plus curieux, c'est qu'il tint sa parole. Fraternité ! tu n'es donc pas toujours un vain mot !

Mais quels sont ces hommes de mauvaise mine, tout déguenillés, et qui, effarés, baissent les yeux comme des loups pris au piège ? On les force à se tenir debout devant des juges à robe rouge, entre des gendarmes qui leur ont passé les menottes. Quel est leur crime ? Une sorcière leur avait prédit que, s'ils cognaient ferme sur les mauvais riches, ils *auraient la Sainte*, la mère nourricière des vagabonds, et ils l'ont crue, et ils se sont rués sur la police et sur la troupe. Maintenant ils sont vaincus, et leurs yeux hagards voient se dresser dans le lointain le couperet de la guillotine. Pauvres gens ! après avoir fait « trembler », ils tremblent à leur tour. La justice des puissants sera-t-elle implacable pour ces brutes enchaînées ?

Quelqu'un remue et bondit derrière eux. C'est *Marteau*, le bâtard féroce et luxurieux. Lui aussi attend le grand pêle-mêle, la grande curée. Il en veut aux femmes des *Messieurs*, parées comme des Madones. Ah ! s'il est le plus fort, comme il les bousculera ces *nymphes-bijoux*, toutes satinées, toutes parfumées, au risque de les écarteler...

Un fauve, ce Marteau, qui égratigne et qui mord. Mais à qui la faute ? Où sont-elles les leçons qui lui auraient « meublé la tête », qui lui auraient « râclé l'écorce ? » Que peut-on bien apprendre dans les rues, par les faubourgs, sous les ponts, dans les grottes de la côte, lorsqu'on est un paria et un maudit ?

Et comme Marteau, que de malheureux sont prêts à tout, pourvu qu'ils aient leur part de gâteau, ne fût-ce qu'un jour, ne fût-ce qu'une heure ! Toute moralité est éteinte en leur âme parce que la vie ne leur a jamais été clémente, ni personne indulgent. Ils en arriveraient à appliquer leur sauvage maxime : « Qui se gêne devient bossu ! » si ceux qui les font travailler et les surveillent et les mâtent, n'avaient enfin pitié d'eux et, par de bonnes paroles, par des attentions bienveillantes auxquelles ils sont sensibles, ces dogues hurlants ! par l'instruction, par la charité, ils n'éclairaient enfin leur esprit et n'adoucissaient leur redoutable naturel.

Bien traités, ils savent aimer, les miséreux, témoin maître Ancerre, le vieil ouvrier boulanger qui suivait Gelu père comme un chien reconnaissant, et qui mourut à cent ans passés, inoffensif et doux comme un petit enfant.

Après les individus, voici que grouille la foule bigarrée des enfants perdus : crocheteurs, plongeurs de cuisine, savetiers, garçons boulangers, pêcheurs de coquillages, *râcleurs* du pavé, portefaix et leurs tristes jouets, ces êtres sans nom qui, pour un sou, faisaient métier de se laisser asséner un soufflet, *uno bouffo*, sur leur joue gonflée !

Voici les balayeurs, les cureurs de puits, les marchands de son, les porteurs de balances-romaines, les emballeurs de morues, les marchands d'almanachs, les charretiers, etc... Ceux-ci jettent des planches sur les ruisseaux quand il pleut à torrents et que les rues sont transformées en marécages ; ceux-là, les crieurs de nuit, annoncent les heures, rassurent les bourgeois attardés et courent sus aux loups-garous, aux *hommes blancs*, contrebandiers et voleurs pour la plupart. Gelu a buriné ce type étrange, aujourd'hui disparu : chapeau pointu, baudrier, espadon, carabine, longue houppelande, un fanal à la main. Il les a connus ces pauvres crieurs de nuit qui, pour quatre-vingts écus par an, travaillaient quand tout le monde dort et faisaient la police de la ville. Même une fois, attaqué par des rôdeurs, il leur dut assurément la vie. Et vous ne voulez pas qu'il les aime, ces frères d'infortune ! Vous ne voulez pas qu'il chante leurs souffrances, qu'il exprime leurs réclamations, leurs plaintes, hélas !

Leurs plaintes ! Ils ont faim, ces damnés. Le progrès que l'on vante autoûr d'eux ne leur emplit pas l'estomac. Etonnez-vous s'ils trouvent que « des lumières, il y en a pour tout le monde, mais du „ fricot ", il n'y en a jamais assez. »

Et la plupart sont victimes des améliorations de la ville, de ses embellissements, du raffinement des mœurs. Aussi résistent-ils, parlent-ils de s'organiser, de se « syndiquer » et parfois s'insurgent-ils. Ce sont les voituriers qui ne veulent pas allumer les lanternes de leurs charrettes sur les grandes routes où il ne passe personne, le soir ; ce sont les cochers de fiacre qui regimbent contre l'arrêt du Maire leur prescrivant de la tenue, de la politesse et quoi encore !... mais abaissant de moitié le tarif des courses. Il n'est pas en odeur de sainteté, monsieur le Maire, et si l'un de ces quatre matins, on le trouvait au fond de quelque précipice, il ne faudrait pas croire que le cocher qui l'a promené est si maladroit qu'on veut bien le dire.

Rassurez-vous ! Ce ne sont que des menaces en l'air. L'ouvrier marseillais crie très haut et jure souvent : en réalité, il est bon garçon, maniable, pâte molle. Il en passera par tout ce que l'on voudra, mais il faut bien lui laisser décharger sa bile.

Tous ces gens-là, même les fraudeurs d'octroi, les tenanciers des guinguettes *extra-muros*, les contrebandiers qui parlent avec sérénité d'éventrer des gabelous, n'allument que des feux de paille, des feux de la Saint-Jean. Race inoffensive au demeurant et bonne à exploiter. Les patrons, les entrepreneurs, les maîtres ne s'en privent guère !

Le poète qui sait ce qu'il y a d'égoïsme, d'envie et de haine dans ces cœurs, sait aussi ce qu'il y a de bon : la franchise, la pitié, l'instinct de la solidarité.

Si *Gargamèle*, qui risque tout, réussit, soyez tranquille, il n'oubliera ni les siens, ni ses compagnons, ni ses compatriotes. Quand il sera très riche, il sera très puissant : alors il chassera les Génois — les *Bachins*, qui sont moins que des chiens, — il brisera les machines pour que chaque ouvrier ait de l'ouvrage et par conséquent du pain, du vin, une *côtelette* pour dîner. Il transformera la cité ; il ouvrira des rues, des boulevards ; il élèvera des maisons à bon marché. Laissez-le faire.

Tacheto reviendra de la Californie, du Mississipi, du Pérou : il ne sait au juste. Mais il aura de l'or, beaucoup d'or. Il ne le gardera pas tout pour lui ; il en sèmera des lingots partout où il passera en voiture de gala, et les pauvres n'auront qu'à se baisser pour en ramasser. Tacheto est religieux : il acquittera sa dette de reconnaissance vis-à-vis de la bonne Mère de la Garde pour l'avoir protégé, l'avoir fait réussir, lui aussi. Vite une chapelle à l'Etoile de la Mer et, s'il le faut, une cathédrale !

Sans doute, tout le monde n'a pas le grand cœur de Tacheto ni de Gargamèle. Il y a des êtres hideux dans la populace : ils sont l'exception.

Pegon se glorifie de ses larcins : il est vrai que, lorsqu'il se compare aux gros négociants grecs, galliciens ou juifs, il se trouve un petit Saint Jean à côté d'eux. Et puis, *s'il avait de quoi*, il ne volerait pas !

Jubilé boit ce qu'il gagne et n'économise jamais. C'est un sans-souci. Quand on lui dit qu'il faut penser au lendemain, il vous regarde d'un air étonné : « Demain ! eh ! qui l'a vu *demain* ? » Et il continuera sa vie follement dissipée, quitte à mourir, comme ce vagabond de *Boueno-Voyo*, sur le rebord de quelque caverne, après quoi l'on jettera son corps à Porto-Galle, là-bas, à la voirie.

On est tenté de leur pardonner, à *Démoni* excepté. Oh ! celui-là résume tous les vices de l'enfer : l'appétit de l'argent, le besoin de dominer, la cruelle volupté du mal, mais n'y a-t-il de Démoni que dans le bas peuple ? Il ruse, il fraude, il vole et il gagne gros.

Sa maîtresse l'embarrasse, sa maîtresse devient enceinte : il l'abandonne et la pauvre fille, de désespoir, se laisse tomber de sa fenêtre. Ce n'est

que cela? Démoni ne se retourne même pas pour regarder le cadavre. Il va son chemin. Toutes les entraves, il les brise; tous les obstacles, il les renverse. Gare à qui marchera à ses côtés: il trompe ses associés, il sacrifie ses amis: « Qui m'arrête, je le broie; qui me secourt en est puni. » Et, véritable requin, il continue sa course dans l'océan des affaires véreuses, toujours happant à droite et à gauche. Ses amours même sont dégoûtantes et sadiques. Mais nul ne lui demande de comptes : il est riche, le monde s'incline devant lui. On ne peut rien contre Démoni : le succès l'a absous.

Retournons vite à nos braves gens, à ceux qui peinent et qui produisent, à ce peuple qui est bon et qui, sans politesse et sans hypocrisie, conserve mieux que ses maîtres les qualités natives de la race, sans mélange ni adultération.

Gelu aime ce peuple ardemment. Il l'aime pour avoir vécu avec lui; il l'aime pour l'avoir vu souffrir et mourir. Il n'a pas oublié ces journées de 1831, à Lyon, quand les soldats tiraient sur la foule désarmée, et ces choses-là ne passent point de la mémoire, quoi qu'il advienne.

Il aime ce peuple jusqu'à partager parfois ses répugnances, ses préjugés, ses préventions, et cependant il ne s'abaisse jamais à le flatter. Même lorsqu'il semble abonder dans son sens, c'est qu'il se propose de lui faire entendre raison, de l'apaiser, de le consoler.

Dans le *Gaz*, qu'il ne faut pas prendre à la lettre, il souhaite que les travaux de canalisation soient exécutés plus rapidement et qu'on n'empoisonne pas les eaux du port en y laissant écouler les résidus infects des usines.

Dans le *Myriagramme*, il demande qu'on tienne compte des coutumes locales, des habitudes séculaires et que l'on n'impose la pratique du système métrique, assurément le plus logique et le plus avantageux en fait de poids et mesures, que graduellement et sans vexations.

Dans les *Arbres du Cours*, il plaide la cause des pauvres diables que l'on prive de leurs ombrages et qui, n'ayant ni jardin à eux ni bastide, ne sauront plus où se réfugier, à leurs heures de repos, par les fortes chaleurs, et rôtiront au soleil.

Dans *la Loterie*, il discute l'opportunité de la mesure que venait de prendre le gouvernement pudibond de Louis-Philippe. On avait supprimé la Loterie comme immorale : il est vrai que la Bourse restait ouverte, cette loterie permanente des capitalistes. Est-ce une mesure qui soit sage, dit-il : est-elle prudente, surtout? Savez-vous ce que c'était que la loterie? D'abord, elle permettait à quelques pauvres de s'enrichir subitement, ce

qui est à considérer, si rares que soient les privilégiés. Mais les autres, répondait-on, le plus grand nombre, la masse, perdaient leur argent. — C'est possible, mais ils gagnaient l'espoir : « le saint espoir qui fait vivre. »

Il connaissait, pour les avoir éprouvées, ces joies singulières de l'attente, ces rêves qui bercent et endorment la misère et que l'on regrette, quelque décevant que soit le réveil. Lorsqu'il se trouvait à Gênes, besogneux, incertain du lendemain, il n'hésitait pas à prélever un franc par mois sur son salaire, si discuté et si irrégulièrement payé, pour *miser* à la Loterie royale sarde, et comme il escomptait les chances du *quaterne sec!* Les beaux châteaux en Espagne, si fragiles, mais si séduisants ! Ah ! s'il gagnait... Il irait prendre sa femme et son enfant à Roquevaire ; il leur achèterait de beaux costumes, de beaux jouets, des bijoux ; il les promènerait à travers toute l'Italie ; il... Qui de nous n'a arrangé l'avenir à sa convenance ; qui de nous n'a mis à la Loterie !

Et c'est précisément là le bon côté d'une institution critiquable à plus d'un égard : « Quand les enfants ont la coqueluche, leur mère ne leur refuse jamais des bonbons ni des joujoux. » Rendez la Loterie aux pauvres gens, c'est-à-dire rendez-leur l'illusion, rendez-leur la divine espérance.

C'est par ces sentiments que Gelu est *peuple*. Il l'est par ses goûts, par ses affections et jusque par ses rancunes. On en trouve une preuve nouvelle dans telles de ses Chansons dirigées contre les médecins et contre les juges. Boutades si l'on veut, mais qui, toujours renouvelées depuis qu'il y a des docteurs et des hommes de loi, indiquent bien qu'elles expriment des vérités.

Le médecin, le *chirurgien*, comme on disait jadis à Marseille en souvenir des guerres de l'Empire où le chirurgien avait fort à faire, le médecin coûte cher et son assistance est souvent inutile. Gelu conseille d'y avoir recours le moins possible : par tous les pays, les gens pauvres sont de cet avis.

N'en est-il pas de même des avocats, avoués, huissiers et toute la séquelle ? « *Jugés*, *grugés* », dit irrévérencieusement la chanson du *Bois de Cuges*, dans laquelle le Palais de Justice est comparé à une forêt infestée de brigands. La conclusion choquera des magistrats bien respectables, mais ne répètent-ils pas eux-mêmes, comme Gelu, à ceux qui viennent les consulter : « En fait de procès, le meilleur ne rapporte rien de bon ! » conseil dont on fera ce qu'on voudra.

Les conseils! Gelu croyait peu à leur efficacité. La sagesse s'acquiert mais ne s'enseigne pas, et ceux qui s'obstinent à vouloir la débiter finissent toujours par endormir leur auditoire, lorsqu'ils ne lui portent pas sur les nerfs. C'est le sort de beaucoup de moralistes et de prédicateurs. Gelu avait trop d'esprit et de finesse pour tomber dans ce travers. Les conseils qu'il se hasardait à donner en passant, conseils sur le travail, sur l'ordre, sur l'économie, étaient plutôt des vérités d'expérience que des dogmes de pédagogie. Il savait bien qu'autant en emporte le vent.

Jamais sermon n'a corrigé personne ;
Convertisseur, vous perdez votre temps.

comme il chantait en un français que n'auraient pas désavoué Béranger ou Pierre Dupont.

Un de ces conseils constitue le fond de la chanson *Le Parisien*. *Le Parisien* est l'histoire, devenue aujourd'hui banale, d'une famille de travailleurs qui a voulu faire de son enfant unique un *Monsieur*, et qui est méprisée par ce beau fils. Hippolyte a été envoyé à Paris ; il y a été étudiant, c'est-à-dire qu'il y a mangé une partie des économies paternelles. Lorsqu'il revient, il a honte de Lazare, son père, parce que Lazare est un ouvrier et qu'il porte une chemise de couleur : il a honte de sa mère et fait mine de ne pas la reconnaître à la promenade, où il se pavane avec ses pareils.

Quel portrait que celui de ce godelureau ! Bottines pointues, pantalon collant, habit serré à la taille, mantelet ridicule de petitesse, des gants glacés, un monocle à l'œil, Hippolyte est rasé, frisé, parfumé et porte l'ongle long au petit doigt. Il ne parle plus que le français, et quel français ! Il le zézaie, entre les dents, la bouche fermée.

Ingrat, fainéant, sot et hâbleur, voilà ce qu'il est devenu dans la grande ville dangereuse. Quelle leçon pour les parents des autres, quelle douleur pour Lazare ! En guise de moralité, le malheureux père trouve ce mot qui, à lui seul, résout la question sociale moderne : « Il faut que Jeannet reste Jeannet ! »

Oui, il faut que chacun reste à sa place, tant que par ses mérites il n'est pas encore digne de monter plus haut. Solution simple comme le sens commun et, par cela même, si difficile à faire accepter.

En nous bornant, de parti pris, à donner le titre des autres chansons provençales les plus intéressantes — nous ne disons pas pour un Marseillais — mais pour un lecteur pris au hasard, notre intention est de

l'inviter à parcourir l'œuvre de Gelu, trop délaissée, si toutefois nous avons eu la bonne fortune de le mettre en goût. Il n'aura qu'à choisir entre *Le Pégou*, *Patience*, *Petit fardeau*, *Marteau*, *Jubilé*, etc. Nous lui indiquerons, en passant, deux contes rimés étincelants de fantaisie et de gaîté décente : *Jean Trepasso* et *Jacques Figon*. Ce dernier, modèle d'*humour* méridionale, ou, pour rester dans la couleur locale, de *galéjade*, peut se traduire ainsi qu'il suit :

JACQUES FIGON

Vers la fin de l'Ancien Régime, en 1787 au plus tard, vivait à Marseille M. Denis Foucard, l'associé de M. Cucurny, des Minimes, qui jouissait, parmi les négociants, de la réputation d'un fin renard, en même temps qu'il était l'un des rois du marché. Mais, s'il y voyait toujours clair lorsqu'il s'agissait de ses intérêts, en fait d'instruction, il en savait tout juste assez. Petit crime, me direz-vous, pour quelqu'un qui a six navires sur mer.

Sans compter ses bricks du Levant et d'Afrique, son superbe trois-mâts : *La Fidèle Monique*, faisait pour lui, au moins deux fois par an, les voyages de Bourbon et de la Martinique.

C'était un beau morceau de bois, le roi des bâtiments.

A bord de ce vaisseau il avait placé, en qualité de subrécargue, un vieux farceur, Maître Jacques Figon, tout à la fois matelot, commis aux vivres et second, qui, jadis emballeur de morues à Mazargues, avait gagné quelque argent en vendant de la *boutargue*. (1)

Il faut vous dire qu'aux colonies ce débrouillard, toujours en mouvement, dirigeait avec adresse les achats et les ventes. Ses réponses toujours prévenant la demande, l'expédition des marchandises se faisait aussi vite que la réception des ordres. Sans étalage, sans attirail, il arrivait souvent au compère de bâcler en un jour des tombereaux d'affaires, grâce au feu sacré qui animait son travail. Aussi M. Foucard, enchanté de son factotum, se délectait de le voir à l'œuvre et se disait : « Je l'aurais fait forger exprès pour moi qu'il ne serait ni plus zélé, ni plus sûr, ni plus habile. »

Une fois cependant, l'esprit pénétrant du digne serviteur s'obscurcit ; sa fougue lui joua le plus singulier des tours et il but à la grosse gourde une gorgée tant soit peu trop forte.

M. Dauphin, l'ami de M. Foucard, dit un jour à notre négociant : « Ma femme a un coup sur le tympan. Ne veut-elle pas, mon bon Denis, que je lui achète des singes pour s'en divertir, les saints jours du dimanche, à les faire gambader devant nos voisins du château ! Rosine me conte les folies les plus drôlatiques

(1) Sorte de caviar marseillais.

des mines, des gestes et des cabrioles que font, paraît-il, les hommes des bois. Bien plus, elle prétend qu'ils sauraient bien l'alphabet ; enfin que, sauf le baptême et la parole, mieux que nos bonnes, le singe est capable de nous servir à table. Toi qui as tant d'autorité là-bas, s'il te plaisait, pour contenter ma folle moitié, d'écrire quatre lignes au pays des macaques, tu m'ôterais un rude fardeau de dessus les épaules. »

Notre Monsieur lui répondit : « Bien volontiers, Dauphin ! Personne, mieux que Figon, ne peut trouver ton affaire. Je lui enverrai demain un mot de billet. Tu sais comment il est : tu seras bientôt satisfait. Laisse-nous faire ! » — « Cela va bien. »

Le lendemain, après s'être torturé la cervelle et croyant s'exprimer en excellent français, M. Denis imagina l'écrit suivant :

« Mon *cer* Figon, là-bas, dans les bois de tes collines, procure-toi 4 o (ou) 5
« macaques (4. o. 5). Tu les soigneras toi-même à bord et, à ton retour, tu me
« les amèneras. Comme il me faut ces bêtes pour la fin de l'année, *cerce*-les moi
« sans perdre un jour. — Signé : Foucard. »

Trois mois après, Jacques Figon recevait ce pli parmi ses échantillons. Jugez s'il fut surpris, s'il demeura pétrifié et s'il se mit à calculer, le brave lieutenant, en voyant des ordres pareils. 4 o 5 macaques, écrit tout d'un tenant, en chiffres, au lieu de l'être par mots séparés, cela faisait 405 macaques, en bonne arithmétique.

O tonnerre de Dieu ! s'écria Jacques ; ô double Dieu ! un chargement entier d'animaux endiablés dont le corps remue comme du vif-argent, une cargaison entière !.. Il n'y pense pas, le maître !.. Si jeune encore, serait-il déjà devenu gâteux !.. Mais comment lui pourrai-je arrimer tout cela ? Vont-ils se moquer de moi, les camarades !.. Quelle calamité !.. Cependant, il faut lui obéir. Ne suis-je pas son chien couchant ? C'est un particulier qui ne badine pas... Il en sera ce qu'il en sera... Je vais lui expédier son nolis à la garde de Dieu, qui répondra du chargement... »

Et mon Jacques, suivi de trente braconniers, arpente la campagne du matin jusqu'au soir, furète dans les bois, escalade les montagnes, tend partout des lacets à son malin gibier. La chasse dura assez longtemps, mais avec de la patience, quand on n'épargne pas sa peau, encore moins son argent, le proverbe l'a dit : tout vous vient juste à point.

Au bout d'un mois, Jacques avait son compte. Alors il fait construire les 405 cages pour renfermer un à un ses acrobates noués ; il vous empile tout ceci ; il

vous le soigne à plaisir, il s'évertue à mettre les points sur les i. Puis il s'embarque et fait la traversée sans nulle avarie, sans nulle indisposition, ni pour lui ni pour ses bêtes.

Sa lettre dans sa poche et tous les singes à bord, il arrive enfin à Marseille, à bon port.

Il a arraisonné ; il s'amarre à quai ; il change de vêtements ; il mange un morceau ; il fait donner la pâtée à ses pensionnaires ; il jette là sa chique et va, raide comme Artaban, faire son rapport au patron.

— Bonjour, maître ! — Bonjour, Figon ; tu as fait bon voyage ? — Oui, grâce à Dieu, ce n'est point là l'embarras. Que vous dirai-je, Monsieur, vous devez avoir un fier courage. — Comment ? — Ah ! je m'en suis donné de la peine et du tracas... 405 macaques sur les bras !.. Mais où placerez-vous toute cette caravane ? — Quatre cents !.. que me dis-tu, Jacques ? — Oui, quatre cents... c'est écrit. — Bien sûr ? — Oui, patron. — Allons donc, tu railles ! — Non point... — Je t'ai commandé 4 ou 5 macaques au plus, que mon ami Dauphin veut offrir comme étrennes à Mme Dauphin ; mais que viens-tu chanter, toi, avec tes 405... — M. Denis, j'ai tout mon bon sens. Barrême serait-il un imbécile ? M'avez-vous écrit en latin ? Ce qui est écrit est écrit. Or, voici votre lettre : 4, 0, puis 5 : cela fait-il 405, oui ou non ? J'ai quelque habitude des nombres ; je les connais bien, si j'en parle mal. Etant tout jeune, je savais par cœur ma table de multiplication, et je puis encore, sans ânonner, dicter n'importe quel chiffre...

Alors M. Foucard reste un moment silencieux ; il prend son front dans ses mains ; il se flanque un coup de poing et dit :

405 macaques ! Oh ! le triste, triste emplâtre que tu me colles là, mon pauvre vieux Figon !... Mais à quoi servirait-il de se fâcher ? Le tort que tu peux avoir ne me donne pas raison. Maintenant, il faut songer à guérir nos blessures. J'ai, à Paris, des amis qui sont dans le gouvernement. Je leur proposerai ta fichue cargaison. En leur huilant les doigts, je leur glisserai ma bague. Ce peut être un bon marché pour l'Etat, car ceci lui ornerait ses jardins d'agrément...

Et comme tout malheur sert à quelque chose, nous tirerons du nôtre cette petite leçon : « Vous avez beau être adroit, riche, soigneux, habile, si vous êtes trop ignorant, vous pêcherez toujours par la façon. » Tous deux nous avions presque la vanité de notre expérience. Frappons-nous la poitrine et touchons-nous la main. Moi, j'ai commis la plus grosse de mes bévues et toi, Jacques, mon enfant, toi, *pour les arbres du cours tu as pris des choux-fleurs.* (1)

(1) Vieux dicton marseillais synonyme de l'expression française ; « Il a pris Vaugirard pour Rome » ou « le Pirée pour un homme. »

Après Jacques Figon, il nous reste à signaler, dans l'œuvre de Gelu, un poème en prose d'une grande valeur, d'une rare originalité, sur lequel nous aurons peut-être, quelque jour, à revenir.

Nous voulons parler de *Noël Granet.*

Noël Granet est la satire de la civilisation moderne dans ce qu'elle a d'injustices et de hontes, civilisation douce aux riches, impitoyable aux pauvres. C'est aussi la satire des prodiges accomplis de nos jours par la science et l'industrie, prodiges qu'on aurait tort de confondre toujours avec des progrès. Nous retrouvons ici en Victor Gelu le disciple de J.-J. Rousseau et le fameux Discours à l'Académie de Dijon par lequel se révéla le philosophe de Genève, est repris, étendu, poétisé par le philosophe de Roquevaire. Dans sa préface, l'auteur nous donne les raisons pour lesquelles il n'a pas écrit ce poème en vers. Primitivement, il avait eu l'idée de composer une chanson colossale de cent couplets, comportant douze alexandrins chacun, mais l'abondance des matériaux le força à élargir ce cadre déjà vaste.

D'autre part, il observa que certains détails industriels ou mercantiles indispensables à son sujet — puisqu'il s'agit de décrire les merveilles de l'Exposition Universelle de Paris de 1855 — auraient été par trop ingrats et rebelles à la rime, et il s'en tint, quant à la versification, au refrain qui revient mentalement après chacun de ses chapitres: « Tout l'esprit des savants, tout l'or des Amériques ne feront pas germer — lorsque viendra la cherté des vivres — un seul grain de millet dans ces fabriques enfumées qui ont étouffé tant de nos paysans, nos véritables nourriciers. »

Gelu, dont les goûts ont toujours été simples et rustiques, ne cesse de grommeler contre les raffinements du luxe et les délicatesses exagérées de ses contemporains. Il s'en prend à la ville de la corruption des mœurs. Fils de Virgile, il dit aux paysans, ses frères, combien leur vie est plus digne, plus saine, plus heureuse que celle des habitants des grandes cités et combien ils auraient tort de déserter les champs. (1)

Il entend honorer l'agriculture et réclame en faveur de ceux qui y consacrent leur vie, la considération, l'estime publique, car *ce sont les paysans qui sauveront la France !* et il va même jusqu'à demander pour eux des privilèges: l'exemption du service militaire, sauf en cas d'invasion

(1) C'est exactement le thème traité par un contemporain et un compatriote de V. Gelu, le poète français Autran :

A ceux qui vous diront la ville et ses merveilles.
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis !

de la patrie, et le bénéfice d'une instruction primaire intelligente et large. Son héros, Noël, paysan de Vitrolles, est jeune, dégourdi, passablement instruit, et doué d'un esprit d'observation et d'un bon sens supérieurs. Le châtelain du village, qui est son frère de lait et son ami d'enfance, l'a emmené avec lui à Paris pour lui faire voir l'Exposition.

Noël Granet n'est pas un serviteur ; il a ses coudées franches ; il se promène seul dans Paris. Ce qu'il y remarque, ce sont les quartiers sales et puants, les enfants dépenaillés et vicieux, les hommes ravagés par l'alcoolisme, les femmes avilies par la prostitution. Les monuments qu'il visite avec le plus de soin et qui lui inspirent des réflexions, c'est la Bourse, c'est le Palais de Justice, c'est l'Hôtel-Dieu, ce sont les temples de la cupidité, de l'égoïsme, du vol et de la souffrance. Il ne se laisse éblouir ni par le « confortable » des hôtels, ni par la beauté et l'animation des rues et des boulevards, ni par la splendeur des magasins, ni par l'éclat des fêtes officielles, ni par l'étalage inouï de machines et de produits que présente le Palais de l'Industrie. — C'est aux pauvres gens, aux ouvriers qu'il pense sans cesse, et il rapporte tout à eux. Il se demande : « Est-ce que les gueux de France retirent quelque chose de tant d'inventions, de tant de perfectionnements ? » Et que voit-il dans ce triomphe de l'industrialisme : une poignée d'oisifs gorgés de richesses, une multitude affamée qui manque du nécessaire. Son cœur se soulève !

Retourne à Vitrolles, Noël !

A Paris, la lutte pour l'existence est féroce ; les hommes ne croient à rien, ne sentent rien, tournent tout en dérision. On n'y entend parler que d'argent et des moyens de gagner de l'argent. « Oh ! de l'argent, de l'argent ! Qu'il en pleuve ! pour jouir, pour dominer, pour se passer ses caprices, surtout les plus sales ; pour aveugler, pour faire crever d'envie la tourbe vile des misérables ! »

Retourne à Vitrolles, Noël ! Tu aurais, si tu restais ici, le sort d'Augustin, le pauvre mécanicien estropié, *ton pays*, que tu as retrouvé un soir à la porte du théâtre, vendant des allumettes ou plutôt implorant la charité. Retourne à Vitrolles, retourne : tu en as assez vu pour être écœuré.

Là-bas, les tiens s'inquiètent et te rappellent.

Reprends le chemin de fer, quoique tu n'aimes guère cette façon de voyager, et parce qu'après tout il te ramènera plus vite. Campagnard tu es né, campagnard tu mourras.

Va travailler, va aimer, va vieillir, et puis, un beau matin, lorsque

tomberont les dernières feuilles des vignes, tu donneras paisiblement le *suprême rendez-vous à quelques vieux amis*, et, entouré de ta famille qui te pleure, tu t'en iras pour le grand voyage, sans effroi, sans frisson, car tu auras honnêtement accompli ta tâche.

LA LANGUE DES CHANSONS PROVENÇALES

« Quel dommage qu'aucun génie n'ait jamais employé la langue provençale ! » Ce regret revient souvent à l'esprit de Gelu et, à mesure que son œuvre s'accroît, que ses trouvailles se multiplient, que, sous sa plume, se présentent de nouvelles figures hardies et expressives, il en arrive à comparer sa langue maternelle avec les langues dîtes littéraires, et, dût-on sourire de sa présomption ! il lui donne souvent le prix.

Il est question, dans sa pensée, du « pur provençal et non de la langue artificielle » des Félibres. Il est question du marseillais populaire avec ses idiotismes, ses licences, ses proverbes et aphorismes, ses tournures de phrase originales, ses expressions rapides et énergiques en rapport avec les mœurs et les passions d'une race *tempêtueuse*.

Ce n'est pas Gelu qui se permettrait ces barbarismes : *doulour* pour *doulou* ; *autour* pour *autou* ; *jusqu'à* ou même *jusque* pour *finque* ; *béure* pour *chima* (boire) ; *amourouso* pour *caligneiris* (1), etc. ; qui abuserait des diminutifs ; qui inventerait des mots pour terminer un vers. (2)

Passe pour Mistral ! Mais quoi, tout sourit au jeune Mistral. Il n'a qu'à paraître : « et, de par la sacristie, de par Lamartine, de par l'invincible Cyrus de Solférino, Frédéric Mistral est un grand homme, bien plus grand que le divin Mélégisène. »

Lui, poète de la plèbe, n'écrit pas pour les philologues et les savants étymologistes. Il dédaigne (trop à notre avis) la syntaxe et l'orthographe ; il soutient que ce qui choquerait les Français, qui ont une grammaire rigoureuse et qu'on enseigne, ne saurait émouvoir des Provençaux qui ne

(1) Que pense-t-il aussi des formes admises par le provençal littéraire pour le mot *chanteuse* : la *cantairis*, la *cantairo*, la *cantarello !* Et sur le mot *hymne : uno inno, un inne*. Gelu dit simplement : *lou ver* (l'hymne en vers) !...

(2) Par exemple tous ces adjectifs de formation savante : *grandissime*, *belissime*, *richissime*, etc., dont la plupart sont des décalques des mots correspondants du langage français.

vont point à l'école (1), qui parlent d'instinct comme l'exige la force, la violence de leur pensée.

Il se conforme au réalisme, c'est-à-dire il enregistre fidèlement le langage des Marseillais du commencement de ce siècle. De là ces bizarreries apparentes provenant de la suppression du pluriel dans les noms et les adjectifs, de la confusion entre le féminin et le masculin, de la similitude de forme entre un infinitif et un participe, entre un singulier du parfait défini de l'indicatif et un pluriel du subjonctif présent.

Pour les substantifs, il est avéré que l'ancienne déclinaison provençale a disparu totalement et depuis longtemps, la forme du pluriel est la même que celle du singulier: « On ne connaît le nombre des substantifs que par les articles et les adjectifs qui les accompagnent ou par le nombre des formes verbales qui s'y rapportent », dit M. Koschwitz. (2) Il n'y a donc qu'une forme pour chaque nom : c'est généralement celle du régime singulier de l'ancien provençal. Ici, Gelu et les Félibres sont d'accord.

Au contraire, pour les adjectifs, l'école félibréenne a conservé en partie l'ancienne distinction des nombres. Exemples : *un nouvèl ordre*, de *nouvèus ordre* : un *vièi ase*, de *vièis ase ;* la *fausso alerto*, *li fàussis alerto ;* la *tèndro amourouso*, *li tèndris amourouso*. Les Félibres n'admettent l'invariabilité absolue de l'adjectif que lorsqu'il prend place après le substantif. Exemples : *lis erbo nouvello*, *li poumo maduro*, *de pan tèndre*, etc.

De même, ils n'emploient le même mot à la fois, pour le masculin et le féminin, que dans certains cas. Exemples : *enfant*, *elèvo*, *artisto*, *cambarado*, *aubergisto*, etc. Mais d'ordinaire, lorsque le féminin ne se forme pas au moyen d'un mot tout différent comme *femo* (la femme), pour *ome* (l'homme), ils l'obtiennent par l'addition d'une désinence spéciale. Exemples : *lou bourgés*, la *bourgeso* ; *lou nebout*, la *neboudo* (ou la *nèço)* ; *lou mèstre*, la *mestresso*, etc. Pour les adjectifs ils adoptent, sauf de rares exceptions, une forme différente aux deux genres.

Gelu combattait ces « changements scientifiques. » En tout, il était partisan de l'usage et de ce qu'il croyait être les traditions.

(1) C'est un tort : on a récemment composé des grammaires provençales, comme celle du Frère Savinien, qui, sans recherche d'érudition ni de pédanterie, peuvent et doivent rendre service aux Provençaux. Dans une certaine mesure, cette étude, bien pratiquée, tiendrait lieu de l'étude du latin.

(2) *Grammaire historique de la langue des Félibres*, par M. Koschwitz, professeur à l'Université de Marburg (Allemagne), visiblement inspirée par les écrits de MM. Mistral, Marius André, de Berluc-Pérussis et autres *Rhodaniens*. L'auteur le déclare : « Je ne m'occupe que rarement du *provençal populaire* et de ses variations multiples. »

C'est pour les mêmes raisons qu'il modèle son orthographe sur la prononciation et que, pour figurer le provençal, il emploie, comme en italien moderne, la méthode phonétique. Il n'a que faire des lettres inutiles et parasites : le *s* des pluriels, le *r* final des infinitifs, le *t* qui termine les participes ou les adverbes de manière. Les Marseillais ne font point entendre ces consonnes ; ils les laissent aux *gavots* de la montagne. Ils disent *es vengu* (il est venu) et non *es vengut*, comme on prononce sur les bords du Paillon, à Nice. Dès lors, pourquoi l'écrivain s'embarrasserait-il de signes purement décoratifs ? (1)

« Les infinitifs et les participes — dit plaisamment Gelu — sont choses fort respectables sans contredit, mais le bon sens est plus respectable encore. » A la bonne heure ! mais nous avons vu par maints exemples cités plus haut que l'accord entre le bon sens et la grammaire est plus facile qu'on ne l'imagine communément. Gelu s'est rencontré plus souvent qu'il ne croit avec les « philologues » dont il se piquait d'ignorer la science et qu'il criblait de ses traits.

Il n'entre pas dans nos intentions de nous livrer ici, à propos de la langue provençale et en particulier de la langue parlée par Gelu, à de longues dissertations grammaticales. Il nous suffira de montrer que la phrase marseillaise a son génie propre et que le terme de valeur y a presque toujours une physionomie bien tranchée. Soyez assuré que lorsqu'une locution de ce dialecte s'ajuste à un patron français, elle est mauvaise et mérite alors, mais seulement alors, l'appellation méprisante de *patois*.

On trouve certaines de ces imitations chez quelques Félibres ; on n'en trouverait pas une dans Gelu.

Le changement de la proposition *à* en *de* et réciproquement de *de* en *à*, que les vrais Provençaux s'obstinent à opérer même lorsqu'ils s'expriment en français ; (2) l'introduction de ces propositions là où elles n'ont que

(1) Notons que les Félibres ont donné raison à Gelu sur plusieurs points. Ils ont remplacé la désinence des vieilles conjugaisons en ar, ir, er, èr, par la désinence correspondante en a, i, e, è. Exemples : *teisa* (taire) qui se dit aussi *taise* ; *ana* (aller), *seca* (sécher), *flouri* (fleurir), *lusi* (luire), *pougne* (poindre ou piquer), *plagne* (plaindre), *poudé* (pouvoir), *sabé* (savoir), etc.

Quant aux participes passés, ils les font varier comme de purs adjectifs, ce qui est logique. Au contraire, Gelu a obtenu gain de cause en ce qui concerne l'orthographe des adverbes de manière. Il est admis aujourd'hui en provençal que la syllabe *men* (de l'ablatif latin *mente*) doit s'ajouter au féminin singulier des adjectifs et non plus la forme française *ment*, si l'on désire créer un nouvel adverbe de manière.

Exemples : *raramen* (rarement) ; *grandamen* (grandement) ; *escuramen* (obscurément), etc...

(2) Exemple : *soun de plagne*, pour : ils sont *à* plaindre.

faire, semble-t-il, (1) comme dans *se retiraren de tard* (nous nous retirerons tard), *remarcian à Messiés* (nous remercions Messieurs); — des transpositions de mots telles que *Diéu mi san preserve* (Dieu m'en préserve), etc., constituent autant de provençalismes qui font de la langue populaire quelque chose de spécial, d'unique et de savoureux. Et c'est bien plus évident si nous passons aux idiotismes proprement dits. Toute la différence qu'il y a entre le tempérament placide de l'homme du Nord et l'humeur fougueuse du Méridional éclate dans la comparaison entre ces tournures locales et les expressions correspondantes du français.

Le *tron de Diéu* des promeneurs de cette Cannebière, à tort si raillée, ne saurait être rendu dans notre langue académique et compassée ; non plus d'*aquelo empego* ! (celle-là, oui, elle colle !) ; *tè*, *vé !* (tiens, vois !), rapide comme l'éclair ; *cien de Diéu*, abréviation de notre *bénédiction de Dieu !* si lente et si tiède.

Le *buai !* qui ne se pousse jamais sans une affreuse grimace est autrement significatif que notre *pouah !* auquel il manque, quand nous le laissons échapper, un haut-le-cœur accentué. Par exemple, le mot *badaou* rend mieux qu'on ne saurait croire l'idée du *dernier soupir*, du dernier bâillement ; un *arlèri*, si léger, si dégagé, si fringant, grâce à la prononciation du *r* provençal dans l'intérieur des mots, dit bien plus que ses équivalents français : un écervelé, un extravagant, etc.

Caussiga (pincer avec le pied) est intraduisible.

Se chala exprime une volupté autrement intense que *se délecter* : le verbe provençal signifiant, au propre, se baigner délicieusement dans la mer.

Enflourado, pour qualifier une jeune femme rayonnante de fraîcheur et de santé, n'a pas d'égal dans notre dictionnaire, et pourtant quel *Franciot* n'entendrait pas ce gracieux dérivé de fleur ?

Allez donc, pour rendre l'idée de la pullulation des êtres, rivaliser avec le Marseillais qui vous dit : « *Fan acò* ! *de pertout* ! » (ils font cela ! de partout !) lorsqu'après ce mot *acò* il remue les dix doigts à la hauteur de sa poitrine pour figurer le grouillement des infiniment petits !

(1) « La langue provençale supplée à l'absence des déclinaisons, dit le savant M. Koschwitz, par l'emploi de la préposition *à* pour le datif ; de la préposition *de* pour le génitif et l'ablatif. » — Quant au nominatif et à l'accusatif, ils sont reconnaissables à la place qu'ils occupent dans la phrase : le premier précède, le second suit le verbe.

Un *agacin*, pour un cor au pied, n'exprime-t-il pas avec justesse l'agacement que nous fait éprouver cette maudite petite infirmité ?

Que de mots il nous faudrait pour rendre une *mandeiris dei rassiero !* Métier disparu, mœurs oubliées. Les gens de la campagne appelaient ainsi la pauvre femme qui, la nuit, allait avertir chaque paysan que son tour était venu de faire cuire le pain du ménage au four banal. Que de choses en trois mots !

Est-ce que *gousto-soulet* (celui qui mange tout seul) n'est pas plus expressif que notre mot savant d'*égoïste ?*

Ne préférez-vous pas une *niado*, où le radical *nid* est si aisément reconnaissable, à la place du mot français, si lourd et si disgracieux : *progéniture* et même *nichée*, (qui ne s'applique qu'à l'ensemble des enfants), surtout lorsque l'adjectif *bello* placé devant y ajoute un charme singulier ?

L'expression *resta à l'espagnolo* pour faire comprendre que l'on manque de pain et que l'on en est réduit à *se serrer le ventre*, n'est-elle pas plaisamment pittoresque, lorsqu'on songe à la misère proverbiale de nos voisins d'au delà les Pyrénées ? Ne témoigne-t-elle pas aussi de l'esprit railleur et peu charitable des Marseillais, en cela bien Français, reconnaissons-le ?

Et tant d'autres locutions qui font image :

Parlo que pinto, c'est-à-dire « il parle si bien, que l'on dirait qu'il peint », qu'il fait un vrai tableau avec de vraies couleurs ! N'est-ce pas que ce trait s'applique heureusement au talent de Gelu et qu'on ne pourrait mieux le caractériser ? *Uno tité* (une poupée), pour flétrir la femme galante, la prostituée, remplace avec avantage les épithètes suggestives mais changeantes dont nous parons les filles : cocottes, horizontales, dégrafées, momentanées, etc.

Tuba a sur son équivalent *fumer* le mérite de rappeler l'image d'un *tube* et s'adapte plus particulièrement à l'usage de la pipe.

Uno raisso rend avec force le bruit d'une averse, d'une pluie torrentielle.

L'*eigarden* ou *aigo-ardento* (l'eau ardente), l'eau qui brûle, est assurément moins impropre que notre menteuse eau-de-vie !

L'*aigo-signado* pour *l'eau bénite* éveille le souvenir du signe de croix par lequel le prêtre l'a consacrée.

La *castagno* en dit plus long que la paresse, plus long même que notre argotique *flemme* ; c'est la paresse qui s'acagnarde, qui n'en finit plus ; c'est un grand corps qui s'étire au soleil.

Chavano est plus fort que tempête ou ouragan, et *brefounié* s'entend plus spécialement d'un orage sur mer.

Faire d'espous, « faire jaillir des éclaboussures », vaut mieux que notre traînante expression « faire des embarras. »

On remarquera, dès la première lecture d'un écrit en marseillais, la fréquence de l'emploi du verbe *faire*. Il est comme la cheville ouvrière du discours. Les langues imparfaites, comme les enfants, abusent de ce mot commode. *La femelo fa lou ga* (la femme chante comme un chat), disent, à Marseille, les hommes du peuple, peu galants, en parlant d'une actrice médiocre de café-concert ou de toute autre mauvaise chanteuse.

Faire un pèis, c'est pêcher, prendre, *faire* du poisson. Aussi bien dans la vallée du Rhône inférieur qu'à Marseille, le peuple compte de la manière suivante : *faire d'un dès*, *faire d'un vint*, etc., pour *produire* 10 pour 1, 20 pour 1, etc.

Mais nous ne voudrions pas fatiguer l'attention du lecteur français par un trop grand nombre de citations. (1)

Il suffit qu'il convienne de la verdeur d'une langue qu'il est trop porté à traiter de vulgaire patois. Nous négligerons à dessein de parler de certaines figures de grammaire ou de mots qui ont donné naissance à des termes très précis. Exemples : un *griffoun*, pour un robinet de bains, parce que ce robinet a souvent la forme d'une tête de l'animal fabuleux, moitié aigle, moitié lion.

De nombreuses onomatopées : *faire gin-gin* (grelotter) ; *faire djinn* (sonner) ; *faire babaou* (apparaître puis se retirer vivement) ; *à la chuchu* (en sourdine), etc., ont été inventées par le peuple lui-même. (2)

(1) Rien que dans le *Credo de Cassian*, combien d'exemples typiques :

Regrïan ne saurait se rendre par le français *nous regermons*. *Regrïa* se dit du bourgeon qui, en dépit de la gelée, repousse et se développe. *Pitoué* ne se traduit que fort mal par *mousse*. Ce dernier terme a quelque chose d'officiel et de hiérarchique, que le mot provençal ne veut pas conserver. La *pantiero* désigne exactement le sentier qui suit le rivage, chemin à peine tracé, où se hasardent seuls les contrebandiers et les douaniers.

Boumbaves pour *tu bondissais*, exprime pittoresquement la courbe que décrit un corps qui s'élance pour retomber. *Lou tubé*, au lieu de l'estaminet, représente aussitôt une salle obscurcie par la fumée qui sort des pipes. *Lou vènt a tira mouele*, dans la bouche des marins provençaux ne peut être remplacé par la traduction française : *le vent a molli*. *Lei saliver* ouvre dans le ciel des profondeurs infinies que nul mot de notre vocabulaire ne laisse entrevoir. Et ainsi pour une foule d'autres façons de parler qu'on relèvera dans chaque couplet des chansons de Gelu.

(2) Et encore ne parlons-nous pas de certains termes de marine, de pêche ; de certaines expressions propres aux paysans, aux bergers, aux ouvriers de tous métiers, qui ont une saveur incomparable. On comprendra facilement combien toute traduction littérale est infidèle. Les auteurs principaux eux-mêmes, Mistral ou Gelu, qui ont pris la précaution de faire marcher de concert le texte populaire avec le texte français, n'ont pas toujours réussi à établir une équivalence rigoureuse entre leurs deux versions.

Elles tiennent leur place à côté des legs du latin, du grec et, qui sait ? peut-être, du carthaginois ou du phénicien, ce qui revient au même ; des mille langues anciennes ou modernes parlées par les anciens marins de la Méditerranée et aujourd'hui de tous les Océans.

Tendre ses *tis* (filets), manger son *artoun* (pain), *coumbourisse* (brûler, consumer), etc., ont conservé leur physionomie hellénique, en dépit des siècles et des transformations politiques et sociales. Les Latins de l'époque de Jules César, l'ennemi de la République de Massilia, s'ils revenaient à la vie, reconnaîtraient sans difficulté le *morbin* pour la colère, la rage ; la *gaou* pour la joie, (*gau* en graphie félibréenne) ; *lou segne-grand*, pour le vieillard, l'aïeul ; *lei secula* pour les siècles ; *riegi* pour soutenir, rendre droit ; *un fena*, pour un vaurien dont on doit se garer, (1) et une infinité d'autres vestiges de l'occupation primitive de la Province Romaine, de notre Provence.

Ajoutez à cela une prononciation si nuancée et si délicate qu'un étranger ne parvient jamais à se l'approprier, quelles que soient la patience et l'ardeur qu'il mette à son étude ; un accent qui fera tout de suite reconnaître à une revendeuse du Vieux-Marché qu'elle a affaire à un Provençal né hors de Marseille, comme on dit que les marchandes de légumes d'Athènes, au temps de Théophraste, reconnaissaient les Grecs nés hors de l'Attique ; un accent, enfin, dont le Marseillais ne parvient jamais à se débarrasser complètement et dont on dit, du reste, qu'il n'est pas sans charme : voilà qui démontre l'originalité de la langue des Bas-Provençaux, de la langue parlée et écrite par Victor Gelu.

Elle est désespérante, cette prononciation ! Essayez de dire un peu vite, à haute voix : « *Un plen batèu carga de cascavèu* » (un plein bateau de grelots), et même, si vous êtes originaire des Basses-Alpes ou du Var, amusez-vous à débrouiller l'énigme que voici : « Ta ; ta fa ; ta pas fa ; ta tara, ta pas tara ; ta tara tapara pas e ta pas tara tapara. » (Bouchon, bouchon fait, bouchon non fait ; bouchon gâté, bouchon non gâté ; le bouchon gâté ne bouchera pas, et le bouchon non gâté bouchera).

L'hôte malicieux qui vous l'aura proposée, en se gardant bien d'oublier les inflexions de voix, ne manquera pas d'ajouter : « *Es tard quand dini* ! » (il est tard quand je dîne !) et vous risquez, en effet, de déjeuner tard, si l'on attend que vous ayez deviné pour servir sur la table la *bouillabaisse* fumante ou l'*aiòli* odorant.

(1) Dans la campagne romaine, les bouviers avertissaient les passants qu'il y avait danger à s'approcher de certains bœufs, en garnissant les cornes de ces animaux d'une petite botte de foin.

(*Note due à M. Lintilhac*).

C'est par de telles finesses de langage que les *Mocos* — encore un idiotisme provenant de *em' acò* (et avec cela ?) que les Marseillais d'autrefois avaient constamment à la bouche — se distinguent des populations environnantes, fussent-elles celles des Alpes voisines ou de la plaine d'Avignon. De même leur *capourié* (conducteur) et non *capoulié*, comme préfèrent l'écrire Messieurs du Félibrige, leur capourié Victor Gelu, a-t-il sa physionomie bien marquée, bien tranchée, parmi les innombrables poètes et poétereaux de la langue d'Oc.

C'est que Gelu est un vrai poète. Il l'aurait été en français ou en italien, comme il l'a été en provençal.

Comme la beauté, la poésie resplendit sous tous les costumes. N'y a-t-il de jolies femmes que sous le brocart et la soie, parmi les dentelles et les diamants ? L'Arlésienne, si vive et si fine, craint-elle la comparaison avec la Flamande opulente ou l'Autrichienne à la splendide carnation ? La soubrette ne vaut-elle point parfois la grande dame, et la paysanne robuste qui chemine sur la route poudreuse, le poing sur la hanche, un bras relevé pour soutenir la cruche qu'elle vient de remplir au puits provençal, n'est-elle pas aussi désirable que la Parisienne exquise qui glisse légèrement entre les voitures, svelte dans sa fraîche toilette ?

En toute franchise, dites si l'auteur des humbles Chansons provençales ne sait pas rendre ce qu'il voit et ce qu'il sent. Soit qu'il nous représente le *ruban des allées d'orangers*, soit qu'il nous invite à courir sur le *velours des prairies*, où les fleurs sont si belles quand *elles sont nouvelles ;* soit qu'il nous décrive les palais de marbre et de pierres de taille *tous rayés comme des cuillers d'argent* ; soit que, pleurant les arbres abattus par la main des hommes, il note *« qu'ils avaient le cœur plus rouge qu'une betterave »*, soit que, pour faire briller l'or, le fauve métal, il le compare à une *fleur de cassie*, à une *écorce d'orange*, au *disque du soleil* !

Sur la chair de satin des femmes, il voit *bleuir* les veines ; dans les flancs du malade que le chirurgien charcute, il suit le bistouri qui *gèle* et qui *brûle* tout à la fois.

Observation, imagination, création ! Ne dédaignez pas l'artiste parce qu'il a été modeste ; n'oubliez pas l'écrivain parce qu'il a été discret.

Quelle est la place que mérite Victor Gelu sur le Parnasse provençal, sur cette colline pierreuse qui s'élève au bord de la mer divine, dans le ciel azuré, sous la lumière du soleil, apothéose éternelle ?

Il est bien malaisé d'en décider d'une façon définitive et de prétendre substituer son appréciation personnelle au jugement de la postérité. Nous croyons toutefois que V. Gelu prendra rang parmi les premiers, parmi les meilleurs, à côté de Mistral, d'Aubanel, de Roumanille, les maîtres incontestés du Félibrige, et sans doute ils se réconcilieront ou, pour parler plus exactement, notre farouche penseur s'humanisera en la compagnie de ses illustres successeurs. Ils ont travaillé, ceux-ci en pleine connaissance de cause, celui-là comme malgré lui, à glorifier leur « petite patrie », image fidèle de la grande ; ils ont contribué, les uns et les autres, à élever le provençal à la hauteur d'une langue véritable.

Sans doute, les dialectes qu'ils ont ressuscités ne sont pas identiques ; mais, tandis que les félibres d'Avignon revendiquent la priorité pour l'idiome rhodanien, que les félibres d'Occitanie réclament en faveur du montpelliérain et que Gelu soutient la prééminence du marseillais, nous pensons, avec les félibres des Basses-Alpes, qu'il n'y a que « dans son propre langage que l'on puisse chanter de tout son cœur. »

Ne nous arrêtons donc pas à des différences secondaires. Toute œuvre est bonne qui est sincère. Tous nos idiomes méridionaux consacrés par des chefs-d'œuvre : Mireille, les Papillotes, les Chansons de Gelu, ont acquis leur droit de cité dans la France littéraire. La langue française elle-même ne peut que gagner à cette rénovation. « On n'hésite pas — dit excellemment M. Lanusse dans sa thèse de " L'influence du gascon sur la langue française ", — à faire aux langues étrangères des emprunts plus ou moins nécessaires : pourquoi hésiterait-on « en un besoin », comme s'exprimait Pasquier, à emprunter à nos dialectes des mots qui, plus que les mots étrangers, se rapprocheraient des mots français par leur aspect extérieur, leur air et leur physionomie ? » Déjà, au XVIe siècle, le provençal et le gascon nous avaient fourni plusieurs expressions, comme *adieu* dans le sens de *bonjour ; cabane*, *cuillère* (d'un usage aussi fréquent pour le moins, que son doublet *cuiller*) ; *passade*, *enfant*, dans le sens de garçon, etc.

Nous pouvons et nous devons continuer ce choix, cette sélection. Pierquin de Gembloux le remarquait en 1858 dans l'*Histoire littéraire des patois*.

« Nous ne perdrions pas à recevoir les mots que possèdent les patois et qui sont sans équivalents dans notre langue. Ainsi, par exemple, quand on dit à un paysan du Midi : — « Que fais-tu là ? » — « *J'espère* mon fils qui revient de l'armée. » Nos savants prétendent qu'il faut dire : *j'attends*. L'on poursuit la conversation : « — Combien de temps y a-t-il

qu'il *manque chez vous ?* » et cette nuance, doux reflet d'une âme tendre, est également blâmée ; mais quel est le poète qui ne serait pas heureux d'avoir trouvé cette expression si propre à peindre le vide qui remplit la maison paternelle, lorsque le fils chéri est absent? Quel est celui qui oserait défendre l'introduction d'un pareil dialectisme dans sa langue? »

La poésie a cet heureux privilège d'agréer à tous les esprits cultivés et de frapper même l'imagination des gens du peuple. En France, les poètes seront toujours les bienvenus. Donc, si riches que nous soyons, ne négligeons aucune de nos gloires. Qu'ils nous arrivent de la Bretagne ou de la Gascogne, de la Normandie ou de la Provence ; qu'ils chantent dans leur foyer comme le grillon ou qu'ils retentissent à Paris sur la grande scène, les poètes de *clocher* sont nôtres. Nous ne pénétrons pas toujours le sens de leurs paroles, mais nous comprenons leur musique, et l'air du fifre et du tambourin nous plaît à l'égal du son du biniou ou de la cornemuse. C'est parce que la France est vaste qu'elle est variée, et c'est de ces variétés harmoniques qu'est faite son admirable unité.

Pour en revenir à Victor Gelu et pour conclure cette trop longue étude littéraire, mais surtout historique, nous réclamerons que son nom soit inscrit entre ceux de Mistral et de Jasmin, à la distance que l'on voudra de l'un et de l'autre. Loin de nous d'autres prétentions! Le souci de la vérité nous oblige à reconnaître que l'auteur des Chansons marseillaises n'a pas été, qu'il n'a pu être un grand écrivain dans toute l'étendue de cette noble expression. Non pas qu'il ait manqué des dons naturels et des qualités acquises nécessaires à un grand écrivain, mais l'instrument de sa pensée était, de son vivant, encore trop imparfait.

Il s'est contenté de chanter les sentiments naturels et naïfs de la petite patrie « *tant amado* », si aimée!

S'il y a réussi — et nous le croyons fermement — il a droit à la justice de la postérité et à sa gratitude.

PAUL RISSON.



OUVRAGES A CONSULTER

On ne s'étonnera pas du petit nombre de références auxquelles nous nous permettons de renvoyer notre lecteur. Dans un sujet tout nouveau et, il faut l'avouer, bien particulier, nous n'avons pas eu fréquemment le bonheur de rencontrer des guides et de discuter des opinions. Les ouvrages où il est, toujours incidemment, question de Gelu, ne font au poète et à ses œuvres que d'insignifiantes allusions. On dirait que Gelu est un gêneur, et on a hâte de l'écarter. (1) Tel est le sort de quiconque marche loin des sentiers battus et refuse des compagnons de route.

Voici toutefois une liste des volumes utiles à consulter et que, dans une certaine mesure, nous avons mis nous-même à contribution :

1° *Grammaire historique de la langue des Félibres*, par M. Ed. Koschwitz. Greifswald, Avignon-Paris, 1894).

2° *Lou Tresor dóu Felibrige*, grand dictionnaire provençal-français, par Frédéric Mistral.

3° *La Terre provençale*, journal de route, de M. Paul Mariéton. (V. 4e partie : de l'Action provençale) — (Lemerre, édit., 1890).

4° *La nouvelle poésie provençale*, par M. Saint-René Taillandier. (Revue des Deux Mondes du 15 octobre 1859).

5° *La Renaissance provençale*, histoire des Félibres, par M. P. Mariéton. (Colin, édit., 1902).

6° *Aubanel et la poésie provençale*, par M. E. Lintilhac. (Revue des Deux Mondes de juillet 1894).

7° *Des Alpes aux Pyrénées*, étapes félibréennes, par MM. Paul Arène et Tournier. Marpon et Flammarion, édit., 1891).

(1) Ainsi le livre de Donnadieu : *Les précurseurs des Félibres, 1800-1855*, renferme le passage suivant : « Parmi ceux que nous regrettons d'avoir forcément omis, nous devons citer *Victor Gelu*, Bénédit, Fortuné Chailan, dans le groupe marseillais ; Bergeret à Bordeaux ; Rancher à Nice ; Navarrot en Béarn ; Damase Arbaud dans la Haute-Provence ; les frères Rigaud à Montpellier ; le chansonnier inédit Roch Bourguet à Béziers. On voudra donc bien considérer notre galerie comme fermée d'une simple cloison provisoire ; elle pourra s'agrandir et se prolonger plus tard. » (Avant-propos, page 4 de l'édition Quantin).

C'est peu ! *Victor Gelu* est au premier rang des oubliés, il est vrai ; mais enfin, il est oublié !

8° *Le chansonnier provençal*, préface de M. A. Tournier (Lemerre, 1887).

9° Articles *Félibrige*, *Jasmin*, *Mistral* et (Littérature) *Provençale*, etc. de la « Grande Encyclopédie » (V. tomes XVII, XX, XXIII et XXVII) par Paul Mariéton (Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris, 61, rue de Rennes).

ERRATA

Page 17 de cette étude, ligne 31, et page 23, ligne 5, lire *à la brune*, au lieu de : à la brume.

Page 31, ligne 25, lire :

Elle est le mobile de bien *des* grèves, de bien *des* émeutes, de bien *des* révoltes !

Page 32, ligne 30, lire : superbes *lés*, au lieu de lis.



LE
CHATEAU DE VILLENEUVE

La *Revue félibréenne*, dans son dernier volume (T. XIV), publié il y a peu de mois, contient sur Romée de Villeneuve une importante étude due à la plume d'un de ses descendants, le marquis de Villeneuve.

Celui-ci consacre tout un chapitre au château de ce nom et me fait l'honneur de citer plusieurs passages de la monographie rédigée par moi il y a quelques années sur cet antique castel, domaine de ma famille depuis nombre de générations.'

Mon volume, tiré à petit nombre d'exemplaires, et non livré au commerce, était destiné dans ma pensée à quelques parents, à des amis, et je ne pensais pas que mes laborieuses et patientes recherches fussent appelées un jour à l'honneur de la discussion et de la critique.

Les origines de Villeneuve sont obscures et incertaines; je n'ai donc rien affirmé, me contentant d'émettre des suppositions, des probabilités : « Vu la pénurie de documents, disais-je (p. 4), nous n'entendons exprimer ici qu'une opinion personnelle, trop heureux si un jour quelque découverte, bien improbable malheureusement, permettait d'acquérir sur ce point (les origines) des renseignements précis. » C'est pourquoi, en voyant un chapitre intitulé *Le château de Villeneuve*, je m'attendais à ce que, plus heureux que moi, l'auteur eût découvert des documents jusqu'ici inconnus. Grande a donc été ma déception en constatant que M. de Villeneuve prétend me réfuter, non par des preuves, ce dont j'aurais été très heureux, mais par de simples allégations.

Je n'ai émis à l'égard des origines du château de Villeneuve et de l'époque de sa construction qu'une hypothèse, mais qui est basée sur des considérations ou des démonstrations fort importantes d'ordre historique, militaire et architectonique. M. de Villeneuve n'y oppose que des affirmations autoritaires présentées souvent sous une forme qui n'est pas celle d'un critique impartial, et qu'on est étonné de trouver sous sa plume. « Rien, dit-il, ne doit être retenu des arguments opposés à l'hypothèse de la construction de Villeneuve par Romée. »

Ainsi, il commence par qualifier *d'hypothèse* sa propre opinion sur ce sujet, mais dans la suite il veut constamment la faire passer pour une certitude. Il repousse les arguments d'autrui, mais au lieu de démontrer leur inanité par de bonnes raisons, il se borne le plus souvent à affirmer les siens. *Sic volo, sic jubeo!...* Tout en reconnaissant que les actes précis font défaut, il déclare « qu'il n'est pas bien difficile de reconstituer d'une façon approximative l'histoire de la fondation de Villeneuve (!) ». C'est ce qu'il fallait précisément démontrer.

Il voudra donc bien me permettre de faire appel à sa courtoisie pour lui donner les raisons qui militent en faveur de mon dire, ce dernier étayé sur plus de quarante années de fouilles, de recherches, d'études, et sur ma connaissance de la localité.

Le Gaudelet ou Gandelet (Gaudeletum ou Gaudalicium) était un *castrum* dont l'origine fut, suivant le savant abbé Tisserand, une station romaine. Ce que l'invasion lombarde avait pu épargner tomba sous les coups des Sarrazins; vraisemblablement le Gandelet subit le sort commun, et le jour où il se releva de ses ruines, il reçut un nom nouveau indiquant sa récente réédification.

Les Châteauneuf, les Villeneuve sont fort nombreux en France, on compte même 83 de ces derniers; l'on peut dónc admettre sans peine cette appellation pour le Gandelet rebâti, sans que pour cela il fût l'œuvre de Romée de Villeneuve.

D'aucuns ont émis l'opinion que la famille de Villeneuve a tiré son nom de ce fief; ils se sont basés sur le peu de fixité des noms de famille à cette époque. La chose n'aurait rien d'impossible, la généalogie de la maison de Villeneuve ne paraissant pas très nettement établie antérieurement à Romée, le grand sénéchal. Celui-ci, au dire de M. de Villeneuve, aurait construit le château actuel, qui ne devrait pas être attribué au comte de Provence, contrairement à la supposition que je me suis permis d'émettre, me basant sur ce que Villeneuve est un point stratégique, sur ce que sa construction présente les caractères d'une époque antérieure à Romée, sur l'importance et le coût considérable de travaux excédant les ressources d'un seigneur à cette époque.

Villeneuve est un point stratégique, parce que :

1° Déjà du temps des Romains il commandait la voie Aurélia et le chemin qui de Nice allait à Grasse en passant le Loup *au pas de Grasse*, à quelques centaines de mètres et très en vue de l'emplacement sur lequel est bâti le château de Villeneuve.

2° La route ancienne du littoral en partant d'Antibes passait par Biot

et Vaugrenier, venait traverser le Loup au village de Villeneuve, longeait les murs du château de ce nom, grimpait sur la Colle de Graille et gagnait Cagnes et Saint-Laurent (1). Pourquoi, au lieu du tracé direct actuel, ces étranges sinuosités dont il est facile de se rendre compte sur une carte du pays ? Parce qu'en maints endroits la mer pénétrant dans les terres formait jadis une foule de petites baies aujourd'hui disparues sous les apports incessants des différentes rivières : la Brague, le Loup, le Mauvans, la Cagne et le Var (2). Il en était si bien ainsi que, du temps de François Ier, la mer venait encore dans une partie de la plaine s'étendant au pied du château de Villeneuve, et que pendant le séjour que ce prince y fit en 1533, il songea, d'après une tradition constante, à y établir un port militaire.

Villeneuve présente les caractères d'une époque antérieure à Romée. Mon honorable contradicteur constatant que j'ai retrouvé des vestiges de fenêtre à ogive camuse, en conclut que « cette existence de l'ogive suffirait à elle seule pour faire repousser la date du XIIe siècle. » Je lui ferai remarquer que l'ogive camuse appartient au style roman de transition : « L'emploi de l'ogive devient fréquent dans le cours du XIIe siècle » dit M. de Caumont dans son abécédaire architectural, T. Ier, p. 379. Si M. de Villeneuve ne trouve pas suffisante l'autorité de M. de Caumont, il n'a qu'à ouvrir le tome VI du *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc, et aux pages 424, 425, 432, il trouvera la preuve de ce que j'ai avancé.

Au Bar, à Saint-Paul, à Vence, tous endroits rapprochés de Villeneuve, on trouve encore des fenêtres à ogive camuse dans des constructions attribuées, non sans raison, à la fin du XIIe siècle. Les exemples en sont trop nombreux pour que j'insiste davantage.

J'ai dit que l'importance des constructions faites à Villeneuve excédait les ressources d'un seigneur et notamment celles de la famille de Villeneuve à cette époque lointaine. En effet, la plus ancienne inféodation en sa faveur étant de l'année 1201, on ne voit pas comment un des membres de cette illustre maison aurait pu prendre sur ses biens les sommes fort considérables nécessitées par la construction du château qui nous occupe.

N'en déplaise à mon contradicteur, Villeneuve dépasse en importance les manoirs féodaux élevés en Provence au XIIe siècle, et dont il reste des traces; car, en outre du château lui-même, il y a une première

(1) *La Guide des chemins de France*, à Paris, chez Charles Estienne, imprimeur du Roi. MDLIII.

(2) Voir *La Provence maritime*, par Lenthéric, p. 440, 441.

enceinte formée par un mur très épais, de plus de dix mètres de hauteur, flanquée de cinq grosses tours, et une seconde enceinte qui n'a pas moins de 1.800 mètres de circonférence. Cette seconde enceinte jadis crénelée (les vestiges des merlons existent encore en plusieurs endroits), conserve dans les parties non rebâtiès le cachet du XII[e] siècle, mais elle peut être prise par un observateur superficiel pour un simple mur de clôture.

Cet ensemble très considérable n'a pu être édifié qu'à grands frais, dans un but éminemment stratégique, et seuls les souverains de la Provence y avaient intérêt. Pourquoi un seigneur, quelque opulent qu'il pût être, aurait-il construit une seconde enceinte qu'il ne lui était pas possible de défendre ? Le château pouvait contenir les 400 hommes de garnison nécessaires à sa défense et à celle de la première enceinte, mais ce petit nombre d'hommes eût été impuissant à repousser une attaque faite contre la seconde enceinte d'un périmètre beaucoup trop étendu. Elle formait un merveilleux camp retranché pour une armée de plusieurs milliers d'hommes défendant les approches de la place et était utilement soutenue par celle-ci.

Je ne connais en Provence aucun système de défense aussi important édifié par le fait d'un seigneur à l'époque susdite, et je serais charmé d'en voir les restes, si l'on peut m'indiquer où ils se trouvent.

Pour ces différentes raisons, j'ai cru devoir attribuer aux comtes de Provence la construction de cette forteresse, mais sans me permettre de rien affirmer. Le souverain qui a fait bâtir un château fort sur ce point stratégique n'a eu vraisemblablement en vue que l'utilité de la défense et aucunement l'intention d'en faire une résidence royale, qui eût été beaucoup trop éloignée du centre de ses Etats. Cependant dans l'acte, de 1251, constatant les droits du comte à Villeneuve, le château y est désigné sous l'appellation de « pulcherrimum palacium. »

Quant à l'absence dans les chartes et les titres de la couronne de Provence de toute mention concernant Villeneuve avant 1250, il n'y a pas de quoi surprendre, car nombreuses sont les lacunes dans les anciennes archives des comtes de Provence, et l'on ne peut en tirer un argument contre mon humble opinion. Je dis opinion, et rien de plus, car, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, si j'ai cru devoir logiquement attribuer au souverain de la Provence la construction d'une forteresse à Villeneuve, c'est parce que, d'après tous les vestiges archéologiques que j'y ai retrouvés et que j'ai soigneusement examinés, ce que n'a pu faire le marquis de Villeneuve, il y a tout lieu de croire cette construction antérieure à 1201, époque de la première inféodation de fiefs à la famille de

Villeneuve, et parce que ce château eût-il été postérieur de quelques années à cette date, les ressources particulières de Romée étaient insuffisantes pour faire face à si grosse dépense. Je n'en veux pour preuve que ce que M. de Villeneuve lui-même en dit.

Il semble tenir énormément à ce que le château qui nous occupe ait été édifié par Romée ; il déclare même « *qu'il profita dans une certaine* « *mesure de sa situation, qu'il ne dut avoir de ses parents qu'une fortune* « *insignifiante...* » et il reconnaît même (p. 230) « *qu'il est impossible* « *qu'il ait bâti Villeneuve et fait d'autres dépenses avec les seules res-* « *sources provenant de son salaire de bailli... l'usage admettant qu'on* « *l'augmentât par des procédés qui n'étaient pas d'une scrupuleuse hon-* « *nêteté.* »

Mais raisonner de la sorte, c'est démontrer que Romée a été un prévaricateur, un concussionnaire, utilisant les deniers de l'Etat « pour les besoins de son existence fastueuse » ; c'est donner raison à l'acte de cession de 1251, l'accusant de forfaits (*forisfactis*), en un mot, c'est le présenter sous un jour peu flatteur, et tout cela pour tenter de démontrer sans preuve aucune que le château de Villeneuve a été construit par lui et non par les comtes de Provence !!!

Si l'on ne voit pas bien en quoi la très réelle et fort ancienne illustration de la famille de Villeneuve pourrait être accrue du fait de l'édification par Romée du château de ce nom, en revanche on ne sent que trop combien serait diminuée cette éminente figure de l'histoire de Provence, si les accusations portées contre le grand sénéchal venaient à être prouvées. Les lois de l'honnêteté et de la morale ne varient pas suivant les époques et les circonstances : elles sont fixes et immuables, vieilles comme le Décalogue, et lorsque Dieu a dit à l'homme : « non furaberis ! » il n'a fait d'exception pour personne ! S'il en était autrement, si le vol et la dilapidation pouvaient être excusés, nous serions réduits aujourd'hui à accorder, sinon notre approbation, du moins une fâcheuse indulgence aux trop nombreux prévaricateurs qui pillent sans vergogne les deniers de l'Etat, tristes sires, que le bon sens et l'honnêteté populaires qualifient, et avec justice, d'une épithète autrement dure.

Il m'a répugné et il me répugne d'admettre les malversations imputées sans preuves à Romée, et considérant la médiocrité relative de sa fortune, je me refuse à croire qn'il ait pu construire le château de Villeneuve. Je l'admets d'autant moins que son testament du 15 décembre 1250 vient corroborer mon dire. Comment supposer, en effet, que le grand sénéchal, disposant par cet acte de dernière volonté de tous ses fiefs, ait

précisément mis en tête de ceux désignés pour être vendus après sa mort celui qui aurait été depuis le plus long temps dans sa famille et où il aurait élevé à grands frais une véritable forteresse. Il conserve la Gaude, Saint-Jeannet, le Castellet et Trigans et ordonne de vendre Villeneuve ! Il y a une forte présomption pour croire que si Romée a préféré laisser à son fils la Gaude plutôt que Villeneuve, c'est qu'il ne possédait pas ce dernier patrimonialement, et par conséquent n'y tenait pas plus qu'aux autres fiefs à lui donnés ou aux siens ; dans le cas contraire, il n'eût pas manqué de réserver ce château pour le laisser à ses descendants.

Encore une fois, je tiens à conserver sinon la légende, du moins l'auréole qui entoure cette grande figure de notre histoire provençale, et ce faisant, je suis convaincu de n'être point désavoué par les descendants de Romée parmi lesquels je me flatte de compter d'excellents amis.

Si le hasard m'avait mis à même de faire les honneurs de mon antique castel à M. le marquis de Villeneuve, je crois que je l'aurais assez facilement converti à ma manière de voir, au moins en ce qui concerne la tour de Villeneuve (une des trois merveilles de la Provence, suivant un vieux dicton du pays), car mon dire est basé sur un examen autrement long et attentif que celui auquel il a pu se livrer pendant une visite forcément assez courte et remontant déjà à de lointaines années.

De son propre aveu, les murs du château, lorsqu'il l'a visité, étaient recouverts d'un enduit ; je l'ai fait enlever en 1880 et 1885, et alors il a été évident pour l'œil le moins exercé, que le donjon et le château sont deux constructions entièrement distinctes, l'une fort antérieure à l'autre. Le donjon est bâti en pierres calcaires blanches, le château en mollasse brune ; il est collé contre le donjon sans une liaison, sans une harpe, sans qu'une seule pierre le relie à celui-ci.

Chacun sait avec quel soin les architectes du moyen âge élevaient les constructions militaires ; le maître de l'œuvre n'aurait donc pas manqué, s'il avait bâti simultanément le donjon et le château, de les fonder à la même profondeur, de les relier l'un à l'autre, ainsi que cela s'est pratiqué de tout temps dans les constructions même les moins soignées, et d'employer des matériaux de même nature. Or, c'est exactement le contraire de tout ceci dans le cas qui nous occupe.

Le dernier des maçons mis en présence de ces deux constructions ainsi accolées n'aurait pas une minute d'hésitation et constaterait forcément que le donjon a été bâti isolément et antérieurement au château. Même en admettant, comme le souhaite M. de Villeneuve, que le château ait été édifié par Romée, il faut forcément reconnaître l'antériorité du

donjon, tour primitivement isolée. Quand je dis *donjon*, j'emploie un mot généralement usité, mais impropre en l'espèce. Un donjon était la suprême ressource, le dernier refuge d'une garnison forcée dans ses retranchements ; il était muni de tous les moyens de défense usités à l'époque, hours ou machicoulis, archères, etc., etc. Rien de tout cela n'a existé à la tour de Villeneuve, pas même des archères, et l'on ne pourra jamais qualifier de ce nom les jours verticaux et très étroits percés du côté de la mer et sur la face ouest (sur deux faces *seulement*, la tour en ayant cinq) par lesquels tout tir plongeant est impossible. Si cette tour avait été bâtie pour servir de donjon, lui aurait-on donné une hauteur exagérée pour sa largeur ? assurément non ! On l'aurait établie dans des proportions permettant de renfermer une centaine d'hommes, tandis qu'elle en peut contenir une vingtaine ; on l'aurait munie de tous les moyens de défense, tandis que les siens consistaient dans l'élévation à 7 mètres au-dessus du sol de son unique porte et en une chemise ou mur d'enceinte très profondément fondé dont j'ai retrouvé les substructions à 12 mètres de distance placées parallèlement aux deux faces de la pointe de cette tour. Cette pointe entièrement pleine constitue la forme pentagonale qui, selon M. de Villeneuve, « est une fantaisie de l'architecte », fantaisie assez singulière toutefois, puisqu'elle est identiquement reproduite à la tour de la Trinité, à deux kilomètres de là ; avec cette différence cependant, qu'à la Trinité l'éperon est tourné vers l'Ouest, seul point facilement attaquable, tandis qu'à Villeneuve il est à l'Est, côté le plus accessible.

Que si, au contraire, on veut examiner l'hypothèse d'après laquelle la tour de Villeneuve aurait été primitivement construite pour faire des signaux, on verra que cette opinion a tous les caractères de la vraisemblance, et n'est point une légende, ainsi que l'écrit M. de Villeneuve. Postérieurement à sa construction, alors que le château actuel a été bâti en l'enveloppant de trois côtés, cette tour a dû continuer bien plus son rôle de vigie que jouer celui de donjon auquel ses moyens propres la préparaient assez mal.

Une question s'impose : pourquoi aurait-on planté sur ce point culminant cette haute tour (33 mètres) du sommet de laquelle l'horizon visuel sur la mer s'étend à 43 kilomètres, sinon dans un but d'observation des flottes sarrazines ?

Comment se fait-il que les seuls jours percés dans les murs donnent les uns sur la mer, les autres sur la tour de la Trinité et point ailleurs ? faut-il encore admettre une fantaisie d'architecte comme pour la forme pentagonale ?

Est-ce aussi par le fait d'une légende que la tour de la Trinité se trouve précisément placée de façon à correspondre avec celle du Bar (presque complètement démolie aujourd'hui) que l'on ne peut apercevoir de Villeneuve ?

En quoi est-il anormal d'admettre la tradition constante suivant laquelle ces trois tours auraient été bâties plus ou moins longtemps après l'expulsion des Sarrazins du grand Fraxinet (974), et afin de prévenir de l'apparition au large de leurs flottes si redoutées ? Les populations ainsi prévenues avaient le temps de prendre les armes et de se réfugier dans les lieux fortifiés.

Que ces tours aient été édifiées par les seigneurs ou plus vraisemblablement par le souverain de la Provence, nul ne peut le dire puisque les documents font défaut. M. de Villeneuve est-il bien sûr d'avoir la logique de son côté, et n'est-il point téméraire à lui de rejeter une opinion qui, à défaut de certitude, offre tant de caractères de vraisemblance ? Je crois inutile de pousser plus loin la justification des hypothèses émises par moi dans mon travail sur le château de Villeneuve. Je laisse au lecteur bienveillant, selon la formule consacrée, le soin de conclure.

Marquis de PANISSE-PASSIS.

Château de Villeneuve, 3 février 1901.

Suivant la coutume, nous avons communiqué à M. le marquis de Villeneuve l'article de M. de Panisse-Passis qu'on vient de lire, réplique à une étude précédemment publiée par la Revue.

M. de Villeneuve, ne se bornant pas à une simple réponse, nous a envoyé le mémoire d'archéologie provençale qu'on va lire.

LA FONDATION DU CHATEAU

DE

VILLENEUVE-LOUBET

Si M. le marquis de Panisse s'était borné à développer les motifs qui lui font fixer au XIIe siècle la fondation de Villeneuve-Loubet, je me serais fait un plaisir de causer avec lui, en restant sur le terrain impersonnel des discussions scientifiques. Mais il a trouvé bon de joindre à ses arguments des reproches que je ne crois pas avoir mérités et il me permettra de présenter une courte défense.

* * *

J'aurais, paraît-il, commis une grave indiscrétion en critiquant un ouvrage qui a été tiré à un petit nombre d'exemplaires distribués à des amis.

On pourrait discuter la question de savoir si un écrivain a le droit de parler d'un livre non publié et je crois qu'il y aurait de bons arguments à invoquer en faveur de l'affirmative. Mais ce n'est pas le cas. Les deux volumes de M. de Panisse : *Les comtes de Tende* (1) et *Villeneuve-Loubet* (2) se trouvent à la Bibliothèque Nationale sous les cotes $L^{m} \frac{3}{2073}$ et $L^{k} \frac{7}{28.182}$. Or, ils n'ont pu y être déposés que par l'auteur ou avec son assentiment. En effet, le dépôt n'est pas obligatoire pour les imprimés non publiés, c'est-à-dire non mis dans le commerce. L'article 3 de la loi sur la presse est formel à cet égard :

« Au moment de la *publication* de tout imprimé, il en sera fait un dépôt de deux exemplaires. »

(1) Paris, Firmin-Didot, 1889.
(2) Paris, Firmin-Didot, 1892.

Si M. de Panisse avait eu le désir de soustraire absolument ses travaux au jugement du public, il n'avait qu'à ne pas les déposer dans une bibliothèque où chacun a le droit de les lire et, par conséquent, de les apprécier.

Je me demande, d'ailleurs, quel préjudice j'ai pu lui causer. Il était surtout connu des lecteurs de faits divers. Peut-il me reprocher d'avoir appris à ceux de la *Revue Félibréenne* que l'extraordinaire cambriolage dont il fut la victime n'est pas son seul titre à la notoriété et qu'il emploie utilement sa fortune et ses loisirs en restaurant un vieux monument féodal et en rassemblant les matériaux de son histoire ?

* * *

« M. de Villeneuve ne m'oppose que des affirmations autoritaires présentées souvent sous une forme qui n'est pas celle d'un critique impartial et qu'on est étonné de trouver sous sa plume... Il repousse les arguments d'autrui ; mais au lieu de démontrer leur inanité par de bonnes raisons, il se borne le plus souvent à affirmer les siens : *Sic volo sic jubeo !* »

Que signifie ce reproche d'*autoritarisme ?* J'ai résumé aussi fidèlement que possible les arguments de M. de Panisse ; je les ai discutés un à un et j'ai indiqué les motifs qui m'empêchaient de les admettre. J'ai développé ensuite ceux qui me paraissaient militer en faveur de mon hypothèse et je n'ai pas émis une seule opinion sans dire pourquoi je m'y rangeais. Cette façon de procéder est-elle autoritaire ? Le lecteur n'a-t-il pas sous les yeux toutes les pièces du procès et n'est-il pas à même de juger ?

Je serais curieux de savoir quelles sont les expressions que M. de Panisse *est étonné de trouver sous ma plume.* Je viens de relire mon étude sur Romée et voici tout ce que j'y trouve :

Page 13 :

« Le marquis de Panisse, qui a publié un travail intéressant sur le château de Villeneuve... en recherche l'origine et s'exprime ainsi... »

Page 14 :

« Je répondrai seulement quelques mots aux observations de M. de Panisse : « *Un seigneur particulier*, dit-il, *n'aurait pas eu intérêt à bâtir une forteresse aussi considérable.* »

« L'auteur me paraît se rendre bien peu compte des idées et des aspirations du moyen âge et oublier... etc. »

Page 15 :

« Je demanderai enfin pourquoi les comtes de Provence auraient bâti ce château. Quoiqu'en dise M. de Panisse, il n'a jamais été une position stratégique. »

Page 17 :

« Seul le donjon est intact, et je ne puis accepter l'opinion de M. de Panisse qui le croit antérieur au XIIIe siècle.

Page 18 :

« M. de Panisse a fait faire une intelligente et complète restauration et en mettant à nu la construction ancienne, il a remarqué l'uniformité des matériaux employés. Il en conclut justement... »

Sont-ce là des critiques bien acerbes?

* * *

Il est un autre reproche auquel M. de Panisse attache sans doute une grande importance et sur lequel je lui donnerai une complète explication.

« Vous accusez, me dit-il, Romée de Villeneuve de malversation. Ne voyez-vous pas que vous diminuez — au lieu de l'augmenter — l'illustration de votre famille ? »

Quel singulier état d'esprit dénote un reproche de cette nature! Ainsi, pour M. de Panisse, le seul but légitime de l'historien est *d'accroître l'illustration* de la famille, de la province ou de la nation dont il s'occupe. Quant à la probité littéraire, au respect de la vérité, ce sont petits détails dont il n'y a pas à s'occuper. Cette façon de comprendre l'histoire n'est pas nouvelle et, au XVIIe siècle, Baluze, qui était cependant un grand savant, n'hésitait pas à falsifier des chartes pour *accroître l'illustration* de la famille de la Tour d'Auvergne et établir que ses membres avaient droit au rang de *prince étranger*. D'autres généalogistes fabriquaient de toutes pièces des diplômes tendant à prouver que les Capétiens descendaient des Carlovingiens et que la troisième race ne devait pas le pouvoir à une heureuse *usurpation*.

Le principe de l'*histoire à tendances*, c'est-à-dire de l'histoire destinée non à raconter des faits exacts, mais à produire un certain résultat social ou philosophique a été surtout propagé et mis en pratique par l'ordre religieux qui a eu la principale influence sur le développement intellectuel du XVIIe et du XVIIIe siècles et il correspond à la théorie de l'*art*

utilitaire et moralisateur, que Théophile Gautier a si merveilleusement bafouée dans son inoubliable préface de *Mademoiselle de Maupin*.

Le bouleversement des guerres religieuses du XVIe siècle avait à peu près détruit l'influence des anciens ordres monastiques et, sous les Valois, la plupart des jeunes gens — garçons et filles — furent élevés par des maîtres laïques, fervents admirateurs de l'antiquité, libres esprits imbus des grandes doctrines platoniciennes et que les dogmes ne pouvaient retenir dans leur réseau trop étroit. Quand on parcourt les correspondances et les livres de raison de 1550 à 1620, on est frappé par la largeur des idées de cette génération, par son amour désintéressé du beau et du vrai, par la hardiesse de ses doctrines dont rien n'arrête la libre expression. Mais peu après l'avènement d'Henri IV, la Société de Jésus prenait la direction des collèges et monopolisait, ou peu s'en faut, l'éducation de la jeunesse. A la différence des Ordres du moyen âge, elle ne s'immobilisait pas dans la théorie. Plus pratique, elle visait surtout le résultat et, fidèle à sa devise : *ad majorem Dei gloriam*, elle considérait comme inutile et même dangereux tout ce qui ne menait pas directement et uniquement à son but. L'artiste qui cherchait à réaliser l'idéal de beauté entrevu dans un rêve et ne se préoccupait pas de savoir si son poème, son drame ou son roman servirait à l'*édification* du public, devenait un être suspect et dangereux. On le lui faisait bien voir en interdisant les représentations de *Tartufe*. L'historien qui ne cachait pas soigneusement les faits de nature à compromettre l'Eglise ou la Royauté, était considéré presque comme un hérétique et on lui apprenait, en supprimant son livre, le respect des choses intangibles. L'autorité civile n'intervenait, sans doute, que dans des cas graves et assez rares. Mais la doctrine générale portait ses fruits, car chacun en recevait le principe dès l'enfance.

L'influence de cette direction intellectuelle se sent dans la plupart des travaux historiques exécutés au XVIIe et au XVIIIe siècles. Jusqu'à 1750, environ, ils tendent à glorifier l'Eglise et la Royauté; à partir de cette date, beaucoup s'inspirent des idées philosophiques et ne mettent en évidence que les actes reprochables au prêtre et au roi. Mais malgré l'antithèse des buts, le principe reste toujours le même :

« *Faire, de l'histoire, une arme au service d'une doctrine.* »

Les seuls — ou presque les seuls — qui aient protesté, au XVIIIe siècle, contre cette théorie, sont des moines, les bénédictins, dont le labeur infatigable s'est exercé à la recherche unique de la vérité.

De nos jours, l'histoire à tendances est universellement discréditée.

Est-ce à dire qu'on s'en abstienne toujours? Evidemment non, car il est bien difficile de faire litière de ses sympathies et de ses intérêts. Mais ceux qui écrivent avec l'idée secrète de ne dire que ce qui leur paraît utile à leur but, se gardent bien de l'avouer et affirment hautement leur liberté d'esprit et leur impartialité. M. le marquis de Panisse a l'âme plus naïve et lorsqu'il me dit en toute simplicité : *« Ne voyez-vous pas que vous diminuez — au lieu de l'augmenter — l'illustration de votre famille ?»*, il avoue implicitement ne pas pouvoir comprendre que l'auteur d'une histoire familiale poursuive autre chose que la satisfaction d'une petite vanité.

Eh bien, au risque de le surprendre, je lui avouerai que tel n'est pas mon but. J'avais eu, dans ma jeunesse, l'idée d'écrire l'histoire des pays d'Oc et j'avais commencé à en recueillir les éléments. Mais je m'aperçus bientôt que ce travail était au-dessus de mes forces. Il était facile de résumer les grandes lignes, de démarquer les chroniques de Provence, de Catalogne, de Toulouse, de Guyenne et d'en faire un tout banal et présentable. Mais il était impossible de pénétrer jusqu'au fond de cette civilisation méridionale qui est, au XIIe siècle, une tache de lumière étincelante au milieu des ténèbres européennes, sans connaître par le détail l'histoire des villes municipales qui proclamaient, dès cette époque, le droit électoral, c'est-à-dire le principe que tout pouvoir vient de l'homme ; celle des associations mystérieuses qui gardèrent intactes, depuis le règne d'Euric, les théories sociales et religieuses du manichéisme persan, c'est-à-dire les plus anciennes et les plus admirables conceptions philosophiques de l'humanité; celle des familles féodales que la défense de leurs intérêts contre les prétentions des municipalités et leur affiliation aux sociétés albigeoises agitaient en sens contraires.

Les éléments de toutes ces histoires existent, sans doute, dans les archives des départements, des villes et des familles. Seulement, des centaines de vies ne suffiraient pas à parcourir ces innombrables depôts et celui qui veut généraliser est obligé de s'en référer aux monographies imprimées. Celles-ci forment déjà une bibliothèque considérable. Malheureusement, trop peu sont de nature à aider le chercheur. On trouve quelques histoires de villes ou de villages qui sont soigneusement fouillées et ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude matérielle. Mais, trop souvent, leurs auteurs n'avaient pas les connaissances générales qu'il faut pour établir la plus simple monographie. Ils ont transcrit avec patience les vieux parchemins et ils n'ont pas su les faire parler; ils ont résumé les réglements électoraux et ils n'ont pas su

démêler les causes de leurs modifications successives ; ils ont dressé les listes très complètes des officiers municipaux et ils n'ont pas su identifier les partis politiques qui se remplaçaient au pouvoir. Au moyen âge, comme aujourd'hui, il y avait des courants généraux d'opinion dont les ondes venaient battre jusqu'aux plus minces bourgades, et pour bien écrire l'histoire d'un village, pour mettre en juste place ses petites divisions locales, il faut avoir une idée exacte des généralités contemporaines.

Si, de l'histoire des villes, on passe à celle des familles, les lacunes sont encore plus grandes. Les généalogistes se sont presque toujours bornés à établir des filiations et ils ont cru avoir tout fait quand ils avaient réussi à dresser un *arbre* appuyé sur des documents authentiques. La filiation est bien la carcasse — qu'on me permette cette expression — d'une histoire familiale. Mais, sur cette armature, il faut savoir modeler des formes. L'histoire doit présenter des hommes et non des squelettes. Plus unies et plus serrées qu'aujourd'hui, ayant un domicile fixe, les familles gardaient héréditairement certaines tendances politiques et montraient une singulière persistance d'atavisme. Leurs testaments et leurs procès fournissent des renseignements précieux sur la législation civile; leurs inventaires donnent les détails les plus intéressants sur l'état social et industriel. Or il n'est, pour ainsi dire, pas un généalogiste qui se soit occupé de ces questions. Quelques lignes sur les grades militaires obtenus ou sur les titres conférés, voilà tout ce qu'ils ont l'habitude d'ajouter à la sèche nomenclature des filiations.

Ces constatations me firent penser qu'il était trop tôt pour tenter d'écrire une histoire générale des pays d'Oc et elles me décidèrent à limiter mon effort sur un sujet plus restreint. Je choisis la maison de Villeneuve parce qu'elle avait habité trois des principales provinces méridionales, le Languedoc, la Catalogne et la Provence, parce que, pendant de longs siècles, elle avait été mêlée à tous les événements politiques et enfin — raison plus simple et plus pratique — parce que j'avais entre les mains, ou à ma disposition, la majeure partie de ses archives.

Son illustration sera-t-elle accrue ou diminuée du fait de mes travaux? Je n'en sais rien. Probablement quelques personnages trop vantés seront un peu abaissés, tandis que d'autres, trop négligés, seront mis en meilleure posture, et l'effet de l'ensemble restera le même. Mais ce n'est là qu'une question secondaire et je m'en préoccupe fort peu. L'important pour moi est d'apporter une contribution sérieuse et consciencieuse à l'histoire de mon pays.

*
* *

Je pourrais arrêter ici ma réponse aux reproches de M. de Panisse, car ils ont tous la même valeur ; mais il ne manquerait pas de dire que je procède par *affirmations autoritaires* et, si le lecteur veut me faire crédit d'un peu de patience, je poursuivrai encore un instant cette petite discussion. Je le fais d'autant plus volontiers qu'elle me permet d'effleurer quelques questions d'intérêt général.

M. de Panisse paraît croire que je suis très désireux d'attribuer la fondation de Villeneuve à Romée et que, dans le seul but de rendre vraisemblable cette construction dispendieuse, j'ai imaginé les malversations du grand Bailli. Il faut qu'il m'ait bien mal lu ou qu'il n'ait rien compris à mon raisonnement. Les conclusions qu'il faut tirer de la cession de 1251 et la construction de Villeneuve sont deux faits indépendants, et dont l'un n'entraîne pas nécessairement l'autre.

Romée aurait pu être un ministre rigoureusement intègre et bâtir Villeneuve avec ses propres ressources s'il les avait toutes employées à ce but. Je tâcherai de le démontrer plus loin.

Romée aurait pu être un ministre prévaricateur et ne pas bâtir Villeneuve. Ceci n'a pas besoin d'être démontré.

Mais il était tout naturel de faire remarquer la concordance qu'il y avait entre les faits relevés par la cession de 1251 et l'existence fastueuse de Romée, existence dont la construction de Villeneuve n'est qu'un des épisodes. M. de Panisse a donc interverti l'ordre logique de mon raisonnement en prétendant que mes appréciations sur la gestion financière de Romée étaient la conséquence de mon opinion sur la fondation de Villeneuve.

La cession de 1251 qui existe en original aux archives de la préfecture des Bouches-du-Rhône, est un acte certain et dont on ne peut contester l'authenticité. Sa valeur historique ne peut pas davantage être mise en doute car elle n'est pas l'œuvre personnelle de Charles d'Anjou. Elle est, ne l'oublions pas, un acte bi-latéral dont les termes sont acceptés par les exécuteurs testamentaires et les neveux germains de Romée et il est de toute évidence que ceux-ci auraient refusé d'apposer leurs signatures à une calomnie.

J'ai donné dans ma notice une analyse assez complète de cette pièce pour n'avoir pas à y revenir. Elle prouve que Romée devait des sommes considérables à la couronne, et que cette dette provenait d'actes jugés

irréguliers par la Curie comtale. Devais-je passer sous silence un document aussi important? Je l'aurais fait sans doute si j'avais partagé les idées de M. de Panisse et si je n'avais eu d'autre but que *d'accroître l'illustration* de ma famille. Malheureusement, je n'ai pas sa manière de voir et je mets le respect de la vérité au-dessus des petites vanités généalogiques.

Peut-il interpréter autrement que moi le texte de la cession de 1251? Il ne l'a pas même essayé et il me répond par des points d'exclamation qui remplacent imparfaitement les arguments :

« Mais résonner (*sic*) de la sorte, c'est démontrer que Romée a été un prévaricateur... et tout cela pour tenter de démontrer, sans preuve aucune, que le château de Villeneuve a été construit par lui et non par les comtes de Provence!!! » « Je tiens à conserver sinon la légende du moins l'auréole qui entoure cette grande figure... et ce faisant, je suis convaincu de n'être point désavoué par les descendants de Romée parmi lesquels je me flatte de compter d'excellents amis. »

Je crois pouvoir, sans trop me vanter, répondre que j'ai aussi quelques amis parmi les neveux de Romée. Mais que viennent faire ici leur aveu ou leur désaveu? On imagine trop, dans certain milieu, que l'histoire des familles et des hommes illustres qu'elles ont produits est la propriété exclusive des descendants et qu'elle ne peut être traitée qu'avec leur assentiment. Ira-t-on jusqu'à soutenir qu'il faut une permission spéciale de tous les Français pour écrire une histoire de France? Oh! je connais bien les motifs réels de cette hostilité mondaine contre tous ceux qui s'occupent sérieusement d'histoire familiale. Les maisons assez riches d'illustration pour pouvoir supporter la critique, sont rares; les neuf dixièmes des familles qui se targuent d'appartenir à l'aristocratie, sortent d'huissiers ou de procureurs qui, ayant assez fait suer le papier timbré, ont acheté, au XVI[e] ou au XVII[e] siècle, des charges au Parlement; de marchands qui, ayant assez écorché le client, ont pu se payer le luxe d'un titre de *secrétaire du roi*; quelquefois, en Provence, de juifs qui se firent baptiser pour éviter la grande expulsion du XV[e] siècle. Or, il ne faut pas qu'un érudit indiscret vienne détruire en un jour les mensonges péniblement échafaudés pendant deux ou trois siècles. On me permettra de ne pas m'apitoyer sur ces craintes de vanités mesquines. L'histoire des familles, comme celle des villes, des provinces et des nations,

appartient à tout le monde. Elle fait partie d'un domaine que chacun a le droit de fouiller à sa guise (1).

Sans doute il y a une limite à cette liberté. La falsification de documents, faite avec l'arrière-pensée de nuire à des vivants, mérite d'être punie; mais les appréciations de faits certains, la discussion de faits douteux, la divulgation de documents ignorés jusqu'à présent ne peuvent, selon moi, donner matière à aucune réclamation. Il est évident qu'une autre réserve s'impose en ce qui concerne non seulement les vivants, mais encore les dernières générations qui les ont précédés. Par sa nature même, l'histoire familiale touche à des détails intimes et on ne peut les livrer au public sans indiscrétion, que lorsque le temps a transformé les grands-pères en ancêtres. Que l'on porte la période réservée à un siècle en arrière ou même à un peu plus, je n'y vois aucun inconvénient et, en ce qui me concerne, je compte arrêter mon histoire à 1789. Mais au delà, la liberté absolue est la règle.

La protestation indignée de M. de Panisse me fait sourire.

Il insinue qu'il est l'interprète des neveux de Romée. Quand et de qui a-t-il reçu ce mandat? Je serais curieux de le savoir. Ne se regarderait-il pas plutôt comme l'héritier et le représentant des anciens seigneurs de Villeneuve, de Romée, des princes d'Anjou, des Lascaris, des Savoie? Ne considérerait-il pas leur gloire comme son bien propre? La prétention serait amusante.

Villeneuve appartint à Romée, fut cédé en 1251 à Charles Ier d'Anjou, fut donné, le 13 janvier 1420, par la reine Yoland, à Antoine Ier de Villeneuve, baron de Flayosc (2), fut vendu en 1437, par Antoine II de Villeneuve-Flayosc à Pierre Lascaris, comte de Tende, fut apporté en 1501, par Anne Lascaris, à René de Savoie, bâtard du duc Philippe II et fut possédé par les descendants de celui-ci jusqu'au commencement du XVIIe siècle. A cette époque, Henriette de Savoie, duchesse de Mayenne et dernier rejeton de sa famille, le laissa à son fils Henri de Lorraine.

(1) Je dois, pour être juste, reconnaître que le sentiment auquel je viens de faire allusion tend à diminuer. La jeune génération aristocratique commence à se libérer de préjugés d'un autre âge et à comprendre qu'une scrupuleuse sincérité est la première qualité d'une histoire de famille.

(2) M, de Panisse le qualifie *quatrième fils d'autre Antoine, seigneur des Arcs et de Trans et de Philippine de Castellane* (*Villeneuve-Loubet, page* 22). Pas un seul généalogiste n'a donné cette filiation fantaisiste. Antoine Ier de Villeneuve-Flayosc était fils d'Arnaud V (alias IV) de Villeneuve, dit le *grand baron*, seigneur des Arcs, mort en 1381. Il n'y a jamais eu contestation sur ce point.

Celui-ci mourut sans enfant en 1621 et sa succession devint la proie de ses créanciers. En 1624, Villeneuve fut saisi et en 1644 il fut adjugé aux enchères à Léon de Bouthillier, fils d'un surintendant des finances. Ses enfants le vendirent, en 1670, à Auguste de Thomas, président au Parlement de Provence. C'est un exemple de cette marche dont j'ai analysé les étapes (1) : la féodalité est ruinée par les guerres du XVIe siècle et par les procès qui en sont la conséquence; les parlementaires s'enrichissent de ses dépouilles et achètent ses châteaux en attendant d'être eux-mêmes dévorés, en 1789, par la bourgeoisie secondaire.

Les Thomas possédèrent Villeneuve jusqu'en 1741 et leur succession échut à une de leurs parentes, Madeleine de Ballon. Celle-ci avait épousé César March-Tripoly de Panisse, fils de François March-Tripoly, qui avait relevé, vers 1665, le nom de sa mère, Françoise de Panisse.

C'est donc de par les hasards d'une vente aux enchères, sur saisie de créanciers, que M. le marquis de Panisse a succédé aux Villeneuve, aux Lascaris, aux Savoie et je ne vois pas trop à quoi riment ses protestations. Je n'ai touché, il me semble, à rien qui lui appartienne.

Il essaie bien de les motiver et il en donne une raison assez curieuse. J'avais dit que, pour apprécier justement les hommes, il faut se rendre compte des idées qui régnaient à leur époque et j'avais ajouté qu'au moyen âge, la différence entre le *mien* et le *tien* n'était pas très accentuée. Je croyais avoir constaté un principe de simple bon sens et un fait banal à force d'être connu. Mais il paraît que j'ai commis un acte répréhensible au premier chef. M. de Panisse sort tout un arsenal; il me lance à la tête

« les lois de l'honnêteté et de la morale... qui sont fixes et immuables... le décalogue... Dieu qui a dit à l'homme : *non furaberis*... »

et il conclut :

« S'il en était autrement... nous serions réduits aujourd'hui à accorder... une fâcheuse indulgence aux trop nombreux prévaricateurs qui pillent sans vergogne les deniers de l'Etat, tristes sires (*sic*) que le bon sens et l'honnêteté populaires qualifient, et avec justice, d'une épithète autrement dure. »

C'est toujours le même reproche : pourquoi ne fais-je pas de l'histoire à tendances? Mes appréciations sur Romée sont peut-être justes et j'ai peut-être raison de dire qu'il n'a pas commis un grand crime en agissant, lui homme du XIIIe siècle, comme agissaient presque tous les hommes de son époque. En effet, M. de Panisse ne tente même pas de contester l'exactitude de mes observations sur la rapacité et la brutalité des mœurs féodales. Il ne me reproche que de le dire.

(1) Voir la notice sur Romée de Villeneuve, page 24. Note.

Je le prie instamment de se tranquilliser. Je n'imagine pas que ma prose puisse avoir une grande influence sur la marche des polémiques actuelles. Demain, comme hier, les oppositions qui veulent prendre la place des gouvernements, les accuseront de tous les méfaits et aucun raisonnement philosophique ne les arrêtera, car elles ne s'inspirent pas d'idées, mais d'une passion, vieille comme le monde et durable autant que lui, l'amour du pouvoir et de la richesse. Les opinions des chercheurs d'idéal et de vérité n'influeront jamais sur les journaux de sous-préfecture et ceux-ci continueront à qualifier de cette épithète extrêmement dure que M. de Panisse n'ose pas nous révéler, ceux qu'il se contente d'appeler *de tristes sires*.

Je le prie d'ailleurs, non moins instamment, de ne pas se mettre en peine pour la gloire de Romée. Le ministre habile et patriote dont j'ai esquissé la silhouette me paraît un peu plus intéressant que le bonhomme naïf dessiné par Baudrier (1) et la petite ombre jetée sur sa grande figure par l'acte de 1251 ne lui nuira pas plus que n'ont nui à Sully les reproches parfaitement justifiés de péculat à propos desquels Richelieu écrivait cette phrase dont M. de Panisse fera bien de méditer la haute sagesse :

« On peut assurer avec vérité que les premières années de ses services furent excellentes et si quelqu'un ajoute que les dernières furent moins austères, il ne saurait soutenir qu'elles lui aient été utiles sans l'être beaucoup à l'Etat. »

Je demande pardon au lecteur d'avoir étendu cette défense que j'avais promis de faire très courte; mais M. le marquis de Panisse me reproche si amèrement mes tendances philosophiques et historiques que j'aurais eu mauvaise grâce à refuser le terrain de discussion qu'il avait lui-même choisi.

Je vais maintenant continuer à le suivre pas à pas sur la question de la fondation de Villeneuve.

* * *

Villeneuve n'est pas mentionné avant le 15 décembre 1250 et, du silence de tous les documents, j'avais conclu que sa fondation n'était probablement pas de beaucoup antérieure à cette date. L'argument me paraissait sérieux. M. de Panisse y répond par une pirouette :

« Quant à l'absence dans les chartes et les titres de la couronne de Provence de toute mention concernant Villeneuve avant 1250, il n'y a pas de quoi sur-

(1) *Histoire de l'incomparable administration de Romieu*, etc., par Michel Baudrier, Paris, 1635.

prendre, car nombreuses sont les lacunes dans les anciennes archives des comtes de Provence et l'on ne peut en tirer un argument contre mon humble opinion. »

Serrons la question d'un peu plus près. M. de Panisse connaît sans doute les cartulaires de Saint-Victor et de Lérins qui contiennent 1.497 chartes allant de l'époque carlovingienne au milieu du XIIIe siècle. Il suffit d'avoir parcouru leurs index pour s'assurer qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas un village de Provence dont le nom ne soit l'objet d'une mention. L'omission de celui de Villeneuve dans le cartulaire de Lérins est particulièrement significative. En effet, la célèbre abbaye était située à quelques lieues de Villeneuve; elle possédait des biens immenses dans la région et ses chartes citent maintes fois tous les lieux limitrophes de Villeneuve.

Mais les deux grands recueils auxquels je viens de faire allusion ne sont pas les seules sources de l'histoire provençale. Aux préfectures de Nice, de Draguignan, de Marseille, aux archives d'une foule de communes, il existe plusieurs milliers de pièces antérieures à 1250 et là encore on n'a jamais trouvé trace du *castrum* de Villeneuve.

Je veux bien que ce silence ne soit pas, à lui seul, une preuve absolue de la non existence de Villeneuve avant le XIIIe siècle; mais je ne crois pas aller trop loin en disant qu'il établit la grande probabilité de ce fait.

Voyons maintenant si la probabilité résultant du premier point examiné est corroborée ou contredite par les autres indications que nous pouvons recueillir.

Si Villeneuve avait été bâti au XIIe siècle par les comtes de Provence, il faudrait admettre qu'il a été donné à Romée par Raymond-Bérenger V, entre 1230 et 1250. Or, l'acte de donation n'existe pas. La donation de 1230 (1) et celle de 1235 (2) se trouvent encore aujourd'hui à la préfecture de Marseille et les extraits originaux en ont été conservés, jusqu'à la Révolution, dans les archives des barons de Vence. Comment expliquer que la donation de Villeneuve ait disparu à la fois dans les deux dépôts? Comment expliquer surtout qu'il n'en ait jamais été conservé une copie, un résumé ou même le moindre souvenir? Les archives des Villeneuve-Vence sont restées intactes jusqu'en 1789 et elles avaient été minutieusement fouillées, au XVIIIe siècle, par Toussaint de Villeneuve-Vence et par son neveu, le comte Claude-Alexandre, qui était un savant et un habile paléographe. Elles avaient aussi été visitées par Chris-

(1) La donation de Vence, Andon, etc.

(2) La donation de Gréaulières.

tophe II de Villeneuve-Bargemon qui connaissait à merveille l'histoire de sa famille. J'ai eu entre les mains des notes et des lettres innombrables émanant de ces trois hommes et jamais ils n'ont fait la moindre allusion à l'acte de donation de Villeneuve à Romée.

La concordance entre le nom patronymique de Romée et celui du château est encore un de ces faits qui, isolés, ne constituent pas une preuve, mais qui, s'ajoutant à d'autres, lui servent de confirmation. En effet, ne faudrait-il pas une combinaison assez rare de circonstances, pour que Raymond-Bérenger V ait donné à Romée de Villeneuve un château portant justement son nom? M. de Panisse a découvert dans un dictionnaire de géographie, qu'il existait en France 83 villages appelés *Villeneuve* et il en conclut que la coïncidence relevée dans ma notice n'a aucune valeur. Je le félicite sincèrement de sa remarquable trouvaille. Il me permettra seulement de lui faire observer que sur ces 83 *Villeneuve*, il doit y en avoir 81 qui n'ont jamais été possédés par la famille de Villeneuve (1). Leur cas n'a donc rien de commun avec celui dont je m'occupe.

De tout temps et en tous pays, on a vu fréquemment celui qui fonde un village nouveau lui imposer son nom patronymique, et le cartulaire de Saint-Victor nous montre, à la fin du xe et au commencement du xie siècle, les compagnons de Guillaume Ier colonisant la Provence orientale qui venait d'être délivrée des Sarrazins, y bâtissant des *castra* et attribuant souvent à ceux-ci le nom du fief primitif qu'ils possédaient sur les bords du Rhône ou sur les flancs des Alpes (2). C'est ainsi que Pons de la Garde, qui tirait son nom de la montagne de la Garde près Marseille, donna ce même nom à son nouveau fief de la Garde près Toulon, puis à la Garde-Freinet et peut-être à la Garde près Villeneuve. Trans fut probablement bâti par la famille de Trans qui tirait son nom

(1) Les deux seuls villages français de Villeneuve qui — à ma connaissance — ont été possédés par la famille de Villeneuve, sont les suivants :

1° Villeneuve-les-Béziers, domaine primitif des Villeneuve du Languedoc qui le possédèrent depuis sa fondation, constatée par une charte du 5 des ides d'août 896, jusqu'à sa confiscation par Simon de Montfort, au xiiie siècle ;

2° Villeneuve-Loubet, qui appartint à Romée et fut ensuite possédé, au xve siècle, pendant quelques années, par les Villeneuve-Flayosc.

(2) Il ne faut pas oublier que, d'après le Cartulaire de Saint-Victor, la région occupée par les Sarrazins avait été entièrement dévastée et dépeuplée : « *Igitur cum gens pagana fuisset e finibus suis, videlicet de Fraxeneto expulsa et terra Tolonensis cepisset vestiri et a cultoribus coli...* » (Cart. de Saint-Victor, charte 77).

d'un *castrum* démoli au XIV[e] siècle (1) et on pourrait multiplier ces exemples.

Cette habitude était surtout répandue en Espagne et ce fait s'explique aisément. Du X[e] au XV[e] siècle, les chrétiens espagnols ont vécu en état de peuple colonisateur. Les Arabes occupaient la plus grande part de la péninsule. A chaque génération, les chrétiens leur enlevaient quelques territoires et les chevaliers se les partageaient. Généralement, ils ne laissaient pas aux villages conquis leurs noms arabes, difficiles à prononcer et rappelant l'occupation étrangère. Ils les rebaptisaient et leur donnaient leurs propres noms patronymiques qui étaient ceux de vieilles tours perchées sur les sommets pyrénéens. Prenez, par exemple, la liste des communes du royaume de Valence : un quart au moins portent des noms que l'on retrouve dans le comté de Barcelone et dans le royaume d'Aragon et, si on examine les choses de près, on constate toujours que le nom du village valencien lui a été imposé, au XIII[e] siècle, par le possesseur du village homonyme de Catalogne ou d'Aragon.

Quelquefois les familles qui, au moment de la conquête, n'avaient pas donné leur nom patronymique à leur nouveau fief, le lui imposaient plus tard. Nous en trouvons un exemple typique chez les Villeneuve d'Espagne. En 1230, Bertrand et Bernard de Villeneuve quittent leur fief situé à San-Boy-del-Llobregat (2) pour suivre Jacques-le-Conquérant et en 1238, après la reddition de Valence, ils reçoivent les terres de Chelva, Sinarcas, etc. (3). Ils leur laissent ces noms qui remontaient à l'époque gothique et que les Arabes avaient respectés. Mais, en 1390, le roi Jean érige ces fiefs en vicomté en faveur de Pierre de Villeneuve et il déclare que la vicomté prendra le nom de *vicomté de Villeneuve* :

« *Vos tunc... in vicecomitem atque villas, loca et castra subscripta quibus... in vestri decore nominis, novum nomen imposuimus... ut... re et nomine, nomen floresceret Vilenove... in vicecomitatum ereximus* (4) ».

En Provence même et à l'occasion d'un fait auquel Romée contribua, nous trouvons un exemple de cet usage. En 1231, les habitants de la vallée de l'Ubaye voulurent fonder une ville destinée à être un centre

(1) Ce *castrum* de Trans était situé sur le territoire de la commune de Puy-Ricard (B.-du-Rh.) La famille de Trans suivit Charles d'Anjou en Italie et c'est d'elle que descendent, selon toutes les apparences, les Transo, ducs de Crepacore, existant encore dans le royaume de Naples.

(2) Province de Barcelone.

(3) Province de Valence.

(4) Archives de la couronne d'Aragon. Reg. 1896, f° 234.

commercial et un abri en temps de guerre. Ils demandèrent à Raymond-Bérenger V de leur céder un emplacement qui appartenait à la couronne et ce prince y consentit, à la condition expresse que la nouvelle ville porterait le nom de Barcelonnette. Il voulait ainsi rappeler, dans son nouveau pays, le nom de la ville où sa race avait pris naissance (1).

Le fait que Romée aurait imposé son nom patronymique au village qu'il fondait est donc absolument normal, absolument conforme aux habitudes générales du temps et plus particulièrement encore à celles des familles espagnoles.

M. de Panisse insinue que Romée aurait pu tirer son nom du *castrum* de Villeneuve au lieu de le lui avoir donné. Si je ne craignais d'allonger outre mesure cet article, j'établirais facilement que le nom de Villeneuve était porté par les ascendants de Romée, d'une façon fixe et ininterrompue, depuis la seconde moitié du XIe siècle. Mais il me faudrait, pour faire cette preuve, consacrer de nombreuses pages au résumé et à la discussion des documents que j'ai découverts aux archives d'Aragon (2). Je me contenterai donc de baser mon raisonnement sur les faits déjà connus et acceptés par tous les auteurs.

Il n'a jamais été contesté sérieusement que Romée fût le fils de Géraud, *le vieux* de Villeneuve et, y eût-il contestation sur ce point, qu'elle tomberait immédiatement devant le texte du testament de 1250. En effet, Romée qualifie *neveux* Arnaud et Hugues *Raimondi* de Villeneuve et, dans l'hommage de 1239, Arnaud se qualifie *petit-fils de Géraud*. Or Géraud *le vieux* portait déjà le nom de Villeneuve en 1201, lorsqu'il reçut les Arcs. Ce nom est donc antérieur à une donation qui n'aurait pu être faite à Romée qu'après 1225 environ (3).

(1) Féraud. *Statistique des Basses-Alpes*, page 385.

(2) Si M. de Panisse tient à se renseigner sur l'histoire des Villeneuve antérieurement à Romée et spécialement sur la date à laquelle le nom de Villeneuve commença à être porté héréditairement, il trouvera de nombreux documents dans *l'histoire généalogique de la maison de Villeneuve en Languedoc, par M. Pavillet, chef de la section historique aux archives du royaume, in-4°, Paris, 1830*. Cet ouvrage extrêmement remarquable a cependant besoin d'être rectifié sur certains points et spécialement sur ce qui concerne la jonction des Villeneuve de Provence avec les Villeneuve du Languedoc. Le personnage que Pavillet regardait comme l'aïeul de Romée était, en réalité, son grand-oncle à la mode de Bretagne et a été le fondateur des Villeneuve de Tarascon éteints au XVIe siècle, dans les Raymond de Modène. Mais ces erreurs de détail impossibles à éviter à une époque où les archives d'Aragon étaient jalousement fermées au public, n'empêchent pas l'histoire de Pavillet d'être un des meilleurs travaux qui aient été faits sur les familles du Midi.

(3) J'ai démontré dans ma notice sur Romée que la date de sa naissance doit être fixée très près de l'an 1200.

M. de Panisse supposera-t-il que Villeneuve a été donné à Géraud *le vieux* avant 1200? Je lui ferai l'objection que j'ai déjà présentée contre l'hypothèse de la donation à Romée : la donation des Arcs existait à la fois dans les archives de la couronne et dans celles des barons des Arcs. Pourquoi celle de Villeneuve aurait-elle disparu à la fois dans ces deux dépôts? Comment n'en aurait-on jamais conservé ni un résumé, ni une simple note, ni le moindre souvenir? Mais à cette objection, je puis en ajouter deux autres : si Géraud avait possédé Villeneuve, pourquoi ce fief ne serait-il pas compris dans l'hommage qu'il prêta en 1201? Pourquoi enfin Géraud, qui adopta la loi gallo-romaine et laissa tous ses fiefs à l'aîné, aurait-il laissé Villeneuve à son troisième fils Romée, tandis qu'il ne donnait aucun fief à son second fils, Raymond *le Calianais?*

J'ai constaté l'impossibilité de fixer une époque où les circonstances politiques rendraient vraisemblable la fondation de Villeneuve par un comte de Provence; j'ai dit que Raymond-Bérenger V ne vint dans le bassin du Var qu'en 1227, que dès novembre 1229, il faisait commencer la construction du château de Nice et qu'on ne peut admettre raisonnablement la fondation simultanée d'une autre forteresse faisant double emploi avec la première; j'ai dit qu'Idelfons II lutta toute sa vie contre le comte de Forcalquier et se désintéressa à peu près complètement des affaires de la Provence orientale; j'ai dit qu'Idelfons Ier vint bien deux fois à Nice, mais que, s'il avait voulu s'assurer l'obéissance future de cette ville, il aurait — comme le fit son petit-fils — bâti un château sur le rocher qui la dominait. A ces arguments, M. de Panisse oppose un silence absolu. Je n'insiste donc pas. Mais je lui ferai une question : si Villeneuve était, comme il le soutient, une forteresse d'une grande importance stratégique, destinée à asseoir, sur une base inébranlable, l'autorité souveraine dans le bassin du Var, pourquoi Raymond-Bérenger V s'en serait-il dessaisi et en aurait-il fait cadeau à Romée? Il est facile d'expliquer la donation du *majus dominium*, c'est-à-dire d'un droit surtout honorifique, à Vence; celle de quelques biens confisqués sur des rebelles à Nice, à Grasse et ailleurs. Mais on ne comprend pas un prince abandonnant à un sujet — fût-il le plus fidèle — la grande forteresse bâtie pour dominer le pays.

Le dernier fait que je signalerai n'est pas le moins important. Je disais dans ma notice :

« On peut considérer comme certain que l'emplacement occupé aujourd'hui par le château de Villeneuve faisait partie d'un des *castra* de Loubet, de Gandelet, de Cagnes ou de la Garde, plus probablement d'un de ces deux derniers. »

J'ai, depuis, étudié plus minutieusement l'inventaire des droits de Charles Ier et j'ai trouvé parmi ceux-ci :

« *Cavalcatam inter castra de Vilanova et de Cania unius militis cum equo non armato vel centum solidos* (1) ».

Ce droit qui se perçoit au XIIIe siècle sur l'ensemble des deux *castra* de Villeneuve et de Cagnes prouve jusqu'à l'évidence que l'un n'est qu'un démembrement de l'autre. En effet, l'organisation des droits de cavalcade remontait à l'époque où le pays, délivré des Sarrazins, fut divisé en seigneuries et si Villeneuve et Cagnes avaient alors formé deux fiefs distincts, on aurait imposé à chacun une cavalcade séparée.

Je crois donc résolue la question sur laquelle j'hésitais et je regarde comme hors de doute que le territoire de Villeneuve a été distrait de celui de Cagnes.

Je viens de résumer les principaux arguments d'ordre historique qui me font regarder Romée comme le fondateur de Villeneuve. Chacun pris à part n'a qu'une valeur relative et ne suffirait pas à baser une conviction; mais je crois que leur faisceau forme une preuve très suffisante. Tous les faits certains que nous connaissons s'accordent sans difficulté avec mon opinion et contredisent formellement celle de M. de Panisse :

« Mais, me dit-il, vous commencez par appeler hypothèse votre sentiment sur la construction de Villeneuve et vous le donnez ensuite comme une certitude ? »

N'a-t-il jamais lu un traité de logique et ne sait-il pas comment on procède pour dégager une inconnue ? On commence par recueillir tous les faits certains; puis on établit des hypothèses, on les étudie minutieusement en se demandant si elles concordent avec le cadre et lorsqu'il en est une seule qui s'y juxtapose d'une façon parfaite, on peut la regarder comme une vérité démontrée. Supposez une assiette brisée et dont un morceau a été égaré : vous n'aurez qu'à recoller les fragments existants pour avoir le contour du morceau perdu.

* * *

Il me reste à examiner les objections spéciales que M. de Panisse oppose à mes conclusions :

« 1° Le caractère architectural de Villeneuve dénote, d'une façon certaine, une construction antérieure au XIIIe siècle. Donc Romée, qui a vécu de 1200 à 1250, ne peut pas l'avoir bâti ;

(1) Invent. des droits de Charles Ier f° 20 r°.

« 2° Villeneuve dépasse en importance les châteaux féodaux de Provence et sa construction a dû coûter des sommes énormes. Il n'a donc pas pu être bâti par Romée qui avait une fortune très modeste ;

« 3° Romée n'avait aucun intérêt à élever un château aussi considérable ;

« 4° Villeneuve était un point stratégique important et il y avait utilité pour les comtes de Provence à s'en assurer la possession ;

« 5° Certains détails de construction prouvent que la tour pentagonale est antérieure au château. »

Voilà, résumés aussi fidèlement que possible, les cinq arguments de M. de Panisse. Trois sont négatifs en ce sens qu'ils tendent à prouver, non que les comtes de Provence ont bâti le château, mais que Romée n'a pas pu le bâtir. M. de Panisse admet donc *a priori* qu'il n'y a que deux hypothèses possibles, celle de la construction par Romée et celle de la construction par les comtes de Provence, puisque, d'après lui-même, si le château n'est pas l'œuvre de Romée, il ne peut être que celle des Raymond-Bérenger.

*
* *

Quels sont les caractères architecturaux qui rangent, d'une façon certaine, le château de Villeneuve parmi les constructions antérieures à 1200? Mon contradicteur ne le dit pas avec une précision suffisante. Voici son texte :

« Le château actuel est bien positivement le château primitif. A diverses époques, des modifications multiples, portant soit sur les distributions intérieures, soit sur le couronnement et les ouvertures extérieures, l'ont dépouillé de son vieil aspect de forteresse, mais ont laissé l'ensemble intact. Il n'a jamais été *rebâti*, en sorte qu'un examen attentif permet de retrouver tous les signes caractéristiques des constructions militaires de la seconde moitié du XIIe siècle. L'uniformité des matériaux témoigne d'un travail mené sans interruption ; le mode d'emploi, les joints épais, les vestiges de fenêtres à ogive camuse, et plus que tout cela, la découverte de chaînages en bois dans l'épaisseur des murs, occupant à chaque étage la longueur de la courtine, dénotent bien l'époque par nous indiquée. Nous croyons donc pouvoir affirmer, sans crainte d'être sérieusement démenti, que le château actuel est celui même qui fut construit primitivement. » (1)

La note que M. de Panisse a adressée à la *Revue* ne fournit aucun autre détail sur le château (2).

(1) *Villeneuve-Loubet*, p. 4.

(2) Elle ne donne des renseignements nouveaux que sur le donjon. Je m'en occuperai plus loin.

Le passage que je viens de citer m'inspire une réflexion d'ordre général. Les styles d'architecture, comme ceux de tous les arts, comme les formes du costume, comme celles des langues, se sont superposés les uns aux autres, peu à peu, par infiltration lente, sans transition appréciable, et la mode qui a pris naissance dans un pays a pu ne pénétrer qu'au bout d'un siècle dans une région voisine. Il est donc absolument contraire à l'esprit scientifique de fixer la date précise d'un monument en se basant sur un petit détail que les archéologues regardent comme appartenant à un style déterminé. Mais je n'ai pas besoin de m'appuyer sur cette observation pour répondre à M. de Panisse. Il avoue que les distributions intérieures, les ouvertures extérieures et le couronnement du château de Villeneuve ont été modifiés à plusieurs reprises. Il est donc impossible de savoir quelle était leur forme primitive. Il resterait comme caractéristiques d'une construction du XIIe siècle :

« Les joints épais.

« Les vestiges de fenêtre à ogive camuse.

« Les chaînages en bois dans l'épaisseur des murs. »

Voici ce que dit Viollet-le-Duc à propos des joints :

« Les joints, d'abord très épais, jusqu'au XIe siècle, deviennent alors très minces, particulièrement dans les provinces méridionales et en Bourgogne, et sont presque dépourvus de mortier. Ils s'épaississent vers le milieu du XIIe siècle (1) ».

Je ne vois pas quel argument M. de Panisse peut tirer de l'épaisseur des joints de Villeneuve. De ce que les joints, minces au XIe siècle, sont devenus épais au milieu du XIIe, il ne s'ensuit pas nécessairement, il me semble, qu'ils soient redevenus minces au XIIIe.

M. de Panisse a retrouvé des traces de fenêtres affectant la forme ogivale (2) et j'avais dit que ce détail indiquait plutôt une construction du XIIIe siècle qu'une construction du XIIe. Il me renvoie sévèrement au

(1) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française.* Tome VI, page 145, art. *Joints.*

(2) M. de Panisse dit *fenêtres à ogive camuse.* Je ne sais où il a puisé ce terme que je n'ai trouvé ni dans les ouvrages de Viollet-le-Duc, ni dans ceux de M. de Caumont. Mais il est évident qu'il veut parler d'arcs en tiers-point abaissé, c'est-à-dire d'arcs à l'intersection peu aiguë et se rapprochant de la forme du plein cintre. Ces arcs ont été employés quelquefois, pendant la période intermédiaire qui a séparé le style roman du style ogival. Mais, le plus souvent, ils ne nous paraissent abaissés qu'à cause de l'écartement des matériaux produit par le temps et par le tassement des points d'appui. En tout cas, l'arc en tiers-point, quelle que soit l'acuité du triangle sur lequel il est théoriquement construit, appartient toujours à ce que l'on est convenu d'appeler *le style ogival.*

dictionnaire d'architecture de Viollet-le-Duc. Je m'y suis reporté et voici ce que j'y trouve : au mot *ogive*, le grand archéologue dit que l'arc en tiers-point est originaire d'Egypte, que quelques architectes occidentaux s'en emparèrent au commencement du XIIe siècle et que, sur son principe, ils basèrent une nouvelle théorie de la construction des voûtes. Il donne ensuite de longs détails techniques sur ce sujet. Mais au mot *archivolte* il est beaucoup plus explicite :

« Les archivoltes adoptent la courbe brisée, dite en tiers-point, dès le milieu du XIIe siècle, dans l'Ile-de-France et la Champagne, vers la fin du XIIe siècle, dans la Bourgogne, le Lyonnais, l'Anjou, le Poitou, la Normandie et seulement pendant le XIIIe siècle dans l'Auvergne, le Limousin, le Languedoc et la Provence (1).

« Les archivoltes des cloîtres conservent la forme plein cintre jusque vers la fin du XIIIe siècle, dans le centre et le midi de la France (2).

« Les archivoltes des fenêtres restent plein cintre, jusque pendant le XIIIe siècle, dans les provinces méridionales ou du centre. (3) »

M. de Caumont n'est pas moins affirmatif :

« Le style ogival a-t-il prévalu en même temps dans toutes les provinces de France ? Non... ainsi, le Midi et plusieurs autres contrées ont conservé fort longtemps et quelquefois jusqu'au XIVe siècle, le style roman de transition... En résumé... sur les bords du Rhin, dans la Lorraine, le Lyonnais, le midi de la France, le roman de transition a persisté jusqu'à la fin du XIIIe siècle (4). »

Etais-je donc en contradiction avec les deux maîtres auxquels M. de Panisse me renvoie quand je disais que l'existence d'arcs en tiers-point dans un château provençal était un signe de construction postérieure au XIIe siècle ? Je laisse au lecteur le soin de répondre.

Le propriétaire de Villeneuve y a découvert des chaînages en bois, c'est-à-dire des traverses placées entre les rangs de pierres et noyées dans la maçonnerie pour éviter les écartements. Il en tire la conclusion que le château est certainement antérieur au XIIIe siècle. Il attache une telle importance à ce détail que, non content de le mentionner, il le souligne par la note suivante :

« Ces chaînages en bois, réduits presque en poussière par la succession des siècles, ont été trouvés lors d'importants travaux exécutés de 1888 à 1891. Ce mode défectueux de construction a été abandonné à partir du milieu du XIIe siècle, ainsi que le constate Viollet-le-Duc dans son savant et remarquable dictionnaire d'architecture à l'article *chaînage*. Tome II, page 397 (5) ».

(1) *Dictionnaire d'architecture*. Tome I, p. 46.
(2) Id. p. 47. — (3) Ibid. To I, p. 54.
(4) Caumont. *Abécédaire d'archéologie*. Caen. 1869, *Architecture religieuse*, page 391.
(5) *Villeneuve-Loubet*, page 4, note.

Viollet-le-Duc dit en effet que les bois privés d'air pourrissaient rapidement, que les architectes s'en aperçurent et qu'à la fin du XIIe siècle, ils remplacèrent souvent le bois par le fer. Mais M. de Panisse a négligé d'achever l'article et voici ce qu'il y aurait lu :

« Nous trouvons encore pendant la première moitié du XIIIe siècle, des chaînages de bois dans les constructions militaires et civiles. Le donjon de Coucy laisse voir à tous ses étages, au niveau du sommet des voûtes, des chaînages circulaires de bois de o m. 30 sur o m. 25 d'équarrissage environ, sortes de ceintures noyées dans la maçonnerie, desquelles partent des chaînes rayonnantes de bois passant sous les bases des piles engagées, portant les arcs de la voûte et venant se réunir au centre (1) ».

Je m'étais borné à répondre à M. de Panisse que les modifications apportées dans les procédés de construction, par les grandes confréries architecturales du nord de la France, avaient pénétré tardivement dans le Midi. Le conseil qu'il m'a donné de relire Viollet-le-Duc me permet d'être beaucoup plus affirmatif aujourd'hui et de lui dire que si les chaînages en bois ont été employés à Coucy en 1225-1230, on pouvait bien les employer en Provence à la même époque. S'il était utile de pousser plus loin la démonstration, j'ajouterais que les maçons de la haute Provence s'en servaient encore au XVIIe siècle.

Mais l'examen plus minutieux auquel j'ai été invité m'a fourni une indication qui n'est pas sans intérêt et bat directement en brèche l'hypothèse de la construction au XIIe siècle.

Villeneuve est flanqué aux angles de quatre tours rondes et il en existe cinq dans la première enceinte. Or, voici ce que dit à ce sujet M. de Caumont :

« Les tours de flanquement ont été rares, le long des courtines, avant le XIIIe siècle. Ce n'est guère qu'assez tard qu'on les voit garnir les murs des places de l'Est, du Rhin et de certaines parties du midi de la France (2) ».

Et plus loin :

« Au XIIIe siècle, la forme ronde prévalut pour les tours des murs d'enceinte (3) ».

M. de Caumont revient plusieurs fois sur cette constatation et à propos des châteaux pyrénéens, il s'exprime ainsi :

« M. Anthyme Saint-Paul a reconnu, comme je l'avais fait moi-même, que jusqu'à la fin du XIIIe siècle et même beaucoup plus tard, les ruines féodales por-

(1) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire d'architecture*, tome II, article *Chaînage*.
(2) Caumont. *Abécédaire d'archéologie*, 1869, *Architecture civile et militaire*, p. 436.
(3) Caumont. *Abécédaire d'archéologie*, 1869. *Architecture civile et militaire*, p. 485.

tent, dans les Pyrénées, comme dans les autres contrées du midi de la France, l'empreinte des traditions romanes, que le donjon carré domine, que les tours de flanquement sont souvent carrées (1) ».

Je viens de discuter, un à un, les arguments que M. de Panisse prétend tirer des caractères architectoniques du château de Villeneuve et je crois avoir démontré leur inanité en m'appuyant exclusivement sur les deux auteurs dont il invoque l'autorité. Je ne me contente donc pas de maintenir l'opinion très réservée que j'avais émise :

« Rien, dans les détails architecturaux du château de Villeneuve, ne permet d'affirmer que sa construction est antérieure au XIIIe siècle. »

Je vais aujourd'hui plus loin, et me basant sur l'existence simultanée d'arcs en tiers-point et de tours rondes, je dis que Villeneuve présente les signes d'un château bâti au XIIIe siècle.

* * *

La seconde objection de M. de Panisse contient deux affirmations :

« Villeneuve dépasse en importance les autres châteaux féodaux de la Provence.
« Romée avait trop peu de fortune pour faire les frais de cette construction. »

Examinons-les séparément :

Quand j'ai dit, dans ma notice, que Villeneuve était un château de proportions ordinaires, je me basais sur le souvenir d'anciennes visites faites aux ruines féodales qui dominent la plupart des villages provençaux. Mais j'avoue que, ne prévoyant pas la polémique actuelle, j'avais négligé de prendre des mesures exactes. J'ai essayé de réparer en partie cette omission et au cours d'une semaine passée dernièrement dans les Basses-Alpes, j'ai relevé le plan des quatre châteaux les plus voisins de Valensole, la petite ville où j'ai conservé mon domicile d'été. On ne pourra m'objecter que j'ai choisi mes exemples et que les châteaux dont on trouvera le tracé à côté de celui de Villeneuve et à la même échelle, sont des monuments exceptionnels. Gréoux est à 13 kilomètres de Valensole, Allemagne à 11, Oraison à 14 et Manosque à 20. Il serait bien singulier de rencontrer, dans un périmètre aussi restreint, quatre châteaux dépassant tous la moyenne.

Le château de Gréoux, inhabité depuis la Révolution, est en ruines; mais il est très facile de reconstituer le rez-de-chaussée dont toutes les

(1) Caumont. *Abécédaire d'archéologie*, 1869. *Architecture civile et militaire*, p. 576.

grosses murailles sont encore debout. Il est situé sur le haut d'un mamelon et forme un quadrilatère de 46 m. 60 sur 37 m. 10. On y accédait par une grande porte à l'ouest (**11**) (1) et par une petite porte à l'est qui servait de dégagement au moulin à huile (**9**). C'étaient les seules ouvertures extérieures du rez-de-chaussée dont les pièces (**4**) prenaient jour sur une cour intérieure de 30 mètres sur 19 m. 40 (**1**). Sur les quatre faces de celle-ci, régnait un cloître à arceaux en tiers-point et sa voûte formait terrasse au niveau du premier étage (**2**). Au milieu de la cour, se trouvait la citerne. L'escalier à double rampe, conduisant au premier, s'amorçait dans la partie est du cloître (**3**). Au sud, une petite cour intérieure (**7**) faisait suite à la grande dont elle était séparée par un mur de 1 m. 60 d'épaisseur, percé d'une porte.

Le château était flanqué, au nord, d'une tour ronde (**5**) et au sud de deux grosses tours carrées (**6** et **8**) dont les murs avaient deux mètres d'épaisseur. Celle du sud-est ne semble pas avoir eu de porte au rez-de-chaussée; celle du sud-ouest communiquait avec le cloître par un couloir très étroit. A l'est, un énorme contrefort (**10**) allait mourir au niveau du premier étage.

Autour du château, s'étendait une terrasse (**15**) dont la largeur varie de 21 à 27 mètres à l'ouest, de 9 à 18 mètres au sud, de 2 m. 60 à 11 mètres à l'est, de 8 à 10 mètres au nord. Elle était soutenue par une première enceinte (**13**) d'un mètre d'épaisseur, munie d'une tour ronde (**14**) et percée de deux portes. On arrivait à celle de l'est, qui paraît avoir été la plus importante, par un large escalier praticable aux chevaux (**12**).

Un peu plus bas, on rencontrait la seconde enceinte (**16**) formée par un mur de 1 m. 50 d'épaisseur. A certains endroits, il n'est qu'à 5 mètres de la première enceinte, tandis qu'à d'autres il en est à 18 mètres. A l'est, il s'éloignait beaucoup plus et il enfermait le village qui se trouvait ainsi compris entre la première et la seconde enceinte.

Les arcs en tiers-point de la voûte d'entrée et du cloître me font penser que la construction date du milieu du XIIIe siècle (2).

L'ancien château d'Oraison était bâti sur une colline au sud du village actuel et il était la demeure de l'illustre maison d'Oraison éteinte, en 1478, dans celle de l'Aigue qui releva son nom. Il a été rasé; mais les

(1) Les numéros en égyptiennes correspondent à ceux du plan.

(2) Un examen plus détaillé que celui auquel j'ai eu le temps de me livrer, permettrait probablement de reconstituer la majeure partie du premier étage. On arriverait sans doute aussi à retrouver le tracé complet de la seconde enceinte dont la partie Est se trouve englobée dans le village actuel. Il en reste une porte entière et de nombreux débris.

Château de Gréoulx

NORD

16 13 15 13 5 4 4 4 4 4 11 2 1 1 15 13 10 15 16 4 2 2 3 4 12 1 1 9 2 10 6 4 7 8 13 14 15 16 13

Palais de Manosque

NORD

8 9 6 6 5 4 4 3 2 2 9 3 1 3 9 2 2 3 4 4 5 6 6 9

10m 20m 30m 40m 50m

SGRP sc.

10 NORD



9 11 9 10 10

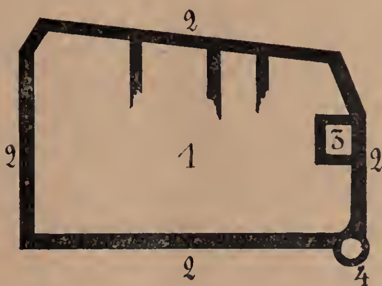
Château d'Allemagne



NORD

Château de Villeneuve

NORD



Château d'Oraison

fondations subsistent et permettent de suivre le tracé extérieur (**2**). Il formait un parallélogramme légèrement irrégulier de 48 m. 50 sur 29 mètres. Il reste des traces d'une grosse tour carrée (**3**), à l'est et d'une tour ronde (**4**), au sud-est. Il est vraisemblable que la face ouest était aussi munie de tours; mais la destruction a été si complète de ce côté que je ne saurais rien affirmer. Les trois murs de refend s'arrêtant net à 5 mètres environ de la façade nord, on doit regarder comme certain qu'il y avait une cour intérieure (**1**). L'ancien château était déjà abandonné au XVII[e] siècle. Il fut remplacé au XVIII[e] par un château moderne bâti plus bas, formant un rectangle de 40 mètres sur 18 et occupant une surface de 720 mètres carrés non compris les deux grosses tours qui flanquent les angles nord. Je ne le mentionne que pour mémoire, car il n'est pas de l'époque féodale.

Le château de Manosque qu'on appelait *Le Palais* (1) avait été construit par Guillaume VI, comte de Forcalquier et ce prince le laissa, en 1209, à l'ordre de Saint-Jean (2). Il était bâti dans la ville, sur la place des Terreaux et il a été démoli pendant la Révolution. Mais ces contours extérieurs ont été dessinés sur un plan de Manosque dressé en 1766 et conservé aux archives de cette ville. Il formait un carré d'environ 30 mètres de côté, flanqué de quatre tours rondes (**4**) aux angles et de deux tours carrées (**5**), l'une au nord et l'autre au sud. Les bâtiments (**3**) donnaient sur une cour intérieure (**2**) au centre de laquelle se trouvait une citerne (**1**). Autour du château s'étendait la cour extérieure (**6**) protégée par un mur (**9**) et celui-ci se terminait au nord par un couloir à l'extrémité duquel s'ouvrait la grande porte (**8**).

La porte particulière du château devait se trouver sur la façade est, dans la portion de la cour extérieure dénommée *cour de Forcalquier* et en face de la *grande rue du Palais*, conduisant à l'église Saint-Laurent. On remarquera le peu de profondeur des bâtiments qui, d'après l'échelle, n'auraient pas plus de 3 mètres. Il est probable que le géomètre de 1766 se sera borné à reporter sur le papier les dimensions intérieures, sans tenir compte des épaisseurs des murs. Celles-ci devraient donc être prises, les unes sur la cour extérieure et les autres sur la cour intérieure. En admettant la rectification que je propose, les bâtiments auraient environ

(1) Afin de le distinguer d'un château antérieur situé sur une colline à l'Est et dont il reste une grosse tour carrée.

(2) Je ne regarde pas comme certain que le château ait été achevé par Guillaume VI. Ce prince l'avait commencé à la fin du XII[e] siècle et il est fort probable qu'il a été terminé au XIII[e] par les Hospitaliers.

4 m. 50 de largeur intérieure, ce qui est vraisemblable. Cette observation n'infirme en rien la valeur générale du plan. La place des Terreaux et les maisons qui la bordaient en 1766 existent encore et leurs dimensions sont bien celles que le plan leur attribue.

Le château d'Allemagne forme, dans son ensemble, un rectangle légèrement irrégulier, de 46 m. 50 sur 32 mètres. Il se compose d'une grande cour (**1**) fermée au sud et à l'ouest par un mur garni de meurtrières et bordée, à l'est et au nord, par des bâtiments en retour d'équerre (**3**). Au nord-ouest se trouvent les écuries (**6**) qui donnent sur une petite cour (**5**) séparée de la cour principale. La partie la plus ancienne est le massif haut de 24 mètres qui s'élève entre l'escalier (**4**) et la cour des écuries. Il date du xve siècle et fut bâti par les Castellane. Ses fenêtres en gothique flamboyant sont ornées de fines ciselures et surmontées de statuettes. Ce massif devait se prolonger à l'est par des constructions dont il reste quelques traces dans le sous-sol et qui furent remplacées, au commencement du xvie siècle, par l'aile de l'est. Les écuries sont postérieures. La défense était assurée par cinq tours rondes (**7**) et par une tour carrée (**8**). Cette dernière menaçait ruine et a été démolie. Il n'en reste que la base.

Allemagne est construit dans la vallée, à quelques centaines de mètres du confluent du torrent de Montagnac et du Colostre. Il est entouré de prairies (**11**) au nord, à l'est et au sud et l'accès était autrefois défendu de ces trois côtés par un fossé qui fut comblé en 1618. A l'ouest coule le torrent (**9**) qu'on traverse sur un pont de pierre (**11**) en face duquel s'ouvre la grande porte (**2**) (1).

Sur les quatre châteaux que je viens de décrire, trois n'ont joué aucun rôle et n'ont attiré l'attention des historiens, ni par leur grandeur, ni par leur importance militaire. Seul, le château d'Allemagne a eu, au xvie siècle, une page glorieuse. Mais il le doit à l'énergie de ses défenseurs, beaucoup plus qu'à ses qualités propres, sa situation dans un bas-fond et la médiocre épaisseur de ses murs sud et ouest en faisant une place peu susceptible d'offrir une résistance prolongée (2).

(1) Je dois le plan d'Allemagne et la plupart des détails qui précèdent à l'obligeance du propriétaire actuel, M. le marquis de Monclar.

(2) L'épisode auquel je fais allusion est le suivant : en 1586, Nicolas du Mas de Castellane apprit que les catholiques, commandés par le baron de Vins, se préparaient à attaquer son château d'Allemagne. Il se rendit immédiatement en Dauphiné afin de demander secours à Lesdiguières et il laissa le château à la garde de son beau-frère, Scipion de Villeneuve, seigneur d'Espinouse. Celui-ci le défendit héroïquement pendant seize jours. Le 5 septembre, le baron d'Allemagne arriva avec Lesdiguières, fit lever le siège et remporta une victoire complète sur les catholiques.

Examinons maintenant le château de Villeneuve. Il se compose de quatre corps de bâtiment (**2**) entourant une cour intérieure (**1**) et flanqués, aux angles, de quatre tours rondes (**4**). Dans le milieu de la façade est, se trouve encastrée la tour pentagonale (**3**). Il offre, on le voit, la même disposition générale que les châteaux de Gréoux, de Manosque et d'Oraison. Son développement extérieur présente les chiffres suivants (1) :

Façade Est, compris retour des deux faces du donjon.	35 m. 50
» Nord	33 m.
» Ouest	19 m.
» Sud	30 m. 50
Surplus pour circonférence des tours rondes.	44 m. 10
Total :	162 m. 10

Ces chiffres donnent une surface de 1.138 m² 40 c². En en déduisant la cour qui mesure 231 m² 25 c² on obtient une surface bâtie de 907 m₂ 15 c₂. Le tableau suivant permettra de voir, en un coup d'œil, la relation qui existe entre Villeneuve et les quatre châteaux auxquels je le compare.

	Développement extérieur	Surface totale, compris les cours intérieures	Surface bâtie
Villeneuve.	162 m. 10	1138 m² 40	907 m² 15
Oraison.	157 m.	1392 m² 85	l'évaluation ne peut être faite exactement en l'absence d'indications sur la contenance de la cour intérieure.
Allemagne.	178 m. 10	1673 m² 05	897 m² 95
Gréoux.	187 m. 60	1843 m₂	1206 m₂
Manosque d'après le plan	183 m. 65	1088 m² 47	668 m² 47
D'après le plan rectifié.	189 m. 65	1133 m² 48	740 m² 67

Ce tableau prouve surabondamment que M. de Panisse aurait bien fait de mesurer quelques vieux châteaux provençaux avant d'affirmer que le sien les dépasse tous en importance.

« Mais, me dit-il, il n'y a pas que le château ! il y a aussi deux enceintes concentriques et la seconde a près de 1.800 mètres de développement ! »

Pas plus sur ce point que sur les autres, je ne refuse la discussion.

Dans les châteaux provençaux, l'existence de la première enceinte dépend avant tout de certaines conditions topographiques. En effet, son but n'était pas exclusivement militaire : elle servait autant comme mur de soutènement que comme moyen de défense. Les féodaux bâtissaient

(1) Je relève ces mesures sur le plan au 4/1000 inséré par M. le marquis de Panisse dans la monographie de Villeneuve. S'il y avait dans mes chiffres une erreur — qui ne pourrait, d'ailleurs, être que légère, — elle serait imputable au dessinateur du plan.

presque toujours sur un emplacement élevé. Si celui-ci était un rocher à pic, comme à Lauris ou à Evenos, on nivelait le sommet et, sur la terrasse obtenue, on construisait les bâtiments qui la couvraient tout entière. Les architectes veillaient à ne laisser aucun terre-plein extérieur, de façon à ce que l'assaillant qui aurait réussi à gravir les escarpements, ne pût trouver un rebord où poser le pied. Souvent, les tours sont juchées sur des éperons surplombant l'abîme. On comprend que, dans ces conditions, la première enceinte était complètement inutile : la hauteur des rocs rendait l'escalade à peu près impossible et leur solidité ne pouvait faire craindre l'éboulement de la terrasse.

Mais, d'autres fois, l'emplacement choisi était une colline formée de terrains mouvants. La première enceinte était alors indispensable pour les soutenir et elle gênait un accès qui aurait été trop facile. On la trouve aussi quand le château est bâti sur un large rocher dont il n'occupe pas tout le sommet. Dans ce cas, elle était destinée à empêcher l'ennemi de s'établir sur un rebord d'où il aurait pu, à son aise, battre ou saper les murailles de la forteresse.

Ces règles ne sont évidemment pas absolues et on peut rencontrer des exceptions ; mais on les a généralement suivies en Provence. L'existence de la première enceinte à Villeneuve est un fait absolument normal : la colline qui supporte ce château ne présente pas des aspérités suffisantes pour gêner l'escalade; la terre et les cailloux y sont mélangés avec la roche et le sommet n'est pas entièrement couvert par les constructions. C'est le cas de Gréoux, celui des Arcs, celui de Sillans, celui de vingt autres châteaux que je pourrais citer et où il existe aussi une première enceinte.

A Gréoux, elle a environ 723 mètres de circonférence et elle est munie d'une tour. A Sillans, elle avait environ 265 mètres et elle était flanquée de plusieurs tours rondes dont trois sont encore debout. La première enceinte de Villeneuve est-elle plus importante? Je regrette que M. de Panisse ait négligé d'en fournir le plan et les dimensions. Mais il suffit de regarder la gravure insérée en face du premier chapitre de sa monographie pour se rendre compte des proportions assez restreintes de la terrasse régnant entre le château et l'enceinte.

Passons maintenant à la *seconde enceinte* (1). M. de Panisse s'extasie

(1) J'emploie ce terme, faute d'un meilleur, pour désigner l'enceinte éloignée, celle qui n'entourait pas immédiatement la terrasse du château. Je reconnais qu'il est impropre lorsqu'il n'y a pas de première enceinte; mais je pense que le lecteur ne se méprendra pas sur le sens que je lui attribue.

devant ces 1.800 mètres de circonférence; il déclare qu'il fallait une armée pour la défendre et il n'est pas loin de penser que les Raymond-Bérenger avaient inauguré, au XII[e] siècle, le système moderne des camps retranchés. J'aimerais à respecter ses illusions de propriétaire ; mais le souci de l'exactitude m'oblige à lui dire que la seconde enceinte existait dans presque tous les villages provençaux. J'ai dit que les féodaux bâtissaient généralement sur la hauteur : les paysans se groupaient le plus près possible du manoir, de façon à profiter de son abri en cas d'attaque et leurs maisons s'appuyaient souvent sur la première enceinte. Lorsque l'ennemi approchait, ils se réfugiaient dans le château et y transportaient les objets peu encombrants. Mais il fallait abandonner le reste. C'est afin d'obvier à cet inconvénient que, dès les temps les plus anciens et même avant l'organisation des municipalités, les habitants se cotisèrent pour élever une enceinte autour du village. Dans les villes et les gros bourgs, elle était capable d'offrir une résistance prolongée, tandis que dans les petites agglomérations, on se contentait d'un simple mur sans tours, sans fossés, sans pont-levis et sans barbacane. Ce mur ne pouvait résister à une agression sérieuse; mais il était suffisant pour protéger contre de petites bandes de malandrins dépourvues d'engins de guerre. Nous n'avons pas, pour le XII[e] siècle, de renseignements précis sur la part proportionnelle que prirent à ces constructions les seigneurs et les habitants, mais nous pouvons la deviner en consultant les délibérations municipales des siècles suivants. Nous y voyons les seigneurs et les communes prendre également part à la dépense, car la seconde enceinte a un intérêt égal pour tous. Son tracé et son développement varient suivant la topographie des lieux : quelquefois, comme à Gréoux, elle entoure complètement la première, s'en rapprochant beaucoup là où il n'y avait pas de maisons et s'en éloignant du côté où était situé le village. Ailleurs, comme à Riez, elle forme un croissant dont les pointes viennent s'appuyer sur la première enceinte, et le château, qui a deux lignes de défense du côté du village, n'en a qu'une de l'autre.

M. de Panisse m'objectera que le village actuel de Villeneuve est situé en dehors de la seconde enceinte. Je lui répondrai qu'il s'est probablement passé là le même fait que dans nombre d'autres communes : quand les guerres civiles ont pris fin, les habitants, trop à l'étroit entre leurs murailles, sont descendus plus bas ; les anciennes maisons ont été abandonnées et l'emplacement qu'elles occupaient est devenu, par achat ou autrement, la propriété personnelle du seigneur. En admettant même que cette explication ne soit pas bonne et que le village ait toujours

été situé en dehors de la seconde enceinte, je ne regarderais pas celle-ci comme constituant un ensemble militaire anormal. M. de Panisse reconnaît qu'elle peut être prise *par un observateur superficiel* pour un simple mur de clôture. Au risque de mériter cette épithète, je lui avouerai que telle a été mon impression, lorsque je l'ai visitée. Elle n'est flanquée d'aucune tour, elle n'est pas bordée par un fossé et elle ne présente aucun caractère défensif sérieux. Il est d'ailleurs impossible de lui assigner une date et elle peut aussi bien avoir été bâtie par les Lascaris, que par les princes d'Anjou ou par Romée.

J'ajouterai enfin que les hommes du XIIIe siècle pensaient comme moi et que leur opinion me paraît plus autorisée que celle de M. de Panisse. Quand Charles Ier fit rédiger l'inventaire de ses droits, son commissaire ne donna pas à Villeneuve la qualification habituelle de *fortalicia* ou de *castellum*, mais bien celle de *pulcherimum palacium multum custodiendum*. Jamais je n'ai retrouvé ailleurs cette expression qui donne au château de Romée son véritable caractère. Villeneuve était, par sa situation, une merveilleuse résidence; mais, au point de vue militaire, il ne se distinguait en rien d'une foule d'autres demeures seigneuriales.

*
* *

Les constatations que je viens de faire pourraient me dispenser de répondre à l'argument tiré de la disproportion entre le *coût énorme* du château et la médiocrité des ressources de Romée. Du moment que Villeneuve ne dépasse pas la moyenne des autres châteaux provençaux, il s'ensuit évidemment qu'il a pu être bâti par un seigneur quelconque. Mais puisque mon contradicteur a parlé de la fortune de Romée, il ne trouvera pas mauvais que j'en dise un mot.

Voici d'abord son texte :

« Cette forteresse..... n'a pu être édifiée qu'à grands frais. La maison de Villeneuve était-elle en état de les faire dans le courant du XIIe siècle?... Nous ne le croyons pas (1) ».

Il revient sur ce sujet dans sa note :

« En effet, la plus ancienne inféodation en faveur de la famille de Villeneuve étant de l'année 1201, on ne voit pas comment un des membres de cette illustre maison aurait pu prendre sur ses biens les sommes fort considérables nécessitées par la construction du château qui nous occupe ».

La citation que j'ai tirée de *Villeneuve-Loubet* manque de précision : je n'ai jamais attribué la construction de Villeneuve à *la maison de Ville-*

(1) *Villeneuve-Loubet*, p. 3.

neuve, c'est-à-dire à une entité, mais bien à Romée qui a trouvé dans la dot de sa femme et dans les opérations plus ou moins régulières de sa gestion, des ressources personnelles La situation financière de sa famille n'a donc presque rien à voir avec mon sujet. Elle ne s'y rattache que par le point suivant : si on parvenait à établir ce que possédaient, vers 1220, le père et la mère de Romée, on pourrait fixer le chiffre de la légitime de celui-ci, c'est-à-dire un des éléments de sa fortune.

Nous n'avons pas assez de documents pour faire une évaluation rigoureuse ; mais il n'est pas impossible d'obtenir une approximation.

Géraud *le vieux* de Villeneuve, naquit en Catalogne vers 1160 (1). Le 8 septembre 1180, il est mentionné dans le testament de son oncle, Pons de Villeneuve, qui lui laisse huit marabotins (2). Le 15 novembre 1187, il est un des exécuteurs testamentaires de Bérenger de Guardia (3). Après cette date, il ne figure dans aucun des actes passés à San Boy del Llobregat (4) par ses frères et sa sœur. Nous le retrouvons en Provence en 1201 (5), lorsqu'il reçoit du comte Idelfons II, les fiefs des Arcs, de Trans, de la Motte et d'Esclans.

L'identité entre le Géraud de San Boy et le Géraud provençal ressort de diverses preuves qu'il serait trop long et sans intérêt de discuter ici (6). Je me contenterai d'en citer une qui me paraît sans réplique : les des-

(1) M. de Panisse dit dans *Villeneuve-Loubet*, p. 2, que *les archives des Villeneuve* ont été mises à sa disposition par le marquis Fernand de Villeneuve-Bargemon, *chef de cette maison*. Il donne ensuite une généalogie fantaisiste copiée dans Artefeuil, où la belle-mère de Romée devient sa mère, où Philippine d'Esclapon, tante de Géraud *le jeune*, devient sa femme, où Béatrix de Savoie, qui n'a jamais existé, devient celle de Hugues *Raimondi*. Je ne lui reproche pas d'avoir suivi, sur une filiation qu'il ne connaissait pas, la version d'Artefeuil. Mais je trouve singulier qu'il appelle *archives de la maison de Villeneuve* un imprimé ou les notes sans valeur qui ont pu en être tirées. Le lecteur non prévenu et confiant serait en droit de croire qu'il a eu entre les mains des actes originaux.

Je lui ferai remarquer aussi que la qualification donnée au marquis Fernand de Villeneuve-Bargemon est inexacte. Le chef des Villeneuve de Provence, est, à l'heure actuelle, M. Léonce de Villeneuve-Flayosc, marquis de Trans, et cette qualité ne lui est contestée par aucun membre de sa famille.

(2) *Archives de la cour d'Aragon. R. d'Alphonse Ier*. Tome XII, fo 203.

(3) Id. Tome XIII, fo 186.

(4) Province de Barcelone.

(5) Il existe à Marseille une charte de 1199 qui porte la signature *Géraldus de Vilanova*; mais l'identité du signataire avec Géraud *le vieux* pouvant être contestée, je n'en fais pas usage.

L'abbé Tisserand dit que Géraud *le vieux* fut nommé bailli d'Antibes en 1200. Cette indication me paraît très vraisemblable. Mais comme je n'ai pas pu en retrouver l'origine, je m'abstiens aussi de m'en servir.

(6) Elles seront étudiées avec le développement qu'elles comportent dans mon ouvrage sur *les origines de la maison de Villeneuve*.

cendants de Géraud *le vieux* et ceux de son frère aîné Raymond, demeuré à San Boy, gardèrent les mêmes armes très rares, très particulières, et n'ayant aucun rapport avec le nom (1).

Ce qui précède permet déjà de fixer à 1187 et 1201, les limites extrêmes entre lesquelles doit se placer l'émigration de Géraud *le vieux*. Mais on peut serrer la vérité de beaucoup plus près.

J'ai dit dans ma notice que la *Domina Astruga* mentionnée dans le testament de Romée, était sa belle-mère, Astruga Raimbald, veuve de Milon Badat, et non sa mère, comme plusieurs auteurs l'avaient cru. Le nom de la femme de Géraud *le vieux* restait inconnu, lorqu'une phrase de l'*inventaire de Charles Ier* (2) m'a mis sur sa trace. Les commissaires royaux vont au *castrum* de la Garde (3) et s'enquièrent des droits dus pour le *majus dominium*. Des témoins septuagénaires répondent qu'autrefois *les fils de Géraud de Villeneuve* percevaient vingt sous. Pour apprécier les conclusions à tirer de ce fait si minime en apparence, il faut dire un mot du droit successoral de l'époque (4).

Après l'invasion des barbares, la règle générale était que chacun suivait la loi de sa race. Les Gallo-Romains conservaient le droit latin, par conséquent la liberté testamentaire, le *fidéicommis* et la légitime. Les barbares pratiquaient, au contraire, le partage égal avec une rigueur que n'atteint pas le Code Napoléon. Il en résulta que les familles gallo-romaines dépouillées de leur fortune au VIIe siècle, l'avaient reconstituée au XIIe, tandis que les féodaux d'origine germanique avaient vu leurs immenses possessions s'émietter, petit à petit, et j'ai trouvé un chevalier qui possédait cinq millièmes d'un fief ! Au commencement du XIIIe siècle, les féodaux s'inquiétèrent de cette situation et ceux qui comprirent la cause réelle de leur décadence, abandonnèrent la coutume de leur race pour adopter la loi romaine. Géraud *le vieux* fut de ceux-là. Nous n'avons pas son testament; mais peu après sa mort, nous voyons l'aîné de ses petits-fils prêter hommage pour ses quatre fiefs (5) tandis que dans les branches de Tourrettes-Esclapon et de Vence, nous ne trouvons pas

(1) Des lances croisées et un semis d'écussons dans les clairevoyes. Je ne connais pas, en Europe, une seule famille ayant usé d'armes identiques ou même s'en rapprochant.

(2) Bibliothèque Nationale. Fonds latin. N° 10125.

(3) La Garde-Freinet (Var).

(4) Je me borne à effleurer cette question intéressante que je traiterai ailleurs plus longuement.

(5) Le fils aîné de Géraud *le vieux* mourut avant lui et l'héritage passa directement de l'aïeul au petit-fils.

trace d'une possession quelconque aux Arcs, à Trans, à la Motte ni à Esclans. A la Garde, la situation est toute différente : les fils de Géraud possèdent ensemble et probablement par indivis, puisqu'on leur fait un seul paiement de vingt sous. N'est-il pas naturel de penser que ce bien venait de leur mère dont le testament aurait été conforme à la coutume germanique? D'après la méthode exposée plus haut, j'ai confronté cette hypothèse avec les faits connus et elle s'est adaptée exactement dans le cadre. La seigneurie de la Garde était divisée entre trois familles, les descendants de Pons de la Garde (circa 990-1044) qui étaient les possesseurs primitifs; les Fos d'Hyères et les Blacas qui avaient acquis des droits par suite de mariages.

Or, pendant tout le XIII[e] siècle, nous voyons les Villeneuve intimement liés avec ces familles : Arnaud *l'arbitre* intervient dans la lutte entre les Fos et Charles d'Anjou; Raymonde de Villeneuve, sœur de Géraud *le jeune*, épouse Blacas de la Garde; Raymond de Villeneuve-Tourettes, dit *de Fayence*, épouse Alix de Blacas; Romée a pour chevalier Bertrand de la Garde, etc. Il est, en outre, hors de toute vraisemblance de supposer que Géraud *le vieux* se serait marié en Catalogne, car il aurait, dans ce cas, hésité à quitter son pays. Il est, au contraire, naturel que, cadet et libre de tout lien, il ait suivi Idelfons I[er] et que, s'étant marié en Provence, il se soit décidé à y rester.

Je ne crois donc pas pousser trop loin les conclusions à tirer du fait relevé par *l'inventaire des droits de Charles I[er]*, en regardant comme à peu près certain que la femme de Géraud *le vieux* appartenait à une des trois familles seigneuriales de la Garde et plus probablement à celle des possesseurs primitifs. Nous avons vu, en effet, que les fils de Géraud avaient, vers 1230, *le majus dominium*. Or ce droit de suzeraineté avait dû rester entre les mains des descendants de Pons de la Garde.

Si on accepte ma manière de voir sur ce sujet ou si, tout au moins, on reconnaît que la femme de Géraud *le vieux* a été provençale, la date de l'émigration de celui-ci se précise entre 1187 et 1190, les naissances de ses trois fils devant se placer vers 1190, 1195 et 1200, ainsi que je l'ai démontré dans ma notice, en prenant pour base de mon calcul les actes certains de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Je ne veux pas pousser plus loin cet examen d'une question de détail et je néglige les indications fournies par l'histoire et par les archives d'Aragon sur les voyages d'Idelfons I[er] en Provence et sur les chevaliers catalans qui l'accompagnèrent, chevaliers dont quelques-uns étaient les parents très proches de Géraud *le vieux*.

La fortune que Romée, son frère Raymond *le calianais* et leur neveu Arnaud *l'arbitre* (représentant son père décédé) eurent à se partager, comprenait donc, du côté paternel, les quatre fiefs des Arcs, Trans, la Motte et Esclans et, du côté maternel, une part de la seigneurie de la Garde.

Quelle était cette part? Il ne sera peut-être pas impossible de la définir un jour s'il reste des documents anciens dans les archives de la commune, car chacun des co-seigneurs a dû laisser ou vendre sa part à quelqu'un et si on trouvait au XIVe ou au XVe siècle, la seigneurie divisée entre trois propriétaires, on serait fondé à penser que leurs lots représentaient ceux des la Garde, des Fos et des Blacas. Mais je n'ai pas encore étudié cette question et je ne peux aujourd'hui dire que ceci :

La Garde était, au XIe siècle, un des grands domaines féodaux de la Provence et cette seigneurie est aujourd'hui représentée par la commune de la Garde-Freinet qui occupe une superficie de 7.664 hectares (1) divisée ainsi qu'il suit (2) :

	Contenance	Revenu imposable	Prix moyen de l'hectare en 1902	Capital en 1902
Terres labourables .	103h 54a 66c	2381 f. 67	2500 f.	258.866 50
Terres essartées . .	1295. 64. 92	4766 54	100	129.564 92
Prés.	133. 56. 65	4289 37	6000	801.399
Terres vignes . . .	151. 63. 84	5146 41	3600	545.898 24
Terres oliviers, vignes oliv.	248. 89. 70	15135 98	2000	497.794
Jardins	10. 67. 64	888 21	8000	85.411 20
Châtaigneraies. . .	706. 52. 11	27848 29	2000	1.413.042 20
Chênes-lièges . . .	154. 66. 55	2803 92	2000	309.331
Bois	3443. 30. 13	14803 27	800	2.754.641 04
Pâtures	28. 33. 35	170	100	2.833 35
Incultes et rochers .	1037. 47. 65	1361 51	100	103.747 65
Sol des propriétés bâties	13. 27. 78	796 67	2500	33.194 50
	7327. 54. 98	80391 84		6.935.723 60

On se tromperait beaucoup, à mon avis, en croyant qu'il n'existe aucun rapport entre la valeur actuelle des propriétés et leur valeur au

(1) Les 7.327 hectares soumis à l'impôt figurent seuls sur le tableau. Les 337 qui manquent représentent les routes.

(2) Les évaluations du tableau ci-dessous sont celles de l'administration des contributions directes.

moyen âge. La relation n'a complètement changé que dans les communes où, la population ayant beaucoup augmenté, les terrains ont acquis une plus-value indépendante de leur production et dans celles, assez rares, où des cultures nouvelles ont remplacé les anciennes. Il est évident, par exemple, qu'on ne saurait comparer le féodal qui possédait Cannes au XII[e] siècle, à celui qui en serait propriétaire actuellement, pas plus qu'on ne pourrait établir une analogie entre le viticulteur qui posséderait une commune du Médoc et le seigneur qui aurait été maître du même terrain au moyen âge. Mais, dans la plupart des communes rurales, les procédés de culture n'ont pas varié autant qu'on le croirait et la relation subsiste. Par conséquent, le seigneur qui avait en 1200 le *castrum* de la Garde, se trouvait, vis-à-vis de ses contemporains, à peu près dans la situation de fortune où se trouverait aujourd'hui l'homme qui posséderait toute la commune de la Garde-Freinet.

Ces considérations ne nous permettent pas de dire exactement ce que valait l'héritage de la dame de la Garde, puisqu'il nous manque la base nécessaire de l'évaluation, qui serait le partage fait entre les trois familles seigneuriales. Mais si on considère que les descendants de Pons de la Garde étaient les maîtres primitifs et qu'ils avaient conservé le *majus dominium*, on est porté à croire que leur part ne devait pas être inférieure à celle des Fos et des Blacas. S'il en était ainsi, le lot de chacun des fils de Géraud *le vieux* aurait représenté un neuvième du *castrum*. Je ne donne pas, bien entendu, cette évaluation comme certaine, ni même comme quasi-certaine ; je la relate seulement comme vraisemblable.

Faut-il ajouter à la part recueillie par Romée, dans l'héritage maternel, la seigneurie de la Garde près Villeneuve? On peut le penser et j'ai indiqué, dans ma notice, les motifs de cette opinion.

A l'époque où fut rédigé l'inventaire des droits de Charles I[er], c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, le *majus dominium* de la Garde appartenait à la couronne et les fils de Géraud *le vieux* ne sont mentionnés que comme en ayant été autrefois les propriétaires. Ils l'avaient donc vendu et il est à présumer qu'ils avaient, en même temps, aliéné les droits utiles. En effet, ni dans la branche des Arcs, ni dans celle de Tourrettes-Esclapon, ni dans celle de Vence, nous ne trouvons trace d'une possession conservée à la Garde-Freinet (1).

(1) La Curie comtale possédait encore, au XIV[e] siècle, la seigneurie ou une partie de la seigneurie de la Garde et elle la céda, vers 1358, à Arnaud V de Villeneuve, baron des Arcs (*Archives des Bouches-du-Rhône*, B. 1852). Je présume que cette cession, dont je n'ai pas le texte sous les yeux, fut un simple engagement temporaire comme la couronne en fit beaucoup, à cette époque, pour payer ses créanciers.

Si l'évaluation de la fortune laissée par la dame de la Garde est très vague, vu l'absence presque totale de documents, nous pouvons, en revanche, serrer de plus près l'héritage de Géraud *le vieux*. Celui-ci reçoit, en 1201, les Arcs, Trans, la Motte et Esclans; en 1239, son petit-fils, Arnaud *l'arbitre*, ne prête hommage que pour ces quatre fiefs qui passent ensuite à son frère Géraud *le jeune*. C'est seulement après la mort de celui-ci que la branche des Arcs acquiert de nouvelles seigneuries. Mais leur origine est connue : elles viennent toutes par des mariages ou des achats. Dans les branches cadettes de Tourrettes-Esclapon et de Vence, il n'est pas une seule terre dont on ne retrouve aussi l'origine dans un fait de même nature. On peut donc considérer comme certain que Géraud *le vieux* laissa uniquement les quatre fiefs reçus en 1201. Ils forment aujourd'hui la commune des Arcs, celle de Trans et celle de la Motte qui comprend l'ancien *castrum* d'Esclans. Voici leur contenance et leur valeur :

LES ARCS

	Contenance	Revenu imposable	Prix moyen de l'hectare en 1902	Capital en 1902
Terres labourables .	737h 24a 06c	9729 f. 37	1550 f.	1.138.072 93
Terres arrosables. .	86. 70. 08	5410 99	1550	134.386 24
Jardins	5. 20. 47	531 57	14000	72.865 80
Prés arrosables . .	21. 62. 26	1527 86	7500	162.169.50
Prés secs	35. 18. 29	736 16	7500	263.871.75
Vignes	604. 95. 60	9078 91	2500	1.512.390
Oliviers. . . .	802. 74. 94	13041 78	1800	1.444.948 92
Vignes oliviers . .	297. 10. 10	3868 54	1800	534.781 80
Bois.	2326. 36. 53	9182 47	400	930.546 12
Pâtures.	78. 56. 86	270 24	90	7.071 17
Essarts et incultes .	282. 76. 36	470 85	90	25.448 72
Sol des propriétés bâties	18. 86. 11	754 42	1550	29.234 70
	5297. 31. 66	54603 16		6.255.727 65

TRANS

	Contenance	Revenu imposable	Prix moyen de l'hectare en 1902	Capital en 1902
Terres labourables .	172h 00a 53c	4132 f. 59	1670 f.	287.248 85
Terres arrosables . .	76. 91. 83	8115 78	1670	128.453 56
Jardins	6. 69. 32	1399 86	13300	89.019 56
Oliviers	708. 38. 77	23413 27	670	474.627 75
Vignes oliviers. . .	208. 18. 10	5165 64	670	139.481 27
Vignes	195. 24. 03	4691 74	3850	860.675 15
Bois taillis	176. 84. 90	936 23	330	58.360 17
Pins	56. 26. 30	423 87	330	18.566 79
Pâtures	25. 60. 60	398 10	100	2.560 60
Essarts	18. 84. 50	49 40	100	1.884 50
Incultes.	4. 09. 06	3 60	100	409 06
Sol des propriétés bâties	9. 14. 98	594 74	1670	15.280 16
	1658. 22. 92	49324 82		2.076.567 42

LA MOTTE (comprenant l'ancien *castrum* d'Esclans)

	Contenance	Revenu imposable	Prix moyen de l'hectare en 1902	Capital en 1902
Terres labourables. .	788h 40a 97c	6637 f. 81	1300 f.	1.024.932 61
Labours arrosables. .	58. 75. 18	3152 80	1300	76.377 34
Jardins	3. 40. 70	338 07	14000	47.698
Prés	5. 87. 70	417 52	7000	41.139
Vignes oliviers . . .	337. 54. 37	4716 26	1200	405.052 44
Oliviers	316. 85. 61	4914 30	1200	380.227 32
Bois	1047. 30. 30	2470 99	250	261.825 75
Essarts	150. 63. 10	301 26	80	1.205 04
Pâtures	99. 83. 97	199 68	80	7.987 17
Incultes	2. 21. 27	1 15	80	177 01
Sol des propriétés bâties	15. 68. 26	548 90	1300	20.387 38
	2826. 51. 43	23698 74		2.267.009 06

En ajoutant, aux contenances ci-dessus, 227 hectares pour les routes et les emplacements non imposés, nous trouvons que la baronnie des Arcs occupait environ 10.000 hectares représentant aujourd'hui une valeur en capital de dix millions et demi (1). Elle était donc une des plus importantes de la Provence au commencement du XIIIe siècle, car il ne faut pas perdre de vue qu'à cette époque, les immenses domaines formés au moment de la conquête germanique, s'étaient déjà fractionnés. Il ne restait guère d'entières, en 1200, que les baronnies des Baux, de Sault, de Castellane et peut- être deux ou trois autres.

Je n'ai pas l'intention de faire ici un traité de droit féodal ; mais on me permettra d'indiquer brièvement la nature de la possession conférée à Géraud *le vieux*, par la donation de 1201.

Quand Guillaume Ier eut chassé les Sarrazins de la Provence orientale, il se fit donner, par Conrad, roi d'Arles et de Bourgogne, toutes les terres conquises et il en distribua, à titre de bénéfices, la majeure partie à ses leudes, ne se réservant que l'hommage, les cavalcades et quelques menus droits. Voici comment s'exprime le cartulaire de Saint-Victor (2) :

« *Pontius pergens ad comitem, dixit ei : Domine comes, ecce terra soluta a vinculo pagane gentis ; tradita est in manu tua, donatione regis. Ideo rogamus ut pergas illuc, et mittas terminos inter oppida et castra et terram sanctuariam, nam tue potestatis est eam terminare et unicuique distribuere quantum tibi placitum fuerit.* »

A leur tour les leudes distribuèrent une partie de leurs bénéfices à des colons avec lesquels ils passèrent des baux emphytéotiques. Ces colons, nommés *serfs* dans les pays du nord, ne pouvaient ni abandonner la terre, ni en être chassés et ils payaient une redevance annuelle qui faisait d'eux de véritables fermiers, au sens moderne de ce mot. Les conditions de l'emphytéose ont beaucoup varié et, suivant leur nature, elles ont produit des résultats très différents. Quand la redevance stipulée à l'origine avait été une certaine portion de la récolte, le revenu du seigneur augmenta en proportion de l'étendue des défrichements et des progrès de la culture et l'emphytéote garda toujours le caractère d'un fermier. Mais souvent l'emphytéose fut faite moyennant une somme fixe, payable chaque année en numéraire. A l'origine, cette somme représentait un fermage réel ; mais à chaque siècle, la valeur des métaux pré-

(1) Exactement 10.008 hectares valant 10.599.304 fr. 13 d'après l'administration des contributions directes.

(2) Charte 77. Breve de Catedra.

cieux diminuait et peu à peu le poids de métal, primitivement fixé, ne représenta plus qu'une valeur insignifiante. Par une conséquence naturelle, l'emphytéote qui jouissait du revenu à peu près total de la terre, sembla en être le véritable propriétaire. C'est dans cette différence des conditions premières et dans ses conséquences qu'il faut chercher la raison des opinions contradictoires professées sur l'emphytéose par les anciens juristes : ceux qui voyaient l'emphytéote versant au seigneur une partie considérable de la récolte, le regardaient comme un locataire perpétuel ; ceux qui le voyaient jouissant de tout le revenu et ne payant qu'un cens dérisoire, le regardaient comme un propriétaire. Mais cette différence entre l'emphytéote soumis à une redevance proportionnelle en nature et l'emphytéote soumis à une redevance fixe en numéraire, n'a été sensible qu'à la fin du moyen âge, lorsque la conquête de l'Amérique centupla la quantité de métal précieux et diminua sa valeur. Elle était peu appréciable au XIII[e] siècle, car en 1200, l'or et l'argent n'étaient guère plus abondants en Europe qu'au X[e] ou au XI[e] siècle.

Cependant les leudes ne cédèrent pas aux colons la totalité de leurs domaines : ils en gardèrent une partie qu'ils faisaient cultiver par des ouvriers salariés et ils se réservèrent presque toujours de grandes étendues destinées au pâturage.

Appliquons à la baronnie des Arcs les principes que je viens d'exposer. Au commencement du XI[e] siècle, elle est possédée par Athanulfus *vir nobilissimus* (1) qui était fils de Jonam et de Belletrus. Ses descendants s'éteignirent à la fin du XII[e] siècle et, par suite de circonstances que je n'ai pu encore démêler, leurs biens revinrent à la couronne. Celle-ci avait donc en 1200 la totalité de la possession puisqu'elle réunissait les droits souverains et ceux du bénéficiaire. Ce sont ces derniers qu'elle céda intégralement à Géraud *le vieux* et, pendant plusieurs siècles, les Villeneuve furent aux Arcs, à Trans, à la Motte et à Esclans seigneurs *in solidum*, c'est-à-dire seigneurs uniques et propriétaires de tout le sol. Les ventes de terrains ne commencèrent qu'au XVI[e] siècle, après la mort du premier marquis de Trans, lorsqu'il fallut réaliser des fonds pour payer les *épices* des gens de loi. Nous avons déjà vu que Géraud *le vieux* avait testé suivant la loi gallo-romaine ; la chose est hors de doute quoique le testament soit perdu, car sa disposition principale nous est révélée par un fait certain : la possession de la baronnie entière en 1239, par l'héritier, Arnaud *l'arbitre*. Comme, d'un autre côté, le Code Justinien ne permettait pas de déshériter entièrement un enfant, il s'ensuit nécessai-

(1) Cartulaire de Saint-Victor. Chartes 486 et 487.

rement que les deux fils cadets de Géraud *le vieux* avaient reçu leurs légitimes en argent. Le testateur avait-il laissé des sommes en numéraire suffisantes pour payer les legs ou obligea-t-il l'héritier à les solder peu à peu, par des prélèvements sur des revenus ?

Je l'ignore et la question n'a d'ailleurs aucune importance.

Je ferai remarquer en passant que jusqu'à la fin du XVIe siècle, l'usage presque constant des féodaux provençaux a été de ne pas diviser l'héritage foncier et d'imposer au fils aîné une sorte d'amortissement des légitimes par des paiements échelonnés. Ainsi, on ne diminuait pas le capital et on obligeait le chef de famille à l'épargne. C'était un système éminemment sage ; on lui doit la vitalité et la conservation, pendant plusieurs siècles, de l'aristocratie provençale et il n'a cessé de produire ses bons effets que lorsque les parlementaires, ayant semé la division dans les familles, firent naître des procès où la fortune féodale sombra rapidement (1).

(1) On connaît le dicton :

Mistrau, Parlamen e Durènço
Soun li tres flèu de la Prouvènço.

Il est peut-être injuste pour le mistral qui purifie l'air et pour la Durance qui fertilise autant qu'elle dévaste ; mais il inflige une épithète méritée au Parlement en le qualifiant de *fléau*. L'ancienne organisation judiciaire de la Provence était un modèle de sagesse et de simplicité ; elle reposait sur le principe suivant : *le magistrat ne devait juger selon les formes légales que lorsqu'il y était contraint par la volonté des parties*. Toutes les fois qu'elles ne s'y opposaient pas formellement, le magistrat remettait la décision à des arbitres choisis généralement parmi les notaires et les jurisconsultes et acceptés par les plaideurs qui s'engageaient par serment à se soumettre au jugement. Celui-ci était rendu sans procédure autre que les vérifications de fait indispensables, sans frais, sans délai et sans appel. Les plus grands procès étaient ainsi terminés en quelques jours ou quelques semaines. Cette organisation fut détruite par Louis XII, en 1501, malgré les protestations que Louis de Villeneuve, baron des Arcs, fit entendre aux Etats généraux de Provence et que Gaufridi nous a transmises. (*Histoire de Provence*, p. 389). Il prévoyait l'avenir quand il disait *que l'établissement d'une compagnie toute occupée à vider des procès, ne pouvait produire qu'une oppression horrible des pauvres plaideurs, qu'une licence immodérée des juges ; que les juges ne manqueraient pas de blesser les peuples, n'ayant à répondre de leur conduite qu'aux gens de leur profession ; que les plaideurs ne pourraient éviter d'être opprimés par l'introduction d'un nouvel usage qui allait soumettre leurs fortunes aux détours de la plus fine subtilité ; que, par ce moyen, il s'allait établir dans le pays, un métier sophistique et frauduleux qui allait faire des plus méchants procès une des plus importantes occupations de la vie et qui*, AU LIEU DE GUÉRIR LES MALADIES DES FAMILLES, LES ALLAIT FOMENTER AVEC SOIN.

Un fait, que je choisis entre mille, montrera combien ces prévisions étaient

La quotité de la légitime a un peu varié suivant les époques; mais elle se rapprochait toujours du principe institué par la Novelle XVIII de Justinien : le père disposait librement des deux tiers de sa fortune et le dernier tiers était partagé également entre tous les enfants. En admettant que Géraud *le vieux* n'ait eu que ses trois fils connus, Romée aurait eu droit à un neuvième de la baronnie des Arcs, c'est-à-dire à une somme représentant, en puissance actuelle d'achat, un peu plus d'un million.

Je suis dans l'impossibilité d'évaluer la donation de 1230, car à Vence, à Andon, à Grasse, à Nice, Romée ne reçoit que des co-seigneuries dont j'ignore la proportion ou des biens confisqués dont rien ne fixe l'importance. Mais il est facile de savoir la valeur des 15.000 sous génois apportés en dot par sa femme, Douce Badat. Cette monnaie, dont on trouve encore quelques rares exemplaires dans les médailliers, était très usitée, au XIII[e] siècle, dans la Provence orientale. Elle équivalait comme poids à 9 fr. 865 de monnaie actuelle et elle était le huitième du florin d'or génois, vulgairement appelé le *génovino* et pesant 78 fr. 93 (1). Les 15.000 sous de la dot de Douce équivalaient donc, comme poids d'argent,

justifiées : Jean II de Villeneuve, baron de Tourrettes-Esclapon, mourut en 1586, laissant douze enfants vivants. Il institua l'aîné héritier universel et il lui imposa l'obligation de payer une légitime de dix mille livres à chacun des cadets. La plupart des enfants étant mineurs, la mère, Perette d'Oraison, fut nommée tutrice. Pendant sa gestion, le château de Tourrettes fut pris par les catholiques et détruit ; ceux d'Esclapon et d'Avaye furent rasés; les terres furent dévastées et les troupeaux enlevés. Quand la paix fut rétablie, l'héritier, Jean III, se déclara dans l'impossibilité de payer immédiatement les legs, et les cadets entamèrent un procès qui se termina en 1678, par une transaction. Le procès principal s'était fractionné, grâce aux incidents de procédure, en QUARANTE-CINQ procès pendant à la fois au Conseil privé, aux Parlements d'Aix, de Paris, de Toulouse et de Grenoble, aux sénéchaussées de Digne et de Draguignan et les frais payés par un des cadets montèrent à soixante-six mille livres, c'est-à-dire à six fois et demie la valeur du capital réclamé. Le résultat de ce procès fut la ruine des Villeneuve-Tourrettes et des sept rameaux formés par les fils cadets de Jean II. Leur fortune, qui était une des plus considérables de la Provence au milieu du XVI[e] siècle, passa presque entière dans quelques familles de procureurs et, avec les bénéfices réalisés, plusieurs de celles-ci achetèrent des fiefs, des charges au Parlement et acquirent ainsi la noblesse.

(1) Voir *la Grande Encyclopédie; la moneta et il rapporto dell' oro a l'argento nei secoli XII et XIV*, par Cornelio Desimoni et *Della moneta antica de Genova*, par Gandolfi. Le rapport entre le sou et le florin a varié dans la seconde partie du XIII[e] siècle : en 1262, le florin valait douze sous 1/4 et en 1275, il valait quatorze sous. Il ressort de ce fait qu'à Gênes, comme dans le reste de l'Europe, on avait à ce moment augmenté l'alliage des monnaies d'usage courant.

à 147.975 fr. Il est assez malaisé de dire exactement quelle était, en 1230, la puissance d'achat de cette somme, car les auteurs qui ont étudié la question si compliquée et si délicate de la valeur des métaux précieux aux diverses époques, ont émis des opinions très différentes et je me tiens fort au-dessous de la plupart des appréciations en disant qu'un certain poids d'or ou d'argent représentait, au XIII[e] siècle, comme puissance d'achat, au moins dix fois ce que le même poids représenterait de nos jours (1).

D'après cette proportion qui, je le répète, me paraît inférieure à la réalité, la dot de Douce Badat doit être assimilée à une dot moderne d'environ 1.500.000 francs. Il convient d'y ajouter une part de la seigneurie de Cagnes qui provenait d'Astruga Raimbald et que celle-ci abandonna, sans doute, de son vivant.

Récapitulons les éléments de la fortune de Romée :

HÉRITAGE PATERNEL. — Un neuvième de la baronnie composée par les quatre *castra* des Arcs, Trans, La Motte et Esclans. Cette somme n'a pas été payée en terres. Elle a pu être prélevée sur le numéraire laissé par Géraud *le vieux* ; mais, plus probablement, elle a été amortie, peu à peu, par l'héritier.	1.500 florins génois représentant comme puissance d'achat, une valeur actuelle d'environ 1.200.000 fr.
HÉRITAGE MATERNEL. — Une part de la seigneurie de La Garde-Freinet. ? La seigneurie de La Garde, près Villeneuve.	Valeur inconnue (2).

(1) En 1118, le chapitre de Marseille achète une vallée très fertile, d'une demi-lieue de longueur aux portes de la ville et il la paye 70 sous (*Papon, Histoire de Provence. Tome II, p. 539*).

En 1199, Rostang de Sabran épouse Clémence, fille de Guillaume VII, seigneur souverain de Montpellier et petite-fille par sa mère, de Hugues II, duc de Bourgogne. Elle reçoit en dot 5.000 sous. Or, la maison de Montpellier passait pour une des plus riches du Midi (*Papon, Hist. de Provence. Tome II, p. 543* et *Généalogie de la maison de Sabran-Pontevès. Paris, Firmin Didot, 1897, p. 120*).

En 1234, Raymond-Bérenger V donna à sa fille Marguerite, qui épousait saint Louis, une dot de 10.000 marcs d'argent, soit environ 520.000 francs, et à sa mort il n'avait encore payé que le cinquième de cette somme. Dans son testament de 1238, il laissa à sa troisième fille Sancie, une légitime de 5.000 marcs valant environ 260.000 francs. Sa femme, Béatrix de Savoie, avait eu en dot 2.000 marcs, représentant environ 104.000 francs. (*Papon, Hist. de Provence. Tome II, p. 318 et 320*).

(2) Plusieurs de ces *valeurs inconnues* pourront peut-être se préciser plus tard. L'évaluation de La Garde près Villeneuve dont l'origine (héritage maternel, achat ou dot de Douce Badat) est douteuse, mais, dont la possession par Romée est certaine, et celle de la seigneurie la Gréaulières n'exigeront pas de bien longues recherches. Mais je n'ai pas sous la main les éléments de ce travail.

DONATIONS DE 1230 ET DE 1235. — Le *majus dominium* et les droits de la Curie sur Vence. Les droits de Guillaume d'Esparron sur la même ville. Les biens confisqués à Andon sur Raymond Flotte, rebelle, et tous les droits que possèdent dans le même lieu, la Curie et Guillaume de Grasse. La tour de la Porte Aqueria, à Grasse. Les biens possédés à Seillans par les moines de Saint-Victor. Les biens confisqués à Nice sur Jourdan Riquier, rebelle. Ces biens ne furent pas livrés à Romée, probablement parce que Riquier rentra en grâce et en 1235, Raymond-Bérenger donna en remplacement le *castrum* de Gréaulières.	Valeur inconnue.
DOT DE DOUCE BADAT. — Numéraire.	15.000 sous génois pesant 147.975 f. d'argent et représentant, comme puissance d'achat une valeur actuelle d'environ 1.500.000 fr.
La co-seigneurie de Cagnes.	Valeur inconnue.

On voit par ce tableau que la fortune dont Romée eut la disposition équivalait à une fortune actuelle de plus de trois millions (1) et il me semble avoir justifié la possibilité où il se serait trouvé de bâtir Villeneuve avec ses ressources personnelles, s'il les avait employées uniquement à cette construction. Mais Villeneuve ne fut pas sa seule dépense : son testament nous révèle un train de maison considérable; une lettre de Bertrand de Comps, grand-maître de Saint-Jean, nous apprend qu'en 1239 il équipait à ses frais un vaisseau pour se rendre en Syrie; nous savons que, peu après, il prit part avec sa galère à la bataille de la Melloria (2); enfin il résulte de la chronique de Vence, de

(1) M. de Panisse essaie de tirer partie d'un adjectif que j'ai employé dans ma notice. J'avais dit : « *Romée ne dut avoir, de ses parents, qu'une fortune insignifiante* ». Je reconnais que j'aurais dû dire : *une fortune médiocre*. Tout est relatif dans le monde et la somme qui constitue la grande richesse pour l'un, peut ne constituer que la simple aisance ou même la médiocrité pour un autre. La fortune de Romée aurait largement suffi à un chevalier menant la simple existence d'un féodal du XIIIe siècle; elle était minime pour le grand seigneur entretenant des chevaliers et des écuyers; pour le chef de famille cherchant à fonder une grande baronnie et achetant tous les fiefs voisins de Vence; elle était insignifiante pour le ministre qui dirigeait toute la politique provençale, à une époque où la Provence était le point de mire des Capétiens, qui faisait de fréquents et dispendieux voyages à l'étranger, qui équipait à ses frais des vaisseaux pour aller en Syrie ou pour combattre les Gibelins italiens et qui, selon l'habitude du temps, ne recevait que de très petits émoluments pour ses services publics.

(2) *Chronique de Bartholomeus Scriba. Monumenta Germaniæ. Scriptores.* Tome XVIII.

son testament et de divers actes, qu'il acheta une foule de seigneuries dont il était possesseur au moment de sa mort et qui ne peuvent ni lui être venues de ses parents ni avoir fait partie de la dot de sa femme (1). C'est cet ensemble de dépenses et non le fait isolé de la construction de Villeneuve dont j'ai fait remarquer la concordance avec les accusations de Charles d'Anjou. Mais je répète que l'acte de 1251 vaut par lui-même, en dehors de toutes preuves accessoires, et qu'il pourrait se passer de leur confirmation.

*
* *

Le troisième argument que M. de Panisse fait valoir est que Romée n'avait aucun intérêt à bâtir un château aussi considérable que Villeneuve. J'y ai déjà répondu en démontrant que Villeneuve ne dépasse pas des proportions moyennes et j'ai suffisamment analysé, dans ma notice, l'état d'esprit qui faisait de la construction du manoir la principale préoccupation des féodaux. Je ne crois donc pas avoir à insister sur ce point.

*
* *

Dans les trois premières parties de sa note, mon contradicteur cherche à établir que Romée n'avait pas pu bâtir Villeneuve. Dans la quatrième, il essaie de prouver que ce château était un point stratégique important et que les comtes de Provence avaient un grand intérêt à s'en assurer la possession. Je lui avais fait observer que les généraux provençaux ne paraissent pas avoir partagé son opinion, car depuis le XIII[e] siècle, pas un d'eux n'a même songé à s'emparer de Villeneuve. Dieu sait cependant s'il est un point offrant le moindre avantage militaire qui n'ait été fiévreusement disputé pendant les guerres du XIV[e] et du XVI[e] siècles et il serait bien téméraire de penser que Villeneuve a effrayé Raymond de Turenne, Geoffroy de Marle, les chefs du parti de Duras, le baron de Vins, le comte de Carcès et vingt autres qui se sont attaqués aux forteresses les plus redoutables du pays. Leur abstention n'aurait-elle pas été une simple marque de dédain? A cette observation, M. de Panisse

(1) Voici la liste des fiefs que Romée possédait en 1250. Les italiques indiquent ceux qui ont été et ceux qui paraissent avoir été achetés : Vence, Villeneuve, La Garde-les-Villeneuve, Cagnes, Gréaulières, *La Gaude*, *Saint-Jeannet*, *Thorenc*, Andon, *Coursegoules*, *Cipières*, *Tournon*, *Le Castellet*, *Trigans*, *Mauvans*, *Bezaudun*, *Tourrettes-Vence*, *Le Puget-treize-dames*, *Saint-Laurent*, *La Bastide*, Le Loubet, Cagnette, Gandelet.
La Garde-Freinet avait sans doute été vendue avant 1250.

ne répond pas un seul mot : il se contente d'ergoter sur la qualification de *point stratégique* que je conteste à Villeneuve et qu'il veut lui conserver. Voici son raisonnement :

« Villeneuve est un point stratégique, parce que déjà du temps des Romains, il commandait la voie Aurélia et le chemin qui de Nice allait à Grasse en passant le Loup... à quelques centaines de mètres et très en vue de l'emplacement sur lequel est bâti le château de Villeneuve. »

Il décrit ensuite le tracé de la route qui passait par Biot, Vaugrenier, Villeneuve, Cagnes et Saint-Laurent.

La preuve est courte et maigre. Ainsi, d'après lui, on peut qualifier *point stratégique* tous les mamelons qui se trouvent sur la voie Aurélia, sur la voie Julia Augusta, sur les voies de raccord et à proximité d'un pont jeté sur un ruisseau. L'Ecole de guerre fera bien de s'approprier cette nouvelle et sans doute admirable théorie!

Me basant sur les conditions de la guerre au moyen âge, c'est-à-dire à une époque où il n'y avait ni armées permanentes, ni engins à longue portée, je me figurais, jusqu'à présent, que seulement trois sortes de points pouvaient être qualifiés *stratégiques* :

1° Les châteaux dominant une ville ;

2° Les châteaux commandant un passage nécessaire et très étroit;

3° Les châteaux situés dans le centre d'un théâtre de guerre.

Les châteaux des villes renfermaient le logement du gouverneur, le trésor, les archives et quelques hommes d'armes qui, sans constituer une véritable garnison, assuraient la tranquillité publique et pouvaient être renforcés en cas d'émeute. Non seulement en Provence, mais dans toute l'Europe, le premier soin du souverain qui faisait rentrer une ville dans l'obéissance était de la couronner d'un château — comme Raymond-Bérenger V le fit à Nice — et je ne connais pas un seul cas où on ait bâti la forteresse à quinze ou vingt kilomètres de distance. Quand on ne pouvait pas bâtir un château entier, on se contentait d'élever une tour. C'est ce que Romée fit à Draguignan.

Les châteaux obstruant un passage étaient fort rares, car pour que leur commandement s'exerçât réellement, il fallait la réunion de plusieurs conditions topographiques. Peu nombreuses et ne traînant presque pas d'*impedimenta*, les armées du moyen âge se mouvaient beaucoup plus facilement que les nôtres. Les seuls engins un peu lourds étaient ceux qui servaient à battre les murailles; mais ils ne se composaient que de madriers, de cordes, de quelques pièces de fer faciles à forger et le plus souvent on les construisait sur place, quand on était arrivé devant la

forteresse. Au fameux siège de Toulouse, par exemple, nous voyons Simon de Montfort construire ses béliers, ses catapultes et ses balistes. Une armée en marche pouvait donc passer par n'importe quel sentier et dans un pays de plaine ou dans une région légèrement ondulée, il lui était toujours facile d'éviter le cercle d'action d'un château. D'un autre côté, le maintien des communications n'avait pas d'importance pour de petites bandes qui vivaient sur le pays et le système des camps retranchés, contenant une armée destinée à menacer les derrières d'un envahisseur, était complètement ignoré. Un château ne pouvait commander un chemin que dans un pays de montagnes escarpées impossibles ou très difficiles à franchir et lorsque le passage était assez étroit pour se trouver tout entier dans la sphère d'action des arbalètes et des balistes. Les châteaux qui rentrent le plus souvent dans la catégorie dont je m'occupe, sont ceux qui faisaient la tête d'un pont jeté sur une rivière non guéable. En effet, si les armées passaient partout sur la terre ferme, elles éprouvaient de grandes difficultés à traverser les cours d'eau importants, car elles n'avaient aucun matériel de pont, il n'était pas toujours possible de fabriquer des radeaux et l'abordage en présence de l'ennemi était périlleux.

Quant aux châteaux situés dans le centre d'un théâtre de guerre, leur importance n'a été comprise, au moyen âge, que par un petit nombre de stratèges et je ne vois guère, en Provence, qu'un général qui paraisse avoir eu cette conception. A la fin du XIVe siècle, Raymond de Turenne choisit le château de Meyrargues comme pivot de ses opérations. De là, il menaçait à la fois Aix et Marseille au sud-ouest, Arles, Tarascon et Avignon au nord-ouest, Apt au nord, Digne à l'Est, tout le bassin de l'Argens au sud-est et il pouvait, en deux jours de marche, se porter au secours de celui de ses lieutenants qui avait besoin d'aide. En cas d'échec, la place, très forte et bien approvisionnée, offrait un refuge sûr. Turenne ne fut réduit à l'impuissance que lorsque le maréchal de Trans, commandant l'armée des Etats, s'empara de Meyrargues.

Il est facile de voir que Villeneuve ne rentre dans aucune des catégories indiquées ci-dessus :

il est trop éloigné de Nice pour avoir exercé une influence quelconque sur cette ville ;

il ne barre aucun défilé servant de passage nécessaire et la rivière du Loup, dont il dominait le pont, n'est pas un de ces fleuves qu'il soit bien difficile de franchir à n'importe quel endroit ;

il n'est pas un de ces centres stratégiques d'où une armée puisse rayonner sur tout un pays.

Villeneuve est dans la condition de tous les châteaux situés sur une route et à proximité d'un gros ruisseau. Si M. de Panisse tient absolument à ce qu'il soit un *point stratégique*, j'y consens pour lui être agréable, mais à condition d'accorder la même qualification aux centaines — peut-être aux milliers — de demeures seigneuriales plus ou moins fortifiées qui bordaient tous les anciens chemins de Provence.

Je ne vois donc pas quel intérêt auraient eu les Raymond-Bérenger à construire une forteresse qui ne pouvait leur être d'aucune utilité. Dans la région formant aujourd'hui le département des Alpes-Maritimes, ils n'ont jamais eu qu'un objectif : s'assurer la soumission de Nice qui, agitée par des velléités républicaines, avait, à plusieurs reprises, essayé de se soustraire à leur autorité. Pour atteindre ce but, ils ne pouvaient employer qu'un moyen, qui était la construction d'une importante forteresse dominant la cité. C'est ce que fit Raymond-Bérenger V en 1230 et c'est certainement ce qu'aurait fait son aïeul Idelfons Ier en 1176, si l'état de ses finances lui avait permis cette dépense considérable. Mais il est absurde d'imaginer que, voulant faire les frais d'un château, il ait été le bâtir à plusieurs lieues, sur la rive droite du Var et dans une situation où celui-ci était incapable d'avoir la moindre influence militaire.

* * *

Il ne me reste, pour répondre complètement à M. de Panisse, qu'à examiner si le donjon est contemporain du château ou s'il lui est antérieur. Dans sa monographie de Villeneuve-Loubet, il se contentait de dire ceci :

« Quant à la tour pentagonale, haute de 33 mètres, qui sert de donjon, il suffit de l'avoir visitée pour se rendre compte qu'elle est fort antérieure au château. Ouvrage très remarquable du xe siècle suivant les uns, du xiie suivant d'autres, attribué par la légende et même par quelques auteurs aux Sarrasins qui ont si longtemps infesté cette contrée, elle était dans le principe une tour isolée, destinée à prévenir de l'arrivée des ennemis. Il est à croire qu'aussitôt après l'expulsion des Sarrasins en 974, cette tour aurait été construite pour signaler l'apparition au large de leurs flottes. De son sommet la vue s'étend fort loin de toutes parts et du côté de la mer à plus de 40 kilomètres. Les guetteurs postés sur ce point élevé communiquaient par des signaux avec la tour dite de la Trinité, sise à 2 kilomètres environ dans les terres; celle-ci correspondait avec d'autres tours de l'intérieur du pays, notamment avec celle du Bar (1) »

(1) *Villeneuve-Loubet*, p. 4.

M. de Panisse, on le voit, se bornait à une affirmation : « *Il suffisait*, disait-il, *d'avoir regardé le donjon pour se rendre compte de son antériorité* », et il ne daignait pas fournir au lecteur le moindre renseignement. J'avais donc quelque droit de ne pas m'incliner devant une opinion aussi dénuée de preuve et comme, d'un autre côté, l'examen que j'avais fait moi-même du donjon ne m'avait révélé aucun signe caractérisant le xe, le xie ou le xiie siècle, j'en avais conclu qu'il n'y avait pas lieu de le séparer du château avec lequel il faisait corps.

M. de Panisse a compris que son autorité en matière d'archéologie n'était pas encore assez universellement reconnue pour le dispenser de toute explication et, dans sa note, il énumère les détails de construction qui lui paraissent de nature à justifier son hypothèse.

1° La tour a une hauteur exagérée pour sa largeur et ne peut contenir qu'une vingtaine d'hommes ;

2° Elle n'a que des jours verticaux très étroits et dont il était impossible de se servir pour un tir plongeant;

3° Les jours ne sont percés que sur deux faces : les uns donnent sur la mer et les autres sur l'ancienne tour de la Trinité ;

4° La tour n'a qu'une porte élevée de 7 mètres au-dessus du sol ;

5° La tour est bâtie en pierre calcaire blanche tandis que le château est construit en mollasse brune ;

6° Le château et la tour ne sont pas fondés au même niveau ;

7° Le château est collé contre la tour sans une liaison, sans une seule harpe ;

8° Il existait une chemise très profondément fondée dont on a retrouvé les substructions parallèles aux deux faces de la pointe de la tour.

M. de Panisse se sert des quatre premières constatations pour me faire une querelle de mots :

« Un donjon, *me dit-il*, était la suprême ressource, le dernier refuge d'une garnison forcée dans ses retranchements; il était muni de tous les moyens de défense usités à l'époque. »

Puis, après avoir fait remarquer que la tour était trop haute pour sa largeur et que ses jours étaient verticaux, il ajoute :

« Si cette tour avait été bâtie pour servir de donjon, on l'aurait établie dans des proportions permettant de renfermer une centaine d'hommes, tandis qu'elle ne peut en contenir qu'une vingtaine ».

Pourquoi une centaine plutôt que deux cents, ou que cinquante, ou

que vingt ? Y avait-il une règle à cet égard ? Ce raisonnement assez imprévu peut se résumer ainsi :

« Vous dites que Romée a voulu élever un donjon : or la tour pentagonale n'est pas conforme à la définition que les archéologues donnent du donjon. »

Je pourrais répondre que pour une foule d'excellentes raisons dont on me permettra de ne pas fournir la nomenclature, Romée n'avait lu ni les ouvrages de Viollet-le-Duc, ni ceux de M. de Caumont, que peut-être était-il, comme son arrière-petit-neveu, un esprit indépendant peu enclin à se soumettre aux formules, et que, bâtissant un château à proximité de la mer, exposé, par conséquent, aux razzias des flottes sarrasines, il a pu avoir l'idée de construire une tour servant à la fois de donjon en cas d'attaque subite, de poste d'observation du côté de la Méditerranée et de poste télégraphique communiquant avec les châteaux voisins.

Mais une construction de cette nature est-elle bien en contradiction avec l'archéologie ? Il n'y a qu'à ouvrir l'*Abécédaire* de M. de Caumont pour trouver la réponse :

« Dans l'est, *dit-il*, dans quelques régions du centre et dans le midi de la France, le donjon était moins une tour d'habitation qu'une tour d'observation. Il avait conséquemment une importance moins grande (1). »

Et plus loin :

« Au XIIIe siècle, le donjon carré est plutôt une tour d'observation qu'un bâtiment d'habitation (2). »

Il serait facile de multiplier les citations sur ce point. Quant à l'élévation de la porte du donjon au-dessus du sol, c'est encore un fait normal qui se voit à Loches (3), à Domfront (4), à Falaise (5), à Nogent-le-Rotrou (6), et, en parlant de la Roche-Pozay, M. de Caumont dit :

« *Contrairement à l'usage général*, son donjon avait une porte au niveau du sol (7). »

En ce qui concerne les jours verticaux, M. de Caumont fait observer qu'au château de Sainte-Suzanne, il y a de simples fentes s'évasant à peine à l'intérieur (8) et dans son dictionnaire, à l'article *meurtrières*, Viollet-le-Duc s'exprime ainsi :

(1) *Abécédaire* d'archéol. Arch. civile et militaire, p. 442.
(2) — — — 524.
(3) — — — 425.
(4) — — — 424.
(5) — — — 426.
(6) — — — 429.
(7) — — — 430.
(8) — — — 428.

« Il existe cependant des défenses très fortes du commencement du XIIIe siècle dont les meurtrières assez rares étaient plutôt faites pour surveiller les dehors que pour offrir un moyen de défense. »

Il donne comme exemple *la porte de Laon* au château de Coucy.

Il me semble résulter de ces observations que les quatre premiers faits constatés par M. de Panisse ne peuvent être invoqués contre l'hypothèse de la construction simultanée du château et du donjon par Romée. Le cinquième et le sixième, quoique plus importants à première vue, ne me paraissent pas fournir la base d'un argument sans réplique, la différence du niveau des fondations pouvant s'expliquer naturellement si la tour est bâtie sur le roc, tandis que le château reposerait sur un terrain moins résistant, et la diversité des matériaux pouvant n'avoir d'autre cause que la nécessité d'employer une pierre plus dure pour le donjon dont la hauteur est considérable.

Mais je ne fais aucune difficulté de reconnaître que l'absence complète de harpes entre le château et le donjon et les vestiges d'une chemise qui aurait entouré celui-ci seraient de nature à établir ou que le donjon est antérieur au château et a été encastré dans ce dernier, ou que le château n'avait pas, primitivement, sa forme actuelle. Je suis malheureusement obligé de m'en référer uniquement, sur ces points de fait, aux affirmations de mon contradicteur, car son château est fermé au public avec une extrême sévérité. Tandis qu'en Italie, en Espagne, en Suède et partout, j'ai pu visiter sans l'ombre d'une difficulté tous les monuments privés qui éveillaient ma curiosité, je n'ai — malgré plusieurs tentatives — réussi qu'une fois et moyennant un large pourboire, à pénétrer dans le donjon de Villeneuve. Si le propriétaire use d'un droit incontestable en fermant sa porte, l'historien comprendra que cette rigueur rend difficile une discussion basée uniquement sur l'existence ou la non existence d'un détail de construction. Les réparations que M. de Panisse a faites lui ont-elles permis de constater, d'une façon positive, l'absence complète de harpes ? Les substructions qu'il a découvertes sont-elles bien certainement les restes d'une chemise ? Je ne mets nullement en doute sa parfaite bonne foi ; mais je ne crois pas le blesser en lui demandant s'il a bien vu et s'il n'a pas pris ses désirs pour la réalité. Je n'insiste pas sur cette réserve, pourtant nécessaire, et, me basant sur ses affirmations, je suis disposé à accepter l'une des hypothèses que j'ai indiquées plus haut.

A la première — l'antériorité du donjon — j'avais objecté que les tours de signaux étaient généralement des constructions légères, peu dispendieuses, destinées uniquement à abriter un ou deux guetteurs, et qu'à

faire les frais d'une tour massive et fortifiée, le seigneur l'aurait bâtie près de son château pour y trouver refuge en cas d'attaque. On ne s'expliquerait cette construction isolée que si elle était l'œuvre de l'Etat et si elle avait fait partie d'un ensemble de tours de guet. Seulement, il est bien difficile de préciser une époque ou pareille organisation soit vraisemblable. Les princes qui succédèrent à Guillaume Ier étaient confinés à Arles, n'avaient presque aucune autorité sur la Provence orientale et furent plutôt de grands seigneurs que des souverains. La maison de Barcelone régna plus effectivement ; mais lors de son arrivée au pouvoir, le danger des incursions sarrasines avait déjà bien diminué. Ces raisons ne sont évidemment pas absolues et je ne les indique que comme un motif de doute.

La seconde hypothèse, qui concorderait avec l'absence de harpes et l'existence de la chemise, serait la suivante : le château n'aurait pas eu primitivement sa forme actuelle ; comme plusieurs manoirs du nord, il aurait présenté celle d'un U et le donjon, entouré d'une chemise, se serait trouvé isolé entre les branches. Plus tard, on aurait démoli la chemise et on aurait construit l'aile de l'est dans laquelle on aurait pris le donjon. Je ne saurais dire si cette explication, théoriquement vraisemblable, peut se justifier, car il faudrait, pour se faire une opinion, examiner la façade Est et rechercher les détails de sa jonction avec les façades Nord et Sud. Cette vérification ne serait pas très difficile et, si elle était faite sérieusement par un homme compétent et dégagé de toute idée préconçue, nous saurions de façon définitive à quelle conclusion nous devons nous rallier.

***

Je termine cette étude et je la résume : toutes les données fournies par l'histoire et l'archéologie s'accordent à établir que Romée a été le fondateur du château de Villeneuve et qu'il lui a donné son nom. Je maintiens donc intégralement l'opinion que j'avais émise sur ce point.

En ce qui concerne le donjon, deux faits nouveaux signalés dans la note de M. de Panisse et que j'accepte sans avoir eu la possibilité de les contrôler, me font hésiter entre les hypothèses suivantes :

Le donjon serait antérieur au château et aurait fait partie d'un ensemble de tours de signaux créé à une date inconnue ;

Le donjon aurait été construit par Romée en même temps que le château. Mais, dans ce cas, celui-ci n'aurait eu à l'origine que trois façades et la quatrième aurait été ajoutée postérieurement.

Marquis de VILLENEUVE.

LETTRES DE ROUMANILLE

A MARIE JENNA

(SUITE) (1)

(Février 1872 — Novembre 1873)

—

SOMMAIRE

L'*Armana Prouvençau* de 1872. — Noces d'Anaïs Roumieux. — Brochure sur le théatre, de M. Renard. — *L'Année terrible*, de V. Hugo. — *Rabagas*, de V. Sardou. — Mme Ernst a Avignon. — L'*Armana* de 1873 : *Isabèu* de Roumanille. — Les *Entarro-chin*. — *Tereset* visitandine. — La *Cabro* et les Litanies. — *Rabagas*. — Cimetière d'enfants. — Veuillot. — Les encombrements du libraire. — *Li capelan*. — Félibrée a Vaucluse. — Un cantique de Roumanille. — Chez « l'homme des fleurs. » — Rumeurs politiques. — Le *Souvenir* de M. Goudareau. — Roumanille et Aubanel. — Le concours de *La Croix de Provence*. — Aubanel et Roumanille. — Lourdes.

Avignon, 20 février 1872.

Sœur Céline, sœur Adèle, (2)

Je me débarrasse des étreintes de ma boutique — pieuvre hideuse ! — et je me réfugie aux pieds de la Muse, des Muses, et me voici, tout heureux des couronnes que vous avez tressées, avec tant de grâce, et dont vous venez de parer nos lyres provençales. (3) On fait bien tout ce que l'on fait, à Bourbonne, et l'on y dit bien ce qu'on veut dire. Tout cela est charmant, tout cela part d'un bon naturel, tout cela murmure agréablement, comme des abeilles revenant à la ruche, y rapportant le précieux butin, le trésor amassé de fleur en fleur. C'est parfait, chères abeilles d'or. Mes compliments les plus sincères et sur l'ensemble et sur les détails.

(1) Voir la *Revue*, t. XIII, pages 17 à 50.
(2) Mlles Céline (*Marie-Jenna*) et Adèle Renard.
(3) Articles sur l'*Armana Prouvençau* de 1871 et 1872.

Comme tout est fait avec amour, et délicatement ! Et non contentes du jardin de 1872, vous avez fait une excursion dans celui de 1871, pour que le bouquet ne laissât rien à désirer. Avouez qu'il y a vraiment de quoi être fiers d'avoir des sœurs comme nos sœurs de Bourbonne ! C'est à nous donner le regret de ne pas publier plusieurs *Armana* par an, pour avoir le plaisir de vous en voir faire le compte rendu. J'ai vu le moment où toute ma chansonnette y passait, grands dieux ! Heureusement, vous avez eu la bonne pensée de ne faire apparaître que l'aile blanche de la Colombe. Et cela fait assez bien dans le paysage, n'est-ce pas?... *Ah ! quand l'aveugle vit...*. etc. Et le *Drapeau de la mobile*, et ces beaux fragments du *Saume* de Mistral et de son *Sisyphe !* et puis, le vol fait aux « Causeries familières de Roumanille. » J'avais perdu de vue cette vile prose. Tout inférieure soit-elle, j'ai eu du plaisir à la relire. Grand honneur vous lui avez fait, ma sœur ! Je vous en remercie. Je n'ai pas pu voir sans émotion un peu de ma paille près du berceau de Jésus, sous les pieds du bœuf et de l'âne.

Est-ce qu'il n'a pas fallu s'exécuter pour chanter la *Nòvio* de Beaucaire comme naguère nous avons chanté celle de Carpentras ? Oui, oui, comme une chanson de noce, hélas ! et toute neuve, qu'il a fallu chanter le 12 du courant, en très bonne compagnie, au mariage d'Anaïs Roumieux, l'auteur de la *Rampelado* et de cet heureux *Nouvè*, mon filleul, ainsi que le démontre clairement ma préface en tête de ladite *Rampelado*. (1) Je pourrais bien, un jour, confier à mademoiselle Adèle le soin de traduire (elle traduit si bien !) cette chanson nouvelle, qui doit à son vieil air une bonne partie de son beau succès. Quelles noces, mes sœurs ! Présents : Aubanel-*Miòugrano*, Mistral-*Calendau*, Roumanille-*Margarideto* ! Cela seul dit tout le reste. Rassurez-vous, personne ne m'a mordu, et je n'ai mordu personne. Les frères ennemis se sont applaudis réciproquement, et ce joli public n'y a vu que du feu : celui de nos esprits qui pétillait à l'envi avec le champagne du *Rampeleur*. Ils en ont été quittes, ceux qui ont dansé, pour se livrer à ce cocasse exercice jusqu'à près de quatre heures du matin. Les dieux Mistral et Roumanille, n'ayant rien de mieux à faire, sont allés se coucher à dix heures : les dieux ne dansent pas.

A propos de danses et de chants, voilà que l'Excellent, de plus en plus meilleur (passez-moi le mot) me traite toujours en enfant gâté et me fait lire certain petit cahier, (2) qui m'a rappelé le Cayla, (3) et où j'ai vu des

(1) *La Rampelado*, recueil des poésies de Louis Roumieux.

(2) Brochure de M. Renard, père de Marie Jenna, remis à Roumanille par M. Albin Goudareau.

(3) Village d'Eugénie de Guérin.

fleurs qui, tout épanouies qu'elles soient à Bourbonne, m'ont fait respirer le parfum de celles qui sont écloses en-plein Tarn. L'excellent n'est-il pas vraiment meilleur quand il prend ainsi pitié du pauvre ermite boutiquier de St-Agricol, et qu'il lui fait d'aussi agréables surprises? De plus, ledit excellent veut fournir une troupe nomade, qui ira par monts et par vaux, semant les bons principes, catéchisant les masses, réformant le théâtre, (oui, M. Renard), le réformant de fond en comble, faisant concurrence aux prônes de monsieur le Curé! Ah! l'excellent m'en dit là de belles!... Comme s'il pouvait ignorer que son bon théâtre réveillerait partout le goût pour le mauvais, toujours plus appétissant que le bon. Les romans dits religieux n'ont-ils pas poussé, ne poussent-ils pas journellement, Messieurs tels et tels, Mesdames et Mesdemoiselles telles et telles, à vider jusqu'à la lie la coupe enivrante des romans impurs? Il m'est avis, M. Renard, qu'il faut brûler tous les romans — sans en excepter ceux qui s'étalent, çà et là, dans la boutique de Roumanille — tout clairsemés et choisis soient-ils, qu'il faut, pour réformer tous les théâtres, les pétroliser tous. Rendez le parterre meilleur, vous aurez un meilleur théâtre. N'ayez pas des auteurs qui s'abaissent jusqu'au parterre, mais qui élèvent le parterre jusqu'à eux; ayez des auteurs sains, dignes, voulant se respecter et respectant leur public, flétrissant les vices humains, exaltant les vertus, faisant de l'homme, non pas un porc cherchant des truffes (passez-moi les mots) mais, pour le moins, l'homme du païen Ovide, « l'homme qui doit lever en haut les yeux et regarder les étoiles du ciel. »

Mille pardons pour cette digression un peu vive. C'est, si faute il y a, votre bon père qui est coupable. Remerciez-le pour moi de la brochure qu'il a bien voulu m'adresser. Je l'ai lue, vous n'en doutez pas, avec le plus vif intérêt. Quelle honnêteté dans le fond! et quelle distinction dans la forme!

Je n'ai plus de papier et j'ai encore tant de choses à dire! Mais, qui peut tout dire? Il faut bien, pourtant, parler du frère Thomas, dont nous connaissons la jeune sœur, et à qui, s'il plaît à Dieu, nous ferons connaître la nôtre. Il est excellent aussi, ce Frère Thomas, tant celui de Narbonne que celui de Bourbonne (rimes riches). Ils réussissent l'un et l'autre, tant en prose qu'en vers.

Elle a la grâce et la raison,
Elle est mince, elle est reine et femme,
Elle est fleur, elle est papillon.

Puisqu'il est admis que nous pouvons user et même abuser de nos marges, usons-en pour remercier sœur Adèle du délicieux souvenir en

prose qu'elle nous envoie et que nous avons trouvé infiniment poétique. N'oublions pas de dire que nous avons eu de bonnes nouvelles de Rennes.

Je suis tout à vous et aux vôtres, mes sœurs, avec tous les miens, et toujours très cordialement.

J. Rouma.

Avignon, 29 avril 1872.

Mes sœurs,

Qu'arrive-t-il à Bourbonne? Notre sœur Anne ne voit rien venir de ce côté, mais rien! et c'est désolant. Ma dernière serait-elle tombée sous les serres de l'aigle noir? S'il en est ainsi, plaignez la blanche colombe. Mais qu'a donc à se mêler, la sale bête, de ma jolie bête? Qu'a donc à voir la Prusse dans les improvisations de votre frère d'Avignon? Surtout quand ce sont des improvisations disant clair et net pourquoi et comment, dans vos versions, tel mot eût mieux rendu tel autre, comment et pourquoi telle locution eût été préférable à telle et telle. (1) Ah! si ma lettre s'est perdue, je regrette que vous n'ayez pas lu les lignes consacrées à *quand j'étais petit*, et celles dont l'insuccès, au théâtre, de frère Alphonse m'a rendu coupable. (2)

Espérons qu'il n'en est rien, et que nos bourbonnaisiennes nous diront, à leur retour de quelque voyage qu'elles auront fait, ou à la fin de quelque retraite qu'elles auront commencée, combien les ont charmées nos leçons et nos chansons. Ainsi soit-il.

Ladite *pieuvre* lâche un peu prise et me laisse respirer, mais c'est pour soupirer. Décidément, les étreintes de la bête ont du bon, et j'en suis à regretter, dans mon calme presque plat, l'heureux temps où elle me donnait du souci. Ma rame inutile, sœurs, fatigue vainement une mer immobile, et le grand roi me donne des loisirs, comme un dieu, *deus*, en donnait à Tityre. Les brochures sont mortes, les photographies vont mourir. J'entends beaucoup de gens, j'en entends trop qui disent à belle Légitimité : belle Philis, on désespère alors qu'on espère toujours. Et cela doit être, car peu ont la foi qui transporte les montagnes, c'est-à-dire celle qu'il faut avoir pour croire à son retour. Je l'ai! On peut, dans la Haute-

(1) Lettre de Roumanille de mars 1872.

(2) *Lise Tavernier*, drame en cinq actes, d'Alphonse Daudet.

Marne, trouver cela étrange. Ici, au pied du palais des papes, nombreux, très nombreux sont ceux qui le trouvent naturel. Aux pieds du palais des papes, dis-je, et permettez-moi d'ajouter : en Espagne...

Les brochures sont mortes. A peine si *L'âne est terrible* (comme dit le *Figaro*) produit quelques émotions dans la boutique de Rouma. Que vous dirai-je, ma sœur? J'ai parcouru cet in-8° en gourmet que je suis. Les trompettes de la démocrapule ne m'avaient guère prévenu en sa faveur. Les *Chansons des rues et des bois* n'avaient pas été de nature à me rassurer... Eh bien! vous l'avouerai-je ? j'ai été bel et bien empoigné par le poète... tant et si bien, que je suis peiné, à cette heure, d'avoir vendu toute ma provision, et d'être obligé d'attendre cinq à six jours le nouvel envoi que l'éditeur va me faire. C'est vous dire qu'il me tarde beaucoup de faire plus ample connaissance avec la *bouche d'ombre* qui vient de nous parler de nouveau. J'ai été écœuré de bien des hideux blasphèmes que je l'ai entendu proférer, — écœuré, dis-je, et révolté. Cette démence de l'auteur des *Odes et ballades* et des *Feuilles d'automne*, et de *Ma fille, va prier...*, m'a fait pleurer de pitié... mais j'ai été heureux — c'est le mot, ma sœur, — de lire bien des pages où j'ai applaudi et le poète et le *prophète*. C'est noble, et c'est grand, et c'est français. On se dit, après avoir lu : Tout n'est pas perdu, puisqu'un poète — et quel poète, tout déchu soit-il! — pousse un tel cri d'espoir, et, sur les sommets où l'élèvent, — quoique salies par la boue de la libre-pensée — les ailes de son génie, nous chante *Sursum corda* et nous dit :

« ... Nous n'avons pas encor fini d'être Français... » et nous fait tressaillir. Non, tout n'est pas perdu. Nos vainqueurs seront effrayés de ce livre, car il est un commencement de revanche.

« Et nous verrons encor frissonner les grands chênes... » Les canons d'acier sont impuissants contre ce fer rouge te marquant à l'épaule, ô Victoire teutonne!

Mes sœurs, pardonnez-moi cet élan *provençal* et français. Depuis nos lamentables défaites, je prête l'oreille pour ouïr quelque voix fière et convaincue, parlant haut et ferme, et capable de faire taire, ne serait-ce qu'un moment, la voix insolente et sauvage du vainqueur; je n'ai entendu que celle de *L'année terrible*. Je l'applaudis. C'est bien. Le grand pape et le grand Roi feront plus tard le reste. Vous avez prédit, ô Hugo, cette splendide résurrection. Vous vous êtes trompé en croyant que c'est par la Révolution qu'elle se fera. La nuit ne fait que l'ombre. C'est le soleil qui fait la lumière. Viens donc vite nous éclairer et nous ranimer, ô beau soleil du droit et de la justice !

Mais nous y reviendrons un autre jour. Adieu, ma sœur. Sœur Anne ne tardera pas à voir venir quelque chose de Bourbonne.

Avec tous les miens, à vous et aux vôtres, et de tous nos cœurs.

J. ROUMA.

On nous demande la photographie de l'auteur qui, dans le *Messager de la Charité* du 3 février 1872, nous a fait tant aimer et bénir la Suisse.

Avignon, 5 mai 1872.

Oh ! quelle fête, chères sœurs ! Oh ! la bonne et jolie nouvelle que vous m'annoncez là ! Y a-t-il eu assez de cloches, à Bourbonne, pour saluer ces berceaux, assez de fleurs pour les parer ? Quelles allégresses pour les anges du bon Dieu ! Nous avons été ravis de ce verset du psalmiste : *Matrem filiorum lætantem*. Et Thérèse de se demander si vraiment ils sont descendus du ciel ensemble et en même temps, et pourquoi, chez nous, Marie-Thérèse, et Pierre, et Tereset, et Jacques, ne sont pas venus ensemble tous les quatre... Et c'est le cas de chanter avec le poète :

N'i'a dous ! Dins la memo bressolo
Li coucharai, e dourmiran.
Pièi, se Diéu vòu, se 'n cop soun grand,
Anaran ensèn à l'escolo !

Félicitez pour nous la mère, et croyez à tous nos vœux les plus ardents, les plus sincères, pour le père et la mère et les enfants, — le gracieux bouquet de marguerites !

J'aurais dit cela plus tôt, et l'aurais mieux dit, sans doute, ma sœur, si ladite pieuvre n'avait pas des étreintes « à nulle autre pareilles, » comme les rigueurs de la mort. Plaignez votre pauvre frère condamné à cette galère perpétuelle, et ne s'en plaignant pas trop. Voilà que *L'année terrible* — à propos de laquelle je vous ai naguère scandalisées — me laisse un peu de répit... mais c'est maintenant le tour de *Rabagas*... (1) Rabagas par ici ! Rabagas par là ! partout Rabagas. Ne m'en veuillez pas encore, je ne l'ai pas là..... J'applaudis l'auteur quand je le vois ainsi peindre de pied en cap (caricaturer) ce Monsieur qui sait sa géographie aussi bien que son

(1) La comédie de Victorien Sardou.

catéchisme, et fait des discours ressemblant fort au ballon qui un jour, jour néfaste... etc. : vous savez le reste, daignez donc me l'épargner. C'est aussi le tour de Don Carlos, un vaillant, celui-là ! Que Dieu le bénisse, et l'assiste et l'inspire ! Que sortira-t-il de là ? Il est beau de voir ce jeune homme prendre l'épée (c'est une croix) pour Dieu et la Patrie, pour le Droit et pour la Justice ! Heureuse terre, et digne d'être délivrée, où vivent et savent combattre et mourir pour la cause sainte des hommes qui croient en Dieu, qui l'aiment et qui espèrent en lui ! Sera-ce une punition ou bien la délivrance ? l'une et l'autre, peut-être. Si, par malheur, ce n'était là encore qu'un châtiment, il faudrait en pleurer dans le sac et la cendre. Attendons, et ne désespérons pas de la miséricorde de Dieu.

« Scandalisées... » ai-je écrit. Pardonnez-le moi, mes sœurs. J'avais été ébloui par quelques beaux *rayons*. Je n'avais pas encore traversé ces *ombres* épaisses et malsaines. Le voilà bien, le voilà l'homme qui a commis l'irréprochable péché, le péché contre l'Esprit saint. C'est lamentable ! Oh ! ces anges rebelles et foudroyés font pitié à voir ! Ils nous rappellent le ciel et nous font avoir horreur de l'enfer. Tomber de si haut si bas ! être or pur, et mériter d'être changé en plomb vil ! naître dans la lumière et s'éteindre dans ces ténèbres ! Oui, oui, c'est la peine infligée au péché irrémissible.

Etes-vous satisfaites de mon amende honorable ?

On n'a donc pas pu retrouver cette lettre égarée ? Ah ! bien, mes sœurs, faisons-en notre deuil. Vous n'avez pas perdu grand' chose et, un jour, cela se refera. Rien ne m'ôterait de l'idée que la main de la Prusse est là. Peut-être, un jour, quelque soldat prussien, lettré, de retour dans ses foyers, écrira ses mémoires et donnera une place à mon étrange épître. Si jamais, sœurs, par un heureux hasard, ces futurs mémoires tombent entre vos mains avant de tomber entre les miennes, n'oubliez pas de m'en prévenir, comme, de mon côté, je n'oublierais pas de vous en prévenir si, etc., etc. L'ami des fleurs sort de chez moi ; il y a trouvé Madame Ernst, de passage en Avignon. (1) Et nous avons parlé de *L'aveugle*, que la Muse pèlerine dit à ravir. L'occasion s'offrait donc de nouveau de recommander ma sœur de Bourbonne à la célèbre lectrice. Je l'ai saisie avec empressement. Le sol de la boutique est tout jonché des lances que nous avons rompues, Madame Ernst et moi. Elle est... elle est républicaine !!! Hâtons-nous de dire que son républicanisme est fort acceptable. Sa République est dans les nues, et, pour l'atteindre, il nous faudrait des ailes,

(1) Mme Amélie Ernst, « lectrice en Sorbonne. »

ce dont nous sommes dépourvus, pauvres mortels que nous sommes. Tout capables qu'ils soient de *voler*, Madame, nos républicains ne nous gratifieront jamais de cette République, de l'irréalisable idéal dont vous parlez en si bons termes et avec tant de sincérité. L'excellent est plus jardinier fleuriste que jamais : si j'ai eu l'avantage de le voir aujourd'hui et si, de son côté, il a eu celui de lire votre hymne des Jumelles, c'est que l'excellent est venu assister à la procession de sa paroisse. Et dire qu'il y a des gens, ici comme partout, qui sont ennemis des processions ! Ils sont, ceux-là, dans le camp de Madame Ernst. Aussi ai-je eu occasion de lui avouer combien j'étais malheureux de la voir en si mauvaise compagnie ! Avignon, qui vote si mal, processionne mieux que jamais. Rien n'est rassurant comme ces protestations. Cette marche triomphale de l'Eucharistie purifiera Avignon et l'améliorera. Notre-Dame des Doms, qui est pour nous, sœur Adèle, *Notre-Dame de toutes grâces*, travaillera aussi à notre amélioration.

Adieu, mes sœurs. Ne me tenez pas rigueur de mon silence, quand parfois je me tais. Vous voyez bien que, tôt ou tard, je finis par parler, et qu'une fois en train il n'est pas facile de me faire taire. — P. S. L'Excellent m'a rapporté votre lettre ce matin, à l'heure où les fleurs se parent de leurs perles. Je dormais encore. Il n'a donc pu me dire ce qu'il pense de tout ceci, mais je le devine, et vous le devinez comme moi. Si je dors encore quand l'Excellent vient me voir, c'est que la coqueluche de Tereset ne me permet pas de dormir toute la nuit. Elle a la coqueluche ! Nous allons l'envoyer à la campagne. Autant en pend à l'oreille de Jacques. Je tousse aussi. Si j'allais avoir la coqueluche ! Tout à vous et aux vôtres, avec tous les miens.

J. Rouma.

Avignon, 1er octobre 1872.

Ma sœur, mes sœurs,

Je ne suis pas aussi coupable que j'en ai l'air. Je mène une vie de chien. Il me faudrait, à cette heure, quatre ou cinq commis et autant de secrétaires. Par surcroît de guignon, tout ça arrive juste au moment où l'*Armana* de 73 est sous presse, où l'implacable compositeur vient crier famine tous les jours avec son : *De la copie !* Si j'avais pu prévoir, en faisant

prêcher ma chère *Isabèu*, que son petit prône me donnerait tant de tracas et d'occupations, j'eusse été homme à la faire taire et à lui dire : Madame, mettez du sel dans votre marmite et laissez-moi tranquille. Mais non, il a fallu obéir à l'ange gardien de Rouma, un ange terrible, je vous assure ! et charger le canon jusqu'à la gueule. C'est fait. J'étais loin de m'attendre à ce qu'il fît tant de bruit, en le tirant. Mes sœurs, me voilà écrasé de couronnes et de pommes cuites. Quel joli livre on ferait, si on imprimait les hosannah et les horions que je reçois. Et personne n'y va de main morte. Et voilà qu'après les grands journaux de Paris ou de Provence, viennent les Semaines religieuses... Que dirait-on de plus, grand Dieu ! si je venais de bâtir les arènes d'Arles ! Il n'y a pas là de quoi faire tant de bruit. C'est tout bonnement une mère chrétienne qui parle comme les mères chrétiennes parlent chez nous. Seulement, j'ai mis du sel dans ses paroles, comme elle en met dans sa marmite, et du feu, autant qu'elle met de l'ail dans son omelette. Mes sœurs, voilà mon art à moi, mon réalisme : ils n'ont pas des gants beurre frais, et les amis de l'art pour l'art en font fi. Ça m'est bien égal. Faire un peu de bien, si je puis, dût-on me pétroliser quelque peu, me sourit beaucoup. Et je suis plus heureux d'avoir écrit ce petit bout de comédie que si j'avais fait une comédie en cinq actes et en vers. Mon bout de comédie est en train de faire avorter, dans les environs de Velleron, bon nombre de ces enfouissements. Il n'est pas dit qu'une tragédie en cinq actes, si j'étais capable de la faire, et de la réussir, me valût la haine de ceux que je combats — haine dont je me glorifie, — et qui attirera, pour moi et les miens, les bénédictions du ciel.

Je n'ai pas le temps de faire une lettre ; pardonnez-moi ce billet, écrit au galop. Soyez remerciées de tout et des couplets si spirituels qui ont fleuri le berceau des jumeaux. Je prierai Mademoiselle Céline de vouloir bien me dire quel est le mot terrible dont elle me demande l'immolation dans une édition prochaine (prochaine s'il y aura). Est-ce *bougre de feiniant ?* est-ce *tron de Diéu ?* est-ce *porc e trueio ?...* Adressez tout ce que vous voudrez au *Bulletin bibliographique*. On ne saurait trop fêter Isabeau-Babeau-*Babèu*. M. Goudareau, l'homme aux fleurs, vous écrira. Mes enfants ont la coqueluche. Vous recevrez les trois exemplaires demandés.

A vous et aux vôtres, avec tous les miens, et de tous nos cœurs.

J. Rouma.

Dimanche, 1er décembre 1872.

Non, mes sœurs, je n'ai pas dédaigné de lire le petit article qui allait paraître dans le *Contemporain*, et qui doit y avoir paru à cette heure. Seulement, je suis tout confus de ne pas vous en avoir remerciées plus tôt. On ne saurait mieux dire en moins de paroles. C'est exquis, et j'ai lieu de mettre cette couronne bourbonnienne parmi celles qu'Isabèu m'a values, qui me sont les plus chères et qui m'honorent le plus, de la mettre en première ligne. Où prêche-t-il, ce *Contemporain*? ne serait-il pas possible de se le procurer? Ah! vraiment, je ne suis pas digne de ces touchantes amabilités. Depuis le jour où je les ai reçues, tous les jours mon cœur me disait : Remercions. Et toujours la boutique, « l'armana, » les « Entarro-chin » disaient : demain. Veuillez, sœurs, être indulgentes pour un auteur-boutiquier, condamné à perpétuité aux travaux forcés de sa galère. Ne l'ai-je pas dit ?

Ma sœur Céline a raison, je n'en doute plus. Cette *pèu de nougat* l'a bien péniblement affectée. J'ai forcé la note pour justifier pleinement les *Oh! oh! oh! Jèuse, Maria, Jóusè, moun paure ome*!... « vaqui de resoun que dèvon faire ploura lou Sant Crist sus l'aubre de la crous!... » Sœur Céline a raison. Disons à l'honneur de son angélique susceptibilité que, seule, elle me l'a dite, et très franchement et en excellents termes. Aucun prêtre, aucun évêque (et sont nombreux ceux qui ont félicité et encouragé Isabeau) ne m'a fait une observation là-dessus — preuve évidente que le sentiment religieux de mes sœurs de Bourbonne est d'une délicatesse rare, et qu'elles comprennent et sentent bien le respect profond que l'Eucharistie réveille dans toute âme vraiment chrétienne. Sœur Céline a raison. Je la remercie de sa franchise et je l'en loue. Il est bien tard pour faire droit à son observation. Il est sorti de chez nous plus de neuf mille exemplaires des *Entarro-chin*. Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, nous les remettons sous presse, nous prendrons en très sérieuse considération la critique qui nous vient de Bourbonne, si franche, si admirablement intentionnée — répétons le mot — si angélique.

J'ai eu l'avantage d'adresser à mes sœurs de Bourbonne notre Armana de 1873, qui, à cette heure, fait des siennes en Provence, en Comtat, en Languedoc et ailleurs. Vous ne savez pas quelle est la pièce qui nous attire les haines de la démocrapule méridionale ? Ne devinez-vous pas ? Les litanies de la sainte Vierge, un chef-d'œuvre de traduction dû à Mistral. L'Armana aussi a voulu, a dû crier à la patronne de la France : *Ora pro nobis!* Nous savions bien que les libres-penseurs, les Augias de Velleron

riraient de notre foi et de notre prière. Mais notre foi et notre prière planent trop haut pour être atteintes par les Augias de Velleron et d'ailleurs.

Il y a, dans cet *Armana*, d'ineffables choses... vous les avez remarquées et appréciées. Aussi obtient-il un surcroît de succès qui nous fait grand plaisir. Il devient de plus en plus « la joio, lou soulas, lou passo-tèms » des foyers honnêtes. Il faudrait voir la boutique de Rouma quand la clientèle de l'Armana y afflue. C'est. pour beaucoup de familles provençales ou comtadines, le seul livre qu'on achète dans l'année. On achète l'Armana comme on fait ses Pâques : à tout le moins une fois l'an. Ne nous scandalisons pas de la comparaison. Pour plus amples détails, voir la carte ci-jointe, la revoir si on l'a déjà vue. C'est le Gustave Doré des Provençaux qui photographia notre boutique avec son crayon, un jour que l'on mettait en vente l'*Armana prouvençau*. Ne soyez pas étonnées que je sois si enchanté de l'Armana : je n'y ai presque rien mis; il n'y a que mon nom d'éditeur. Pourtant, si vous cherchez bien, vous trouverez quelques jolis brins de prose — çà et là — dont je me suis rendu coupable. C'est pour l'Armana que je commençai les *Entarro-chin*. Dès qu'ils furent en chantier, je vis bien que c'était trop salé pour l'*Armana*, trop agressif contre les Augias qui nous achètent et que nous voulons ramener à nous par la douceur et sans avoir, comme on dit, l'air d'y toucher.

Mistral fut de mon avis, et la chose fut donnée à nos journaux conservateurs, *l'Union* et le *Comtat*, pour que, le même jour, à la même heure, pour ainsi dire, ils fissent pleuvoir gratis des « entarro-chin » sur toute notre région, et particulièrement sur l'arrondissement de l'Isle, où se trouve ce *Velleron* là, jardin de délices dont le diable s'est emparé, paradis terrestre qu'il fouille et qu'il ravage, et d'où nous finirons bien par le chasser. Il est bien fâcheux, n'est-ce pas ? que la terre de Pétrarque et de Laure, que caressent les eaux bleues de Vaucluse, soit souillée au point qu'il y ait des pères et des mères abandonnant aux manifestations solitaires les cadavres de leurs petits enfants!... Oh ! vite, vite, passons pour nous consoler de ces sataniques horreurs, à l'homme des fleurs et à la Visitation. Oui, j'en suis venu à détester les fleurs d'Albin, car il ne vit presque plus qu'avec ses fleurs et pour ses fleurs. Je lui répétais l'autre jour que j'avais grande envie, une de ces nuits, d'aller ravager son jardin, car il nous prive de voir notre Albin aussi souvent que nous le voudrions. Il vint, l'autre jour, nous faire lire quatre jolies pages de Marie Jenna, de Marie Jenna souffrante et endolorie. C'est ce jour-là, surtout, que fut, plus piquant que jamais, dans le cœur de Rouma, l'aiguillon du remords.

Voyez donc combien il faut que la boutique et son train soient absorbants et accablants pour que j'aie dû résister, ce jour-là, au plaisir de prendre la plume et d'écrire à mes sœurs de Bourbonne. Plaignez-moi, mes sœurs, et vous, l'endolorie, soignez-vous, comme Albin soigne ses fleurs.

Oui, Elle a pris le voile, elle est visitandine ! Nous ne la voyons plus qu'à travers une grille sévère et double. Qu'elle est jolie, la visitandine ! et quel doux visage de pieuse recluse elle a déjà ! Il a bien fallu nous y résoudre ! 1° c'était sa vocation ; 2° nous ne pouvions plus l'ôter du ruisseau où, tout l'été, elle a barboté avec tous les petits gamins du voisinage ; 3° la boutique de papa n'était pas assez grande pour que Mademoiselle pût y jouer à son aise, avec son frère, avec son amie Eulalie, du voisin, et Adèle, l'amie d'Eulalie, qui nous amenait ses amies Julienne et Charlotte. Nous l'avons mise à la Visitation, pensionnaire. Elle s'y trouve bien, elle fait comme Ververt, par son babil, les délices de tout le couvent. Les b., les f. voltigent sur son bec ? Oh ! non, mais ça aurait bien pu arriver, si nous avions tardé à mettre l'oiseau en cage.

Tout aux vôtres, avec tous les miens et de tous nos cœurs.

J. Rouma.

Avignon, dimanche, 21 décembre 1872.

En recevant ma dernière petite lettre, ma... mes chères sœurs de Bourbonne auront sans difficulté compris que madite lettre et celle de l'auteur du *Cimetière d'enfants* se sont donné en route le baiser de paix. Quelle irrégularité dans nos rapports épistolaires ! comme tout cela est détraqué ! Par ma faute ? non ; mais par la faute de ce *vortex* que vous ne voyez pas mais que vous devinez. Ah ! s'il vivait, le bien-aimé défunt de Caen, (1) comme il trouverait changé son pauvre Rouma ! De l'autre côté de la tombe, il a l'œil ouvert sur nous, et vous voit, et me voit. Et il me semble que, la nuit, il doit vous dire à l'oreille : n'en veuillez pas au poète-marchand. Il n'écrit pas, ou il écrit peu à ses sœurs de Bourbonne, mais il ne les oublie pas. L'autre jour — disons mieux, l'autre nuit — Rouma et sa femme, minuit sonnant, mettaient sous bande des prospectus — quels prospectus : vous avez pu en juger ! — et, pour prouver à Bourbonne qu'Avignon ne le paie pas d'indifférence — ah ! certes non ! —

(1) Trébutien, l'ami des Guérin et de Barbey d'Aurevilly.

les noms aimés de Bourbonne furent écrits sur une bande. Est-ce vrai, oui ou non ?

Nous avons eu occasion, Dieu merci! de faire droit à la délicate critique de Céline-Sensitive, et un exemplaire de la cinquième édition, vraiment revue et corrigée, est venu prouver par $a + b$ le cas que je fais des observations qui m'arrivent de Bourbonne. Oh! Rouma est vraiment un auteur accompli ! Voyons, parlez, qu'avez-vous encore à me reprocher ? Perfectionnez-le, ne vous gênez pas.

Comme signe de vie, n'avons-nous pas aussi adressé à Bourbonne : 1° le *Citoyen* ; 2° *l'Union*, qui, à l'unisson, chantent la gloire de la *cabro* ? Ah ! quelle *cabro* que cette *cabro* ! C'est la *cabro* la plus heureuse des *cabro*. On l'a tant aimée, qu'on lui a doré les cornes et qu'on lui a appris le français, et que, grâce à ça, elle fait en ce moment son tour de France. Quelle *cabro*, ma *cabro*, ou plutôt la *cabro* de M. l'aumônier de ma visitandine, qui m'en a fourni le thème ! Cette *cabro* a tellement bon renom, que l'*Armana* de 73 sera bien plus vite épuisé que ses aînés, et que grand nombre de clients entreront chez moi, 50 cent. au bout des doigts, et disant : *bè* ! vendez-nous *bè* ! *bèèè* ! Il n'y a vraiment pas de quoi tant admirer. Mais je me réjouis de ce succès inattendu. La *cabro* dit à tout allant et à tout venant que, tout bien considéré, les curés ne sont pas aussi inutiles qu'on le dit et qu'on l'écrit. Je suis ravi de tous les éloges que vous faites de notre cher moniteur annuel. La cuisine de ce petit festin des pauvres n'est pas chose facile. Quand elle est réussie, ou à peu près, je m'en lèche les doigts, avec tout le monde, et je me dis qu'en somme le boutiquier et la boutique sont bien dignes d'encouragement. Vous ne me parlez pas de nos Litanies, qui tant font rougir nos rouges. Est-ce que ces bêtes brutes ne se sont pas scandalisées de l'insertion dans l'Armana de cette exquise prière que la sainte Eglise a mise dans nos cœurs et sur nos lèvres? C'est bon à savoir, nous leur en servirons d'autres, l'an prochain.

Nous disions donc que Madame Ernst fait figurer *l'Aveugle* dans ses programmes. Elle a tort de n'y faire figurer que cela. Il n'y a certes pas de ma faute si elle est si avare de vos morceaux. Elle est terrible, cette Madame ! et fort capricieuse. Elle a des engouements que rien n'explique et des antipathies que rien ne justifie. Est-ce qu'elle n'a pas écumé de fureur en voyant mon zèle à propager *Rabagas* ? Laissez-nous donc tranquille, Madame ! et surtout ne venez pas nous dire que *Rabagas* est une œuvre bonapartiste, et qu'un légitimiste, etc., etc., etc. Je ris de Rabagas

et j'applaudis ceux qui font comme moi. Rabagas n'est pas à la hauteur de *l'Avare*, de *Tartufe* ou du *Misanthrope*, mais il a bien son charme et son intérêt pour qui ne raffole pas de Gambetta, de ses discours (boufigo de porc pleno de vènt e de rèn) et des coquelicots dont il orne les balcons d'auberge, soit en Savoie, soit en Dauphiné, soit ailleurs.

...J'ai reçu de Besançon le *Contemporain*, où se trouve la couronne si bien tressée que vous avez décernée à l'auteur des *Entarro-chin*. C'est à vous que je dois la gracieuseté de cet envoi : je vous en remercie de tout mon cœur. Hélas ! ce n'est pas seulement au cimetière d'Auray que toutes les tombes d'enfants sont réunies d'un même côté : je sais trop qu'il en est ainsi au cimetière d'Avignon. Nous avons, tout récemment, paré de nouveau les deux croix que nous y avons plantées. C'est le côté des anges. C'est l'aire où sont entassées les gerbes pour le ciel. C'est le nid où dorment les oiseaux avant de s'envoler aux fêtes éternelles ; c'est le jardin plein de fleurs qu'une main délicate cueille pour les effeuiller... Ah ! l'on ne sait pas quelles ondes amères ont arrosé ces fleurs ! Heureux, heureux les dépossédés qui voient combien sereines sont ces tombes si petites, et qui voient rayonner aux bras de ces petites croix noires, le sourire de Dieu !

Mille félicitations à sœur Céline pour avoir ainsi remué nos âmes et mouillé nos yeux. Si mon ami J. Reboul n'était pas mort, j'irais lui parler de l'ange qui sait faire arroser de si douces larmes les tombes des enfants. — L'homme aux fleurs est toujours et de plus en plus enchanté de ses fleurs et de Bourbonne.

Louis Veuillot a bien raison de dire que « l'œuvre sera tout au plus un replâtrage. » J'ai embrassé avant-hier Louis Veuillot se rendant à Nice. Nous avons parlé de cela et d'autres choses. Il a foi, le redoutable lutteur de *l'Univers*, dans le triomphe prochain des catholiques. Il me l'a prophétisé avec une conviction étrange. Dieu sait l'ardeur avec laquelle je l'ai embrassé. Nous pourrons vous en reparler un autre jour. Adieu, mes chères sœurs. Nous nous portons bien, et nous souhaitons que vous puissiez en dire autant. Thérèse passera avec nous les fêtes de Noël et aura sa part de notre *nougat*. Aux vôtres, avec tous les miens, de tous nos cœurs.

J. Roumanille.

+

Janvier, 1873.

Ma chère sœur,

Aujourd'hui, c'est jour de sortie pour notre adorable Visitandine. Aussi toute la maisonnée est en grande liesse, et Jacques est si heureux qu'il n'est presque plus convalescent. Il a été malade après les grandes fêtes. On ne le dirait pas à le voir ainsi bondir comme une balle élastique, à l'ouïr chanter à s'érailler le gosier : *il était un petit homme*. Le père est en fête, vous le comprenez. Il laisse là sa vile prose, c'est-à-dire ses factures, le *doit* et l'*avoir*, et le désordre de la boutique, les petits ballots à faire et les gros ballots à défaire, et il vient s'entretenir avec ses sœurs de Bourbonne, car il faut que les sœurs de Bourbonne soient de la fête, de la fête de notre adorable Visitandine, de Thérèse qui vient d'opérer la guérison de Jacques.

Il est bien temps, n'est-ce pas ? que notre Visitandine en allégresse me mette à même de vous remercier, chère sœur, de la jolie feuille de papier, illustrée de la crèche étoilée, et de la paille rayonnante sur laquelle dort, l'auréole au front et dans la blancheur de ses langes, le futur crucifié, et de l'âne, et du bœuf.

Sabe d'ai e de biòu que n'aurien pas tant fa...

Vous avez raison, sœur ! emparadisons-les. Ils en sont plus dignes que bien des chrétiens de ma connaissance.

J'avais le projet bien arrêté de vous parler de tout cela avant le jour de l'an, mais le marchand propose et les clients disposent. Je n'ai eu que le temps, à cette *époque*, de vous adresser un affreux prospectus. Tout prosaïque fût-il, il a dû vous dire très poétiquement mes occupations et mes préoccupations de fin d'année et, comme toujours, vous avez été très indulgentes. C'est que le jour de l'an, cette fois, a été plus doré que jamais (lisez Doré, si vous voulez), et les plus beaux livres, et les plus somptueux, étaient enlevés, chez nous, comme les syllabaires à la rentrée des écoles. Ecrivez donc à vos sœurs, quand il faut, tout le jour, rester sur ses jambes comme les poules, quand on n'a pas même le temps de prendre sa nourriture, qu'il faut courir au télégraphe et à la gare : la gare étant trop paresseuse, disons mieux, trop étourdie, il a bien fallu que le télégraphe réparât ses étourderies, et que la grande vitesse me dédommageât des lenteurs par trop excessives de la petite. N'est-ce pas vous dire que, par-dessus le marché, j'ai un gros procès avec le chemin de fer, lequel m'a rendu mes plus beaux livres, partis de Paris le 11 décembre, le 1er janvier seulement ?

De quoi vais-je vous parler ? Est-il prosaïque, ce poète ! Il ferait bien mieux de garder pour lui cette horrible prose de chemin de fer, et de télégraphe, et de ballots en retard, et de papier timbré, et de dommages-intérêts ! et de nous parler « des anges du ciel qui ont souri à sa délicate concession » et de nous promettre, maintenant qu'il « a passé le Rubicon... » etc., etc., etc. Très bien, sœur Adèle !

Vous avez bien raison, ma sœur ! Mais il n'est pas facile, même quand on a passé le Rubicon, d'aller en avant. Croyez-vous que je n'y songe pas, et que je ne meurs pas d'envie, depuis, et même avant le succès des *Entarro-chin*, d'extraire de mes *Oubreto en proso*, qui se vendent lentement et trop cher, *Li capelan*, qui sont bien autre chose que les « enterre chiens », qui m'ont valu (outre tout le bien qu'ils firent, et le bon et beau renom qu'ils me donnèrent) les bénédictions du Pape et les éloges du Roi ? Mais ce n'est pas chose bien facile. Pour que mon opération projetée réussît, il faudrait que je pusse vendre la chose 50 cent. l'exemplaire. Et ce n'est pas possible. Il faut qu'une traduction, de ma façon, accompagne mon texte, pour décupler et centupler le nombre de mes lecteurs, et le tout formerait un volume dont le prix de revient — les papiers sont chers et les ouvriers aussi — ne me permettrait pas un bon marché sans lequel la bonne œuvre est impossible. A 50 cent., succès assuré ; à 75 cent., succès d'estime ; à 1 fr., *fiasco*. Comment sortir de là ? Il s'en trouve qui me disent : succès assuré à 1 fr. Ceux-là sont des flatteurs misérables. D'autres prétendent qu'on pourrait faire, çà et là, des coupures. Ceux-là ne savent pas ce qu'ils disent, et me font plaisir comme s'ils me conseillaient de me faire couper un bras ou une jambe. La conclusion de tout ceci est qu'il faut, puisque « le Rubicon est passé », étudier le projet et travailler mon imprimeur, et se décider à hasarder le coup à 60 ou 75 centimes.

Et voilà que Bourbonne pousse encore les hauts cris, et qu'on y désespère de me retirer de la prose où *Li capelan* m'ont replongé... Vous avez toujours raison. C'est là tout ce que je trouve, mon Rubicon passé. Tout n'est pas rose et miel dans la vie d'un éditeur en mal d'une édition. Si j'étais riche, la question serait vite tranchée. Je la soumettrai à Frère Veuillot. Si, comme je l'espère, nous sommes assez forts, Vaucluse et moi, pour le retenir au passage, quand le terrible lutteur sortira du farniente de Nice, pour rentrer dans la lice (pardonnez-moi la pauvreté de la rime et n'oubliez pas que j'écris en prose). J'ai nommé Vaucluse : nous en revenons. Ah ! quel intéressant pèlerinage nous avons fait là, mes sœurs ! Veuillot va se reposer à Nice, comme si Avignon n'avait pas un

ciel plus beau, un air plus calme et plus doux, un plus radieux soleil que le soleil, l'air et le ciel nissards. Le 14, nous sommes montés en calèche découverte, et, en route, nous avons regretté de ne pas nous être munis de nos *en-tout-cas*, ces ombrelles des hommes. La calèche ne roulait pas si bien que le feu de calembredaines et de calembours que nous nous sommes permis, tant en allant qu'en retournant. Jamais pareils épanouissements sous le soleil de janvier. Et quelle *carrossée*! nous nous étions choisis à la fourchette. Nous étions cinq bien comptés : M. de Pontmartin, doyen d'âge, mais plus jeune de cœur et d'esprit que le plus jeune de nous ; Mistral-Calendau-Vincent, l'Homère méditerranéen, comme l'appelle *le Gaulois*, l'Apollon de Maillane ; Pierre Grivolas, le peintre des Félibres ; Félix Gras, mon digne beau-frère (28 ans), et puis l'affreux prosateur soussigné. Ah ! si les Velleronais, dont nous traversâmes les terres, avaient pu le savoir ! Ils nous eussent dévorés tout vifs, et enfoui nos os civilement.

Vaucluse est un admirable spectacle à voir en ce moment. Le figuier dont Vincent parle à *Mirèio*, baigne ses pieds dans cette eau bleue qui, à quelques pas de là, blanche comme la neige, bondit, écume et gronde et se précipite au milieu des débris de rocs qui lui opposent une résistance inutile, et qu'elle couvre entièrement de ses bouillonnements impétueux. Mais que vais-je essayer de décrire là, — comme si ce n'était pas indescriptible ! Notre peintre était en extase ! Le causeur du samedi n'en pouvait plus d'admiration ! Calendau-Apollon nous récitait la *strophe du Figuier* avec un accompagnement digne de la strophe et du poète, et moi je me promis bien de parler de tout cela à nos sœurs de Bourbonne.

Les femmes de Vaucluse — les vraies Vauclusiennes — qui habitent le village de Vaucluse, les Vauclusiennes, les Vauclusiennes par excellence, ont une industrie dont vous pourrez juger un jour. Elles colorent très bien une certaine herbe qui pousse par là. En pensant aux trésors de patience qu'a dû dépenser l'ouvrier à l'habileté duquel on doit ce précieux joujou — si précieux que nous l'avons mis sous cloche, d'où il ne sort que dans les grandes occasions. — C'est moi qui en fus le premier ébahi et qui devinai bien à qui nous devions cette jolie surprise. Oh ! quels rires ! L'Armana de 1873 est épuisé. Force m'est bien, vous le voyez, de vous dire : « La suite au prochain numéro. » Mais gardons-nous bien de finir sans parler de la petite boîte de Tereset, dont nous vous remercions beaucoup. Je n'ai pas pu aller au bout. Il a fallu les doigts délicats et déliés de la mère pour aller jusqu'à la dernière feuille de cet étrange

artichaut. C'est merveilleux, et j'en ai ri aux larmes. Adieu, sœur Céline! Sœur Adèle, adieu! Notre Visitandine va bientôt rentrer au cher colombier. Je vous quitte, en vous offrant le bouquet de nos vœux de bonne année. Tout mon monde y met sa fleur. A vous et à tous chez vous.

J. Roumanille.

Avignon, 1er avril 1873.

Ma chère sœur,

« Les grandes pensées viennent du cœur », est-il écrit quelque part. C'est de là que m'arrive votre pensée du 17 mars. N'est-ce pas vous dire le prix que nous y avons attaché, l'accueil que nous lui avons fait? De combien d'adjectifs ne prenions-nous pas la place! Je me contenterai de lui en donner un seul. C'est une pensée *chrétienne*. Elle est éclose aux pieds de saint Joseph. Disons mieux: Jésus enfant, sur les bras de son père nourricier, s'en amusait. La fleur est tombée de ses petites mains, et sœur Céline l'a ramassée. Voilà bien, ou je ne m'y connais pas, une fleur *paradisenco*. Soyez remerciée, ma sœur, pour ce bouquet de fête. Vous voyez en quelle haute estime nous tenons les fleurs que vous nous adressez, et que nous en comprenons bien *le langage*.

Mon Dieu! que de fleurs je vois depuis quelque temps! Est-ce que Jacques ne m'a pas couvert de fleurs? N'ai-je pas été couvert de fleurs par Thérèse? Aïs n'a-t-elle pas décoré ma boutonnière d'un bouquet de fleurs? N'ai-je pas sous les yeux la *pensée* de Bourbonne? et, jeudi dernier, l'homme des fleurs, l'amant passionné des fleurs, qui ne vit que pour les fleurs, et qui n'est toute l'année qu'au milieu des fleurs, n'a-t-il pas voulu nous faire célébrer comme une fête des fleurs? Cette radieuse journée mérite bien que nous en parlions. Votre grande pensée la présageait. Oh! quel heureux, cet Albin! Quelle âme! Disons mieux: l'âme d'un juste! Le doux et saint vieillard!

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

L'auteur du *Monopole universitaire*, un vaillant homme de guerre, le R. P. Deschamps, de la Compagnie de Jésus, venait de quitter pour quelques jours la cellule où (à Aix en Provence), il médite, il prie; où il travaille, grâce à la verte vieillesse que Dieu lui accorde, — et visitait les

amis qu'il compte depuis si longtemps à Avignon. Notre Albin est assurément un de ceux que le R. P. affectionne le plus, tant et si bien qu'Albin, la semaine dernière, invita le vieil athlète à faire une partie... une partie de fleurs ! Le R. P. accepta, et j'ai eu l'insigne honneur d'y être invité aussi, avec quelques amis choisis, bons chrétiens, vous n'en doutez pas, et tous amis des fleurs et de l'ami des fleurs. Radieuse journée ! ciel éclatant ! douce brise printanière ! Un prosaïque omnibus amena en quelques minutes tous ces heureux *Jésuites* au milieu des fleurs d'Albin, qui rendent si poétique, si attrayante, si embaumée la belle villa de notre Emile, délicieux séjour qu'il possède à deux pas d'Avignon, sur la route de Marseille, petit paradis terrestre souriant au milieu des prairies vertes, tout paré d'arbres de luxe, étrangers qui fleurissent et grandissent là, comme s'ils se nourrissaient de la terre natale et buvaient les chauds rayons du soleil de leur pays. Un dîner peu frugal nous attendait. Le R. P. bénit la table, et nous nous y assîmes. Nous fîmes honneur à tous les plats et nous bûmes de tous les vins. Que voulez-vous ? pourquoi la fête des fleurs tombait-elle en plein Carême ? Ce n'était pas la faute de l'amphitryon, ni la mienne, ni celle des convives, mais celle du héros de la fête, du R. P. Pourquoi vient-il visiter ses vieux amis au beau milieu de leur pénitence ? Pour ma part, je tâchais d'endormir mes remords de pénitent en buvant à Celle qui, du haut du ciel, souriait à ses fleurs et nous souriait en nous pardonnant. Toute la *taulado* fut de mon avis, et Albin se prit à pleurer et à sourire en nous versant le vin qu'Elle avait étiqueté elle-même l'année de *leur* mariage...

Il ne convient pas de trop rester à table. Nous allons visiter le jardin. Comme ces fleurs sont aimées et comme elles sont soignées, mes sœurs ! A coup sûr, elles reconnaissent ces soins intelligents de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants, et elles en sont heureuses. On le devine. Que dis-je ? on le voit, on le sent ; en exhalant leur parfum, elles exhalent leur bonheur. Si j'écris ainsi, maintenant qu'elles ne sont pas toutes épanouies, qu'écrirai-je quand, dans un mois, je les aurai revues, toutes pimpantes, passez-moi le mot, et en toilette de mai ! Saint Albin était plus heureux que ses fleurs et ne tarissait pas sur les louanges de ses belles bien-aimées. Il les appelait toutes par leur nom, et elles semblaient répondre à son appel, et leurs tiges semblaient tressaillir d'allégresse. Là, ni *taciturnes*, ni *romanesques*, ni *capricieuses*, ni *lionnes*, mais toutes *olympiennes* (dans le sens que vous et moi et lui pouvons donner à ce mot), toutes travaillant, en quelque sorte, au bonheur de leur père nourricier.

Et nous cueillîmes des fleurs (c'était vraiment un crime). Albin et moi ne pûmes nous empêcher de le commettre en faveur de Bourbonne. Et voici les pauvres mortes. Dans quel triste état la mort met les fleurs et les humains! Voyez donc, voyez: cela fait pitié. Ce ne sont plus que des cadavres. Ensevelissez-les pieusement dans le cimetière que vous avez construit pour vos trépassés, l'été dernier, et écrivez leur épitaphe. J'ai dit à saint Albin que je vous conterais tout cela le mieux possible. Je l'ai promis devant témoins: 1° devant le R. P.; 2° devant Gustave de Bernardi, l'auteur de la *Vérité divine et l'idée humaine, ou Christianisme et Révolution;* 3° devant le neveu de St Albin, jeune marié digne du nom qu'il porte; 4° devant le docteur Cade, qui, tout jeune encore, fait honneur à la science; 5° devant l'abbé Mouttet, Sulpicien d'élite, aumônier des Visitandines d'Avignon, celui-là même qui, les dimanches, ordonne à Thérèse de monter sur une chaise et de prêcher l'Evangile. Nous étions donc sept bien comptés. Nombre heureux qui, grâce à une superstitieuse mère, me cause autant de joie que me cause de terreur le nombre treize.

Vous souriez, c'est bien. Nous ne saurions mieux terminer cette trop longue causerie. Trop longue, — non pour moi, qui l'écris — entendons-nous bien, mais pour vous, qui la lirez, ou tâcherez de la lire, car elle est illisible. Je n'ai pas le temps de mieux faire.

Adieu, mes sœurs. Tout à vous et aux vôtres, avec tous les miens, et de tous nos cœurs.

J. Roumanille.

J'ai reçu la *Semaine illustrée.* Mes compliments au Rédacteur en chef! Il coupe tête et bras et jambes à souhait et éparpille à souhait dans son journal jambes, bras et tête des articles dont on veut bien le gratifier. Mme Ernst perd la tête depuis que Sandoz a publié son volume de poésies. Je crois qu'elle est toujours à Lyon, Hôtel Collet. — N'adressez plus rien à la *Semaine illustrée*, puisqu'elle effeuille vos bouquets. Didier a tort de renvoyer à l'an prochain *Enfants et mères.*

Mai 1873.

Ma chère sœur,

Une petite causerie au courant de la plume. Et d'abord, les affaires. J'ai reçu de vous en républiques bleues, mal coiffées, et couronnées d'épis et de raisins, comme si, sous la république, nous avions surabon-

dance de blé (qui vient mal) et de raisins (nos vignes meurent), j'ai reçu de vous 5 fr. 50. Miss Agnès Lambert Mugfield, etc., etc., etc., etc., etc. recevra la *Mirèio* demandée et pourra s'en délecter tout à son aise. Je n'ai pas pu joindre à *Mirèio*, *Li Capelan*. Ils sont épuisés, et l'on ne peut se les procurer qu'en acquérant *Lis oubreto en proso*, de ce monsieur. Vous comprenez bien que je n'ai pas voulu, sans votre permission, jeter ce pavé à la tête de miss Agnès. Je reste donc vous devoir un franc environ. Vous me direz prochainement ce qu'il faut que j'en fasse.

Votre lettre du 30 avril est sous mes yeux. Comme vous parlez bien politique, quand vous daignez vous en mêler! Votre cousin est héroïque. Et je ne comprends pas « l'indignation du père d'Adrien, lisant l'épisode « dans le journal du jour. » Ah! si mon Jacques était d'âge à commettre d'aussi sages folies que celle-là, quel plaisir il ferait à son père! Il nous faudrait à cette heure, un député, un seul, aussi bien trempé que l'est votre Adrien, capable de lancer son *Vive le roi!* au beau milieu de toutes ces poules mouillées de l'extrême droite, de la droite et du centre droit! Lesdites poules vont maintenant glousser je ne sais quoi, se donner des airs d'aigle et de vautour. Et puis, elles iront tranquillement pondre leurs œufs sur la paille de M. Thiers, qui prendra les œufs, les rompra, les battra, salera le tout à point, le versera dans sa poële, en fera une omelette qu'il servira toute chaude... à qui? les uns disent sur sa table, d'autres à Gambetta, et d'autres, qui se croient mieux au courant, à d'Aumale ou au comte de Paris. Il visita hier notre cité papale — *incognito* sévère, puisqu'on ne l'a su que quand il a été parti. Mais oui, oui, c'est bien à lui que j'ai vendu (0 fr. 50) *Du Devoir actuel des classes riches*, et qui tant regardait l'Henri V de ma vitrine intérieure. Ah! si je l'avais reconnu! L'essentiel pour lui est que les rouges ne fassent pas trop gros feu sous la poële et qu'ils ne brûlent pas l'omelette. Mon ami A. de Pontmartin m'écrit tout cela plus élégamment aujourd'hui même: ... « Aujourd'hui, entre la crise ministérielle et le retour de l'assemblée, au moment où circulent les rumeurs les plus diverses et les moins rassurantes, où nous ignorons si M. Thiers ne va pas se jeter dans les bras de l'extrême gauche, si Chanzy et Faidherbe ne vont pas remplacer Mac-Mahon et Ladmirault, si le duc d'Aumale ne va pas essayer de se faire nommer président de la République, si la droite ne va pas tenter vingt-trois mois trop tard, un coup d'Etat ou un coup de tête, si Gambetta et Ranc n'ont pas dans leur poche tout un programme de gouvernement au gros poivre, etc., etc. Vous comprenez mon cher ami... etc. »

Mais laissons là cette politique. J'en ai des vertiges, comme si, sur le

bord d'un abîme, je regardais en bas. Mieux vaut en revenir à nos pieuses légendes et à cette terrible sœur Céline qui a vu de la *malice* dans le *cimetière* de fleurs. « Malicieux ami, qui mettez une épigraphe, ou plutôt une épitaphe à mon joli album. » Mortes et bien mortes elles sont, tout *immortelles* que vous ayez pu les faire. Oui, cimetière de fleurs, oui, l'expression est juste, et sans malice aucune. Comme si elles étaient vivantes les fleurs d'Albin, les fleurs d'Olimpe, si dignes, en tout point, d'être admises dans votre glorieux cimetière. Ah ! s'il vous avait été donné de les voir fraîches, embaumées, jeunes, coquettes, dans le paradis d'Albin, combien leurs cadavres vous feraient pitié et vous contristeraient!

Des fleurs — même cadavérisées — à Albin, la transition est naturelle et facile. Si vous y allez de ce train, chers amis, quel incomparable chef-d'œuvre allez-vous faire des vers de Marie Jenna ? Ce sera poli *ad unguem* comme disaient les Latins. Je dirai, moi, que cela sera si parfait qu'on pourra l'examiner à la loupe. Tant mieux pour lui. tant mieux pour vous, tant mieux pour elle, tant mieux pour tous! Ah ! l'homme aux fleurs est ineffable. Plus j'entre dans cette âme, plus je suis ravi des trésors de tendresse dont elle est pleine. J'en découvre toujours. Cela va à l'infini. C'est profond comme la mer, c'est merveilleux. Nous mettons sur le métier l'exécution de ce livre si bien nommé *Souvenir*. Quels soins! quelles sollicitudes! Nous sommes capables de réfléchir une heure durant, pour savoir si cette virgule est bien à sa place, et tout un jour pour nous persuader que, là, au lieu de : ; il faut : . N'est-ce pas vous dire, sœurs, que nous faisons la chose avec amour, et pieusement? Un tel sentiment est bien digne, en vérité, de ces attentions délicates, de ces soins scrupuleux. Pour ma part, je serai heureux de tout ce que je pourrai faire dans l'humble mesure de mes forces, pour faire revivre, aux yeux des siens seulement, cette morte bien-aimée, nature si droite, si sincère, si bonne, prise sur le fait dans ses tendresses sans pose et dans sa piété sans phrase. Sans doute notre ami pousse trop loin — parfois — le respect de ces précieuses reliques. Mais ce sera là un livre pour quelques rares privilégiés, et le gros public n'aura rien à y voir. Cela ne le regarde pas et il n'y comprendrait rien. C'est mon *ami* Aubanel qui est chargé de la typographie. Il est parfaitement capable de faire de cela un vrai bijou, ce qu'il fera.

Laissez-moi vous féliciter, ma sœur, au sujet des couronnes que l'on vous tresse dans l'autre monde. Il faut vraiment être un ange pour parler si bien de choses angéliques! heureuse êtes-vous de pouvoir être

ainsi appréciée et louée! Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il m'a été donné de lire dans l'*Union* l'article que ce journal emprunte au *Catholic World*. C'est à l'homme aux fleurs que je dois ce plaisir. Il est honorable, dans un pareil moment, de forcer un journal français — et quel journal! — à s'occuper de poésie. M. de Pontmartin, à propos des *Sonnets capricieux* de notre ami Autran, me dit que « le public n'est pas assez capricieux « pour se laisser distraire de ses anxiétés par cette poésie qui aurait eu « besoin de silence, de recueillement et de paix... » Autant peut-on en dire, hélas! au sujet de vos *Elévations*. Un proverbe provençal dit que *l'aucèu se taiso quand li tron peton* : quand les tonnerres éclatent, les oiseaux se taisent.

Cette lettre vous prouve que je ne suis plus un oiseau ; *je ne me tais pas*, et je vous demande mille pardons de bavarder ainsi avec tant de sans-gêne et si peu de méthode! Ah! je n'ai pas le temps de faire mieux. Mais je vous sais indulgentes, et vous n'ignorez pas que je n'use point de cosmétique et que le nœud de ma cravate n'est pas toujours irréprochable.

Adieu, mes sœurs. Laissez-moi tel que je suis, et restez ce que vous êtes. Aimons Dieu et le roi, et détestons le diable et la république. Cet amour et cette haine pourront, par les temps qui approchent, faire des martyrs, mais les martyrs vont au ciel.

Je sais que vous avez adressé votre offrande à la *Croix de Provence*. Vous auriez dû l'accompagner d'une offrande au concours. Le concours! grosse affaire! Les plus vaillants ont concouru, votre frère excepté (si nous le classons parmi les plus vaillants) car on a absolument voulu que votre frère présidât le jury qui va, un de ces jours, couronner le vainqueur. *Veni, Sancte Spiritus*.

Tout à vous et aux vôtres, avec tous les miens, et très cordialement.

J. Roumanille.

+

Avignon, 9 juin 1873.

...Quant à *l'indignation* du père d'Adrien, tranquillisez-vous, il n'y a pas de réparation d'honneur à vous faire, et c'est moi qui dois vous dire : « J'ai sans doute écrit une sotte phrase. » J'écris tant de phrases que je ne me souviens pas bien de celle qui a donné lieu à votre charmante protestation. Mais ce que je n'ai pas oublié, c'est ce que *j'ai voulu*

vous dire, ce que, paraît-il, je vous ai très mal dit : Père, l'enthousiaste admiration que j'aurais eue en face d'un acte pareil de mon fils, n'eût pas laissé la moindre place à mon indignation « contre les insulteurs et « les bourreaux populaires. » Je n'eusse vu que mon fils et ne me fusse pas occupé ni préoccupé de tout le reste. Allons! c'est moi qui ai été sot. Noyons l'incident dans le cri *vive le roi!* et n'en parlons plus.

A votre tour, vous auriez dû comprendre, puisque je ne vous en disais pas plus long, qu'en disant « mon ami » je faisais une figure de rhétorique, nommée, je crois, antiphrase. S'il en avait été autrement, il y eût eu dans ma lettre des tressaillements d'allégresse, un *Alleluia*, qui ne s'y trouvent pas. Elle eût porté les traces du sang du veau gras que j'aurais tué, pour fêter le retour de l'enfant, de l'enfant prodigue. Votre jubilation me touche plus que je ne saurais vous le dire, et, en vérité je voudrais de tout mon cœur qu'elle fût fondée, et n'avoir pas à vous dire, hélas! que le veau gras depuis longtemps préparé est un bœuf gras, et que, sans doute, n'est pas née la vache qui doit nous donner le veau de la fête. C'est vous dire, sœur, que ledit enfant prodigue garde toujours les cochons (passez-moi le mot, je vous prie), et que je suis condamné à subir la haine aveugle, le mépris insensé, l'aversion inavouable de ce bon chrétien. Comment! quatre ou cinq Pâques et Notre-Dame-de-Lourdes n'ont pas fait le miracle, et vous voudriez qu'un bouquet de fleurs jeté sur une tombe, le fît? Mais comme le bouquetier est un saint, et que c'est la tombe d'une sainte qu'il fleurit ainsi, ne désespérons pas...

Si Madame Roumanille et Thérèse n'étaient pas venues me ravir aux délices de Marseille, j'y serais sans doute encore. C'est aux pieds de Notre-Dame-de-La-Garde que s'est réuni le jury pour juger les pièces envoyées au concours de la Croix. Quelle belle et splendide gerbe poétique nous avons eue, une fois le bon grain séparé de l'ivraie! Quels admirables appelés parmi lesquels un seul élu! Il serait long de vous conter tout cela. Les *épigraphistes* ont vaincu les *poètes*, quand, au dernier moment, nous avons dû choisir entre deux pièces, les plus *monumentales*, les plus *épigraphiques*, mais dont l'une (12 vers) dépassait l'autre (4 vers) de cent coudées, les voix des cinq se sont ainsi partagées : pour l'admirable douzain, 2 (hélas!), pour le quatrain, 3. M. le président du jury et celui des cinq qui a voté avec lui, ont donc été vaincus. Ceci prouve que la loi des majorités, en politique comme en littérature, ne fait pas merveille. Je ne veux pas dire que le quatrain soit mauvais : nous l'avons trouvé excellent, irréprochable ; mais, à mon

avis, le douzain était bien supérieur, et tout aussi *épigraphique*. L'inscription choisie, il a été décidé qu'il ne serait délivré ni 2e prix, ni accessits, ni mentions honorables, le classement par ordre de mérite étant très difficile à faire, pour ne pas dire impossible. Un sonnet hors ligne a été remarqué. On le dit de Félix Gras, mon beau-frère. Je crois avoir reconnu ceux de mon ami Aubanel ; comme je n'en suis pas sûr, je n'en dis rien, on vous en parlera. Nous n'avons décacheté aucun pli, pas même celui du vainqueur. On ne proclamera le nom du lauréat que le jour de l'inauguration de la croix. Mistral, à qui j'ai dit tout cela, m'écrit ce matin « que les choses ne pouvaient pas aller plus heureusement, et « que la solution que j'apporte est la plus satisfaisante à tous les points « de vue. Le quatrain est superbe, etc... » Etonnant concours! Un seul vainqueur, et pas un vaincu! Aucun nom propre en évidence, du moins jusqu'à cette heure. (1)

Et maintenant, vous suivrai-je sur le terrain politique où m'appelle votre dernière petite lettre? Non, je n'ai pas assez de papier blanc sous la main, la boutique me réclame et me regarde avec de mauvais yeux, et mes derniers pronostics n'ont pas été heureux, heureusement. Il est vrai que je comptais sans Notre-Dame-Auxiliatrice, qui a commencé le miracle et qui l'achèvera, si nous sommes sages. Nous y reviendrons. Thérèse, à Marseille, a été à son aise comme au beau milieu de la rue Saint-Agricol, et le courroux de la Méditerranée, qui « a craché sur sa robe », ne l'a guère effrayée. Elle a le pied marin. C'est Notre-Dame-de-La-Garde qui lui a donné ce courage, et qui a permis à la mer, fouettée par le mistral, d'être pour elle si douce, quoique en colère. Arrangez ça comme vous pourrez, et aimez-nous toujours comme nous vous aimons.

J. R. +

(1) Le quatrain couronné au concours de *La Croix de Provence* est resté anonyme. Le voici :

O Crux, ave! Sourgènt d'inmourtalo lumiero!
Emé lou sang d'un Diéu, o testamen escrit!
La Prouvènço, à ti pèd, se clinè la proumiero :
Assousto la Prouvènço, o crous de Jèsu-Crist!

O Crux, ave ! *source de lumière immortelle ! O testament écrit avec le sang d'un Dieu ! La Provence, à tes pieds, s'inclina la première : Protège la Provence, ô croix de Jésus-Christ !*

Il a été gravé sur le piédestal de la croix colossale de fer ouvragé, érigée sur la montagne de Sainte-Victoire, près d'Aix, ainsi nommée depuis le Christianisme, en mémoire de la fameuse défaite des Cimbres et des Teutons, par Marius, dans la plaine voisine de Pourrières (*Campi Putridi*). Le piédestal carré porte une inscription sur chaque face : du côté d'Aix en provençal, du côté de Rome en latin, du côté de Marseille la phocéenne en grec, du côté de Paris en français. La Croix de Provence a été consacrée solennellement en 1875. Les envois du concours provençal (qui a suscité maints morceaux de maîtres), ont été recueillis dans *Lou Libre de la Crous de Prouvènço*, Aix, Makaire, 1873.

(Été 1873).

Bonne sœur,

...Le mystère est fini. *Le Citoyen*, que j'ai reçu ces jours derniers, vous donnera une relation succincte de la chose, et vous lirez ce célèbre quatrain étrangement transcrit, ce vainqueur des plus vaillants, ce petit David qui, avec un caillou, a renversé plus d'un Goliath. (1) Nous attendons maintenant que l'auteur vienne réclamer la médaille. Rien ne m'ôterait de l'idée que nous allons voir surgir, un de ces quatre matins, quelque bon curé de campagne, se livrant, pour se distraire, et sans prétention, à la poésie ; s'il en est ainsi, il sera fort étonné de sa victoire. Quant au douzain dont je vous ai parlé, et que j'avais tant à cœur de voir commencer, je ne l'ai pas dans la mémoire, et je craindrais de le mal transcrire. Un recueil des meilleures pièces des journaux sera bientôt publié : vous verrez tout cela de près et vous vous convaincrez que le quatrain, tout modeste soit-il, a parfaitement sauvé « l'honneur du couvent. » C'est l'avis de Mistral et c'est aussi le mien. Vous me demandez « si l'on ne reconnaît pas les auteurs à l'écriture, dans ces mystérieux concours. » La plupart des auteurs ont eu recours à une plume étrangère pour écrire leur pièce. Ce n'est pas l'écriture qui m'a fait reconnaître tels et tels, mais *leur faire*. C'est ce qui m'a le plus amusé dans ce concours. Nous n'avons rien décacheté ; mais, à la facture du vers, je reconnaissais vite mon homme, car, cuisinant l'*Armana* depuis 1855, j'ai acquis, en cela, une expérience grande et qui me trompe rarement. Je me suis bien gardé, toujours, surtout au bon moment, de soulever le masque. J'ai gardé pour moi et pour quelques amis de choix tout ce que j'ai pu deviner. Quand il m'a fallu, président, tâcher de rendre mes co-juges moins *épigraphistes*, et faire resplendir à leurs yeux des beautés *poétiques* de premier ordre, je sais à quels sonnets j'ai eu recours ! Je ne tiens pas à ce qu'il le sache, l'enfant nerveux et têtu et bizarre qui a été avec moi « comme un frère », dit-il, mais pour lequel j'ai été, moi, comme un père. Ne le lui dites pas : ça l'irriterait. Il est si irritable ! (Les hommes de génie sont souvent ainsi faits). A *irritable* ajoutons *incorrigible*, et passons à autre chose. Je suis heureux et je vous remercie de tout le bien que vous m'écrivez au sujet de ma prière à N.-Dame de Massabielle. Décidément, N.-Dame me semble avoir souri à ces quelques pauvres stances et les avoir bénies. Jamais frère Rouma n'a obtenu pareil succès. Cela a pris comme une traînée de poudre et, sans mentir, tout notre Midi chante avec moi : *O Mario, la Patrio*. Cela donne à tout le pèlerinage (Béziers,

(1) L'inscription provençale de la Croix de Sainte-Victoire.

Toulouse, Bordeaux, Toulon, Avignon, Cannes, etc), une physionomie à part, une originalité charmante. Et Sa Grandeur n'en voulait pas! Elle avait fait son choix, et son choix était tombé sur une douzaine de stances en patois parisien, toutes plus divertissantes les unes que les autres. Je me garderais bien de vous les adresser! Vous en ririez trop, sœurs, et ce rire vous ferait mal. J'ai remis six fois sous presse ma prière : c'est dire que j'en suis à mon sixième mille. Nous irons plus loin! Dans toutes nos paroisses, même dans les plus aristocratiques, on veut entendre Saboly et Roumanille crier à N.-Dame : *O Mario, la Patrio...*

Et, comme vous le verrez, il a absolument fallu ne pas s'en tenir là. Un pèlerinage à Paray-le-Monial était sur le métier dès R. P. Jésuites. (Il est parti ce matin). Ce que les R. P. veulent, Dieu le veut. Ils sont venus nous trouver, ayant à leur tête les Pères qui revenaient de Lourdes, et, partant, avaient été témoins du miracle Saboly, et ç'a été « un cantique ou la vie! » qui vous eût amusées, si vous l'aviez entendu... — Mais, chers et Révérends... — Il n'y a pas de *mais* : il nous faut un cantique... — Mais on dira que je cours après la popularité, que je veux battre monnaie sur N.-Dame de Lourdes et sur le Sacré-Cœur. — On dira ce qu'on voudra. Il nous faut un cantique. Arrangez-vous. Et un beau cantique!...

Comment résister? J'ai d'abord cherché un air sur la terre même où Mistral a cueilli celui de *Magali* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, où Saboly en a tant semé, etc. Mon air trouvé (Gounod le vit si beau qu'il en fit le bijou du cinquième acte de feu sa *Mireille*), mon air trouvé, les paroles sont venues s'y adapter comme d'elles-mêmes; hier, les pèlerins, aû Jésus, ont chanté cela... et tous les yeux se sont remplis de larmes. Demain, les échos de Paray répèteront, étonnés, cette amende honorable et cet air, si primitif, et d'une monotonie si artistique qu'il ressemble à un air arabe. Si le cœur vous en dit, vous pourrez chanter, sur cet air-là, le *Nouvè* de Roumanille, que vous trouverez à la page 100 de ses *Oubreto en vers*. Vous le voyez, il y a longtemps que j'ai utilisé cela. Gounod n'a fait que suivre mon exemple. Quand les pèlerins de Paray seront de retour, ils viendront me dire si Marguerite-Marie a été satisfaite de notre offrande provençale.

Aubanel, notre ennemi, qui a refait le pèlerinage de Lourdes et qui, lui aussi, a dû, comme tout le monde, être entraîné par Saboly : *O Mario, la Patrio*! n'a pas la bonne habitude de me montrer ce que vous lui adressez : aussi, je ne connais pas votre prière à N.-Dame. Envoyez-la moi, nous la réciterons.

Adieu, chères sœurs. J'ai appris avec plaisir la mise sur le chantier de

Enfants et mères. Il nous tarde de lire et d'étudier ce nouveau livre de notre sœur. Cet heureux titre, et surtout le nom de Marie Jenna, lui porteront bonheur. L'homme aux fleurs, que son imprimeur impatiente, se joint à nous tous pour vous dire les choses les plus aimables.

J. Rouma.

Copiez-moi donc *tout* le passage de la lettre où vous avez pris : « Un homme avec qui j'ai été comme un frère. » Cela vaut bien la peine qu'on l'étudie à fond, et sous toutes ses faces. La lumière pourrait jaillir de là. Copiez.

Avignon, 16 novembre 1873.

Ma chère sœur,

« Quel taciturne frère le bon Dieu m'a donné là ! » devez-vous dire, et non sans raison. Que lui arrive-t-il ? Que lui est-il arrivé ? Il lui est arrivé... qu'il s'est trouvé plus que jamais le jouet de ce que le bon Trébutien appelait *vortex*. Soyez donc indulgentes, mes sœurs. Acceptez, ou plutôt supportez votre frère tel qu'il est, et ne lui jetez jamais la pierre, quoi qu'il arrive : vous lui feriez du mal : il est déjà bien assez souffrant de la vie qu'il mène et des fardeaux qu'il supporte... et qu'il porte. Et voici l'*Armana* de 1874 !

Commençons par Miss Agnès. Vous trouverez sous ce pli deux lettres qui ne m'ont pas encouragé à confier à la poste, sans votre permission, les bijoux qui ont dû tenter quelque employé trop épris de littérature provençale. Faut-il avoir le courage qui me manque ? Ordonnez, sœurs, je suis prêt à vous obéir. Mais, s'il faut refaire l'envoi, l'envoi ne sera pas complet, car — gloire à jamais à l'auteur ! — la *Miôugrano* est épuisée. Quand l'occasion s'en présente — c'est rare — je rachète les exemplaires qu'un heureux hasard me met sous la main. Gloire à jamais à l'auteur ! A sa place, je m'empresserais de rééditer ce beau livre, un livre comme on en fait une fois dans la vie, un livre qu'il ne refera plus ! Il rêve, si je suis bien informé, d'un livre nouveau auquel il travaille, qu'il aime, qu'il caresse, et qui, s'il contient tout ce qu'il a écrit depuis une dizaine d'années, pourra faire regretter à ses meilleurs amis, les élans purs, les pures larmes, les cris du cœur, les adorables virginités de la *Miôugrano*. Mais les *artistes* seront ravis des nouvelles cordes que

le poète a ajoutées à sa lyre, des airs étranges qu'il en a su tirer, et d'un certain *paganisme* que les jeunes, à Paris, affectionnent beaucoup. Cela s'appellerait *Li Fiho d'Avignoun*.

Je vous remercie infiniment, ma sœur, de m'avoir transcrit fidèlement l'incroyable paragraphe que je vous ai demandé. Il m'a fort étonné... Et j'en suis à me demander si c'est bien de moi qu'il s'agit là. « Un ami de « toute la vie m'a abandonné de la façon la plus triste, la plus affli- « geante, un homme avec lequel j'ai été comme un frère! Ah! mon « Dieu! mon Dieu! » En vérité, ma sœur, je ne me fusse pas exprimé différemment, si j'avais eu à vous annoncer cette nouvelle. J'eusse dit la même chose en vous parlant de lui, car enfin, nous savons, et tous les amis savent avec nous, que c'est lui, que c'est bien lui qui « m'a aban- « donné de la façon la plus triste et la plus affligeante, » lui qui, le premier, m'a tourné le dos, soudain, quand, le rencontrant, je lui tendis la main, comme d'habitude. Aussi en suis-je venu à ne pas croire qu'il vous a parlé de moi en vous parlant ainsi, car, si c'est de moi qu'il a voulu vous parler, il en a menti, et c'est injustifiable. Je me refuse à croire ce grand esprit et ce grand cœur capable d'un pareil mensonge. L'*abandonné*, c'est moi; l'*abandonneur*, c'est lui. Pourquoi et comment? Nous ne le savons pas au juste. Mais les plus clairvoyants devinent qu'il y a là-dessous — c'est bien prosaïque! — une question de boutique et de marchand. C'est risible. Ne nous en étonnons pas : il y a des taches dans le soleil, et, dans les cœurs les mieux réussis, des imperfections qui peuvent étonner, mais qui ne surprennent pas. Et puis, n'oublions pas que les nerfs jouent un grand rôle dans l'organisme humain, et que, grâce aux nerfs, bien des hommes sont enfants, et, comme tels, irréfléchis, capricieux, déraisonnables et méchants.

En voilà assez, et même trop, à ce sujet. Je considère comme un temps perdu, gaspillé, celui que l'on emploie à s'entretenir de choses pareilles. Je quitte ce sujet en vous assurant que je n'abuserai pas de ce passage, que je le garderai pour moi seul et pour mon édification personnelle. Misère! ô misère humaine! C'est lamentable.

Ah! qu'il vaut bien mieux parler de l'homme aux fleurs! Il est, à cette heure, plus ému, plus touchant que jamais. Le fameux livre est sous presse chez Aubanel, et c'est moi qui suis chargé d'en corriger les épreuves. Je le fais trop vite, hélas! mais je le fais avec plaisir. Il faudrait aller plus lentement : nous irions mieux, mais il est si pressé, l'homme aux fleurs, de déposer cette couronne sur la tombe de sa bien-aimée

Olympe! Et puis, il a pour ce texte, quel qu'il soit, une tendresse si respectueuse! Les fautes de français même ont je ne sais quel charme à ses yeux. Une virgule est une grosse affaire. Un point est chose capitale, c'est ineffable! Marie Jenna est là avec ses beaux vers et sa jolie prose. Et de tout cela on rêve nuit et jour. Il pourrait bien arriver que les fleurs en pâtissent!!! c'est tout dire. Mais non, on passe avec sollicitude, du livre aux fleurs et des fleurs au livre... et mon ennemi Aubanel est, au fond, charmé d'avoir dans cette circonstance, un correcteur d'épreuves très expérimenté (il a fait le métier dix ans durant, pour ses péchés!) et qui s'acquitterait bien mieux de ses fonctions, si le *vortex*... oh! l'affreux *vortex!*

Nous avons prié, avec vous, en beaux vers, Notre-Dame-de-Lourdes « colonne de feu » qui dissipe la nuit de nos maux. Sœur Céline est toujours un ange qui prie en chantant, qui chante en priant. Alleluia! Marie est en train de sauver la France. Sommes-nous dignes de salut? Oh! qu'ils sont adorables les abîmes de la miséricorde de Dieu! adorables aussi les bontés de la Mère de Dieu!

Je ne pus pas pèleriner avec les Nîmois : je m'en suis dédommagé en pèlerinant à Marseille avec les Avignonais. — Splendide! — Il y a là matière à un beau livre. Quelle ardeur méridionale! et quels spectacles grandioses! Votre frère Rouma peut se flatter d'avoir trouvé les chants qu'il fallait à ces multitudes saintement passionnées. La grande cité a été émerveillée de tout cela. Elle en a tressailli deux jours, elle en tressaille encore au bord de sa mer bleue. Les pétroleurs du lieu en ont éprouvé des convulsions, comme des diables sous l'aspersion de l'eau bénite. Quelle hospitalité! et quels élans! quels enthousiasmes! Notre *Union* n'a pas su, n'a pas pu rendre cela. Et toujours, et sans cesse : *O Marío, la Patrío*... avec passion, jusqu'à extinction de voix, ce pèlerinage a eu un caractère que Lourdes, Paray, etc., n'ont pas, ne peuvent pas avoir. Tout ce qu'il y a d'honnête et de chrétien dans cette ville de trois cent mille âmes était debout. Sœurs, quand la Provence prie, sa prière est de flammes. Adieu. Jacques et Thérèse et leur mère sont en villégiature pour quelques jours encore. Et moi je suis à ma tâche et à l'attache. A vous, à tous les vôtres.

J. R.

(*à suivre*)

DINS LOU TRESCAMP

— Boudiéu ! Nourado,
Vuei coume sèntes bon !
Dins la courado
Toun flaire me respond.

— La ferigoulo
Mendrigoulo,
Caucigado pèr li groulo
De Janeto o de Martoun
Quand pasturgon si móutoun,
Nous perfumo li petoun.

— Boudiéu ! mignoto,
Coume as lou mourre fres !
A la panoto
Dèves trissa pèr tres.

— Iéu ? quand se gousto,
Dins la mousto
Bèn proun que trempe uno crousto...
Aquéu la fai tant de gau !
E, quand lou bevès tout caud,
Rènd flouri e pessegaud.

DANS LA LANDE

— Bon Dieu ! Norade, aujourd'hui, comme tu sens bon ! Dans les entrailles ton odeur me pénètre.

— Le thym humble et chétif, que foulent les savates de Jeannette ou de Marthe, lorsqu'elles paissent leurs moutons, nous parfume les pieds.

— Bon Dieu ! mignonne. que ton minois est frais ! Au pain de huche, tu dois croquer pour trois.

— Moi ? à goûter, dans le lait qui écume, tout au plus si je trempe une croûte... Ce lait fait tant envie ! et, quand on le boit tout chaud, il rend fleuri et folâtre.

— Touto souleto,
Digo, as pas pòu dóu loup ?
Pastoureleto,
De tu farié qu'un gloup.

— Lou loup iéu nargue :
Quand alargue,
Ai aqui moun chin de pargue
Que l'aurié lèu estrassa...
E tambèn pòu s'avisa
Quau vendrié pèr m'embrassa.

— De ço que facho,
Ma bono, parlen pas :
Mai siés pas facho
Pèr batre lou campas.

— La vigno plouro,
Quand vèn l'ouro
De falé gounfla si bourro :
« Auras lou tèms de ploura,
Dis ma maire, quand vendra
Aquéu que t'arrapara. »

— Bello innoucènto,
Ve, la man davans Diéu,
Elo es counsènto,
Se vos pacha 'mé iéu.

— Dis, toute seule, tu n'as pas peur du loup ? De toi, bergeronnette, il ne ferait qu'une bouchée.

— Le loup ? je m'en moque... Quand j'élargis mes bêtes, j'ai là mon gros mâtin qui l'aurait vite écharpé... Et peut aussi prendre garde qui viendrait pour m'embrasser.

— De ce qui fâche, ma bonne, ne parlons pas... Mais, voyons, tu n'es pas faite pour battre ainsi la lande.

— La vigne pleure quand vient l'heure où doivent s'enfler les bourgeons : « Tu auras le temps de pleurer, dit ma mère, quand viendra celui qui t'attrapera. »

— Belle innocente, devant Dieu je te jure qu'elle consent, ta mère, si avec moi tu veux traiter.

— Eh ! fai-te pastre :
Pèr cop d'astre
Quauque jour sus lou mentastre
Belèu nous encaparen
E, moun bèu, s'acò nous pren,
Nòsti fedo mesclaren.

— Lèu-lèu fuguèsse !
L'estiéu pièi au Grand Soum
Te counduguèsse,
Quand vèn la mountesoun.

— Sus lis auturo,
La pasturo,
Dison, vai à la centuro :
Ié dèu faire bon garda,
Dins li flour se balanda,
Dins li font se regarda ;

— Au troupèu lifre
Qu'ensèn auren adu,
Jouga dóu fifre,
Iéu asseta 'mé tu ;

— E cueie d'ampo
Dins la pampo
Jusqu'au tèms de la Cisampo
E, la niue, bèn caudinèu,
Dourmi souto un tibanèu,
D'aqui-que toumbe la nèu.

— Fais-toi donc pâtre ! par fortune, un jour, sur la menthe sauvage nous nous rencontrerons peut-être et, mon cher, si cela nous prend, nous mêlerons nos brebis.

— Que cela fût bientôt ! puis, l'été, au Grand-Som (1), puissé-je te conduire, quand vient la transhumance !

— L'herbe, sur les hauteurs, monte, dit-on, à la ceinture : il doit faire bon y garder le troupeau, s'y dandiner parmi les fleurs, s'y regarder dans les fontaines ;

— Et au troupeau brillant que nous aurons mené ensemble, jouer du fifre, moi près de toi assis;

— Et cueillir des framboises en la feuillée, jusqu'au temps de la bise ; et la nuit, bien chaudement, y dormir sous une tente, jusqu'à ce que la neige tombe ;

(1) Grand-Som, nom d'un sommet des Alpes dauphinoises.

— E 'm'acò, àrri !
Après li bon poutoun,
Dins lis ensàrri
Descèndre un bèu tintoun.

— Chut ! siegues brave !
M'esperave
Rèn tant dous nimai tant grave...
Mai d'abord qu'acò 's la lèi,
Vai t'entèndre emé li vièi :
Tant vau aro coume pièi.

Frederi MISTRAL.

— Et puis, en route ! après les bons baisers, dans les cabas de sparte descendre un beau poupon !

— Chut ! soyons sage... Je ne m'attendais à rien d'aussi doux ni d'aussi grave... Mais puisque c'est la loi, va t'entendre avec les vieux : tant vaut à présent qu'ensuite.

F. M.

Essai de Prosodie moderne

(Basée sur les principes de la Linguistique)

AVANT-PROPOS

Les poètes de notre époque ont été féconds en procédés prosodiques. Ils ont même essayé des théories, ou plus justement des explications de ces procédés. Mais il faut avouer qu'à de rares exceptions près, la fantaisie a généralement présidé à ces essais.

Or la fantaisie, si elle conserve encore quelque valeur dans le domaine des œuvres d'art, n'en a aucune dans celui de la rationnalité, dont dépendent les théories prosodiques.

Quant aux divers « arts poétiques » qui se sont renouvelés depuis l'antiquité, si quelques-uns ont été prisés, c'est beaucoup plus pour leurs propres qualités poétiques que pour leurs démonstrations des éléments rationnels de la poésie.

En sorte que nos contemporains, d'abord étonnés par de multiples nouveautés prosodiques, ont vu avec plus de surprise les propres créateurs de ces nouveautés rester impuissants à en montrer les ressorts, et enfin se sont écartés avec méfiance de réformes où n'apparaissait que l'omnipotence indéfiniment variable de poètes dont le génie n'était pas manifestement efficace.

*
* *

Il ne faudrait pas en conclure que toutes les nouveautés proposées par les poètes de notre époque sont invalides. Au contraire, lorsque toutes les parties vraiment vivaces d'une génération s'attachent fiévreusement à de telles nouveautés, il y a lieu de penser à priori que ces nouveautés contiennent certaines vérités profondes que ces poètes dévoilent, tout en n'en pouvant montrer l'essence.

D'ailleurs, pendant que les poètes, insuffisamment préparés ou entraînés à la fantaisie par leur nature, se perdaient en des explications

arbitraires, la linguistique, par l'organe de savants tels que Burnouf, Bopp, Beutlœw, Reinach, Max Muller, etc., extrayait des mines immenses des langues humaines tous les éléments vainement recherchés par les poètes dans les brouillards de la fantaisie.

C'est dans le berceau préhistorique de l'Humanité et des langues, reconstruit par les savants linguistes, qu'on voit naître et se former ces éléments prosodiques : l'accent, le rythme, la quantité, l'hiatus, les figures prosodiques, l'allitération, l'assonance, etc.

Ces éléments apparaissent alors avec l'âme des races selon une nécessité qui est la notion de leur vérité. Il n'y a rien d'arbitraire dans ces créations qui manifestent précisément la vie et ses différences dans les races successives. A mesure que l'âme de l'homme s'agrandit et se concrète, des éléments sensibles nouveaux apparaissent dans les manifestations verbales de cette âme, dans la langue, dans la poésie. L'homme ne crée rien vainement, mais il crée pour s'exprimer plus entièrement.

Et c'est en cette nécessité que se trouve la raison des éléments prosodiques, leurs possibilités et leurs limites. Le rythme, par exemple, y apparaît dans une simplicité si lumineuse qu'il est facile de le suivre à mesure qu'il se charge davantage, au travers de langues plus complexes, pour arriver à nos temps, où il se mêle à tant d'éléments que de véritables poètes, impuissants à le retrouver, en font une sorte de figure miraculeuse, qui est à la fois rien et tout. Ce miracle dispense de penser davantage, mais il ne détermine vraiment rien. Or une prosodie rationnelle ne peut avoir pour but que de déterminer la valeur réelle des éléments de la poésie.

*
* *

Ce que l'on peut trouver de plus curieux chez nos poètes contemporains, ce n'est point que leurs sortes de recherches aient abouti à peu de chose, mais c'est qu'ils aient été si indifférents à une science qui est la sœur de leur art et la seule directrice de leurs recherches : la linguistique.

On ne peut évidemment demander à tous les poètes d'être des savants. Mais ce n'est point néanmoins sans quelque étonnement et quelque amertume qu'on trouve les jeunes générations si peu avides de savoir. On peut même écrire, sans sévérité, qu'il y a une sorte de déloyauté intellectuelle à rester en dehors de sciences où l'on prétend faire des recherches. Et ce n'est point une excuse que d'invoquer l'atonie générale de l'Europe intellectuelle.

C.-M. S.

A. — PRINCIPES DE LA VERSIFICATION

Le principe de toute versification est la mesure du temps. Tandis que l'unité logique : la proposition, est hors du temps, l'unité prosodique : le vers, est dans l'unité humaine du temps.

C'est en effet dans un mouvement respiratoire que le vers est créé comme il est chanté. Or la respiration, dans ses rapports simples (1) avec le mouvement du cœur et les autres rythmes physiologiques, constitue l'unité du temps dans l'homme : la mesure de son énergie vitale. C'est donc une profonde intuition de la notion de la poésie qui la rattache à la qualité et la puissance du souffle : l'inspiration.

A ce principe formel correspond une aptitude à penser suivant les formes du souffle, qui caractérise substantiellement le poète. C'est comment on a pu dire que « l'on naît poète »; car l'homme n'est poète que par l'aptitude de son rythme organique à la domination, en laquelle il se conserve, de la pensée. Le poète est tel par le rythme même de son humanité.

Aussi, quelques protestations qu'on ait élevées contre la Poésie, elle a vaincu toujours par la puissance de cette humanité : sa vérité. Et d'illustres révoltés, les Schiller, les Lessing et les Gœthe encore adolescents, n'ont que fait resplendir, par l'éclat avec lequel plus tard ils l'ont reconnue et servie, son évidence et sa grandeur.

La première conséquence de la temporalité de la Poésie, est que, dans les âges, le vers a varié avec les variétés humaines et le développement de leur langue. Mais toujours l'unité vivante du temps est restée l'unité même du vers.

Dans le sanscrit — langue des premiers Ariens, à la poïtrine vaste et au sang calme, donc au souffle plus long, — le vers, basé comme le nôtre sur le nombre des syllabes, avait seize pieds au lieu de douze (2) :

Ye purushe bráhma vidus te viduh parameshthinam,
Yo veda parameshthinam, yas ka veda pragâpatim...

(*Athawa-veda*, X. 7. 17.)

(1) La respiration 18 par minute; la circulation 18 × 4 = 72; le pas et le mouvement cadencé normaux 18 × 7 = 126.

(2) Les syllabes sanscrites, contre les nôtres dont la longueur varie de telle sorte que seulement l'ensemble du vers est équivalent environ à l'ensemble du vers suivant, étaient primitivement d'égale longueur; la syllabe pouvait donc sans inconvénient être prise comme unité élémentaire. Et l'harmonie du vers sanscrit n'était que la répétition de sons différents, mais de même durée et de même valeur, — hors l'accent tonique « portant sur la syllabe qui la dernière modifiait le radical », [Benlœw-Benfey].

Nous pourrions faire encore des vers de seize pieds, mais nous les ferions en deux fois. C'est écrire que nous ferions deux vers, selon l'humanité actuelle de la Poésie.

Dans le grec, l'unité du vers, qui repose comme dans le sanscrit sur le son dans l'indépendance que nous lui savons en musique, se complique d'une diversité de longueur des syllabes ; mais les parties et les ensembles restent en des rapports presque mathématiques, qui sont apparents dans la strophe saphique.

Dans le latin — et déjà l'éolien — la stabilité de l'accent, qui marque le triomphe de l'intelligence sur le son pur, en troublant jusqu'à la détruire la quantité syllabique et en contractant (1) le langage, ne détruit pas le vers; mais la syllabe, déchue d'une longueur bien déterminée, reprend son droit à la mesure en des ensembles, relativement identiques, que termine un accent nouveau : *l'accent final* (2), lequel achève formellement l'unité du vers.

Cet accent final, qui porte souvent sur des sons identiques — rimes, — est une conséquence du principe de l'unité humaine de la Poésie, qui se rétablit dans l'unité du vers. Il est un des caractères importants du vers moderne...

Mais, avant de marquer le rôle de cet accent dans la prosodie actuelle, et parce que la reconnaissance du poète, dans sa mesure projetée dans le verbe, ne se peut développer qu'avec le verbe même, c'est écrire, avec le mot comme signe de l'Intelligence, nous rechercherons la valeur actuelle du mot. Cette recherche nous fera reconnaître et fixer la valeur d'autres accents dont la spiritualité est encore plus haute.

Le mot révèle l'esprit. Ainsi, au seul vol blanc comme d'une colombe de la main d'une femme cachée, nous reconnaissons qu'elle est belle, et nous désirons le charme de sa présence. Nous la contemplons : avril clair et promesse d'immortalité d'une race, telle que nous l'avions prévue. Elle parle, et les accents délicats de sa voix manifestent la tendresse et l'attente de son âme. Et la joie et le parfum de cette âme nous font contempler de nouveau et entièrement découvrir les harmonies et les splendeurs, la souplesse et toute la vitalité récréatrice de sa forme.

(1) Cette contraction est une loi du langage, en laquelle aussi se manifeste la puissance de l'Esprit abrégeant le temps; elle est remarquable dans le latin où la syllabe précédant ou suivant l'aigue disparait souvent. Le procédé d'agglutination qu'étudie la linguistique est un de ses modes.

(2) Qui est aussi toujours en français.

Le *mot* n'est pas le signe de rien, comme le pensent certains brillants orateurs et quelques poètes amateurs de simple bruit, ni n'est pas le signe de tout (ce qui reviendrait à écrire qu'il n'est le signe de rien) comme l'opinent les théoriciens de l'Ineffable, et, dans une limite plus restreinte, M. Moréas, amant simple des muses de Ronsard, et, plus restreinte encore, M. Brunetière, admirateur passionné du grand siècle.

Mais le mot, et par suite la langue, sont le signe de la pensée; et, dans un siècle déterminé, ils expriment l'Idée de ce siècle; donc, dans le nôtre, l'idée de notre siècle.

Que la langue de Ronsard émeuve puissamment M. Moréas et ceux-là qui le chantent; que la langue, en laquelle s'éternisèrent le noble et tendre cœur de Racine, la pure conscience de Boileau et l'âme fougueuse de Bossuet, résonne encore précieusement en M. Brunetière; c'est intelligible : les beautés agonisantes, comme des fleurs d'automne, tendent leurs fronts pâles vers la nuit du couchant, où tomba Hier pour renaître Demain et briller sur leurs jeunes sœurs l'impitoyable soleil de l'Esprit.

Puis, ces jeunes sœurs ne sont pas nées encore. Et la langue de Ronsard et plus encore la langue de Racine sont plus belles, parce qu'unifiées, que la nôtre, qui ne l'est pas encore, — c'est écrire : qui n'est pas telle qu'un même mot ait toujours, dans l'esprit de l'écrivain, le même sens. Cette union de la pensée et de son signe est la fin permanente de la langue; et la pureté de celle-ci n'est que la réalité de celle-là.

Mais, — et c'est la loi de tout progrès su — une langue, devenant plus complexe, ne peut redevenir une qu'en traversant les moments mêmes de sa complexité.

Et cette complexité de la langue n'est point amenée d'une manière quelconque, donc invalide, mais par la complexité même de l'Homme. Car encore le signe n'est ni le signe de rien, ni le signe d'un tout indéfini, mais est actuellement le signe de la pensée actuelle, donc de l'Homme actuel. Aussi, à toute complexité plus grande de l'Homme — et qui peut nier, rapportée à l'esprit du XVIIe siècle, la complexité de notre esprit? — correspond une complexité plus grande du signe : du mot.

La séparation actuelle de la pensée et du signe a été sentie par plusieurs écrivains, dont M. Mallarmé, de qui tout le parfum de douleur, qui comme un pur encens unissant des cœurs de fidèles, toujours s'exhale en tremblant de ses plus beaux chants, n'est que la manifestation de cette cruelle contradiction : le signe trahit l'âme.

...Tout son col secouera cette blanche agonie
Par l'espace infligée à l'oiseau, qui le nie,
Mais non l'horreur du sol où le plumage est pris...
(*Le Cygne*).

Aussi, quel que fût l'exclusivisme de ses recherches, ce fut cette contradiction que comprit René Ghil et qu'il chercha obstinément à résoudre par l'union, où se valide la *propriété* des termes en général, et d'où dérive, dans la raison commune, cet axiome linguogénétique : « A toute chose nouvelle, un mot nouveau. »

Mais les langues modernes possèdent tant de mots morts, c'est écrire : de mots ne signant rien de réel, que l'effort des écrivains est bien moins de créer des mots nouveaux que de donner une pensée aux mots existants, de les douer d'une nouvelle vie, de les ressusciter, pour que s'accomplisse cette autre parole : « A la Fin sera le Verbe. »

Car, s'il n'y a pas de pensées sans mots, quoiqu'on l'imagine assez communément, il y a des mots sans pensées, comme il est très apparent — sans induire plus profondément — dans l'étude des langues étrangères, en laquelle on se peut souvenir de mots sans savoir ce qu'ils signifient. Les mots, qui, sans rien représenter distinctement, sont ainsi conservés dans la mémoire, seront employés par l'écrivain en des sens variables avec ses états sentimentaux ou intellectuels ; et sa langue n'évitera l'accidentel qu'en se jetant dans le banal ; elle restera un cimetière de mots où il aura vainement remué les morts. Et qui dira la multitude de ceux qui écrivent ainsi, jusqu'aux pâles jeunes hommes qui sont en admiration devant les mots creux et les phrases vides comme ils feignent de l'être les uns devant les autres ?

Le mot ne sort de ce sens accidentel qu'en s'élevant au sens général, lequel est donné par les grands écrivains (ceux qui ont le plus nettement individualisé la Langue, donc l'Esprit de la Nation). Ce sens général n'a d'arbitraire que celui qu'il peut garder de l'emploi qu'en ont fait les générations successives.

Mais pour que les mots sus ne perdent pas la détermination ainsi acquise, il est nécessaire que l'écrivain les ordonne en un système personnel du Monde, c'est écrire : en une organisation où toute chose qu'il connaît a et garde, avec le signe qui lui correspond, une place déterminée ; ainsi un paysage ou un organisme ne sont vivants et beaux que dans un ordre véritable de leurs parties.

Une langue est bien plus complexe encore qu'un organisme ; sa beauté

réclame donc un ordre plus sévère; et l'œuvre qu'elle manifeste ne sera belle qu'autant qu'elle sera belle elle-même. Le beau marbre aussi était nécessaire à la divine perfection de la Samothrace.

Le *mot* ainsi ressuscité, comme l'Homme à l'image du Père, est l'image du mot rationnel, qui est créé par la pensée rationnelle issue d'un système du Tout où sont déterminés universellement, avec le signe qui leur correspond, chacun des moments du Monde.

Gonflée de cette vie nouvelle, la langue est préparée aux créations futures comme une jeune mariée rose de désirs et d'espoirs, au matin extatique des épousailles. Le mot est dans ce ciel de l'Esprit où ses raisons sensationnelles, émotionnelles et intellectuelles se confondent. C'est la trinité finale de l'Homme, de sa Pensée et du signe de sa pensée: le mot, le mot libre en puissance et en quête d'infini!

(à suivre)

C. M. SAVARIT.



BÉGAIEMENTS SPIRITUALISTES

Dis-moi, dis-moi, quand tu souris
En rêvant, le soir, aux péris
Et que ta bouche, aux jolis cris,
S'ouvre et se pâme,
D'où vient l'attrait qui sort de toi
Et ce divin je ne sais quoi
Qui fait ton charme et mon émoi ?
Montre ton âme !

Est-elle en ces légers frissons
Que font naître en toi les beaux sons
Et dont tous deux nous frémissons
Jusqu'en nos moëlles,
Dans tes doux soupirs exhalés
Vers d'inaccessibles Thulés,
Ou dans tes regards envolés
Dans les étoiles ?

Est-elle en ces contours troublants,
Forme adorable de tes flancs,
Dans le galbe de tes bras blancs,
Si pur encore,
Ou dans l'éclat diamantin
De ce jeune et merveilleux teint,
Couleur des roses du matin,
Parfum d'aurore ?

Est-elle en l'azur de tes yeux ?
Ou simplement dans l'un des deux ?
Car le gauche est plus lumineux,
A ce qu'il semble...
Dans tes charmes les plus secrets ?
Dans les plus subtils de tes traits ?
Dans tel ou tel de tes attraits,
Ou dans l'ensemble ?

Est-elle en ton cerveau ? tes nerfs ?
Ou disséminée à travers
Tous les organes de tes chairs ?
        Ou, hors de terre,
Dans un monde surnaturel,
Moins apparent, mais plus réel,
Parmi les esprits, dans le ciel
        Et le mystère ?

Car elle est mon rêve insensé,
Et je voudrais m'y caresser,
M'y rafraîchir et m'y bercer,
        Comme on se berce,
Après la fièvre et les ennuis,
Dans la paix auguste et sans bruits
Que le dieu bienveillant des nuits
        Sur nos fronts verse.

Oui, c'est elle à qui vont mes vœux,
Et je hais ta forme, et j'en veux
A tes sourcils, à tes cheveux,
        Au teint sans tache
Dont resplendit ton front charmant,
A tout ce qui rit, mais qui ment,
A ce qui fait ton ornement,
        Mais qui te cache.

J'en veux, j'en veux à ta beauté
Qui ne dit pas la vérité,
Mais, architecte détesté
        D'une chimère,
Te fait descendre de ton rang,
Dans la vergogne, en te couvrant
De l'impur et brutal écran
        De la matière.

Et pour que tu n'en doutes pas,
Je voudrais, poursuivant tes pas,
Fondre l'aimant de tes appas
Sous ma caresse,
Tant qu'à la fin je mette à nu,
Sous un baiser plus continu,
Le principe encore inconnu
De mon ivresse.

Je voudrais, par mes cris ardents,
Par mes yeux hardis jetés dans
Tes yeux, par mes mains, par mes dents,
Briser l'obstacle
Qui, par ses barreaux d'os épais,
Par ses rideaux de chair suspects,
Empêche d'adorer en paix
Le tabernacle.

Ainsi quand un suprême appel
Soulève et lance un cœur mortel
Jusqu'au bord entr'ouvert du ciel,
Beauté divine,
Ce qui seul au fond l'a charmé,
Dans les doux yeux qui l'ont aimé,
C'est l'infini, c'est l'innomé
Qu'on y devine.

Amédée BONNET.

LOU LIBRE NOUVIAU

de

LA RÈINO DÓU FELIBRIGE

NA MARIO-TERÈSO DE CHEVIGNÉ

pèr soun maridage emé M. Maurise Bischoffsheim

Rèino di Felibre,
De toun gai empèri
Assetado au trone
Dins ta Court d'Amour,
Subre li gelibre,
Subre li tempèri,
Qu'eslucie o que trone,
Rèsto en bello imour !

En terro de Flandro
Flouris la pervenco
De nosto patrìo ;
Posques i'avé, tu,
Lou cant di calandro
Qu'en terro arlatenco
Trasien l'alegrìo
A ta jouventu !

Car es la Prouvènço
Que t'a courounado,
Pèr amor, poulido,
Qu'as ama si cant :
Ta fino jouvènço
S'es iluminado
(Acò noun s'óublido)
Dins lis Aliscamp.

De nòsti pouèto
Bevènt à la Coupo,
As mescla toun brinde
I pantai d'azur ;
E vuei te souvèto
L'estelado troupo
Que l'Astre te guinde
Au plen dóu bonur.

Reine des félibres, de ton empire gai, assise sur le trône dans ta Cour d'Amour, au-dessus des frimas et des vicissitudes, qu'il éclaire ou qu'il tonne, reste en belle humeur !

En terre de Flandre fleurit la pervenche de notre patrie : puisses-tu y avoir le chant des alouettes qui, en terre arlésienne, jetaient l'allégresse à ton adolescence.

Car c'est la Provence qui t'a couronnée, parce que, jolie, tu as aimé ses chants. Ta fine jeunesse s'est illuminée (cela ne s'oublie pas) dans les Aliscamps.

Buvant à la coupe de nos poètes, tu as mêlé ton brinde aux rêves d'azur ; et la troupe étoilée te souhaite, aujourd'hui, que l'astre t'élève au complet bonheur.

Mai de la cigalo
Qu'amoundaut es mudo
S'as lou languitòri,
Revène à toun mas,
E, pèr ta regalo,
A l'oumbro ramudo,
Noste Counsistòri
Tendra soun ramas.

Toujour te souvèngues
Qu'as dubert tis alo
Dins la claro glòri
Dóu cèu felibren!
Toustèms nous revèngues
Bono prouvençalo,
E, flour de belòri,
Te saludaren.

Volo, epitalàmi,
Encò de la bello
Qu'amount se marido,
E digo-ié pièi :
« De Rose à Caràmi
Lou mounde barbèlo
E tout acò crido :
La Rèino a soun Rèi! »

FREDERI MISTRAL.

Mais de la cigale, muette là-haut, si tu as regret, reviens à ton *mas*, et pour ton régal, à l'ombre touffue, notre Consistoire tiendra sa séance.

Souviens-toi toujours que tu ouvris tes ailes dans la claire gloire du ciel félibréen ; toujours reviens-nous bonne provençale et, fleur de beauté, nous te saluerons.

Vole, épithalame, chez la belle qui là-haut se marie et tu lui diras : « Du Rhône au Carami, le monde palpite et le peuple crie : « La Reine a son Roi ! »

F. MISTRAL.

I

Fiéu de Parage,
La Bèuta vous semound,
En roumavage;
Dóu Trelus au Tremount,
Venès, arrage,
En fasènt mar e mount;

E zóu! metès en frin
Li plus galoi refrin
De violo e tambourin,
Car maridan la Rèino,
E tiras de la guèino
Pèr l'oundreja de flour,
De pres e de baudour,
L'esplendènt auriflour!

Fils de Parage, — la Beauté vous convie, — en pèlerinage ; — du Levant au Couchant, — venez, empressés, — en faisant monts et merveilles; — et allons ! faites résonner — les plus gais refrains — de violes et tambourins, — car on marie la Reine, — et tirez de la gaine — pour l'orner de fleurs, — de prix et de joie, — l'oriflamme resplendissante!

II

Foro, marrano!
E vivo li vióuloun!
Joio abelano
Emplisse li valoun!
La soubeirano,
La fado di péu blound
Que di sànti beilié
Tèn lou scètre galié,
A pres un chivalié
Pèr ié donna sa vido,
E part, l'amo ravido,
Vers lis óurizount blous
E li ribas urous,
Emé soun amourous.

III

Canto, alauseto,
Roussignòu, provo-te!
Sounas, museto,
Sautèri e flahutet,
Na Tereseto
Porto la bago au det...
Enflourado, vès-la!
Roso coume lila
E blanco coume la,
Segnouro de Jouvènço,
Quand sourris à Prouvènço
Es un alen de mai
Que s'enauro e que fai
Flouri lou Sabé-Gai.

IV

Li grèu coussire
S'esvalisson subran
Au siéu sourrire
De gàubi soubeiran;
Quau que lou mire
N'a lou cor tout à brand.
E tóuti, fervourous,
Dison : « Coume es urous,
Lou crespina courous,
Lou nòvi que la raubo! »
E l'orle de sa raubo
Emporto l'escabot
Dis óumage e di vot
Di Felibre devot.

Hors, marasme! — Et vivent les violons! — Joie généreuse, — emplis les vallons! — La souveraine, — la fée aux blonds cheveux, — qui des saintes baillies — tient le sceptre réjouissant, — a pris un chevalier — pour lui donner sa vie, — et part, l'âme ravie, vers les horizons purs — et les rivages heureux, — avec son amoureux.

Chante, alouette, — rossignol, montre-toi! — Sonnez, musettes, — psaltérions et flûtes, — Dame Thérèse — porte la bague au doigt... — Toute vermeille, voyez-la! — Rose comme lilas et blanche comme lait, — souveraine de jouvence, — quand elle sourit à la Provence, — c'est une haleine de Mai — qui s'élève et qui fait — fleurir le Gai-Savoir.

Les lourds soucis — s'évanouissent aussitôt — à son sourire — de grâce souveraine; — quiconque le voit — en a le cœur agité. — Et tous avec ferveur — disent : « Comme il est heureux, — le beau prédestiné, — l'époux qui l'enlève!.. » — Et l'ourlet de sa robe — emporte le troupeau — des hommages et des vœux — des félibres dévoués.

V

O bello Rèino,
Nòstis astru nouviàu
Vers Rose e Sèino
Te seguisson leiau,
E fan tintèino
Nòsti cant prouvençau;
Remiro dins lou cèu
La branco dis aucèu,
E, pèr l'avera lèu,
Asemprant nòstis amo,
Desfourrello la flamo
Di glàsi renadiéu,
A la gàrdi de Diéu!
La Coumtesso reviéu!...

Pèire DEVOLUY.

O belle Reine, — nos congratulations nuptiales — vers Rhône et Seine — te suivent en toute loyauté, — et ils mènent grand bruit — nos chants provençaux: — Contemple à la clarté du ciel — la branche des oiseaux, — et pour l'atteindre bientôt, — réunissant nos âmes, — fais sortir du fourreau — la flamme — des glaives renaissants, — à la garde de Dieu! — La Comtesse revit!...

Pierre DEVOLUY.

D autes, benguds permé que you,
An saludat bosto gauyou,
Rèino, e cantat an bosto gràci,
Et touts b'an dit eds grans souhèts
De qui-b soun hèts.
You, ra darrèro de qui pàssi,
Que sied que hàssi?

Hè bé! you de qui b'èi goi tant,
Atau qu'uo hado d'antan,
Eb herèi u doun de haut counde:
Eb balharèi ed hort poudé
Ta 'mbeyadé
De bibe, en bèt e lusent counde,
Autant qu'ed mounde.

D'autres, venus avant moi, — ont salué votre bonheur, — Reine, et chanté votre grâce, — et tous vous ont exprimé les grands vœux faits pour vous. — Moi, la dernière arrivée, — que vais-je faire?

Eh bien! moi qui vous aime tant, — ainsi qu'une fée d'autrefois, — je vous ferai un don précieux: — je vous donnerai le pouvoir — de vivre en douce et brillante légende — autant que le monde!

E nou déurat en per acò
Sounque de tengue ed boste co
A ra hautou de bosto taco,
E, Rèino estant, Rèino eb mantié
En hè-n mestié
Parti d'èsto oro à touto estaco,
Sié lounco ou braco.

E-ds vuelhs d'azur e-ds cabelhs d'or,
En milanto ans biurat encor,
Youeno e beroio atau que Lauro,
E-ds troubadous de qui seran
Eb preneran
Labets pe ra so casto e sauro
De Dono Isauro.

D'autes, benguds permé que you,
An saludat bosto gauyou,
Rèino, e cantat an bosto auyòrio ;
You soi arribado at esprès
Ats touts darrès
Enta soucia-b ero memòrio
De bosto glòrio.

FILADELFO DE YERDO.

Et vous ne devrez pour cela — que tenir votre cœur — à la hauteur de votre mission — et, Reine étant, Reine vous maintenir — en en faisant le devoir — désormais à toute occasion, — grande ou petite !

Et les yeux d'azur et les cheveux d'or, — en millante ans vous vivrez encore, — jeune et belle comme Laure, — et les poètes de ces temps — vous prendront — pour la sœur chaste et blonde — de Dame Isaure.

D'autres, venus avant moi, — ont salué votre bonheur, — Reine, et chanté votre race, — et je suis, à dessein, — arrivée la dernière — pour laisser en votre pensée le souci — de votre gloire.

PHILADELPHE DE GERDE.

O douço Rèino felibrenco
Qu'à Maurise iuei dises d'o,
Vène à l'irangié que t'atrenco
Mescla 'n èli de Lengadò.
Que jamai proun puros, óudousos,
Sarien flous de primo ou d'estiéu,
Pèr embaima, nòvio, aboundousos,
Un front reiau coume lou tiéu !

ALBERT ARNAVIELLE.

O douce Reine félibréenne, — qui aujourd'hui dis « oui » à Maurice, — je viens, à l'oranger qui te pare — mêler un lys de Languedoc.

Car elles ne sauraient jamais être assez pures, odorantes, les fleurs de printemps ou d'été, — pour embaumer, abondantes, — ô épousée, un front royal comme le tien ! A. A.

I noço de sa soubeirano,
Lou pople, urous, vèn l'aclama :
Iéu, trase un bouquet perfuma
I pèd de la Rèino abelano.

Que nosto Estello di sèt rai,
Pèr l'apara de la tempèsto,
Sèmpre lusigue sur sa tèsto,
Moustrant lou Bèu e lou Verai !

Que, sus li draio de la vido,
Jamai rescontre que de flour,
E que, sout l'alo de l'Amour,
Longo-mai rèste, benesido !

Lucian DUC.

Aux noces de sa souveraine, — le peuple, heureux, vient l'acclamer ; — moi, je jette un bouquet parfumé — aux pieds de notre aimable Reine.

Que notre Etoile à sept rayons, — pour la préserver de la tempête, — toujours brille sur sa tête, — montrant le Beau et le Vrai !

Que, sur les sentiers de la vie, — elle ne rencontre jamais que des fleurs, — et que, sous l'aile de l'Amour, — longtemps encore elle reste, bénie ! L. D.

I

Li troubaire an fa la crido,
Sus li serre dóu Miejour,
Que la Coumtesso marido
La Rèino di Court d'Amour.
E mau-grat li tèms aurouge
E l'ivèr vesti de flèu,
Lèu, sus lis óurizount rouge,
Plòu de raisso de soulèu.

II

N'i'a proun qu'an di qu'èro morto.
Plouras plus, cor segrenous !
Em' Elo, davans la porto
De soun palais luminous,
Aparèis la Rèino bloundo,
Estelan blous dins l'azur,
Que dirias qu'es Esclarmoundo
Sus lou piue de Mount-Segur.

Du sommet des monts de notre Midi, les troubadours annoncent au monde que la Comtesse marie la reine de nos Cours d'amour. Et, malgré les temps orageux, malgré l'hiver et les fléaux qui l'escortent, aussitôt, sur nos rouges horizons, le soleil verse à flots ses rayons.

On avait dit qu'elle était morte... Ne pleurez plus, cœurs endeuillés ! Avec Elle, devant la porte de son palais éblouissant, la blonde Reine paraît. Telle une radieuse étoile, dans l'azur. Si belle, qu'on la prendrait pour Esclarmonde sur le pic de Mont-Segur.

III

Si bèus iue, si treno sauro
Raubon lou cor di jouvènt.
L'un fai : Regardas, es Lauro !
L'autre dis : Aro l'avèn,
La divesso pantaiado !
Clinas-vous, que vai passa !
Es l'amour que l'a maiado
De la glòri dóu passat.

IV

Que baton li pitre, à rounfle !
Zóu ! desclavas li pourtau !
Di resplendour dóu triounfle
l'avèn trena soun frountau ;
E, sus sa raubo nevenco,
Puro coume l'ièli en flour,
L'arangié 'mé la pervenco
Entre-mesclon si coulour...

V

Pèr Elo an flouri li draio,
E Paris, lou grand Paris,
Esmougu, se bouto en aio
De vèire que tout ié ris.
La sourrastro, trelusènto,
Emé lou cor sus la man,
Abelano e sourrisènto,
Fai bouqueto i bèus amant.

VI

An batu la rampelado
Li tambourin trefouli,
Li cimo soun desneblado,
Li cor soun enfestouli.
Nosto espèro, zóu ! qu'espigue :
La meissoun granara lèu !
Fau que la garbo se ligue
De Bais, d'Amour, de Soulèu !

Ses yeux divins, ses nattes dorées, fascinent notre jeunesse. L'un dit : Voyez donc, c'est Laure. L'autre répond : Maintenant nous la possédons la déesse de nos rêves ! Courbez vos fronts... Elle va passer ! C'est l'amour qui l'a parée de la gloire du Passé.

Que les cœurs battent d'enthousiasme ! Vite... ouvrez les portes !.. Des splendeurs du triomphe nous avons tressé sa couronne, et sur sa robe de neige, pure comme un lys en fleur, l'oranger et la pervenche ont marié leurs couleurs.

Pour elle, les chemins sont en fleurs, et Paris, le grand Paris, ému, tressaille, en voyant que tout cherche à lui plaire. La sœur, autrefois jalouse, aujourd'hui radieuse, le cœur sur la main, généreuse et gracieuse, sourit au charmant couple.

Au rappel qu'ont battu les troubadours joyeux, les brumes ont fui les sommets et les cœurs sont en fête. Allons ! que nos espoirs montent en épis, la moisson grainera bientôt... Pour lier la gerbe, il faut des baisers, de l'amour, du soleil.

VII

Mandadis

Nòvi gènt, nouvieto esquisto,
Pèr vautre, raive poulit,
Ansin que de flour requisto,
Au Soulèu van espeli.
E d'enterin, siavo Rèino,
Qu'Amour vous courounara,
Li Poutoun saran la chèino
Que vous encadenara!

JAN MONNÉ.

Envoi

Gentil épousé, épousée exquise, pour vous, mille rêves charmeurs, ainsi que des fleurs rares, vont éclore au soleil ; et pendant, ô Reine suave, que l'Amour vous couronnera, les baisers seront la chaîne qui vous liera pour toujours.

J. M.

Rèino bluio di Mirage,
De pertout s'es rampela
Pèr canta voste nouviage,
E vous porjon soun óumage
Li pàuri gardian brula.

Vers la glèiso alumenado
Nàutri, Rèino, oh! qu'amarian
De vous coundurre, embarrado
Dins la fèro cavaucado
De nòsti camarguen blanc!

Reine vêtue de bleu des mirages, — de tous côtés on est accouru — pour chanter vos fiançailles. — Et les pauvres gardians cuivrés — vous offrent aussi leur hommage.

Jusqu'à l'église pleine de cierges, — Reine, oh! que nous aurions aimé — vous conduire, entourée — par la sauvage cavalcade — de nos camarguais blancs!

Aurian mes à nòsti fèrri
Que-noun-sai de riban verd...
Mai acò's de refoulèri
Coungreia pèr lou mistèri
De la plano que s'esperd.

Car nosto amo es afoulido
De quand deliciousamen
Sus la foulo esbalauvido
Passerias touto flourido
Dins l'azur dóu mes maien.

Lis aureto palunenco
Poutounèron voste còu
E vosto couifo arlatenco.
Vosto raubo vierginenco
Embausemè tout lou sòu.

Tau qu'un escabot d'anouge,
Lou pople vous seguiguè,
E veguerias lou plan rouge
Dóu coumbat di biòu ferouge
Coume Vióulando veguè.

. . . .

Adusès lèu en Camargo
Voste nòvi : i'aprendren
Coume un bon gardian s'entargo
Quand li brau buton la cargo
E, pèr éu, abrivaren.

E dins li bos de genèbre,
Sus Mournés, is Emperiau,
I'aprendren cassa la lèbre
'mé li grand lebrié menèbre
E li vibre à Séuvo-Riau.

Nous aurions orné nos tridents — d'une quantité de rubans verts... — Mais ces choses sont des rêves — enfantés par le mystère — de la plaine qui ne finit pas.

Car notre âme est amoureuse — depuis que délicieusement — sur la foule éblouie — vous passâtes toute fleurie -- dans l'azur du mois de mai.

La brise des marais — caressa votre cou — et votre coiffe arlésienne. — Votre robe virginale — embauma toute la terre.

Semblable à un troupeau de jeunes béliers, — le peuple vous suivait. — Et vous vites l'arène rougie — du sang des taureaux sauvages, — comme Yolande autrefois.

. . . .

Amenez bientôt en Camargue — votre fiancé : nous lui apprendrons — comment un bon gardian se campe — quand les taureaux prennent la charge, — et nous donnerons, en son honneur, des *abrivado.*

Dans les bois de genévriers, — à Mornès, aux Impériaux. — nous lui ferons chasser le lièvre — avec les grands lévriers tristes — et les castors à Sylvaréal.

Gardaren sa plaço lèsto
Vers sant Jòrgi, à la Majour,
Quand dounaren nosto fèsto,
E l'auren à nosto tèsto
Capitàni quauque jour.

. . . .

Mai pamens, quand li campano
Amount balaran pèr vous,
Vosto idèio vèngue i plano
Ounte la Mar se debano...
Aquéu jour, dins l'aire blous,

Metrai mi gardian en sello
E, iéu, davans tout moun mas,
Pèr benura vosto anello,
Coursejarai la plus bello
Tauro negro di campas.

Pièi, coume i tèms de belòri,
Revirant moun paramen,
Tres cop vers lou soulèu flòri,
Rèino, pèr vous faire glòri,
L'enarcarai fieramen.

Mandadis

Rèino bloundo qu'Arle adoro
Escusas moun parla rau.
Entendèn, nautre, is en-foro,
Ges de cansoun de mandorro,
Mai li rounfle dóu mistrau.

Folcò de BARONCELLI.

Nous lui garderons une place — près de Saint-Georges, à la Major, — quand se célèbrera notre fête — et nous l'aurons à notre tête — comme Grand Chef quelque jour.

. . . .

Quand les cloches cependant — là-haut sonneront pour vous, — que votre pensée revienne aux plaines — où la mer se répand... — Ce jour-là dans l'air limpide,

Je ferai monter mes gardians en selle — et moi, devant toute ma tribu, — — pour porter bonheur à votre anneau, — je poursuivrai la plus belle — génisse noire des prairies.

Puis, comme aux temps de splendeurs, — retournant mon cheval, — trois fois vers le soleil puissant, — Reine, pour vous glorifier, — je le ferai cabrer fièrement.

Reine blonde qu'Arles adore, — pardonnez-moi mon langage farouche. — Nous n'entendons, nous, au désert, — comme musique de mandores, — que les rafales du mistral.

F. B.

Nosto Rèino se marido :
Li pervenco fan flourido
A Paris emai en Crau;
Nosto Rèino es gento e bello :
Adusen dins sa garbello
Nòsti vot li mai courau :

Au païs di bèlli fiho,
En plen Arle qu'escandiho
De clarun e de fierta,
Chausirian la mai coumplido
E, fuguères tu, poulido,
Nosto Rèino de bèuta !

Rèino rèstes : ta courouno
Doublamen, aro, encourouno
Ta noublesso e toun front pur,
E l'Espous que vuei t'encapo,
Que chausisses pèr toun capo,
Te couroune de bonur !

Anfos TAVAN.

Notre Reine se marie : les pervenches font fleuraison à Paris et dans la Crau; notre Reine est gente et belle : apportons dans sa corbeille nos vœux les plus sincères :

Au pays des belles filles, en plein Arles qui resplendit de lumière et de fierté, nous choisîmes la plus accomplie, et, toi, jolie, tu fus notre Reine de beauté !

Reine tu demeures : ta couronne doublement ceint, maintenant, ta noblesse et ton front pur, et l'époux qui aujourd'hui te conquiert et que tu choisis pour chef, puisse-t-il te couronner de bonheur !

A. T.

Los que sabon servar lo patrial amor,
Reina del Gai-Saber! gaire no son gaujozes,
Car de lor be raubad se mostran envejozes,
E farian rire d'els s'abian rizenta umor.

Cansons, al temps que sem, son que vana clamor.
Los que cantan lo mai son pas mai coratjozes :
Debremban trop sobent que cal esser raujozes
Quand l'Ama d'un païs com lo nostre se mor...

Dins Vos los Atristads meton lor esperansa.
Voldretz los auzir, vos qu'abetz la remembransa
De la Provensa bela, als terraires lentans.

E vos sauretz pas mal, bona reina Marìa,
S'à vostre gauch de novia aquélis Occitans
Son venguds trop mesclar lo dol de lor Patrìa !

Prosper ESTIEU.

Ceux qui savent conserver l'amour patrial, — ô Reine du Gai-Savoir! ne sont guère joyeux, — car ils se montrent envieux du bien qu'on leur vola, — et ils feraient rire d'eux s'ils avaient l'humeur rieuse.

Chansons, au temps où nous sommes, ne sont que clameur vaine. — Ceux qui chantent le plus n'ont pas plus de courage : — ils oublient trop souvent qu'il faut être furieux — quand l'Ame d'un pays comme le nôtre se meurt...

Les Attristés mettent en vous leur espérance — Vous voudrez les entendre, vous qui, en des terroirs lointains, avez le souvenir de la Provence belle.

Et vous ne serez point fâchée, bonne reine Marie, — si à votre joie de nouvelle mariée ces Occitans — sont venus trop mêler le deuil de leur Patrie !

P. E.

Ó novie! te la menan
Ta cando nouvieto;
Touto vestido de blanc,
Coume es poulideto!

Douçomenot, sous penous
Traùlhon la juncado:
Qu'àtal, toujour, sus las flous
Camine besiado.

Cal un bras tenin lou sèu
Per que nou trabuque :
Que toujour countro lou tèu
Sans pòu dounc s'arruque.

Que toujour soun èlhou blu
Coumo anèi lusisse,
Que nat dol causat per tu
Jamai l'encrumisse.

A soun dit a l'anèl d'or
Que damb tu la ligo
Que dinco al jour de ta mort
Damore ta migo.

A tous dus l'aubo vous rit :
Que lou sero tarde,
Que dins voste avriu flourit
Lountens Diu vous garde!

Qu'en plenan voste oustalet
De ço qu'es necèro,
I quite liure un placet
Per uno cugnèro.

O novie! aqui l'as enfin
Ta nouvieto blouso :
T'aimo tant! Qu'à toun coufin
Toujour siosque urouso!

O époux! vers toi nous la conduisons — ta chaste épousée; — toute de blanc vêtue, — comme elle est jolie!

Ses petits pieds, légèrement — foulent la jonchée : — qu'ainsi, toujours, sur les fleurs — elle chemine, adulée.

Il lui faut l'aide d'un bras — pour la soutenir dans sa marche : — que toujours contre le tien — confiante, elle puisse se blottir.

Que toujours son doux œil bleu — brille comme aujourd'hui; — qu'aucun chagrin dont tu serais cause — jamais ne vienne l'obscurcir.

A son doigt, elle porte l'anneau d'or — qui à toi l'unit : — que jusqu'au jour de ta mort — elle demeure pour toi l'aimée.

L'aube à tous les deux vous rit : — que le soir soit lent à venir; — que dans votre avril fleuri — longtemps, Dieu vous garde!

Qu'en remplissant votre maison — de toutes choses nécessaires, — il y laisse vide une petite place — pour un berceau.

O époux! tu l'as enfin là — ta chaste épousée. — Elle t'aime tant! Qu'à ton foyer — elle soit éternellement heureuse!

Mandadís

De dela la mar oun es,
Un felibret agenés,
O douço e bello reineto !
Damb soun oumage leial,
Per toun glourious floc nouvial
Te mando aquelo floureto ;

Plagnen sounco de n'avé,
De perafin de poudé
T'oundra coumo diurios l'èstre,
La violo d'or e l'engin
De l'inmourtal Jansemin,
Soun grand païs e soun mèstre.

Gastoun LAVERGNE.

Envoi

D'outre-mer où il est exilé, — un humble félibre agenais — ô douce et belle petite reine! — avec son loyal hommage, — pour ton glorieux bouquet nuptial — t'adresse cette modeste fleur.

Regrettant seulement de ne pas avoir — afin de pouvoir — t'honorer comme il siérait — la lyre d'or et le génie — de l'immortel Jasmin, — son grand compatriote et son maître.

Gaston LAVERGNE.

PÈR LA RÈINO MARIO-TERÈSO

QUE M'A DEMANDA MOUN LIBRE

(*Li Roso que saunon*)

Mandadis

Tóuti li devot de grand' Santo Estello
Rapugon li flour dis ort ideau ;
D'ile e d'irangié n'i'a de canestello
Dins lou prouvimen nouviau e reiau.

Quouro tout mesquin, plourant ma pauriho,
Mutave, sachènt lou van de mi cant,
En Dono di bèu tèms di meraviho,
M'avès rampela d'un biais pretoucant.

La gau dins moun cor bat, entrefoulido ;
Es bon que vous porge un dous gramaci :
Li voulès, mi *Roso*, o Rèino coumplido ?
O Fado abelano ! adounc, li veici.

A LA REINE MARIE-THÉRÈSE

QUI M'A DEMANDÉ MON LIVRE

(*Les Roses qui saignent*)

Envoi

Tous les féaux de Sainte Estelle — cueillent les fleurs des jardins de l'idéal ; — il y a des gerbes fastueuses de lys et d'oranger, — dans la corbeille nuptiale et royale.

Lorsque honteux, déplorant ma misère — je me taisais, sachant la vanité de mes chants, — semblable aux dames des temps merveilleux, — vous m'avez rappelé avec une grâce touchante.

La joie affole mon cœur; — il est bon que je vous offre un remerciement ému. — Vous voulez mes *Roses*, ô Reine accomplie ? — O Fée généreuse ! alors, les voici.

N'an pas lou perfum fin di majourano;
Di pervenco an pas la tèndro coulour;
Soun sorre pulèu di bèlli mióugrano;
Di papàrri rous soun sorre, mi flour.

Lou goust dóu canta, lis iue di chatouno
Lis an fa 'speli; pièi lou soulèu d'or
A crema dóu fiò sant de si poutouno,
Dins lou cor di flour, lou cor de moun cor.

Pèr la grand Bèuta, pèr lou Miejour libre,
Mi roso an flouri dins li chafaret...
Veici moun bouquet, Rèino di Felibre,
Rouge dóu sang pur di mort de Muret!

Jóusè LOUBET.

Elles n'ont pas le fin parfum des marjolaines; — elles n'ont pas la tendre couleur des pervenches; — elles sont plutôt sœurs des belles grenades; — mes fleurs sont les sœurs des pourpres coquelicots.

La ferveur poétique et les yeux des jeunes filles, — les ont fait éclore; puis le soleil d'or — a brûlé du feu sacré de ses baisers, — dans le cœur des fleurs, le cœur de mon cœur.

Pour la Beauté, pour le Midi libre — mes roses ont fleuri au milieu des rumeurs dédaigneuses... — Voici mon bouquet, Reine des Félibres : — Il est empourpré du sang des morts de Muret!

Joseph LOUBET.

SUR L'OLYMPE

Légende

C'est une nuit de printemps, nuit silencieuse, argentée, embaumée de jasmins, humide de rosée.

La lune pleine parcourt sa voie au-dessus de l'Olympe, et verse sur la cime neigeuse une clarté mate, pâle, blafarde. Au pied du mont qui domine la vallée de « Tempé », s'étendent des fourrés de lentisques, d'où partent des chants de rossignol — plaintes langoureuses, tendres appels, accents soupirés à peine, ou retentissants d'allégresse — qui coulent ainsi que les sons d'une flûte ou d'un chalumeau, s'épandent dans les ténèbres, perlent en gouttes de pluie, ruissellent comme les eaux d'un torrent. Parfois ils s'arrêtent; alors le silence devient si profond, que l'on croirait ouïr, sur les hauteurs, la neige fondre aux tièdes souffles du mois de mai.

Nuit magique, ambroisienne, printanière!

* * *

Par une telle nuit apparurent Pierre et Paul, et s'assirent sur une élévation du sol, pour citer devant leur tribunal les divinités du monde ancien. Les nimbes entourant leurs têtes, projetaient de lumineux reflets sur les cheveux blancs, les sourcils froncés et les sévères regards des apôtres. Plus bas, dans l'ombre épaisse des hêtres, se tenait la foule des dieux abandonnés, oubliés, craintifs, et attendant l'arrêt de leur anéantissement.

* * *

Pierre fit de la main un signe. A cet appel, Zeus, le dieu amoncelant les nuages, sortit du groupe et s'avança vers les apôtres. Encore puissant et formidable, on l'aurait dit taillé par Phidias dans le marbre, bien qu'il fût devenu décrépit et taciturne. Un vieil aigle, à l'aile cassée, se

traînait sur les pas de son maître, tandis que, livide et tachée de rouille, prête à s'éteindre, la foudre s'échappait du poing roidi de l'antique père des dieux et des hommes.

Dès qu'il se présenta devant les apôtres, le sentiment de sa séculaire toute-puissance gonfla sa poitrine de géant, et levant la tête avec fierté, il fixa sur le vieux pêcheur galiléen un regard chargé d'orgueil, de courroux et de menaces terribles. Habitué à craindre son seigneur, l'Olympe tressaillit jusque dans ses fondements; les hêtres s'agitèrent, effarés; les chants des rossignols expirèrent, et la lune, voguant par-dessus les neiges, devint pâle comme la toile d'Arachné. L'aigle au bec crochu émit un dernier croassement, et l'éclair, ravivé par un reste de force primitive, serpenta, irrité, aux pieds du dieu, et dressa en sifflant sa tête triangulaire, tel qu'un venimeux reptile prêt à plonger son dard. Mais Pierre écrasa du talon et enfonça dans le sol les zig-zags de feu; puis, se tournant vers le dieu du tonnerre, il lui dit : « Tu es maudit et condamné pour toujours. » A ces mots, Zeus blémit au point de n'avoir plus que l'apparence d'un fantôme, et murmurant de ses lèvres noircies la parole « Ananké », il disparut, englouti par la terre.

*
* *

Après lui, devant les apôtres, vint se placer Poséidon, le visage encadré de boucles noires, les yeux irisés de lueurs glauques, la main armée du trident ébréché. Pierre l'apostropha en ces termes : « Tu ne soulèveras ni n'apaiseras plus les flots; ce n'est plus toi qui guideras vers un port sûr, les nefs errantes sur l'immensité des ondes; désormais ce sera l'Etoile des mers. »

En entendant ces paroles, le dieu, frappé au cœur, gémit douloureusement et s'évanouit dans une fuyante nuée.

*
* *

Vint le tour du porteur de l'arc argenté et de la lyre d'or. Semblables à neuf colonnes blanches, les Muses le suivirent devant les hommes saints. A la vue des juges, elles s'arrêtèrent interdites, pétrifiées, sans souffle aux lèvres, sans espoir au cœur. Mais le dieu rayonnant, d'une voix exquisement mélodieuse, dit à Paul : « Ne me tue pas, seigneur, mais secours-moi; sinon, il te faudrait me rappeler à la vie. Je suis la fleur de l'âme humaine, sa joie, sa lumière et son aspiration vers ce qui est divin. Tu sais que les hymnes terrestres ne monteraient point au ciel si tu leur coupais les ailes. Je vous en conjure, hommes saints, ne tuez

point les hymnes! » Il y eut un moment de silence. Pierre leva les yeux vers les étoiles; Paul posa les deux mains sur la poignée de son glaive, y appuya le front, et resta plongé dans une longue méditation. Enfin, sortant de son recueillement, il traça d'un geste calme le signe de la croix au-dessus de l'éblouissante tête du dieu, et dit : Chants, vivez!

Apollon s'assit aux pieds de l'apôtre, et fit résonner sa lyre. La nuit s'éclaira doucement; les jasmins eurent des parfums plus pénétrants, les sources des murmures plus sonores, et semblables à une troupe de cygnes blancs, les Muses unirent en chœur leurs voix encore tremblantes d'émotion, pour entonner de suaves paroles, inconnues jusqu'ici aux échos de l'Olympe :

Sous votre égide, ô mère du Sauveur,
Nous nous mettons. Daignez avec faveur
Des cœurs en peine accueillir les prières!
De maint péril, des maux et des misères
Délivrez-nous, Vierge Reine des cieux,
Glorifiée et bénie en tous lieux!

Ainsi chantèrent-elles, à demi étendues en cercle sur la bruyère, et tournant de pieux regards vers le ciel.

D'autres divinités défilèrent une à une, tandis que le cortège de Bacchus, formé de sauvages et frénétiques adeptes, aux têtes couronnées de lierre ou de vigne, aux mains portant des thyrses ou des cithares, traversait les airs d'un vol rapide, en poussant des cris de rage et de désespoir, avant de se précipiter dans un gouffre sans fond.

* * *

Soudain, une divinité nouvelle surgit du sol aux yeux des apôtres. Altière, intrépide, sensible à l'affront, elle n'attendit ni interrogatoire, ni sentence, mais, un amer sourire sur les lèvres, s'énonça dans ces termes : « Je suis Pallas Athéné; être purement idéal, je ne vous demande pas d'épargner ma vie. Ulysse mûri par l'âge, Télémaque adolescent, m'ont tous deux vénérée, dociles à mes conseils. Je ne crains point que vous me priviez de l'immortalité; car je ne fus, ne suis et ne serai jamais qu'une ombre insaisissable ».

Enfin, ce fut le tour de la plus belle et la plus adulée des divinités. Elle s'approcha douce, séduisante, baignée de pleurs. Sous la blancheur du sein palpitait, tel qu'un oiseau captif, son cœur angoissé; ses lèvres tremblaient comme celles d'un enfant qui redoute une dure punition.

Prosternée aux genoux des apôtres, et leur tendant ses bras divins, elle les implorait d'une voix humble et craintive : « Je suis une pécheresse, et me sens coupable; mais, ô seigneurs, je suis le bonheur des humains. Par pitié, faites grâce à celle qui est leur unique bonheur. »

L'émotion et les sanglots l'empêchèrent d'en dire davantage. Pierre, cependant, la regarda avec compassion, et posa sa main de patriarche sur les flots dorés des cheveux de la déesse. Paul lui parla, et l'effleurant d'un lys qu'il cueillit dans une touffe de ces fleurs : « Sois désormais, dit-il, pure comme ce lys, et, bonheur des humains, vis toujours ! »

L'aube parut. D'une teinte rose se colora l'horizon. Les rossignols se turent, mais les chardonnerets, les fauvettes, les fringilles, les pinsons, sortant de dessous l'aile leurs petites têtes ensommeillées, et secouant les gouttelettes de rosée qui brillaient sur leurs plumes, se mirent de tous côtés à saluer l'aurore de leur plus joyeux gazouillis (1).

La terre se réveillait souriante, radieuse; le Chant et la Beauté lui restaient.

Traduit du polonais de H. SIENKIEWICZ,
par Z. E. T.



(1) Le texte original porte : se mirent à gazouiller « swit, swit », jeu de mots intraduisible en français ; car « swit » (prononcez svit avec une s mouillée), signifie « aube » en polonais, tout en imitant le pépiement des petits oiseaux.

CHANTS SÉCULAIRES

I

Pour chanter de nouveau quelque immortel poème,
O mon cœur, ouvre-toi. Les greniers sont comblés.
Vois, devant ta maison, sous ce soleil qui t'aime,
Flotte déjà la nappe en fleurs des nouveaux blés.
Là-bas, des monts heureux les lumières descendent,
Les murmures, les bruits, les pollens se répandent
A travers les chemins et les ruisseaux herbeux.
Sur les murs du coteau brille encor la rosée ;
Et pour mieux figurer mon œuvre commencée,
Naïf comme mon cœur et comme ma pensée,
Un bouvier de vingt ans songe parmi ses bœufs.
Et comme le soleil qui court sur la colline
Le caresse en passant, l'amoureux imagine
Qu'une nymphe cachée au fond de la ravine
Ecarte pour le voir son rideau de lauriers.
Et les bœufs indolents, rêveurs comme leur maître,
Beuglent en s'attardant à l'ombre des mûriers.

Beaux jours de l'âge d'or, jours d'antique bien-être,
Images du bonheur, vous reviendrez peut-être,
Vous ressusciterez en quelque œuvre immortel.
La France sans moissons meurt sous des mains indignes :
O beaux jours pleins de blés, de lauriers et de vignes,
Je veux vous élever un séculaire autel.
De siècle en siècle, ô jours, battus par les tempêtes,
Vous venez, apportés par la voix des poètes,
Vous coulez comme un fleuve au fond des larges vers.
Dans sa pauvre maison, dont vous faites un temple,
Loin des champs dévastés, le sage vous contemple,
Vous flottez au-dessus de ses livres ouverts,
Et dans le ciel en feu de son âme sonore
Vous montez, Triomphants, peuple vêtu d'aurore,
Libérateurs, ô jours promis à l'univers !

Vertu du chant! Déjà la glèbe qui t'adore
Tantôt s'azure et rit, tantôt rêve et se dore.
Derrière les coteaux étincelle la mer.
Comme une ode en plein ciel s'enlacent les nuages,
Un vent élyséen traîne sur les feuillages,
Et la Paix lumineuse est au fond de l'éther.

Mais tout passe, Dieu coule... O changeants paysages
Que l'heure renouvelle et qu'emporte le jour,
Je suis semblable à vous. O mon âme, à ton tour
Chante! Ce chaud pays fait silence et t'écoute.
Une poussière d'or s'avance sur la route,
Les arbres attendris se penchent. Sois comme eux
Ouverte au souffle errant des poèmes heureux,
Accueille l'être épars des plantes et des bêtes.
La matière en travail s'efforce autour de toi,
Les choses t'ont choisi, dis la rustique loi
Qui fait germer la terre aux baisers des planètes,
Et dans un rythme sûr courbant ton horizon
Tes vers prendront les traits de la belle saison.
Dans ton cœur revivra le cœur des vieux poètes.
Eveille-toi. Les dieux sont là, dans ta maison.
Dans le jardin en fleurs sous les grenades mûres.
Les socs abandonnés ont des reflets d'armures.
L'essaim s'est échappé du rucher. Tout le ciel
N'est qu'une ruche immense, et, sous les lauriers roses,
Au bord de l'eau le vent s'endort, gorgé de miel.

Et vois, la table est là sur les frais malons roses,
Sous les pampres ensoleillés la table luit,
La chaise attend, le vin mousseux est dans l'amphore,
Voici le cahier neuf, la page blanche encore,
Confusément la terre a murmuré : « C'est lui! »
« Il est le paradis de nos métamorphoses,
Notre cœur lentement s'ouvre à sa voix, c'est lui
Qui doit nous donner vie », ont murmuré les choses.

O mon cœur, ce royaume est le tien. Tu pourrais
Libérer ton pays de l'erreur étrangère.
Le rythme est souverain, l'Idée est messagère,
Les vers, les justes vers, sont les seuls maîtres vrais.
Chasse dans ses brouillards l'Idole mensongère.

O mon cœur, ce royaume est le tien. Dans tes vers
Veut se mirer un coin du fuyant univers.
Ton peuple attend. Ton âme est de soleil nourrie.
Devant toi, les grands bois de lauriers sont ouverts;
Cueille les durs rameaux qui restent toujours verts,
Et tords-les en couronne au front de la Patrie.

II

Un poème nouveau circule
Dans la racine des lauriers.
Le printemps vient, la plaine ondule,
Coupez des branches de lauriers.

Je veux qu'un rêve magnifique,
Ce soir, emplisse ma maison.
Ce soir, mon âme attend Delphique:
Jetez des fruits dans ma maison.

Jetez des fruits, coupez des branches,
Que notre lit soit un autel.
Jonchez mon seuil de roses blanches,
Mon cœur est blanc comme un autel.

La nuit descend sur la prairie,
Elle est en route, je l'entends...
Elle est l'âme de ma patrie,
Elle est ma nuit et mon printemps.

Les étoiles sont plus heureuses
Sur le chemin de ma maison,
Sur nos demeures ténébreuses
Mon rêve monte à l'horizon.

La lune monte entre les branches,
Elle vient dans les oliviers,
Semez mon seuil de roses blanches
Et de couronnes de lauriers.

III

NICOLAS POUSSIN

Poussin, je pense à toi, je revois l'Arcadie,
Je songe aux bleus coteaux d'un pays radieux.
Sous les grands pins épars erre la mélodie
Des antiques matins visités par les dieux.
L'aube vient lentement sur la plaine agrandie,
Et pareille à ton cœur, ô grand peintre pieux,
Des montagnes descend la lumière attendrie,
Et ta jeune raison marche sur la prairie
Avec les pas légers des rayons et du vent.
La plaine a la beauté de quelque noble ouvrage,
Et l'on croit feuilleter avec le paysage
Les pages de clarté d'un grand livre vivant.
C'est là, près de ces monts et de cette prairie,
Au bord de l'eau courante et sous ce ciel mouvant,
Que s'est ouverte en toi l'âme de la patrie
Et que pour éveiller notre pays qui dort,
Sous ces arbres baignés d'austère rêverie
Tu peignis les bergers d'un nouvel âge d'or.
O trop noble idéal, impuissante Arcadie!
Tu n'as pu réveiller la terre refroidie,
Au fond de tes sillons le blé sommeille encor.
Tes fils n'ont pas compris ton rêve de lumière,
Et, sans souci, de toi leur âme coutumière
Vers leur dernière nuit suit le même chemin...
Je revois l'Arcadie et songe à toi, Poussin.

IV

Voici les jours dorés où les ruches essaiment,
La mousse des rochers descend boire aux ruisseaux,
Dans la verte rumeur des feuilles et des eaux
Les sources nous sourient et les arbres nous aiment.
Parfums d'avril! odeur de la pluie et du vent!
Des jours plus radieux se lèvent sur la plaine,
Et l'on voit miroiter la rivière trop pleine
Dans les prés caressés par le soleil levant.

Un humide frisson passe sous la feuillée,
Au fond des bois en fleurs s'est endormi l'hiver,
Et le matin plus tiède, aux souffles de la mer
Mêle l'obscur printemps de la terre mouillée.
Tout s'éveille. A ton tour, ô mon cœur, ouvre-toi !
Les pigeons amoureux roucoulent sur le toit,
Les arbres du jardin sont pleins de tourterelles
Et les rêves pieux qui montent des maisons
Douent d'un plus riche éclat les larges horizons
Et découvrent un sens aux étoiles nouvelles.

V

Les étoiles de la patrie,
Pour mieux enivrer tes vingt ans,
Mêlent leurs visages flottants,
O jeune homme, à ta rêverie.

Toi qui vois dans le vent du soir,
Lorsque s'endort la vieille ville,
Se lever la cité qui brille
Dans les champs du firmament noir,

O cœur naïf, âme sincère,
O mon frère, avec toi j'attends
Que frémisse un nouveau printemps
Dans les lauriers de notre terre.

Serions-nous seuls à l'espérer,
Les dieux ne trompent point le sage :
Nous les avons vu labourer
Un champ dévasté par l'orage.

Ah ! viens, mon frère, un grand matin
Va se lever sur la campagne,
Viens avec moi sur la montagne
D'où l'on voit naître le destin.

Regarde, les collines blanches
De nos cités saluent l'éveil,
La plaine luit, vers le soleil
Tout un peuple agite des branches.

J'ai chassé le doute de moi,
J'entonne l'hymne des vieux maîtres,
Puisque le rêve des ancêtres
Déjà se réalise en toi.

Joachim GASQUET.

PÈR MEISSOUN

CANSOUN DE FÈSTO (1)

Sus lou pieloun dóu Rèi,
Dins la niue bluio,
Tre que lou jour parèis,
Li gent d'Aguio
Pourtant fourco e rastèu
Davalon dóu castèu
Dins li carriero,
A la fresquiero.

Parton pèr garbeja,
Van à si terro.
Dins lou cèu neteja,
L'estang de Berro
Clarejo aperalin,
Adusènt di salin
Un vènt d'aureto
Sus li saureto.

La semano que vèn
Tuiaran l'auco :
Li vièi e li jouvènt
Faran li cauco.
Lis un fousquejaran,
Lis autre escoubaran.
Recordo lèsto
Faran la fèsto.

(1) Se canto sus l'èr de *Santa-Lucia*.

Es la Bello d'Avoust.
Après la messo,
Per iéu, coume pèr vous,
La taulo èi messo;
Benido es la meissoun,
Avèn viando e peissoun;
Vuei li cigalo
Fan sa regalo.

Enfant, Diéu a vougu
Voste bèn-èstre;
Iéu, lou cor esmougu,
A-n-éu lou Mèstre
Urous mande d'eici
Preguiero e gramaci,
Quand l'amour duro,
Tout s'amaduro.

Flourissès lou rouman
D'un bèu chapitre :
Alor, metren à man
Cinquanto litre
De vin de Castèu-Nòu
E douge flasco nòu
A coulour bluio
De vin d'Aguio.

Aro pèr bèn feni,
Raço avisado,
Bevèn à l'aveni
De la nisado.
Cadun pèr sa rançoun
Cantara sa cansoun :
Vaqui la nostro !
Digas la vostro !

MARIUS GIRARD.

Fontlauro, lou 15 d'avoust 1902.

DISCOURS E ADESSIAS DE LA REIRE-RÈINO
NA MARÌO GASQUET
I JO FLOURAU SETENARI DE 1899

Vaqui sèt an, sèt bèllis annado de ma vido, qu'ai passa au mitan de vautre, aussant pèr vous, coume uno preguiero i diéu de la patrìo, l'óulivié sant de la reiauta. Vuei vau descèndre d'aquéu trone ideau d'ounte ai countempla, emé lou fremin de moun amo entiero, tout ço que s'es fa de grand, tout ço que s'es fa de bon, tout ço que s'es fa de bèu, sus aquelo terro de Prouvènço ounte la simplo bèuta di femo, la souleto roubustesso dis ome, n'en fan coume autant de tèmple vivènt dreissa à la glòri de noste grand soulèu, paire di meissoun e di libre.

Mai avans d'ana, tourna-mai, me mescla en aquéu pople de valènt que vese eici à moun entour, vole, en aquest jour, en fasènt mis adiéu à la santo courouno, saluda, pleno de fe is an que vènon, la jouino Rèino que vai countunia li tradicioun felibrenco de nosto libro Causo.

I Baus, lou jour que lou pouèto Marius André me courounè, coume aussave pèr la proumiero fes la Coupo nostro, un grand cop de mistrau

TRADUCTION

Voilà sept ans, sept belles années de ma vie, que j'ai passées au milieu de vous, dressant pour vous, comme une prière aux dieux de la patrie, l'olivier saint de la royauté. Aujourd'hui je vais descendre de ce trône idéal d'où j'ai contemplé, avec le frémissement de mon âme entière, tout ce qui s'est fait de grand, tout ce qui s'est fait de bon, tout ce qui s'est fait de beau, sur cette terre de Provence où la simple beauté des femmes, la seule robustesse des hommes sont déjà comme autant de temples vivants dressés à la gloire de notre grand soleil, père des moissons et des livres.

Mais avant d'aller, de nouveau, me mêler à ce peuple de vaillants que je vois ici à mon entour, je veux, aujourd'hui, en faisant mes adieux à la sainte couronne, saluer, pleine de foi pour les années qui viennent, la jeune Reine qui va continuer les traditions félibréennes de notre libre Cause.

Aux Baux, le jour où le poète Marius André me couronna, comme je levais pour la première fois la Coupe, qui est nôtre, un grand coup de mistral la

la vujè en plen cèu. Moun vestimen d'arlatenco n'a garda despièi coume uno marco de sang glourious. E acò pèr iéu, dins aquéli sèt an, es resta l'image de tout lou Felibrige. Bandi i quatre cantoun dóu mounde, espandi pèr la mistralejado dis idèio, es ana enebria de joio e de liberta tóuti li pople de la terro.

Car, éu, lou Félibrige, es bèn l'evangèli dis ome nouvèu, en quau dis touto la bèuta de viéure. Tout soun soucit es d'enaura la glòri de la vido, de manteni la santa de la raço, de defèndre li dre de la patrìo, de moustra li devé de l'umanita.

Vaqui perqué, o felibre ! lou Felibrige es lou fa souciau qu'apareira is istourian de deman coume lou mai impourtant d'aquesto desbaussado de siècle. Falié trouva uno dóutrino que, sènso renega li tradicioun, l'esfors, lou vanc di generacioun passado, se jitèsse pamens emé tout l'enavans di pople jouine vers li reiaume de l'aveni. E n'es-ti pas tout acò que lou cant de la Coupo nous crido dins touto sa noublesso e dins touto soun energìo ? D'aqui, vènon tóuti li manifestacioun de Nîmes ; d'aqui vèn subre-tout la creacioun d'aquéu Museon Arlaten qu'es coume un pouèmo de pèiro, de moble, de souveni, edifica pèr lou paire de Mirèio, de Calendau, de patroun Apian. E d'aqui vèn tambèn que li jóuini felibre volon, pèr lou triounfle entié de la Causo, se mescla à la vido publico di ciéuta, e nourri, pèr eisèmple, d'idèio mouralo, de grand

vida en plein ciel. Mon fichu d'Arlésienne en a gardé depuis comme une marque de sang glorieux. Et cela pour moi, dans ces sept ans, c'est l'image même de tout le Félibrige. Jeté aux quatre coins du monde, répandu par le mistral des idées, il est allé enivrer de joie et de liberté tous les peuples de la terre.

Car, lui, le Félibrige, il est bien l'évangile des hommes nouveaux, auxquels il dit toute la beauté de vivre. Tout son souci, c'est de dévoiler la gloire de la vie, de maintenir la santé de la race, de défendre les droits de la patrie, de montrer les devoirs de l'humanité.

Voilà pourquoi, ô félibres ! le Félibrige est le fait social qui apparaîtra aux historiens futurs comme le plus important de cette chute de siècle. Il fallait trouver une doctrine qui, sans renier les traditions, l'effort, l'élan des générations passées, se jetât cependant avec toute la fougue des peuples jeunes vers les royaumes de l'avenir. Et n'est-ce pas tout cela justement que nous crie le Chant de la Coupe dans toute sa noblesse et dans toute son énergie ? De là viennent toutes les manifestations de Nîmes ; de là vient surtout la création de ce musée arlésien qui est comme un poème de pierres, de meubles, de souvenirs, édifié par le père de Mireille, de Calendal et de Patron Appian. Et de là vient aussi que les jeunes félibres veulent, pour le triomphe entier de la cause, se mêler à la vie publique des cités, et nourrir, par exemple, d'idées morales, de grands

mouvemen pratique coume aquéli di sendicat. Ah Felibre ! deman sara tout entié felibre noste bèu pople de Prouvènço ! Es enfin decida à jita de coustat tóuti li farfantello vengudo de Paris. L'an proun bressa 'mé tout acò !

A proun susa pèr auboura tóuti li dès an un nouvèu roucas de Sisife. A pres counsciènci enfin d'uno autro obro ounte es mestié que vague. E aquelo counsciènci, es dóu Felibrige que la tèn e que la tendra.

Ai vougu qu'uno voues de femo, dins ma darriero ouro de reinage, afourtiguèsse de tàlis idèio. Dins nòsti vilo, de noum de carriero o de balouard demoron coume un testimòni que nàutri, li femo, is ouro de dangié, sabèn peréu acoumpli tout ço que demando lou grand devé patriouti. Mai aman miés, pèr naturo, trena li courouno de flour e de lausié, quand nòstis ome revènon vincèire. Es à-n-éli de li merita.

Na Marìo GASQUET.

Arle, 21 de mai 1899.

mouvements pratiques comme ceux des syndicats. Ah ! félibres ! demain il sera tout entier félibre, notre beau peuple de Provence ! Il est enfin décidé à jeter à l'oubli toutes les farfantelles venues de Paris. On l'a assez bercé de tout cela. Il a assez sué pour soulever tous les dix ans quelque nouveau rocher de Sisyphe. Il a pris conscience enfin d'une autre œuvre où il est métier qu'il aille. Et cette conscience, c'est du Félibrige qu'il la tient et qu'il la tiendra.

J'ai voulu qu'une voix de femme, dans ma dernière heure de royauté, affermisse de telles idées. Dans nos villes, des noms de rue ou de boulevard demeurent comme un témoignage que nous, les femmes, aux heures du danger, nous savons aussi bien accomplir tout ce que demande le grand devoir patriotique. Mais nous préférons, par nature, tresser les couronnes de fleurs et de laurier lorsque nos hommes reviennent victorieux. C'est à eux de les mériter.

Na Marie GASQUET.

Arles, 21 mai 1899.

JE CROIS ME SOUVENIR...

Je crois me souvenir... Je revenais d'Athènes
Pour des semences, et les routes étaient pleines
De laboureurs pressés de regagner leur toit.
Les grands pins bourdonnaient de cigales, et moi
Au gré de mon cheval je laissais la charrette.
Je songeais à la ville où j'avais vu la fête,
A l'obole donnée au prêtre de Bacchus,
A la fille élancée aux bras fins, aux seins nus,
— Par les dieux immortels, déesse ou courtisane, —
Qui devant le théâtre, avec Aristophane,
Riait en arrangeant parfois son lourd chignon,
Et dont Timon, le vieux marchand, me dit le nom.
Je me souviens de tout à présent... C'était l'heure
Où la chaleur du jour endort dans sa demeure
L'homme des champs; j'allais somnolent, et le soir,
J'arrivai dans mon bien qu'un dieu champêtre et noir
Protégeait. Le couchant était plein de lumière,
Une rose coupée éclatait sur la pierre
De mon seuil, ma maison où rêvait le soir bleu
Se taisait, le laurier tremblait à peine un peu,
Une abeille vibrait sous la fraîche tonnelle,
Dans le ciel palpitait le vol d'une hirondelle,
Par un trou du hallier j'apercevais mes blés,
Quand soudain, blanche avec ses cheveux ondulés,
Encor mouillés du bain, mon épouse Glycère,
Que je prenais d'abord pour la nymphe légère
De mes eaux, apparut rougissante en riant.
Et dans le vieux jardin où personne ne passe,
Nous soupâmes tous deux, tandis qu'à l'Orient
La lune s'écornait aux cimes du Parnasse.

Léo LARGUIER.

DE LA POÉSIE INDIVIDUALISTE

LA COMTESSE MATHIEU DE NOAILLES ET PAUL MARIÉTON (1)

Le vingtième siècle a laissé derrière lui deux écoles littéraires qu'il ne faut pas regretter : le réalisme qui aboutissait à l'ignorantisme sous couleur de vérité, et le mouvement parnassien qui développa le côté ouvrier du poète et le réduisit à un art de décor.

Verlaine seul, âme délicieuse malgré ses ombres, tint tête aux peintres, aux émailleurs, aux ciseleurs qui maniaient la lyre et ne chantaient pas. Une femme a rénové l'individualisme en poésie. Elle mérite qu'on oublie sa jeunesse, sa beauté, son double et éclatant blason, pour admirer *le Cœur innombrable* et *l'Ombre des jours*.

> J'ai dit ce que j'ai vu et ce que j'ai senti,
> D'un cœur pour qui le vrai ne fut point trop hardi,
> Et j'ai eu cette ardeur par l'amour intimée,
> Pour être, après la mort, parfois encore aimée,
> Et qu'un jeune homme alors lisant ce que j'écris,
> Sentant par moi son cœur ému, troublé, surpris,
> Ayant tout oublié des compagnes réelles,
> M'accueille dans son âme et me préfère à elles.

Quoi de plus *femme*, de plus *jeune et jolie femme*, que ce dessein de plaire par delà le tombeau et de se faire aimer, indéfiniment, en esprit, en fée, en revenante idéale, victorieuse des *compagnes réelles ?* Comme on est loin de la femme de lettres qui renie son sexe et devient hybride! Le talent ici ne fait pas ombre sur la grâce ; c'est une femme qui chante, en voix de femme et pour le seul mobile féminin : plaire ; seulement la coquetterie s'élève ; il s'agit de plaire aux âmes et de plaire toujours ; la coquette veut l'immortalité :

> Parce que l'eau, la terre, et la montante flamme
> En nul endroit ne sont si belles qu'en mon âme.

(1) *L'Ombre des jours*, Calmann Lévy, 1902. — *Hippolyta*, Lemerre, 1902.

Elle s'éblouit de ses colorations intérieures aux reflets de la vie : elle sauvera de l'éphémérité ses impressions ; elle fixera, avec application, les beaux mouvements, les nobles tristesses, les suaves rêveries, pour la consolation et la joie mentale des jeunes hommes à venir. Elle se propose, comme aboutissement du devenir, de retrouver les bons faiseurs de chansons :

> Chère ombre de François Villon,
> Que n'ai-je pu presser les mains
> Quand on voulait par les chemins
> Te faire pendre !...
> ...Es-tu toujours simple et divin,
> Ivre de ferveur et de vin,
> Bon saint Verlaine ?

La grande dame oublie ainsi préjugés et banales bienséances. Achille à Scyros se trahit à la vue d'une épée ; elle ne résiste pas à la fascination de la lyre. Mais on se tromperait à croire que l'influence contemporaine décide de son goût. Le livre porte en épigraphe un vers de Racine, qu'elle évoque en plusieurs endroits :

> Et souffrir, le passé au cœur se réveillant,
> Les étourdissements d'Hermione et de Phèdre.

Or, l'admiration de Racine, c'est-à-dire le considérer comme le plus grand de tous les poètes français. constitue une esthétique.

L'*Ombre des jours* s'ouvre par un long soupir :

> Pourtant, tu t'en iras un jour de moi, jeunesse;
> Tu t'en iras, tenant l'Amour entre tes bras.
> Je souffrirai, je pleurerai, tu t'*en iras*...

Mais la sereine nature déroule ses aspects consolateurs. *Les Pays de l'Aisne et de l'Oise*,

> ... beaux pays d'ordre et de joie...
> Villes pleines d'amour où l'église et l'école
> Cerclent d'un haut regard le pavé large et dur,

lui inspirent des expressions passionnées ; nul n'a plus profondément aimé le doulx pays de France que cette princesse roumaine.

L'Année ressemble à fort un chef-d'œuvre et traduit inoubliablement le

sens intime et antithétique de l'hiver et de l'été; thème personnel au poète et qu'il reprend sans redite, dans *le Répit* :

> Mon Dieu, je ne puis pas dire combien est fort
> Mon cœur de ce matin, devant le soleil d'or.

La notation d'aurore éblouit, comme si le cri des cigales magiquement s'augmentait de paroles.

Parfois l'image prend une largeur de geste antique :

> Et mon regard sera sur toi comme un été
> Plein de feuillage vert et de branches mobiles.

Ou bien une phrase digne d'une bouche prophétique :

> Mon cœur est comme un bois où les dieux vont venir.

La critique, qui fut littéralement séduite par *le Cœur innombrable*, a tout de suite collé, suivant sa coutume, cette étiquette nécessaire pour que ceux qui ne comprennent pas aient l'air de comprendre, et Mme de Noailles a été classée *ronsardisante*. On pouvait aussi évoquer André Chénier et, à plus juste titre, Verlaine. Toujours, dans une œuvre, quelques reflets des admirations de l'auteur se retrouvent. Sa fréquentation de la *Pléiade* l'a orientée vers une sentimentalité païenne, digne d'une âme de la Renaissance. Sa vision paraît contemporaine de Silvius Æneas, qu'elle ne doit pas connaître, et du *Songe de Polyphile*, qu'elle ne peut comprendre. Mais si l'esprit est orné par les plus beaux modèles, si le goût témoigne de rareté, la sensibilité demeure ingénue, et l'accent sincère s'élance du cœur, téméraire parfois, enivré et enivrant.

Il y a, dans *l'Ombre des jours* comme au *Cœur innombrable*, un double effort descriptif : l'un, sous l'influence de l'époque, descend à peindre *la Petite ville* : c'est le moindre ; l'autre fournirait de magnifiques vers pour des estampes d'après Claude et Poussin. Cependant, le génie de Mme de Noailles est ailleurs.

Dois-je ouvrir une parenthèse sur ce mot fatidique à prononcer ? Bien des gens se figurent qu'un marquis est supérieur à un comte en noblesse, et que de même le talent est le grade qui vient avant le génie. Delacroix représente le génie et Ingres le talent. Il y a de petits génies, il y en a d'incomplets : toutefois, un esprit exercé ne les confondra pas avec les talents. Entre un Dante, qui est pape éternel des lettres occidentales, et Verlaine, devant lui simple clergeon, il y a un monde de degrés hiérar-

chiques, et cependant ils appartiennent à la catégorie géniale tous les deux.

Mme de Noailles est un poète de génie : elle a créé des images encore inouïes, pour les états d'âme les plus vifs. Est-ce à dire qu'elle l'emporte sur toute lyre vibrante à cette heure et qu'elle obtiendra le suprême suffrage du vingtième siècle ? Apollon seul le sait.

Mais ceux-là qui liront les pages de mon livre,
Sachant ce que mon âme et mes yeux ont été
Vers mon ombre riante et pleine de clarté,
Viendront, le cœur blessé de langueur et d'envie,
Car ma cendre sera plus chaude que leur vie.

Cette chaleur d'une âme pure et enthousiaste rayonne avec éclat à chaque page, à celles surtout où le poète regarde en lui-même et nous y fait voir.

Le vrai lyrique s'élève au-dessus des autres hommes par sa faculté d'expression ; par son impressionnabilité miraculeuse, il incarne l'espèce et ses aspirations. C'est un pontife momentané et qui invente son rite chaque fois qu'il monte à l'autel. En lui, le sentiment général se transfigure comme à un prisme de beauté. Je n'appellerai pas Mme de Noailles nouvelle Sapho ou dixième muse. Sa lyre éphébique confond en ses harmonies les mâles pensées et les séduisantes rêveries. Sa lyre a son âge plutôt que son sexe : la jeunesse qu'elle pleure déjà a l'auréole d'un charme hiératique. Il y a du mystère dans son inspiration, et, malgré que, par des mouvements d'enthousiasme sacré, elle nous ait laissé voir un éclair de son âme nue, je reste, après avoir lu *l'Ombre des jours*, dans ce même trouble qu'ont senti les âmes profondes devant *le Faune* de Praxitèle ou un dessin de Léonard, trouble sans expression, aux harmoniques indéfinies.

—En même temps que *l'Ombre des jours*, un livre paraît qui proclame aussi la doctrine individualiste en poésie : *Hippolyta*; et quoique l'auteur soit déjà célèbre et nous ait donné, après *la Viole d'amour*, *Hellas*, et le *Livre de mélancolie*, cette nouvelle œuvre change sa place parmi les poètes contemporains et le hausse au-dessus de ce qu'il était.

L'*Hippolyta* de Paul Mariéton est un grand poème, un *intermezzo* où les phases de la passion se développent avec l'intérêt du roman et le lyrisme de l'ode. Une singulière unité règne parmi les deux cents pièces du recueil : et cette unité est celle d'un grand amour.

O vierge au regard fort, jeune Hellène héroïque,
Déesse aux membres fins, vase de majesté,
Ton être harmonieux est la lyre pudique
D'où les frissons d'En-Haut font jaillir la clarté !

Nous sommes déshabitués de ces apothéoses du désir; aujourd'hui, on n'admire plus, même quand on aime : on note ses impressions comme le médecin un symptôme. Le poète, lui, les grandit et les chante :

Et c'était Vous, gracile et forte messagère
D'un Olympe de neige aux splendeurs de soleil,
Qui, dans le chaste éclat d'un rythme de lumière,
Apportiez à mon cœur l'aube de son réveil.

Même quand l'intimité s'établit, le lyrisme ne cesse pas :

Je t'aime, ô frais miroir du monde,
Que rien du monde n'a terni,
Pour l'âme ingénue et profonde
Où tu reflètes l'infini.

La femme aimée gardera aux yeux de l'amant son rayonnement de muse :

O vous, ma jeune muse ardente et solitaire
Qui tenez sous vos yeux l'empire de mes jours
. . . .
Hippolyta, ma déesse hautaine,
L'acier de vos regards qui double
De son miroitement les doux fers de ma chaîne,
L'acier de vos regards me trouble
Comme une onde aimantée aux jeux de la sirène.

La vision grandiose ne faiblit pas aux banalités fatales de la fréquentation.

Or ce soir, pauvre fou qui t'aime comme un sage,
Calice d'idéal dont mon cœur est le prêtre,
Je dépose à tes pieds ce gui, durable gage
De l'humble attachement tenace aux rameaux verts,
Dont est mon patient espoir le témoignage,
Sœur de ma race, ô source où puise mon courage,
Hippolyta, druidesse aux yeux clairs !

Mais voici que le troubadour moderne se souvient de la tradition

ancestrale et de son ésotérisme, et par un seul trait, il va mettre en suspens les termes adoratifs :

Est-ce toi que j'aime, ou le seul amour ?

Un moment sa pensée réagit contre l'aveugle attraction : mais Hippolyta l'emporte aisément sur la métaphysique :

Ah ! ma beauté, miroir de toute la beauté,
Doux visage si pur qu'il fait pleurer les anges
En regret de l'humanité...

Quels bracelets d'or et gemmés ont jamais magnifié un bras de femme et de princesse comme ces vers :

Le psaume de l'ancienne ivresse en moi se lève !
Voici tes bras, tes beaux bras nus
Dont j'étais fasciné sans trêve,
Tes bras blancs, tes bras ingénus,
Si chauds à mon désir et si frais à mon rêve !

Les beaux vers classiques, et qui pourraient être attribués aux plus grands, foisonnent :

Doux battements des yeux, par où l'âme respire...
Claire face d'amour où s'exalte mon cœur...
Je ne vois que tes traits dans la beauté du monde...
Mais moi qui ne poursuis la Beauté qu'en ton âme...
Oh ! ne plus nous connaître à force de nous voir...
Je souffre de savoir vaincu ce cœur si brave...
Je ne sais rien de vous qui ne soit pur et fier...
Oh ! ne plus se comprendre à trop s'être écoutés...
Elle est dans nos désirs cette énigme du monde...
L'amour tient séparés ceux qu'il a réunis...
Maudit soit le désir qui limite l'amour ..

Il est vraiment impossible de dignement parler d'une poésie qui doit son charme à l'emmêlement des effets, aux changements imprévus de mesure, à des variétés que la partition seule manifeste. *Hippolyta* pourrait porter en sous-titre : *Sonate amoureuse*. La musique passionnelle y fait entendre son protéisme indéfini.

Le thème, d'une simplicité éternelle, n'a de spécial qu'une pureté

anachronique. Le sentiment domine sans cesse la sensation; c'est l'âme surtout qui désire et qui possède; c'est l'âme qui remplit de ses fleurs et de ses élans ce poème très noble, tel que nous n'en lisons plus. Dans les décadences, l'amour prend le masque du délire, la volupté fait les grimaces de la luxure, et les amoureux semblent des malades ou des hallucinés.

Tout ce qui me retient en toi, fleur de ma race,
C'est tout ce qui m'a fait mon être harmonieux,
L'ordre de ma raison, la voix de mes aïeux
Et le sang qui m'attache aux rythmes de ta grâce.

Mon cœur seul ne t'est point fidèle, ô ma beauté !
Je ne confierais pas mon bonheur à ses fièvres...

L'inspiration de Mariéton est saine : ce n'est pas en vain qu'il fut le page, l'aide de camp, et qu'il est l'ami du grand Mistral, comme il fut l'ami de Joséphin Soulary et de Paul Chenavard. C'est un poète latin dans le sens classique et élogieux du mot, c'est-à-dire un lyrique qui garde la pudeur dans la passion et le goût dans la forme expressive. Peut-on dire, à une époque putrescente, qu'un poète est pur, sans lui nuire ? C'est cependant une originalité qui vaudra plus tard, pour d'autres générations.

Hippolyta est un beau livre, beau par la constante noblesse de l'émotion, beau aussi par l'exécution classique, d'une égale sûreté.

La beauté mystérieuse qui a inspiré ce cantique, un des plus émus parmi la littérature amoureuse, peut être fière de son poète, et lui donner la couronne myrtile en échange de ces lauriers qui resteront verts aussi longtemps qu'il y aura des esprits pour apprécier les vers lyriques, et des âmes tendres, attentives aux histoires d'amour.

Paul Mariéton a conquis, cette fois, cette consécration qui fait passer un poète dans l'histoire littéraire. Il lui appartenait déjà par son rôle prépondérant dans la renaissance provençale et le mouvement félibréen. Dire son rang parmi ses pairs serait contrister plusieurs ambitions légitimes ou autres : et à quoi sert d'assigner un rang à une individualité ? Elle est par elle-même, et la comparer ne lui ajoute rien.

Hippolyta est un beau poème d'amour, un des plus beaux que j'aie lus.

Si ce sentiment devient celui de quelques autres, Paul Mariéton aura la gloire, — qu'il mérite pour avoir gardé cette originalité de l'inspiration pure aux troubles sources de la passion, et affirmé par une œuvre admirable la vérité de l'individualisme en poésie.

PÉLADAN.

(Revue Hebdomadaire)



HIPPOLYTA

Fragments

I

Toute science n'est qu'en toi,
Source du vrai, miroir du monde,
O sagesse intime et profonde,
O grave abri, pauvre cher Moi!

Savoir, c'est traduire son âme...
Quand l'homme cherche à l'opprimer,
C'est pouvoir libérer la flamme
Et l'épandre et la faire aimer.

IV

Cœur sombre, douloureux, égoïste, mon cœur!
Tourmenté de l'orgueil qui noircit toute flamme,
Quand n'aimeras-tu donc que pour donner ton âme?
Quand t'humilieras-tu, misérable vainqueur?...

Aveugle ambition d'un empire éphémère,
Espoir de commander où domine la mort,
Lamentables travaux payés de gloire amère,
Lorsque aimer pour aimer est si doux sans effort!...

La vanité du monde emprisonne tes rêves,
Tes rêves d'autrefois, ô mon cœur libre et pur!
Quels desseins ténébreux sert l'éclatante sève
Qui fit s'épanouir tes rameaux dans l'azur?...

Comme un désespéré considérant ses armes
Et tremblant tout à coup à douter du néant,
Reviens à ton passé qui, te rendant les larmes,
T'en rebaptisera, pauvre éternel enfant!

V

Oh! la douloureuse musique!...
Que de pâles fantômes tristes
elle fait se lever au lointain de mon cœur!
Et, sous tant de parfums et de lueurs
cueillis par les chemins du monde,
que de fois ce frisson rythmé sur l'éternel,
l'Amour, amer et doux arome d'infini,
et suave et poignant vertige!...

En toi, mon cœur, insatiable inconsolé,
combien de lieux et de soleils étranges
ont éveillé la même nostalgie!
Combien de senteurs endormies
sont prêtes à surgir de l'orgueilleux passé
avec les formes séductrices
d'où s'exhalait leur âme indifférente...

Mais, ce matin, quel sortilège!
Voici tous les parfums de ma Provence,
essences de rêve ou de songe,
âme éclatante ou cœur secret,
que me rapporte tour à tour
cette musique douloureuse :
eucalyptus des rivages de Cannes,
aubiers du Rhône, oliviers de la mer,
platanes des champs d'Avignon,
pêchers en fleur du pays d'Arles,
amandiers subtils des Alpilles,
orangers, mimosas, cassies,
roses, œillets, toujours éclos
aux jardins de Nice-la-belle...

Mes désirs tout mêlés aux odeurs de la terre
ressuscitent pour moi dans ces sons de langueur.
Je me sens défaillir... pour évoquer encore
les fièvres de jadis en moi jamais éteintes.

XV

Est-il plus doux, mon cœur, d'être aimé que d'aimer ?
Si j'écoute ma chair qui souffre et se lamente,
D'un insensé blasphème est-ce pas blasphémer,
De douter que l'amant qui s'unit à l'amante
Ait le plus pur des biens que l'homme ait pu nommer !

Hélas ! le vain bonheur après quoi se tourmente
Une âme au trouble acquise, au repos inclémente,
Ne vaut pas ce flambeau, toujours inconsumé,
Phare, foyer de l'être en sa fureur démente...
— Il est plus vrai, mon cœur, d'aimer que d'être aimé.

XX

Si tu savais ta beauté,
Ta beauté sainte et superbe,
Tu goûterais la fierté
Qui fait s'exalter mon verbe,
Frémissant à ton côté.

Et sentant palpiter l'ombre
Des Amantes de jadis,
Pour qui la gloire du Nombre
A changé l'Erèbe sombre
En triomphants paradis ;

Et songeant que tout poème
Qui fixe un amour suprême
A droit à l'éternité,
Tu m'aimerais... pour toi-même,
Si tu savais ta beauté !

XXII

J'ai mon pire ennemi, là, dans ma chambre,
tout près de moi, qui sans cesse m'épie.
Cet ennemi, c'est mon miroir.
— « Approche-toi ! » me sourit-il
de son eau froide, tentatrice.
« Comment, vieil enfant, pauvre fou,
avec ces yeux mélancoliques,
et ce front désert, et déjà ces rides,
tu ne crains pas d'aimer encor!... »
Mais je me détourne et je songe
amèrement : Qui fera donc jamais
pour le cœur un miroir aussi...
Nous nous y verrions toujours jeunes.

XXIV

Je t'aime parce que je t'aime,
Et que t'aimer est ma douleur,
Mon amour étant tout moi-même,
Ma douleur étant tout mon cœur.

Je t'aime pour le bien d'ivresse
Qui rayonne de ta beauté,
Pour l'être fier qu'elle confesse,
Et pour son bien de charité.

Je t'aime pour goûter la vie
Et n'en désaltérer qu'en toi
Une ardeur jamais assouvie,
Source de vie où va ma foi !

Je t'aime, ô frais miroir du monde,
Que rien du monde n'a terni,
Pour l'âme ingénue et profonde
Où tu reflètes l'infini.

L

Résigne-toi, mon cœur, et t'abandonne aux larmes.
Pourquoi lutter en vain ?
La jeunesse est cruelle et rien ne la désarme
Que sa souffrance ou ton dédain.

L'orgueil de la beauté méprise la tendresse,
Comme un lys radieux
Méprise la rosée où s'avive sans cesse
La sève qui l'érige aux cieux.

Un jour vient, toutefois, que la tête moins fière,
S'inclinant vers le cœur,
Implore de la bonne humilité première
Un réconfort dans la douleur...

Rien n'est irréparable où le cœur vit et veille :
C'est le profond destin
Des êtres que l'amour alimente et conseille,
De s'y régénérer sans fin.

LIV

En me faisant souffrir, veux-tu donc que je chante ?
Mon bonheur était sourd,
Dans son tranquille espoir, sourd à ta voix aimante
Où n'était pas l'Amour ;.

Tu t'irritais, au fond d'une âme un peu jalouse
De créer son martyr,
Du patient repos où j'attendais l'épouse
Promise à mon désir ;

Et tu te condamnais au plus profond silence
Pour éprouver mon cœur,
Fière enfin de savoir, par ton indifférence,
Eveiller ma douleur...

LXVII

Tu dis qu'il en fut de plus belles,
Et pourtant non, je n'en crois rien...
Je t'aime, ô mon souverain bien,
Immortelle entre les mortelles !

L'accord de vie et de clarté
D'où jaillit ta splendeur suprême
Te garde mon désir le même
En renouvelant ta beauté.

Et combien légère la chaîne
Dont tu tiens mon être lié,
Qui laisse la pure Amitié
Y respirer libre et sereine...

Ma tendresse est forte, vois-tu !
Une âme d'ordre et de lumière
Est sa compagne coutumière,
O mon amour, ô ma vertu !

LXVIII

...Et j'écoutais dialoguer ainsi nos âmes
Au Pays irréel où tout se réunit,
Sous un ciel pâle et traversé de molles flammes,
Muet comme l'amour et comme l'infini :

— Que cherchez-vous ici ? — Rien que toi-même.
— Tu me reconnais donc ? — O ma beauté !...
— Comment m'appelles-tu ? — Tout ce que j'aime.
— Quel âge a ton amour? — L'éternité.

LXXVIII

Pourquoi me gardez-vous ce silence, méchante ?...
Je souffre, (et ma douleur ne peut se renfermer),
Je souffre par celui qui, je le sens, vous hante
Et que vous ne sauriez en confiance aimer.

Je souffre de vous voir si troublée et si grave,
Vous de qui toute joie était tout mon bonheur ;
Je souffre de savoir vaincu ce cœur si brave,
Et de n'avoir que du dédain pour son vainqueur.

Je souffre de penser que notre amitié sainte
Fut votre sacrifice à ce passant d'un jour,
Et que cette lumière est à jamais éteinte
Dont le foyer vivant nourrissait mon amour...

LXXIX

Laisse-toi tromper : tu seras le maître.
Sois lâche un moment pour régner un jour.
Le cœur de la femme est faible, il est traître,
Mais fidèle à qui dompte son amour.

Laisse-la mentir, et ta patience
Lui rendra le goût de la vérité ;
Mets dans la douleur toute la science,
Déjà ton pardon a fait ta beauté.

LXXXI

Tout amour est seul : aimer est folie !
Tout présent se meurt, tout passé s'oublie,
Et quel avenir mérite un effort ?
Le désir fait mal et la joie est rare.
Ce qui nous unit bientôt nous sépare...
Rien ne vaut la paix de la mort.

LXXXII

Pourquoi, ce soir, suis-je si triste?
Quand tout est mort, est-ce un pressentiment?...
Faut-il qu'Amour me fasse, oh! bien amèrement,
Plus vôtre que jamais, cœur égoïste,
Doux yeux de source au mirage inclément...

Oui, claire comme l'eau, mais comme elle fuyante,
Muse, nymphe éternelle au détour des roseaux,
Divine lueur et forme ondoyante,
Corps de sirène et chant d'oiseau!...

Que n'enveloppiez-vous cette clarté, d'un voile!
Oh! si puissante qu'en son lointain paradis,
A la revoir encor, ce soir je m'enhardis...
Le vaste ciel brille de moins d'étoiles
Que je n'y vois brûler de mes songes maudits!

Et cependant mon âme est toute ranimée
Du même feu dont je me consumais
Avant que tant d'espoir ne mourût en fumée...
Je ne t'ai jamais plus aimée
Qu'à l'heure où je me sens te perdre pour jamais,
Hippolyta, ma bien-aimée!

Ah! ma beauté, miroir de toute la beauté,
Doux visage, si pur qu'il fait pleurer les anges
En regret de l'humanité,
Quand ils quittent, la nuit, leurs divines phalanges
Pour venir épier ta face de clarté!

Le psaume de l'ancienne ivresse en moi se lève!
Voici tes bras, tes beaux bras nus
Dont j'étais fasciné sans trêve,
Tes bras blancs, tes bras ingénus,
Si chauds à mon désir et si frais à mon rêve.

Voici ton fin visage au front impérieux,
Et ta douce poitrine et ton sein radieux
Dans un jaillissement de sève liliale!
Chair diaphane ! Elle surgit devant mes yeux,
Tel un nénufar svelte érigeant vers les cieux,
Sur la nappe des eaux, sa coupe végétale...

Et voilà que soudain, l'amour me trahissant,
Un incarnat de rose blanche,
Léger, subtil, trahit ton sang,
Et que toute ton âme en tes regards se penche,
Dans son jeune émoi frémissant...

Doux battements des yeux, par où l'âme respire,
Que ne livrez-vous d'Elle à mon désir fervent!
Que ne révélez-vous de ce cœur décevant
Où d'un bonheur inespéré m'attire,
Ce soir, le vertige vivant!...

Libre fleur de vie, ô lumière heureuse!
Hippolyta, prudente et sincère candeur!
Si la douleur avait ma foi ténébreuse,
Ta seule vue, amère Ensorceleuse,
Réveille de l'ancienne ardeur
Toute la flamme généreuse,
Claire face d'amour où s'exalte mon cœur!

LXXXV

Console ta douleur dans la Beauté qui dure,
Ta douleur passagère, âme ivre d'infini!
Celle-là dont tu meurs, ta chère créature,
Plus qu'à toi-même encore échappe à la nature :
Ton rêve à son Image est à jamais uni.

Le bien qui te la fit si chère entre les femmes,
Sa suprême beauté, ce bien demeure en toi :
C'est de l'aimant d'amour que rayonnent les âmes
Dans le rythme des corps à qui va notre foi,
— Mystique aimant nourri d'un échange de flammes!

Toute beauté qui naît porte un espoir d'amour;
Amour, même de songe, est aurore de vie;
Toute vie, au bonheur, tend d'un cœur sans détour,
Et le bonheur sincère, ignorant toute envie,
Pur comme la beauté, vit de joie et de jour!

LXXXVIII

Je te ferai vomir ton orgueil, âme dure!
J'humilierai si bas ton sourd et mauvais cœur,
Et, brisant les raisons de ton instinct parjure,
A ma raison sereine, à ma volonté pure,
Je te crierai si haut les droits de ma rancœur,

Qu'il te faudra bien prendre en pitié ta faiblesse,
En honte ton caprice, en dégoût ton désir,
O femme trois fois femme, ô craintive traîtresse...
Puis je me pencherai, grave, sur ta détresse,
Et je m'attendrirai sur ton premier soupir.

XC

Toute blessure en soi porte sa cicatrice,
Toute douleur garde un espoir de guérison,
Pour tous les maux humains la nature complice
Fait naître l'antidote à côté du poison.

XCV

Ta suprême richesse, Homme, est dans la douleur,
C'est te sentir deux fois le maître de ton cœur,
En éprouvant par lui ton essence immortelle,
Qu'affronter la souffrance et que triompher d'elle.

Quand nulle charité ne se croit sans retour,
Tout le bonheur de vivre est d'agir par amour.

Il gît en toute peine un fort levain de joie :
Du vicieux ennui l'âme oisive est la proie ;
Le désir de vertu, qui naît du seul effort,
Dans l'air pur du courage atteint son réconfort.

XCVIII

J'ai plusieurs âmes,
j'ai plusieurs âmes qui s'ignorent...
Maintenant j'en suis sûr, et je m'en épouvante.
— Toutes frémissantes en moi
elles mènent ensemble, oh ! pourtant si lointaines,
et leurs tristesses et leurs joies.
Moi, je jouis et souffre tour à tour
de chacune de ces hôtesses,
aussi vivement que jadis
au temps où je n'avais qu'un cœur,
— mais, par bonheur, moins longtemps, chaque fois,
pour le salut de ma pensée !

Hélas ! ma liberté naît de mon égoïsme...
Mais l'esprit sort plus pur de la cendre du cœur.

CIII

Dans le trouble ingénu, comme au transport suprême,
Enfant toujours crédule et toujours inquiet,
L'Amour a bientôt fait de se trahir lui-même.
La tendresse répugne au moindre stratagème
Et la sincérité dissimule à regret...
Mais qui donc se confie assez dans ce qu'il aime,
Pour le pouvoir louer, devant un ami même,
Sans risquer son bonheur à livrer son secret?

L'amant sait qu'au regard du désir simple et probe
Un bonheur envié s'aigrit et se dérobe.
Des périls de l'objet qui le fait soucieux
Il n'a que plus de soins à détourner les yeux.

Mais le vertige guette ; et dans quelle contrainte,
Le cœur, de se sentir tromper est curieux,
Qui, prenant pour sa foi ce qui n'est que sa crainte,
Souffre jusqu'à se rendre à soi-même odieux !

Les tourments de l'amour laissent l'âme plus forte.
Une estime de soi met en qui les supporte
La durable vertu d'un austère plaisir
Que n'empoisonnent pas les ferments du désir.
Or le salut de l'âme exige qu'elle oublie,
Que ce qui fut sa loi lui semble sa folie :
Car vous naissez d'un songe, ô féminins serments,
Et vous êtes gravés sur l'haleine des vents.

CVI

Tristesse décevante, énervantes langueurs :
Sentir, sentir toujours sa compagne assidue
Dans un songe étranger perdue,
En proie à l'obsédant Ailleurs...
Alors qu'on sait trop bien qu'il suffirait de feindre,
Pour la ramener toute, un cœur distrait ou las,
De faire à la Douleur défense de se plaindre...
Quel cœur d'homme sincère, hélas!
Pourrait jusque-là se contraindre ?...
Toute femme aimante sait feindre,
Mais l'homme qui feint n'aime pas.

CXII

Depuis que ta splendeur vivante, sur mon âme,
Rien qu'en m'apparaissant, a semé le désir,
Une immortelle fleur aux pétales de flamme
T'offre en moi son parfum tendre comme un soupir.

Inextinguiblement, le languissant dictame
S'exhale, si plaintif que je m'y sens mourir...
Mais, patient arome, en montant vers la Femme,
Le désir n'est que plus vivace à bien souffrir.

Qu'est-ce que tous mes maux, près de la poésie
Dont tu m'illuminas, beauté que j'ai choisie
Pour mon logis d'amour parmi tant de hasards?

Quand ma vie en mon cœur a sa source profonde,
Mes yeux en mon amour puisent tous leurs regards:
Je ne vois que tes traits dans la beauté du monde.

CXIII

Servante de l'amour, de tout désir complice,
Femme, ange de douceur et de rebellion,
Ton cœur est dévouement, ton âme est passion.
Et tu fuis le plein jour du vrai, de la justice,
Foulant aux pieds le droit, dédaignant la raison,
Pourvu que l'amour s'accomplisse!

Quel goût de dominer, plus vivant que ta foi,
Ta faiblesse éternelle a si bien mis en toi
Que, même sans aimer, toute femme est jalouse!...
Est-il un juste, un seul, dont ait subi la loi
Ce tyran qu'est ton cœur, maîtresse, amie, épouse?
Près de lui qui fut jamais roi?...

Envers toi cependant le poète est sans blâme,
Et, devant ta splendeur à demi consolé,
Il te bénit, fléau bienheureux de son âme
Par qui le froment pur se détache du blé.
Car l'avoir fait souffrir, c'est l'avoir révélé
Pour soi-même et le monde, ô femme!

CXIV

L'alta piaga immortal che m'assicura...
VITTORIA COLONNA.

Je pense à vous, sublime Eléonore,
à ce dernier printemps de Nice
où, après tant d'années enfuies,
je retrouvai votre profond sourire,
votre beauté vaillante aux yeux tendres,
et surtout votre âme, cette âme
toujours altérée de gloire et d'amour.

Chaque matin, m'abordait sur vos lèvres,
douce courtoisie fraternelle,
la salutation d'un poète,
verbe serein d'une grande âme,
l'altière Vittoria Colonna.
— « L'alta piaga immortal che m'assicura... »
Murmuriez-vous, doux cœur convalescent,
de cette voix trempée de larmes
qui semble toujours implorer la paix...

Je pense à vous, sublime Douloureuse,
à vos soirs de triomphe amers, — et plus encor
à cette nuit de Noël à Venise,
où bien cachée, à la messe des pauvres,
toute menue, sous le châle de bure
des Madones de Bellini,
la Princesse de l'art tragique
sanglotait comme une humble femme.

Vous aviez déjà ce sourire
qu'à mon regard le cri résigné du poète
signe éternellement de sa mélancolie.
En évoquant, ce soir, le vers sublime,
je pense à vous et je songe à moi-même,
à mon âme sœur de votre âme
par l'incurable nostalgie,
par « la haute plaie immortelle »
qui, comme vous, « me raffermit en moi... »

CXXVI

La femme est poison pour la femme...
Devant tout aveu de faiblesse
Nulle raison d'amour ne lui dictant nul blâme,
Elle appelle amitié sa caressante adresse
A substituer dans une âme
La jalousie à la tendresse...

Et quelle femme en aime une autre,
D'assez libre et pure amitié,
Pour que reste son cœur mieux que le bon apôtre
De la doucereuse pitié?...
Dans sa menteuse patenôtre
Son mépris de la Femme est pour plus de moitié!

CXXXI

Si j'avais pu ne voir et n'aimer que ton corps
Et m'assouvir en son miraculeux sourire,
Ah! je serais guéri peut-être, et sans remords...
Mais sublime est la tête où ton âme se mire,
Et c'est l'âme que j'aime et l'immortel aimant
M'épuise au fier visage, inguérissablement.

Le châtiment de l'âme à ce corps étrangère,
Pour avoir prétendu, d'un orgueilleux souci,
Régner seule, est de voir se refléter aussi
Cette beauté de chair impure et passagère,
Dans la face d'amour qu'avait sa vanité
Cru l'unique miroir de son éternité...

Mais moi qui ne poursuis ta beauté qu'en ton âme,
Pour ne vouloir qu'en toi me livrer à la Femme,
Je ne saurais trahir, même dans d'autres bras,
Cette foi d'un désir que le temps n'atteint pas!
Car l'amour du poète est comme la sirène :
Le buste seul émerge et tend à l'être élu,
Insoucieux d'un corps au rythme dissolu
Que la vie ondoyante à l'aventure entraîne...

CXXXVI

Ils ont tout dit, pour détacher mon âme
Du bien parfait qu'elle avait mis en toi;
Ils n'ont rien épargné, ni satire, ni blâme,
Pour embrumer le ciel où rayonnait ma foi.

Si j'ai paru fléchir, et me distraire
De la tendresse où t'adorait mon cœur,
J'ai gardé pur en lui mon secret solitaire
Et senti mon désir sacré par la douleur.

T'ayant longtemps cherchée entre les femmes,
Ton vrai visage, ô mon rêve éternel,
Un soir, m'est apparu, baigné de douces flammes :
Mon âme a tressailli d'un bonheur solennel.

Heure déjà de tant d'heures suivie!
Il a passé des semaines, des mois...
Sainte apparition qui domines ma vie,
Toujours je crois te voir pour la première fois!

CXXXIX

Aimons-nous d'abord, la vie est trop brève
Pour tant songer au lendemain!
Quel avenir est plus certain
Que n'est réalisable un rêve!

Aimons-nous bien fort, l'amour seul existe,
Des faux dieux en qui nous croyons,
Divin soleil dont les rayons
Font la nuit du monde moins triste!

N'aimons que l'amour, et fermant sans cesse
A ses courts vertiges, nos yeux,
Ouvrons nos cœurs silencieux
A l'infini de son ivresse!

CXLIX

Je crois bien que mon cœur de sept siècles retarde,
ce cœur de foi mystique et d'esprit douloureux,
qui me fait étranger à la plupart des hommes...
O Fidèles d'Amour, gardiens du Seuil candide,
obstinés d'un Désir insoucieux d'espoir,
je crois bien que mon cœur hérita de votre âme,
dans son double idéal de réel et de songe,
à travers les leçons de l'âme maternelle...

O pure vision sans cesse poursuivie,
à travers toutes les images
où le corps divin de la femme
module, incarne la beauté!
L'idéal d'une mère... Ah! tendresse profonde,
hantise immortelle de l'être,
où le cœur communie avec l'âme et soupire
après son bien d'éternité!

— Toi, Pudeur de la femme, honneur de sa beauté,
courage de sa chair, loi de sa liberté!
et vous, fines fraîcheurs de renouveau subtil
qu'exhale en son parfum léger la jeune fille!
Qui, mieux que moi, dans votre pure essence,
vous a connus, compris, vous aura su chanter,
en cet âge cynique où rien n'a survécu
de la douce légende humaine et de sa gloire...

O mon âme d'amour! Puisque, dès la jeunesse,
l'attrait de l'infini m'a frappé de langueur,
que m'importe, après tout, le jugement du monde,
d'un monde, aux bas instincts crédule seulement,
moins méchant qu'il n'est sot de sottise incurable,
puisque j'ai pu servir sans faiblesse et sans crainte,
— car douter de l'amour c'est déjà le trahir! —
L'idéal de ma foi, vivant, austère et pur!...

— J'ai trop souvent, Amour, pris pour toi le Désir,
aveugle entendement d'un essor de tendresse,
que, seule, inspire bien l'injustice des femmes...
Mais si j'ai même osé blasphémer ta vertu,
quand l'esprit de mon cœur empoisonnait ma vie,
divin maître du sang, j'ai su te rendre grâces,
Amour, qui seul contiens la vie et qui la donnes,
et qui nous fais, d'instinct, porter les mains au cœur!

Maintenant qu'en ces vers de transport et de trouble,
pleins de la foi de ma tendresse
et des doutes de ma pensée,
j'ai recueilli, jour après jour,
le testament de ma jeunesse,
— si j'ai bien fait sentir que l'Indulgence,
suprême bonté sœur de la Beauté,
nourrissait d'air vivant le grand Amour,
je serai pardonné, peut-être,
d'avoir marié sans mesure
cette nature d'ironie
avec cette âme de candeur.

CL

Tandis que la folle Espérance,
Aimable marchande de vent,
Jugeant d'un profit décevant
Le bon marché qui lui vaut l'affluence,
Pour s'y refuser trop souvent
Chemine droit à l'indigence...
L'amour gagne-petit vieillit dans l'opulence.

CLIX

... Tout est songe à qui voit ainsi
Par les yeux de son âme et l'instinct de son rêve :
La mort, comme la vie est brève,
Mais la seule vie a notre souci...

La mort fait fleurir tous les germes :
Atome, esprit, tout être en elle rajeunit.
Rien n'a vécu qui jamais trouve un terme
A son chemin dans l'infini.

Et toi qui planes sous les voiles
Où notre humanité cherche en vain son auteur,
Mystère, ô nuit pleine d'étoiles,
Qui te nierait l'essence et la splendeur!...

Elle est dans nos désirs, cette énigme du monde.
L'amour tient séparés ceux qu'il a réunis.
C'est de l'obscur, que l'Eve éternellement blonde
Tend son doux sortilège à nos cœurs ennemis.

Plus aveugles que nous, plus que nous clairvoyantes,
Sachant sentir l'amour qu'il nous faut concevoir,
Vous en éprouvez mieux les voluptés fuyantes,
Femmes, quand son mystère est notre désespoir!

Gardiennes du mystère, ô tendres sœurs terribles
Des étoiles jamais atteintes, cœurs lointains,
Doux astres, qui brillez si près de nos matins
Et que nos soirs encor disent inaccessibles!...

— Raisonneurs sans clartés, du pur Amour bannis,
Vainement nous cherchons à conquérir des âmes...
Cet effort obstiné vous fait sourire, ô femmes,
Qui savez mieux que nous les voies de l'Infini.

Paul MARIÉTON.

Le

POÈME DU RHONE

DE FRÉDÉRIC MISTRAL

« *Van parti de Lioun à la primo aubo*
Li veiturin que regnon sus lou Rose. »

Tel est le début du nouveau poème de Frédéric Mistral. (1)

Au temps où la vapeur n'était pas encore maîtresse de la terre et de l'eau, les bateliers étaient véritablement rois sur le Rhône. Leurs trains de barques, chargés de voyageurs et de marchandises, partaient de Lyon pour Avignon, pour Beaucaire ou pour Arles. La descente du fleuve s'effectuait au fil du courant. Suivant les profondeurs accusées par la sonde, le convoi sinuait de la rive droite à la rive gauche, de la côte de France à celle de Provence, de *Reiaume* à *Empèri*, comme dit le peuple encore aujourd'hui. Amarrés aux flancs de la flottille, des bateaux plats portaient les robustes couples de chevaux que, pour la remonte, on attelait au câble de halage.

Dans la belle saison, il fallait deux ou trois jours pour la descente, dix-huit ou vingt pour la remonte, et c'était une carrière toute pleine de grandeur et de belle poésie que celle de ces mariniers, dont la vie coulait avec leur grand fleuve, par la mouvante succession des paysages, dans le rayonnement doré du soleil ou sous la splendeur des étoiles sereines. C'était une existence pacifique et douce et cependant active toujours et semée parfois de dangers terribles. Comme la Mer, le Rhône a des caprices et des querelles assassines. Quelle misère, aux jours de grande crue... « quand le Rhône, — gonflé par les pluies automnales, — ou par

(1) *Le Poème du Rhône*, poème provençal avec la traduction en regard. Un vol. in-18, Paris, Lemerre.

ces gros temps d'Est — qui, avec la marée en aval le refoulent, — déborde ses grandes eaux troubles — sur les puissantes digues et sur les clayonnages, — noyant les perrés et les voies ; — quand les chevaux, à la cordelle — de chaque nef, — tirant quatre par quatre, — ne voient plus le chemin et s'embourbent — jusqu'à la croupe dans les blés, dans les orges, — au point de les falloir lever avec un pieu — qu'on leur passe à deux sous le ventre ! » (*Chant II*).

Mais le danger même et les souffrances font la noblesse des hommes, de même que les travaux pénibles font leur force. Les mariniers du Rhône étaient une race solide et vaillante ; ils avaient leurs usages, leurs traditions ; ils étaient les gardiens de légendes mystérieuses. Le jour où ils disparurent, remplacés par l'anonymat administratif d'une compagnie de navigation à vapeur, un peu de l'âme méridionale disparut avec eux. Mais le souvenir des temps heureux et séduisants où le trafic du Rhône emplissait de bruit les deux rives, où la foire de Beaucaire était le rendez-vous de cent nations diverses, ce souvenir ne s'effacera pas de la mémoire des hommes. Un poète est venu, à l'âme ardente, capable de saisir dans sa vivante originalité cet aspect de l'autrefois, et de l'exprimer en une langue merveilleuse de richesse et de précision pour la plus grande gloire de la patrie provençale. Moins vaste et moins imposant que *Calendal* (que nul, pas même son auteur, n'égalera jamais), le *Poème du Rhône* est une œuvre étrangement belle où le génie robuste de Mistral se spiritualise et s'affine d'une manière presque inattendue.

Ce n'est pas par des artifices laborieux d'archéologue que Mistral a fait revivre une époque abolie ; c'est parce qu'il a vu et connu les mariniers qu'il chante.

« J'étais tout jeune, nous disait-il un jour, que mon père m'emmenait quelquefois en Avignon, à Tarascon et à la foire de Beaucaire. Là, je pus connaître, à son déclin, la batellerie du Rhône.

« Etait-ce un effet de mon imagination et de mon admiration ? Il m'a toujours semblé voir dans ces mariniers vivant dans le tourbillonnement du fleuve, parmi les cris de commandement et les clameurs désordonnées, des sortes de géants.

« Ils employaient dans leur commerce le langage provençal mêlé de certains termes bizarres que je ne comprenais pas, mais qui ajoutaient à mes impressions quelque chose de mystérieux. Depuis ces jours, j'ai eu présents à la mémoire ces hommes qui m'avaient fait sauter sur leurs puissants genoux, et mon rêve de les faire revivre, je viens de l'accomplir dans le *Poème du Rhône*. »

Telle est, dans sa belle simplicité, la genèse de l'œuvre de Mistral. La logique harmonieuse d'une existence de poète veut que les réalisations de l'âge mûr aient leur raison d'être dans les impressions de l'enfance et que les fruits de l'arrière-saison commencent par être fleurs durant tout le printemps.

*
* *

— Le *Poème du Rhône* est divisé en douze chants, comme *Mireille* et comme *Calendal*. Nous allons commencer par en donner une analyse aussi exacte qu'il nous sera possible.

I. PATROUN APIAN. — La petite ville de Condrieu est la patrie des mariniers du Rhône. C'est à Condrieu que l'on révère saint Nicolas, patron de la marine ; tous les ans, à la fête du saint, on met à l'encan le *reinage*. Cette année-là, c'est pâtron Apian qui l'a emporté ; Patron Apian, le maître de l'équipage, « le plus fameux de toute la rivière. » Il a sept barques qui forment sa flottille et quatre-vingts chevaux pour la remonte ; lui, commande sur son bateau favori, le *Caburle*. Il s'apprête à partir pour la foire de Beaucaire. Et, dans ce premier chant, Mistral campe superbement le vieux marin aux braies de peau, à la voix rude : — « Il a de longs cheveux en cadenettes grises — qui lui retombent tressés sur les tempes, — et deux grands anneaux d'or qui lui pendent — aux oreilles... »

Le coq chante : l'aube vient de poindre ; on appareille en hâte. Il est dit que le bateau, d'où qu'il vienne, arrivant le premier en foire de Beaucaire, gagnera pour sa bienvenue un beau mouton. Le chargement s'achève ; les barques sont détachées. — « Faisant lentement le signe — de la croix en détachant son chapeau large, — les bras en l'air, Maître Apian commande : « — *Au noum de Diéu e de la santo Vierge, à Rose !* » Et, tandis qu'ils descendent le fleuve dans le brouillard qui monte, la voix du grand patron dit la prière du matin et, solennellement, en une magnifique paraphrase du *Pater*, demande que la volonté de Dieu soit faite en aval comme en amont. La prière est coupée par une bordée d'injures à l'adresse d'un charretier maladroit, puis elle reprend sereine :

De tentacioun nous gardes !
E tiro-nous dóu malan ! Ansin siegue !

Ainsi, dès le seuil du poème, ces hommes se présentent à nous religieux et puissants, à l'égal de ceux qui naviguent au long cours. Ne semble-t-il pas que c'est un marin du grand Océan, Islandais ou Terre-Neuvat,

qui parle, lorsque patron Apian dit à ses bateliers : « Ha ! mes enfants, sur l'eau grouillante, — que sommes-nous ? Vous le voyez, nous sommes — le jouet du brouillard, des rocs que nous avons dessous, — et des grèves où l'on va parfois échouer. — Eh ! qui donc peut savoir les hasards imprévus ? — Qui veut apprendre à prier, qu'il navigue ! »

II. — Lou prince d'Aurenjo. — On aborde à Vernaison. Là, monte sur le Caburle un jeune homme blond, le propre fils du roi de Hollande. Sur le compte de ce prince, il court bien des légendes : les uns disent qu'il s'est fâché avec son père et qu'il cherche les aventures ; d'autres, que les médecins l'ont envoyé dans le Midi pour remettre au grand air et au grand soleil une santé ruinée par les études. Quoi qu'il en soit, le prince est un amoureux et un rêveur ; il a quitté le royaume ombreux où quelque jour « il ceindra la couronne d'iris » à la poursuite de la chimère ; « il s'est mis dans la tête de trouver en voyage — l'éclosion de la Naïade antique — et la fleur d'eau épanouie sur l'onde — où la nymphe se cache nue, — la nymphe belle et pure et claire et vague — que l'esprit conçoit et désire... » Familier, le prince d'Orange devise avec la chiourme ; il montre, ciselée en bijou, la fleur mystérieuse qu'il vient chercher en Provence, celle que les Hollandais appellent *fleur de cygne*. Et tous de s'écrier : mais c'est la fleur du Rhône, l'*esparganèu*, celle que l'Anglore aime tant à cueillir ! — L'Anglore ? Et le prince apprend le nom de celle dont tous les bateliers sont amoureux et que Jean Roche, le *prouvier*, voudrait avoir pour femme.

La descente continue. Le prince Guilhem est avide de voir Orange, le berceau de sa maison, — l'aire qui le couva, la terre illustre — qui lui transmit le noble nom qu'il porte. » Le brouillard s'éclaire ; une nouvelle aurore paraît que les nautoniers saluent ; on a dépassé Givors, on arrive à Vienne où, dans une apostrophe magnifique, le prince exalte l'Empire du Soleil.

Voici Condrieu, la patrie des gens de l'équipage. « Au pied de leurs maisons, le long du fleuve, les pauvres femmes, sur le pas des portes, — sont à l'affût depuis le matin, — pour voir au port passer leurs hommes. » Des adieux sont jetés, des promesses s'échangent, des recommandations sont faites, et le convoi reprend sa marche rapide, cependant qu'à l'horizon fuient les blanches cimes du Vercors, où les troupeaux de Crau vont paître.

III. — La desciso dóu Rose. — On descend, on descend toujours, chargeant sans cesse des marchandises, aux ports d'Andance, d'Andan-

cette, de Saint-Vallier, de Tournon. On croise une autre file de barques qui remonte péniblement le cours de l'eau. — « Salut! » Les chapeaux s'agitent, une conversation s'engage. — « Ah! vous ne risquez pas de gagner le mouton, — collègues! » crie-t-on à ceux du *Caburle*. — « Et pourquoi? — « D'Aigues-Mortes — nous partions, il y a quinze jours, et voilà — que, vers les Saintes, — roulant sur ses ancres, — un bâtiment de Tunis sur le Rhône, — tenu en panne sous la bise, — attendait le garbin pour faire voile — au premier jour vers le port de Beaucaire. — Il avait cargaison de dattes et de juives — qui, sur leurs vestes rouges, étaient garnies — de sequins d'or et de piastres luisantes. »

Mais Jean Roche riposte qu'on n'a que faire de ces juives.

... Figo encabassado
Que sènton l'escaufit emai lou surge!
Sus li lahut à la tasto li croumpon...

Celle qu'ils mèneront, eux, en foire de Beaucaire, éclipsera toutes les autres et remportera le prix de joliesse. — Il s'agit de l'orpailleuse du Malatra, de l'Anglore. Les deux convois se séparent; les hommes de chaque bord se crient avec bonne humeur des paroles piquantes; le prince, grisé par la beauté des paysages, sent poindre en lui le désir d'amour, le désir de connaître — « l'Anglore, cette vierge, cette jeune inconnue — dont tout le monde parle et rêve, — cette perle des grèves qui scintille — à l'imagination comme au regard de tous... » Il questionne avidement Jean Roche, et les réponses du *prouvier* ne font qu'accentuer en son esprit l'attrait mystérieux qui le pousse vers la fleur du Rhône.

En aval de Tournon, emmi le fleuve, est une roche circulaire. Saint Louis y déjeuna, dit-on, lorsqu'il partit pour la Croisade: c'est la *Table du Roi*. Les mariniers s'y arrêtent; les barques sont rangées autour de la grande table rocheuse; patron Apian régale ses hommes et les abreuve du vin de son *reinage*; Guilhem brinde à l'Anglore, puis au Rhône, puis au clair soleil; enfin, le vieux maître termine la fête en prononçant des paroles belles et graves en l'honneur du travail et de la conduite à tenir dans la vie... Le soleil tombe; on arrive à Valence.

IV. — Li Veniciano. — Le lendemain, dès l'aube, le train nautique reprend sa course. A bord de la seconde des barques sont montées trois Vénitiennes, accompagnées de deux cavaliers. Cette joyeuse troupe se rend à Beaucaire. Tandis que les passagers de la seconde nef plaisantent en riant avec les belles dames, ceux du *Caburle* disent tout bas que l'une des étrangères est peut-être la duchesse du Berry, qui va rejoindre les

chouans du Midi, paludiers, chasseurs de sangsues, soldats réfractaires, tous « — les oiseaux du terroir drus et farouches — qui, dans les prés crouliers et fondrières — de leurs marais touffus et inondés, — tiennent là en échec les Bleus qui les pourchassent... ».

Mais Guilhem, de nouveau, se met à parler de l'Anglore. Le bon Jean Roche laisse, malgré lui, transparaître quelque jalousie, mais bien vite il s'apaise :

— Hòu ! lou soulèu es pas leva pèr tóuti ?
Sian pas jalous. L'Angloro, fau que fugue
L'estello liuencho ounte degun adeso
E que fai lume en tóuti nòsti barco...

Patron Apian, lui, évoque les grands souvenirs, les tragiques événements dont il fut le témoin, car tout peut se voir sur la rivière : c'est « l'ornière du monde. » Le long des rives, n'a-t-on pas rencontré deux fois le pape ; n'a-t-on pas vu Bonaparte, l'empereur vaincu, quand on l'emmenait à l'île d'Elbe ?

Un jour, lorsque le peuple de Provence aura repris conscience de lui-même et que, dans nos écoles, notre langue aura pris la place à laquelle elle a droit, les enfants apprendront par cœur ce merveilleux récit du patron Apian, le dialogue entre le conquérant déchu et la mère en deuil, dont les deux fils sont morts à la guerre.

... Mais, au bout de la proue, — se sont retrouvés Jean Roche et le prince, qui se décide à emmener l'Anglore à Beaucaire. On embarque des sacs de violettes et, sur le Rhône embaumé par l'odeur des fleurs sèches, la descente se poursuit. C'est l'heure de la sieste ; — couché dans sa mante à rayures roses, — où est brodé le cor d'argent d'Orange, Guilhem rêve : une musique se fait entendre, des voix harmonieuses s'élèvent. C'est la chanson de la belle Norine, dont un pêcheur a retrouvé la bague tombée au fond de l'eau. Pour récompense, le galant ne veut qu'un baiser ; puis il enlève la belle, hardiment

Sus moun batèu que lando
Nous raubaren au fres,
Car siéu prince d'Oulando
E noun ai pòu de res.

« Les dames vénitiennes, point naïves, savent déjà qu'un prince vogue en leur compagnie, — et elles tendent leurs rêts dans l'onde bleue — avec la chanson du roi de Hollande. — Mais, fin poisson qu'il est, nous verrons bien — si, fasciné par elles, il va, tête première, — sombrer dans le filet ou passer par les mailles. »

V. — L'Angloro. — Ils ont passé la Voulte, Rochemaure, Viviers, Bourg-Saint-Andéol ; ils arrivent à l'île du Malatra, au confluent d'Ardèche.

C'est là que se tient l'Anglore, la fille de Tòni le pilote. Les bateliers la connaissent tous et c'est eux qui, « lorsqu'elle était petite, l'ont surnommée l'*Angloro*, — attendu que toujours sur les graviers — elle se traînait nue sous les rayons — du grand soleil, comme un petit lézard. » Maintenant, l'Anglore est grande ; elle gagne sa vie à passer au crible les sables de l'Ardèche pour en retirer quelques minces paillettes d'or. Ce jour-là, elle attend, souriante, en ses habits du dimanche, le train des Condrillots qui la doit emmener à Beaucaire. Celui qui, au passage, la salue toujours longuement, Jean Roche est là ! Pauvre Jean Roche ! sa mère lui a dit qu'elle redoutait son départ. Il est le puîné de ses sept fils et, seul, il lui reste. Les autres sont partis pour ne plus revenir, ensorcelés qu'ils furent par les femmes du Midi. Mais, malgré toutes ses promesses, Jean Roche, une fois sur le Rhône, — lancé au large vers la Provence claire, — ne songe plus aux filles de son pays ; et la fin de ce cinquième chant célèbre la belle vie intense, libre et joyeuse des mariniers d'autrefois.

VI. — Lou Dra. — Un génie habite le Rhône : c'est le Drac, qui peut revêtir toutes les formes. L'Anglore le sait : sa mère lui a parlé, dans les veillées, de cet être fabuleux qui attire à lui les belles filles ; elle lui a dit la légende de la lavandière de Beaucaire qui, en voulant ressaisir son battoir, se laissa tomber dans le fleuve où elle resta sept ans, prisonnière dans de beaux palais cristallins, à nourrir un petit Drac. Et l'Anglore en sait bien davantage ! Une nuit, elle se baignait dans le fleuve, — « quand, tout à coup, dans l'eau mobile — et transparente au clair de lune, — là-bas, au fond, étendu sur la mousse — d'un lit d'émeraude, que va-t-elle voir ? — un beau jouvenceau qui lui souriait. — Roulé comme un Dieu, blanc comme l'ivoire, — il ondulait dans l'onde, — et de sa main effilée — tenait une fleur, fleur de jonc fleuri, qu'il présentait à la fillette nue. — Et de ses lèvres tremblantes et mièvres — sortaient des mots d'amour mystérieux, — dans l'eau se perdant incompréhensibles. » A un moment, le lutin s'approcha d'elle ; une caresse la frôla ; puis le Drac s'évanouit, lui laissant la fleur qu'il tenait, la fleur du Rhône, l'*esparganèu*. Depuis lors, l'Anglore est amoureuse du Drac, elle croit en lui, elle « *l'espère*. »

VII. — La Font de Tourno. — Le train de bateaux a fait un arrêt au Malatra. L'Anglore, montée sur le *Caburle*, cause réjouie avec les hommes.

Jean Roche lui propose de lui « payer sa foire » ; une fois à Beaucaire, il lui achètera un anneau d'or et ils seront fiancés. Mais l'Anglore lui répond qu'il a été devancé par — « un qui dans les gouffres, qui dans les abîmes, — dans les tourbillons. les bas-fonds, les mouilles, — t'enfoncerait, te noierait, malheureux ! — s'il te prenait à pêcher dans sa lone ! » Et la fillette s'enfuit en riant.

Or, voici que le prince Guilhem d'Orange sort de sa tente, fredonnant la chanson des Vénitiennes et tenant à la main un brin de jonc fleuri.

« Tiens, ne serait-ce pas celui-là ? » dit Jean Roche. La jeune fille pousse un cri. C'est lui ! C'est le Drac dont elle rêve, qu'elle a si souvent cru voir. De son côté, Guilhem a l'esprit et le cœur émerveillés.

... Te recounèisse,
O flour de Rose espelido sus l'aigo !
Flour de bonur qu'ai entre-visto en sounge ;
Pichoto flour, la bèn trouvado fugues !...

. . . .

— Te recounèisse, o Dra !

dit à son tour l'Anglore. — « Guilhem lui donne — la fleur, et tous les deux, *liés par le mystère*, ont tressailli. Car les amours vont vite, — une fois dans la nef qui les emporte, — prédestinés, sur le flot... »

On passe sous le pont Saint-Esprit. Les amants sont tout à leur rêve. Devant la fontaine de Tourne, l'Anglore explique le symbole du serpent, du taureau et du dur jeune homme au bonnet rouge, figuré en bas-relief à cet endroit : un jour, lorsque le Drac, génie de la rivière, aura disparu, viendra le destructeur qui tuera les mariniers...

Comme, depuis quelque temps déjà, des bruits de mauvais augure avaient couru sur le Rhône au sujet de bateaux à feu qui, sans chevaux ni câbles, pourraient remonter le courant, les gens de l'équipage, malgré qu'incrédules, sont impressionnés, — et ce n'est pas sans crainte que Jean Roche, — embrouillé qu'il était par tant de choses troubles, — examinait ce jouvenceau étrange — qui, le matin d'avant, sur la pennelle — avait sauté, venant on ne sait d'où.

VIII. — A L'AVALIDO. — Les deux amants continuent à vivre dans le rêve. Elle, vraiment hallucinée, en proie à la « suggestion suave », à « l'ensorcellement — qui, au mirage de l'eau insidieuse, — à la longue du temps l'avait saisie », elle croit de bonne foi que le Drac se révèle sous la figure du beau prince blond. Et lui, songeur à l'imagination ardente, âme éprise de poésie et de simplesse, il ne met pas grande insis-

tance à détromper la folle d'amour qui se refuse, du reste, à admettre la vérité. — « Mais si, ma belle, — je disais que tu te méprends, que tu parles — au fils du roi de Hollande ? » soudain — lui demanda Guilhem. — « Mon Drac », l'Anglore riposta, « je dirais que tu te transfigures — en toute forme qui t'est agréable ; — et que, si tu t'es mis Prince d'Orange — (ainsi que tu le fais accroire à la barquée), c'est pour quelque lubie ou fantaisie folâtre — qui passe ma compréhension... — Mais je te connais, moi, de longue date. » — Guilhem ne proteste pas ; il se laisse griser par le charme ; l'Anglore devient « la fleur d'Amour... qui symbolise — la dilection unique et primitive — d'un monde neuf et brillant de jeunesse », la fleur qui fut autrefois Galatée qu'un cyclope jaloux écrasa sous une roche avec son amant, le pâtre Acis. Les Dieux, pris de grand'pitié, muèrent Acis en ruisseau et Galatée en fleur.

Et, dans tout cet enchantement, la descente se poursuit. Passe un convoi sinistre, une grande barque taciturne où sont attachés des forçats. C'est par des épisodes semblables que se révèle un grand poète. On a la vision nette de la lugubre, de la pesante rencontre :

Van à Touloun, ai ! las ! manja de favo...
E i'a de tout aqui : de gènt de glèiso,
De sacamand, de noble, de noutàri,
Enjusquo d'innoucènt ! — Emé d'iue torge
Passèron li fourçat, tau que li trèvo
De la Barco à Caroun. Ansin lou mounde,
Ansin lou tressimàci de la vido,
Lou bèn, lou mau, lou chalun, la magagno,
Van en courrènt, van chauchiero-e-boutiero,
Entre lou jour e la niue, sus la lono
Dóu tempourau que se debano e fuso...

L'île de la Piboulette se montre, derrière laquelle est Caderousse ; plus loin, on entrevoit Orange. Guilhem s'exalte à ce nom ; il parle à l'Anglore de ses fiers aïeux, de toute cette gloire endormie pour toujours. — « Mais de quoi vais-je me plaindre ou m'attrister, — ajoute-t-il, si j'ai perdu l'Empire — pour devenir le Dieu de l'eau magique ? » — La jeune fille, lui voyant l'œil humide, — l'avait pris par la main et, familière, — comme cela se passe dans les songes : — « Drac, lui dit-elle, mais les dieux pleurent donc ? » — Et doucement, sortant de rêverie, — lui répondit : — « Mais s'ils ne pleuraient point, — ils ne seraient, les dieux, guère plus que des pierres... — Oui, mignonne, l'Amour est un dieu, en effet, — et ce qu'il a de plus divin, ce sont les larmes. »

On le voit : tout ce début merveilleux du chant VIII défie les analyses ;

toute paraphrase trahirait la pensée du poète en brutalisant la souveraine beauté des formes en laquelle cette pensée s'enferme ; aussi bien est-ce une joie de citer exactement de si beaux passages.

Au point de vue de la conduite du récit, de la *fable* du poème, la seconde partie du chant VIII et le chant IX tout entiers sont purement épisodiques. Et ces épisodes mêmes ne sont pas sans jeter quelque obscurité sûr la belle ordonnance de l'œuvre. Les barques arrivent en Avignon, au crépuscule. Guilhem, pris d'un enthousiasme en entendant crier : « Venise ! c'est Venise ! », par dessus bord — décampe en un saut chez les Vénitiennes ! » Il n'y retrouve pas la duchesse de Berry, mais l'une des trois dames lui confie un secret merveilleux : Benoît XIII, en quittant Avignon, fit jeter douze statues d'or représentant les apôtres, en un abîme dont elle connaît le secret. Guilhem s'offre pour aider à la recherche. On aborde ; l'Anglore suit son père, quelque peu penaude — de ne pas revoir le prince autour d'elle, — le petit prince à la barbiche blonde, — qui peut-être a fait quelque mue nouvelle...

Guilhem soupe joyeusement avec les Vénitiennes et, lorsque Jacquemart a frappé onze heures, il part avec elles à la recherche du trésor, en chantant la chanson du roi de Hollande.

IX. — Souto Avignoun. — Minuit sonne comme ils arrivent au lieu marqué. Et, soudain, la baguette de coudrier que l'une des femmes tient entre ses doigts s'agite violemment, et d'elle-même tourne vers la terre, marquant l'endroit précis... Jean Roche, qui a suivi le prince, enfonce le levier et découvre un abîme profond. Le trésor est là ! Mais Guilhem se refuse à continuer l'aventure ; ni lui, ni Jean Roche ne descendront... on verra au retour, et le petit prince raille les Vénitiennes, qui se retirent, pleines de dépit et de mauvaise rancune.

L'aube luit ; tout le monde se rembarque, et le convoi reprend le fil de l'eau. L'Anglore se retrouve avec Jean Roche qui, après le badinage de quelques énigmes proposées et vite résolues, jette le trouble et la désolation dans le cœur de la jeune fille en lui racontant que le prince a passé la nuit avec les Vénitiennes. Et l'Anglore pleure... maintenant, plus que jamais, elle est persuadée qu'elle a aimé le Drac. — « On me l'a bien dit que, traître comme l'eau, — quand tu nous as fascinées, tu nous trompes. » Mais Guilhem survient qui la console en riant et lui dit :

... Acò se saup, cavalin jouve,
Eh ! fau que trepe, e Dra, fau que draqueje !...

Là est le seul point par lequel ce long épisode des Vénitiennes se rattache à la trame du poème ; mais une telle description du vieil Avignon sous la lune ne méritait-elle pas d'être faite ?

La descente continue ; on dépasse Aramon, patrie de Tòni le pilote ; on dépase le Gard, un esturgeon se montre, « indice — que Beaucaire s'approche... » On arrive enfin.

X. — La Fiero de Bèu-Caire. — « Couvrant le Rhône long, une enfilade — de barques et navires de tout genre, — pavoisés des ors, pavoisés des flammes — de toutes les nations, confusément, — vers le bord sablonneux déjà se presse. » Entre tous, le bâtiment tunisien, celui qui est arrivé le premier, arbore au grand mât la peau du mouton donné en récompense. Les Condrillots abordent à leur tour... « On gueule, — on cogne de partout : quel grouillement ! — A l'égard de Beaucaire en temps de foire — le grand Caire d'Egypte, Dieu m'aide, n'était rien !

La description de la foire se poursuit éblouissante durant tout le chant X. Guilhem mène l'Anglore partout avec lui ; chez le tatoueur, où il se fait dessiner un Drac sur le bras ; chez l'orfèvre, où l'on vend le petit sac de poudre d'or pour en faire deux bagues de fiançailles, portant l'une un Drac et l'autre un lézardeau, une petite *Angloro*. Malgré la rencontre hostile des Vénitiennes, le prince est joyeux ; il revient seul dans la fraîcheur de la nuit, se remémorant la douce histoire d'Aucassin de Beaucaire et de la belle esclave Nicolette, quand, tout à coup, une ombre contre lui se dresse ; « frappé d'un grand coup dans le dos, — Guilhem soudain mord la poussière... — Aïe ! malheur ! avec un sachet plein de sable — on l'a traîtreusement *saquetté*. » — Or, cette vengeance italienne n'a pas l'effet promis; Guilhem est promptement sur pied. De même que l'escapade avec les Vénitiennes, l'agression contre le prince ne fait que confirmer l'Anglore dans sa croyance : — aujourd'hui, sur la rive, — il lui a plu de laisser son corps d'homme — et de se plonger dans les eaux profondes... Ici encore, comme pour la recherche des douze apôtres, un drame s'annonce qui n'a pas lieu, une action nouvelle semble se dessiner pour s'effacer bientôt ; mais n'était-elle pas digne de mémoire, cette coutume meurtrière des *rouffians* de Beaucaire ?

Le prince a promis de payer aux mariniers le régal de la fin. C'est le pendant du festin de la Table du Roi ; là, Guilhem glorifie les patriotes qui défendirent Beaucaire contre la croisade française : il hausse son verre à la cause vaincue. Les bateliers écoutent sans trop comprendre, mais

respectueux et quelque peu effrayés. Les discours du Prince, son évanouissement mystérieux, paraissent de sombres présages confirmés encore par les paroles de l'Anglore.

XI. — La Remounto. — On part à l'aube ; les chevaux sont attelés aux câbles. Patron Apian, en voyant sienne « toute cette puissante harde chevaline », et les mariniers, et les charretiers, et la flotte chargée de marchandises, se gonfle en son orgueil de maître d'équipage. Puis, s'étant signé :

Au noum de Diéu e de la santo Vierge,
Adounc coumando, fa tira la maio !

Majestueux, le convoi s'ébranle ; la remonte est pénible et lente ; Patron Apian raconte au prince les caprices du fleuve, tandis que l'Anglore dit au mousse la merveille des grottes d'Ardèche... Après une halte à Maliven, on traverse la Durance. Guilhem rejoint l'Anglore et lui jure sa foi de prince que nul autre que lui n'aura le bonheur de la cueillir — « et comme fleur d'amour et comme épouse ! »

De nouveau, voici Avignon ; on se rend à l'auberge où Tòni, le père de l'Anglore, chante une chanson à l'allure superbe. Une dispute s'allume entre les voituriers et les portefaix du Rhône. Maître Apian s'interpose et sa voix rude empêche la bataille.

XII. — La Mau-parado. — La remonte reprend, malgré le mistral déchaîné.

Les amants rêvent d'un avenir superbe : Guilhem, tout entier à la chimère, veut offrir au dieu Mithra sa première nuit de noces. Il ira avec l'Anglore devant l'antique autel de la fontaine de Tourne, qui porte le symbole des vieilles religions, le zodiaque aux signes prodigieux.

L'Anglore accepte tout. Elle consent à s'abîmer dans les profondeurs terribles, pleines de mystères et de menaces ; pourtant, en passant à Pont-Saint-Esprit, elle demandera sa protection à Saint-Nicolas. — Et comme la jeune fille rappelle les présages de mort marqués sur le roc de Tourne, le maitre se fâche et l'invective. Les voici proche du Malatra, l'Anglore est pleine de joie ; le prince lui fait promettre de le venir rejoindre à minuit, au bord de son île.

« ... Soudain s'élève dans le lointain du nord — un sourd bourdonnement. A l'horizon, — il se perdait puis bourdonnait encore, — comme le claquet d'un moulin farouche — qui serait descendu par la rivière... Derrière les arbres — apparut tout à coup, fendant le Rhône, — un long

bateau à feu... Maître Apian, devenu pâle, — regardait, muet, la barque magique...

« Range-toi! » lui cria le capitaine. Mais, inébranlable au timon, tel qu'un rouvre, le vieux maître répond :

— Mandrin! que lou Caburle
S'escarte davans tu? Lou Rose es nostre...
E fa tira la maio, milo-diéune!

« Et le lourd navire s'enfonce dans la flottille, pareil — au dogue qui secoue sa proie, tout pêle-mêle, — il secoue le convoi », entraîne barques et chevaux et, parmi les imprécations furibondes d'Apian, tout vient se briser contre les arches du pont. Guilhem saisit l'Anglore : il va la sauver! « Mais les flots irrités — le submergent enfin, et sous la houle — ils disparaissent tous deux. »

L'équipage a réussi à regagner le bord. Jean Roche, qui a fait de vains efforts pour secourir les amants, exprime enfin tout haut la pensée superstitieuse de tous : Guilhem et le Drac ne font qu'un.

Quau noun t'a di qu'es pas lou Dra dóu Rose,
E qu'éu assabenta dóu grand naufrage,
Noun nous ague segui, de mudo en mudo,
Pèr empourta l'Angloro dins si toumple?

Alors, maître Apian, hochant la tête : « Pauvres collègues, — vous pouvez bien dire : Adieu la belle vie! — il a crevé pour tous, aujourd'hui, le grand Rhône! » puis, recueillant les débris du naufrage,

D'à pèd sus lou dougan, touto la chourmo
Remountè vers Coundriéu sènso mai dire.

Ainsi finit le *Poème du Rhône*.

* * *

Un fait ressortira, nous l'espérons, de la minutie de notre analyse: c'est que Mistral, en se lançant sur le grand Rhône, a su éviter l'écueil contre lequel n'aurait pas manqué de venir se briser un talent plus ordinaire. Raconter en douze chants un voyage par bateau de Lyon à Beaucaire et de Beaucaire au Pont-Saint-Esprit, et tirer de cette conception autre chose qu'un *itinéraire* rimé, tel que celui de Chapelle et Bachaumont, nomenclature de localités, défilé de stations, successions de paysages, avec, de temps en temps, quelque *anecdote* ingénieuse ; faire, en un mot, un poème et non pas un *guide* : c'était une tâche que le génie de Mistral, tout à la

fois robuste et souple, pouvait seul rêver d'accomplir. Mais, en revanche, quelles ressources n'offrira pas un pareil sujet à la belle imagination qui fut capable de le dominer en l'ordonnant esthétiquement ? La monotonie et l'artifice sont écartés, mais l'unité reste, et l'œuvre, dans son ensemble, garde la rectitude harmonieuse du beau fleuve qu'elle descend.

« Le poème du Rhône » pourrait s'appeler « la gloire de l'Eau. »

> L'eau, perfide sur mer, dans les champs tortueuse,
> Sembla, dans son prélude, errer comme à travers
> Les sables, les graviers, l'herbe et les roseaux verts.

L'impression de fluidité mystérieuse que donne ce début du chant du Satyre dans la *Légende des Siècles*, nous la rencontrons ici partout. Guilhem, le blond rêveur venu du pays de l'eau, de la Hollande, s'identifie avec le Drac, « superbe et svelte ainsi qu'une lamproie » ce monstre dont la forme naturelle est celle d'un serpent et qui, lorsqu'il passe dans les blés, donne aux épis le mouvement des ondes. L'Anglore, avec son nom de reptile, avec la souplesse de son corps de vierge pétri par les caresses de la rivière, l'Anglore, c'est la fleur du Rhône, l'*esparganèu* à longue tige qui se balance dans les remous. Et les marins eux-mêmes, malgré leur robustesse et leur jovialité terrienne, ont l'empreinte de l'eau mobile, dont ils se racontent tout bas les légendes.

Pour exprimer cette force occulte, pour rendre pour ainsi dire visible toute cette fluidité, Mistral a choisi une forme de vers qui, jusqu'à présent, n'avait jamais été employée en français ni en provençal. Ce vers, c'est l'endécasyllabe non rimé, celui que les italiens appellent le *verso sciolto*, et dont Annibal Caro, au XVI[e] siècle, a été l'un des premiers à faire usage. (1)

Les critiques qui n'ont eu égard qu'aux règles prosodiques françaises ont, nous le savons bien, déclaré que les vers du poème du Rhône étaient de dix syllabes, négligeant, conformément à l'usage, la dernière syllabe féminine.

Mais, outre qu'il peut paraître étrange d'appeler décasyllabiques des vers qui ont tous réellement onze syllabes, puisque tous sont féminins, il faut dire qu'il s'agit bien, dans le poème du Rhône, d'endécasyllabes, et que ce n'est pas là une simple question de définition. Le vers employé par Mistral est, en effet, absolument irréductible aux règles métriques françaises. Le décasyllabe français est, en général, césuré après la qua-

(1) Voir, au sujet de l'emploi de ce rythme en catalan, un très érudit article de M. Marius André, dans *l'Aiòli* du 27 juin 1896.

trième syllabe ; c'est le cas, sans doute, pour beaucoup de vers du poème du Rhône :

> L'uscle dóu jour e lou rebat de l'aigo...
> E largamen, pèr se baia courage...

de même, la césure après la sixième syllabe, comme :

> Van parti de Lioun à la primo aubo...
> De noste vènt-terrau li proumié boufe...

mais jamais, en français, la césure ne coupera un mot dont la syllabe finale ne s'élide pas.

> De-long dóu flum' èro uno bramadisso...

voilà un vers qui a son équivalent en français ; mais où trouver l'équivalent rythmique de ceux-ci, par exemple :

> Au prat de fiero lou proumié qu'arribo...
> Pièi uno sisselando touto cloto...

césurés l'un à la quatrième, l'autre à la sixième syllabe, sans élision de la syllabe muette qui suit ?

C'est qu'en provençal, comme en italien, l'élément métrique *féminin* est conforme au génie de la langue et joue un rôle bien plus grand que dans la poésie française. Les finales atones se font entendre bien plus énergiquement en provençal qu'en français. Il n'y a pas d'*e* muet en provençal : *Rose*, *ame*, ne sonnent pas comme rose, âme. L'*o* final conserve chez nous une sonorité suffisante (*chato*, *vido*) ; de même l'*i* (*mistèri*, *sòli*). Il est impossible, dès lors, d'appeler vers de dix syllabes un vers qui a onze syllabes, *lesquelles comptent toutes*.

Entre les mains de Mistral, le vers que nous venons d'identifier sommairement est un instrument merveilleux. Ceux qui se rendent compte des effets qu'a su tirer le poète de la strophe qu'il a employée dans *Mirèio* et dans *Calendau*, malgré l'astreinte à une triple rime féminine, ceux-là devineront vite de quelle variété sont les rythmes du « Rhône. » Ici. non seulement il n'y a pas de rime, mais il n'y a pas même d'assonances ; mais le poète s'est, de plus, appliqué à ne pas faire revenir à la finale du vers le même son vocalique avant d'avoir épuisé presque complètement la série des voyelles. Ainsi, les toniques finales des sept premiers vers sont : *a*, *o*, *u*, *è*, *i*, *ai*, *ou*...

Donc, pas de rimes, pas de forme strophique arrêtée ; un vers véritablement affranchi de toute entrave, telle est la grande innovation réalisée

par Mistral et qui, si elle est bien comprise, révolutionnera la métrique provençale, fidèle imitatrice jusqu'à présent des dessins rythmiques français.

M. Gaston Paris (1) pouvait dire, avant la publication du poème du Rhône :

Tous les vers provençaux écrits depuis le XVIe siècle étaient calqués sur les vers français ; Roumanille n'a pas fait autrement que ses prédécesseurs, et Mistral n'a pas fait autrement sur ce terrain.

Aujourd'hui, (2) un grand progrès est accompli ; la réforme opérée par Mistral sera durable, parce qu'elle est conforme au génie de la langue provençale.

De l'ensemble de ces conditions phonétiques, — dit encore M. Gaston Paris au sujet du provençal, — il résulte un parler harmonieux et doux, où l'accent, beaucoup plus marqué qu'en Français, a aussi un caractère plus musical, où un riche système de voyelles et de diphtongues colore et diversifie la prononciation, où toutes les syllabes s'articulent nettement, où certaines mollesses n'excluent pas la force, où le rythme *inhérent à chaque mot*, tout en restant toujours sensible, se plie sans effort aux mouvements passagers du sentiment ou de la passion.

A ces constatations qui justifient scientifiquement les rythmes inaugurés par Mistral, il convient d'ajouter ceci : dans la nature provençale, l'être vibre tout entier aux impressions multiples d'un chant large à l'infini que l'heure modifie, que la couleur du jour accentue, qui monte ou s'abaisse selon la température ; chant parfois confus et vague et dont l'harmonie est pourtant toujours superbe, encore que faite de dissonances. Notre langue, dont pendant des siècles le peuple a gardé le trésor, s'est façonnée à cette musique naturelle, chacun de ses mots reflète ou contient en germe une image, une nuance prise aux montagnes, au fleuve, aux bois, à la mer. Et la phrase n'est pas une mélodie monotone, une mélopée triste sans cesse recommencée, pas plus que la grande harmonie qui nous entoure n'est orchestrée uniformément. Le vers non rimé du « Poème du Rhône » se prête admirablement à rendre la multiplicité des aspects de la nature rhodanienne ; il se plie à toutes les vivacités des dialogues, laisse

(1) *Penseurs et Poètes* (*Frédéric Mistral*). Paris, 1896.

(2) Il convient de signaler, toutefois, qu'on trouve dans la première édition des *Isclo d'Or* des traductions très provençales des *Canzoni* de Pétrarque, dans lesquelles Mistral a suivi pas à pas le rythme du poète italien.

intactes les expressions populaires, les proverbes, les dictons, les chansons, les prières que l'on est obligé de disloquer si on les veut faire entrer dans le rigide vêtement de la strophe.

Voyez, par exemple, le *pater* que récite Patron Apian :

... Toun règne nous avèngue !
Dis, adavau ta voulounta se fague
Coume adamount ! lou pan quoutidian nostre
Dis, vuei porge-nous-lou ! de nòsti dèute
Fai-nous la remessioun, coume nous-àutri
En quau nous es devènt, *dis*, fasèn quite...

de même la devinette de Jean Roche à l'Anglore :

... Coume uno busco
Porte cinq cènt quintau e iéu noun pode
Pourta 'no clau...

Parfois, le jeu adroit des césures et des enjambements fait saillir un alexandrin qui tantôt brise superbement le rythme endécasyllabique :

Es uno raço d'ome caloussudo
Galoio e bravo, li Condriéulen. *Sèmpre
Planta sus li radèu e li sapino*... (1)

tantôt sonne plus discrètement et ne fait que laisser entrevoir son harmonie paire :

A la fin de si gènt, moun chat, *pèr doto,
Aura de prat, de vigno emai de terro*
Que dèvon rèn en res...

Ainsi, la souplesse de la forme a permis au poète de s'abandonner à tous les caprices de son inspiration ; de là l'éclosion des rythmes les plus divers qui s'enchevêtrent, se poursuivent, s'adaptant toujours admirablement à toute situation.

Ici, c'est le murmure de la passion qui doucement s'élève ; là, c'est le cri d'amour que Guilhem pousse vers la lumière ; c'est le bruit confus de l'eau rapide ; c'est la bonne humeur, le hourvari joyeux des Condrillots peinant à la manœuvre ; ce sont les beaux paysages ; ce sont les vieilles histoires... et le fleuve d'harmonie roule, roule sans cesse, enserrant de tous côtés la barque triomphale. — La langue de Mistral n'a peut-être jamais été aussi purement belle que dans le « Poème du Rhône. » Jamais, à notre avis, elle ne s'était révélée plus fortement naturelle dans

(1) Cet alexandrin est très nettement césuré après la 4e et la 8e syllabe. Comparer le vers de Banville :

« Elle filait nonchalamment la blanche laine. »

toute la fleur de sa virginité. C'est une langue toute empreinte des façons populaires dans laquelle, grâce aux libertés rythmiques, il n'y a pas d'inversions factices ; une langue difficile, d'une syntaxe parfois compliquée, mais toujours naturelle, mais toujours conforme au génie provençal. Les messieurs qui disent un mot de *patois* tous les six mois, lorsque par hasard ils vont à la campagne, aimeraient mieux sans doute que Mistral dise *uno gaffo* et non *uno partego* ; d'aucuns ont déjà accusé de rechef le poète d'inventer les mots qu'il emploie, sans songer que si Mistral n'avait voulu se donner que la peine d'inventer, il n'aurait pas pris celle de faire un dictionnaire. Qu'importent les ignorances ? L'œuvre est debout, vivante, saine, forte. Mistral aura eu la gloire d'avoir rendu à la Littérature, dans toute son originalité et dans toute sa délicatesse, une langue merveilleuse dont le peuple se sert encore, en dépit de tout et de tous, et qu'on n'est pas près, Dieu merci, de laisser à l'abandon.

Dans *Calendal*, Mistral a surtout chanté la patrie provençale ; l'épopée du Rhône est aussi, et plus particulièrement, celle du peuple. Les Condrillots : Patron Apian, Jean Roche et les autres, ne sont pas des Provençaux, mais ce sont des hommes forts, attachés à leurs croyances, fiers de leur sang, conservant leurs usages. Ce sont les bons colosses « qu'attire le Midi, » qui passent joyeux sous le soleil. Aux quolibets des gens de terre ils répondent joyeusement :

E tout de long l'antico galejado
Resclantissié dins lou parla di pople ;
E tout de long sus li talus de pèiro
Di pourtihoun que bordon la grand aigo,
Pèr vèire, ivèr-estiéu, venien li fiho...

Les conditions de la vie peuvent changer, les bateaux à feu peuvent éventrer le *Caburle*, faire s'écraser le train des barques contre les piles du pont Saint-Esprit, patron Apian, Jean Roche et les autres sortiront de l'eau ; ils ramasseront les débris du naufrage et remonteront vers Condrieu. Aujourd'hui, les petits-fils des vieux mariniers mènent les bateaux à vapeur et, si vous êtes leur ami, ils vous raconteront que le Drac vit toujours et qu'on a suivi de l'œil son sillage dans les blés. Ceux qui disparaissent, ce sont les rêveurs, c'est le prince d'Orange, c'est l'Anglore. Mais ceux-là ne meurent pas non plus qui ont eu foi en leur chimère ; ils sont les formes passagères que revêt la beauté. Avec leur souvenir, le peuple fait des légendes et crée les traditions par lesquelles l'esprit d'une race se perpétue. Et c'est là le sens de l'œuvre entier de Mistral, comme

peut-être aussi le secret de son génie : en chantant le passé, il sait faire pressentir l'avenir radieux. Dans le cœur de l'Anglore est une foi profonde — au merveilleux superbe de la Fable ; mais dans son sang, dans son sein pur, — gît la rénovation matérielle des vieilles sèves. Le long du Rhône et sur les Alpes ont passé « les conquérants goulus », — les Charlemagne avec les Bonaparte, — les Annibal et les César de Rome ; aujourd'hui, l'empire est aux pâtres de Crau, qui mènent leurs brebis de la plaine à la montagne. Et, de même, la grande duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers, — qui enjôla d'amour la cour de France, qu'est-elle aujourd'hui, morte, auprès de l'Anglore vivante ? « de l'Anglore en son nouveau, vie, avenir en vedette, illusion de ceux-là qui s'en vont au fil de l'onde ? »

Loin d'être un chant de tristesse et de regret, le *Poème du Rhône* est un acte de foi ardente en l'avenir, dont il ne faudra jamais désespérer, tant qu'il y aura au monde de la Lumière, de la Jeunesse et de la Beauté.

EDOUARD AUDE *et* PAUL ROMAN.



BLASON ROYAL (1)

Quittant l'écu royal qu'il défend et qu'elle orne,
Le Lion s'est jeté sur la blanche Licorne,
Et dans son beau poitrail le monstre carnassier
Tient enfoncés ses crocs et ses griffes d'acier.

Le lion, c'est la Force; et la bête qu'il blesse
Est l'emblème sacré de la pure Noblesse.
De l'écu Britannique ils sont les deux supports.

Médite le Conseil du symbole héraldique,
Prince ! Un Nil rouge coule à l'autre bout d'Afrique.
La vertu des vivants s'y trempe au sang des morts.

Impérial Edouard ! Rentre au fourreau le Glaive ;
Qu'une aurore d'amour sur ton règne se lève ;
Magnanime et puissant sois le vrai Successeur,
Par l'âme et par le nom du saint Roi Confesseur.
Et, pour que ta grandeur à la gloire aboutisse,
N'étends sur l'Univers que la Main de Justice.

José-Maria de HEREDIA.

(1) Au moment de la guerre anglo-boër avait été préparé un album illustré par nos plus grands artistes, et dans lequel les poètes les plus célèbres de chaque pays demandaient à Edouard VII de ramener la paix dans l'Afrique du Sud, à l'occasion de son couronnement.

Le Roi d'Angleterre n'attendit pas l'invitation des poètes... l'album ne parut donc jamais. Mais il nous semble intéressant de publier les beaux vers que M. José-Maria de Heredia écrivit à cette intention. Ils forment comme un pendant à ceux qu'il avait adressés à Nicolas II, lors de l'inauguration du pont Alexandre III.

Le poète s'était inspiré du frontispice dessiné par M. Henri de Groux, représentant les deux supports de l'écusson britannique : le lion et la licorne, laissant en suspens les armes de l'Angleterre pour engager un combat furieux, symbolisant ainsi la lutte qui se livrait à ce moment, au sein même de la nation britannique.

SONNETS

I

VAUCLUSE

Celui-là qui vécut sous ta roche, ô Vaucluse,
Et conduisit la gloire en tes âpres ravins,
Ne fut pas seulement le rimeur aux pleurs vains
Qui gémit de son mal, le caresse ou l'accuse.

Soumis plus qu'à l'Amour aux leçons de la Muse,
Il aspira surtout vers les lauriers divins,
Car la Rome éternelle et ses beaux écrivains
Habitaient en son âme inquiète et recluse;

Le désir l'avait pris de survivre comme eux,
De mettre un nom toscan parmi les noms fameux
Que l'immortalité transmet aux races brèves.

Sur les chemins nouveaux où le monde est entré,
Nous tendons notre effort au but qu'il a montré
Et Pétrarque a tracé la route de nos rêves.

II

SUR UN PORTRAIT DE PÉTRARQUE

Maître, sur le feuillet jauni de parchemin,
J'ai reconnu les traits de ton calme visage,
Tels qu'un jour, à Padoue, un peintre, en ton vieux âge,
Se plut à les tracer d'une rustique main.

De ta docte maison aima-t-il le chemin?
Connut-il le secret du poète et du sage?
Ou bien, artiste obscur, fixa-t-il au passage
La grave majesté de ton profil romain?

Je ne sais. Mais l'ennui dont ta grande âme est pleine
Ride ton front serré sous la cape de laine :
Le regret d'une femme a fait tristes tes yeux;

Et tu sembles songer à la pure lumière
De son regard, étoile éteinte dans tes cieux,
Car la méchante Mort l'a prise la première.

III

A RONSARD

Toi qui savais que l'Art n'est pas fait pour la foule,
O Pierre de Ronsard, chef aux doctes leçons,
Qui voulus essayer de mettre en nos chansons
Cette antique beauté dont tu cherchais le moule,

Dans la forme imparfaite où ton rêve se coule,
Déjà tu pressentais en sublimes soupçons
La caresse des mots et le charme des sons
Et les souples anneaux du vers qui se déroule.

Tu voulus te risquer aux sentiers inconnus;
Mais ta Muse héroïque a meurtri ses pieds nus
Dans la forêt d'épine et de ronces couverte.

Qu'importe! les halliers sont tombés sous ta main,
Et nous chantons, au cœur de la forêt ouverte,
Le rude bûcheron qui tailla le chemin.

IV

SONNET POUR HÉLÈNE

Lorsque Ronsard vieilli vit pâlir son flambeau
Et connut le néant des gloires passagères,
Il voulut échapper aux amours mensongères.
Et d'une chaste fleur couronner son tombeau.

Faisant don de sa muse et de son cœur nouveau
A la jeune vertu d'Hélène de Surgères,
Il confia ce nom à des rimes légères
Et son dernier amour ne fut pas le moins beau.

Ils se plaisaient ensemble à fuir les Tuileries
Et devisaient d'Amour sur les routes fleuries,
— D'Amour, honneur des noms qu'il sauve de périr.

Le poète songeait, triste qu'elle fût belle
Alors qu'il était vieux et qu'il allait mourir,
Mais, elle, souriait, se sachant immortelle.

Pierre de NOLHAC.



LES FOURMIS

La Terre ?... Un vieux globe usé
Divisé
En tranches irrégulières.
Ses habitants ?... Un semis
De fourmis.
Ses villes ?... Des fourmilières.

L'hiver, alors qu'il fait froid,
A l'étroit
Dans ces fourmilières pleines,
Par files, sur les pavés
Mal lavés,
Grouillent les fourmis humaines.

Mais dès que l'été joyeux
Rit aux yeux,
Les fourmis dévergondées
Trottinent de ci, de là...
Et voilà
Les fourmilières vidées.

Des fourmis, les unes vont
Dans le fond
Des campagnes endormies,
En des châteaux ennuyeux,
Neufs ou vieux,
Faire des économies.

D'autres vont à l'étranger
Voyager,
Voir des villes, des musées ;
Coucher en de mauvais lits
Démolis
Par de multiples pesées.

D'autres s'en vont vers la mer
Payer cher
Le poisson venu des Halles,
Et dans les flots peu salés,
Trop peuplés,
Se baigner... pour être sales.

D'autres s'en vont, fourmis « chics »,
Sur les pics
Des pays aux rocs sauvages,
Voir le soleil entêté,
Dégoûté,
Se lever... en plein nuages.

D'autres vont tremper leurs os
Dans des eaux
Plus ou moins empoisonnées,
Et pendant vingt et un jours
Jamais courts
S'en...nuyer pour dix années.

Puis ayant ainsi traité
Tout l'été
Leurs santés particulières,
Les fourmis, quand vient le froid,
Droit, tout droit,
Rentrent dans les fourmilières.

Et là, peinant, trottinant
Et tournant
Toujours dans la même sphère,
Détruisent en moins de rien
Tout le bien
Que l'été leur a pu faire.

Cependant, de son ciel bleu,
Le bon Dieu
Sur son trône de nuées,
Regarde en bas s'agiter,
Se heurter,
Les fourmis exténuées ;

Et, devant tout ce fracas,
Ces tracas
D'une existence aussi brève,
Dans sa barbe blanc d'argent,
Indulgent,
Sourit doucement... et rêve.

Jacques NORMAND.

LE

THÉATRE ANTIQUE D'ORANGE

ET SES REPRÉSENTATIONS

Il est malaisé de raconter, sans explications préalables, une campagne esthétique comme celle du Théâtre-Antique d'Orange, alors surtout qu'on en est l'organisateur, et qu'elle a réussi. J'y consens néanmoins, dans l'espoir d'éclairer pour le public les ressorts et les intentions de l'Œuvre.

Le Théâtre d'Orange date du second siècle de notre ère. La colonie établie par César à *Arausio Secundanorum* et qui en fit une des cités clarissimes des Gaules, y éleva un arc de triomphe qui a subsisté, le plus pur qui soit sinon le mieux conservé, un hippodrome dont on ne voit plus que quelques substructions, et cet incomparable théâtre dont les dimensions, si disproportionnées avec l'importance de la population antique, offrent la preuve que la plupart des monuments laissés en Provence par la civilisation romaine, étaient avant tout destinés à imposer aux peuples conquis une grandiloquente image de la Métropole.

Quoique adossé à une colline, à la façon des théâtres grecs, celui-ci est de pure architecture romaine. Son immense façade (37 m. de haut sur 103 de large), lourde table de bronze vétuste, presque intacte d'apparence, et dont Louis XIV aurait dit que c'était « la plus belle muraille de son royaume », a pour revers le mur de scène le plus prestigieux du monde. Le seul théâtre d'*Aspendos*, en Pamphylie, peut être rapproché du théâtre d'Orange pour la conservation.

Il est vraisemblable que les tragiques grecs et latins furent peu représentés sur la scène d'Orange, au temps d'une splendeur dont témoignent tant de colonnes, de décorations et de débris sculptés qui jonchent le sol. Quant aux spectacles qu'on y donna durant trois ou quatre siècles, ce furent d'abord la Farce atellane, sorte de comédie-parade qu'affectionnaient les Romains, puis la Pantomime, enfin des exhibitions d'acrobates, de jongleurs, voire d'animaux savants ou de fauves, dont nous voyons les caravanes sillonner la vallée du Rhône au temps des invasions barbares.

Le Théâtre d'*Arausio* échappa donc, grâce à son exceptionnelle im-

portance, à la destruction totale. Après avoir longtemps fait partie de l'imposante forteresse qu'était le château des princes d'Orange (rasé en 1673), il constituait une sorte de village fermé, au début du dernier siècle, quand il attira la sollicitude des archéologues. L'architecte Caristie (1783-1862) consacra le meilleur de sa vie à le déblayer, à en commencer la restauration. Il en publia une monographie savante qui est un modèle. Après lui, M. Formigé a poursuivi délicatement la consolidation du célèbre édifice. Le théâtre ainsi reconstitué, on put enfin songer à y ramener la vie. Ses proportions cyclopéennes, son invraisemblable conservation, enfin son acoustique incomparable donnèrent aux artistes l'idée des spectacles qui y attirent désormais les lettrés et le peuple.

Il faut les restituer à l'initiative des Félibres, dont le grand œuvre — du moins pour les initiés de la Cause — est la perpétuation de la vie sur une antique souche, dans un cadre classique aimanté de gloire et de légende comme les plus fameux. La seule Provence ne possède-t-elle pas, avec le Pont du Gard, le Théâtre d'Orange, les Arènes d'Arles et de Nîmes, les « Antiques » de Saint-Rémy, dans un rayon de moins de cent kilomètres, les monuments les mieux conservés de l'antiquité... Terre d'éducation où notre théâtre romain était destiné à l'illustre fonction de présider à la renaissance du Goût, selon les traditions de la Race.

— Un premier essai de résurrection de ces ruines eut lieu en 1869 par les soins de MM. Ripert et Antony Réal. On y exécuta l'opéra de Méhul, *Joseph*, et une cantate, *les Triomphateurs*. Une grande artiste, trop tôt disparue, Mlle Wertheimber, qui chanta la « scène des tombeaux » du *Roméo et Juliette* de Vaccaï, inspira à Mistral quelques vers enthousiastes qui ont fixé la gloire de cette soirée mémorable. Deux autres représentations furent données, en 1874, avec *Norma*, *le Chalet* et *Galathée*. Le succès fut moins vif et paralysa l'initiative. Douze ans plus tard seulement, on revint au Théâtre Antique, pour y représenter, cette fois, une tragédie, *l'Empereur d'Arles*, du poète avignonnais Alexis Mouzin. On la joua deux jours. Grâce à l'interprétation de M. Silvain, cette tentative réussit : succès purement régional. Encore fut-elle esthétiquement compromise par l'addition, au programme, des *Précieuses ridicules*...

— Il fallut le concours des Félibres, lors de leur première grande tournée méridionale (août 1888), pour attirer l'attention du monde entier sur le merveilleux Théâtre romain. Ils avaient eu l'idée de rehausser l'éclat de leur pèlerinage dans la Provence classique en conviant les artistes de la Comédie-Française à y représenter *Œdipe-Roi*. Mounet-Sully connut ce jour-là le plus beau triomphe peut-être de sa carrière.

Le lendemain, avec un moindre succès, on représentait *Moïse*, l'opéra de Rossini. Boudouresque y fut excellent.

L'impulsion était donnée. Le député Maurice Faure demanda au Parlement des crédits exceptionnels pour la restauration du monument. Bientôt était instituée une Commission ministérielle du Théâtre-Antique d'Orange. Par ses soins et à l'occasion encore d'un Voyage méridional des Félibres et des Cigaliers, un nouveau cycle eut lieu, en présence de trois ministres et avec le concours des théâtres nationaux officiellement convoqués (août 1894). On y donna les deux tragédies de Sophocle, *Œdipe-Roi* et *Antigone*, *l'Hymne à Apollon*, trouvé à Delphes, et la *Pallas-Athéné* de Saint-Saëns. Mounet-Sully, Mme Bartet et Mlle Bréval se partagèrent les couronnes. Chaque tragédie était précédée d'une comédie antique : *l'Ilote*, de Paul Arène et Charles Monselet, et *la Revanche d'Iris*, de M. Paul Ferrier. L'institution était désormais fondée.

Peu après, en effet (16 février 1895), la Chambre consacrait toute une séance à la reconnaissance du haut intérêt artistique et national qu'offrait le Théâtre antique d'Orange, et après une éloquente argumentation de MM. Ducos, Maurice Faure et Lockroy, lui accordait le supplément de crédits nécessaires à sa complète restauration.

Les 2 et 3 août 1897 et en présence du Président de la République, Félix Faure, la Comédie-Française et l'orchestre Colonne interprétèrent *les Erynnies*, de Leconte de Lisle et Massenet, précédées d'un long prologue dialogué de Louis Gallet, *les Fêtes d'Apollon*, puis, pour la seconde fois, *Antigone*. Huit jours de commémorations poétiques encadraient ces fêtes. Leur retentissement fut universel. Mais il était survenu de grandes difficultés pratiques pour les mener à bien. A mes fonctions d'organisateur des Voyages littéraires des félibres, se joignait la chorégie du Théâtre Antique. Je n'étais parvenu à faire aboutir ces représentations que grâce à l'appui de M. Loubet, alors président du Sénat et de la Commission d'Orange. Ajoutons que les énormes frais qu'elles occasionnaient (aucun bénéfice n'en résulta cette fois, malgré une recette de plus de 80.000 fr.) leur rendaient plus que problématique tout avenir *officiel*. Tel fut, du moins, l'avis de la Commission ministérielle, qui décida d'y renoncer.

La presse déclara que ces fêtes ne recommenceraient pas. Francisque Sarcey, un enthousiaste de la première heure, estima lui-même qu'elles apportaient la désorganisation à la Comédie-Française, et il les déconseilla.

— Une « Société des Amis du Théâtre-Antique d'Orange », analogue à celle des *Amis du Louvre*, fut alors proposée par l'auteur de ces lignes,

pour la reviviscence artistique du monument. Les plus illustres notabilités lui prêtèrent leur patronage. Mais, en attendant sa constitution définitive, l'initiative du chorège se chargea des prochaines représentations, comme aux temps héroïques de la résurrection du Théâtre.

Donc, les 13 et 14 août 1899, le nouveau régime fut inauguré avec une belle adaptation inédite de l'*Alkestis* d'Euripide, par M. Georges Rivollet, et *Athalie*, soutenue de la musique de Mendelssohn. La troupe était composée d'artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon, Mounet-Sully, Mme Favart et Paul Mounet en tête; l'orchestre, emprunté aux théâtres d'Avignon et de Nîmes. *Alkestis* fut accueillie comme une révélation; Paul Mounet, un Héraklès héroïque, y réalisa son plus beau rôle. La soirée d'*Athalie*, à vrai dire, fut médiocre, exception faite pour la puissante interprétation de Joad, par le même. Mais l'institution s'affirmait vivante, ses principes étant désormais posés. Expliquons-nous, avant d'en venir aux suivantes représentations.

Il s'agit de représenter à l'avenir, et chaque année, à côté de chefs-d'œuvre consacrés, une ou plusieurs œuvres nouvelles, conformes aux traditions gréco-latines, à cet esprit classique, méditerranéen, dont tant de courants barbares écartent la Romanité depuis un siècle.

L'incomparable terre rhodanienne de Provence, riche des merveilleux monuments de la Gaule latine, et où Mistral et ses disciples ont érigé un idéal littéraire et social du plus pur atticisme, semblait prédestinée à porter le temple du renouveau classique. L'exemple d'*Œdipe-Roi*, d'*Alkestis* et plus récemment des *Phéniciennes*, les trois ouvrages dramatiques qui ont le mieux réussi à Orange, nous guident sur l'idéal à y maintenir. L'intrigue simple et l'action rapide de la Tragédie grecque touchent plus sûrement l'âme de la foule, que les complications psychologiques de la dramaturgie moderne. En principe, la tragédie française n'est pas de plein air : elle ne saurait qu'y perdre son accent propre. L'exemple d'*Athalie* l'a prouvé. Exceptons toutefois *Horace* et *Iphigénie*. Notre comédie nationale est plus déplacée encore dans ces vénérables ruines. *Les Précieuses* y ont paru intolérables, et malgré toute sa finesse attique, *l'Ilote* n'y a montré qu'une gracilité un peu sèche. Reste la comédie latine, avec la pantomime qu'elle implique. Nous verrons combien, pour son coup d'essai, elle a *porté* sur la scène d'*Arausio*.

Quant à la musique, la question est complexe. L'expérience des premiers opéras donnés à Orange avait prouvé que l'acoustique subtile du théâtre en rendait l'audition diffuse. Je ne l'y comprenais moi-même qu'à l'état d'*estompage*, d'illustration harmonique de la tragédie, telle une

frise mélodieuse complétant l'eurythmie du chef-d'œuvre. Les entr'actes, la musique de scène d'*Œdipe*, d'*Antigone*, des *Erynnies* avaient laissé une impression supérieure à celle même de *Moïse*. Le lointain souvenir de *Joseph* semblait cependant préparer la place à un opéra de manière lente, du même ordre. Mais, en attendant un ouvrage adapté spécialement par Saint-Saëns à l'acoustique du théâtre, on ne jugeait toujours que par Méhul. Il s'agissait donc, alors (1900), de maintenir l'institution désormais fondée des « Représentations classiques », avec un ouvrage inédit, une tragédie déjà consacrée et un opéra classique.

Le souvenir du succès inespéré d'*Alkestis* me fut une invite à le reprendre (août 1900). L'excellence de l'ouvrage, qu'interprétait cette fois la seule Comédie-Française, — grâce à l'éminent appui de M. Jules Claretie, — apparut démontrée par ce fait que le rôle d'Admète, naguère au second plan, semblait usurper, sous l'interprétation supérieure de M. Albert Lambert fils, la prépondérance dont le rôle d'Héraklès avait laissé l'impression, rétablissant ainsi l'équilibre de l'œuvre... Le Théâtre-Français l'admit dans son répertoire trois mois plus tard.

Avec *le Pseudolus* fut abordée la Comédie latine. Si l'adaptation de M. Gastambide a été diversement accueillie par la critique, on ne peut lui refuser d'avoir donné la sensation de la bure de Plaute, et, malgré les atténuations nécessaires d'une amplification scabreuse — nécessaires pour le large public auquel elle s'adressait — d'avoir déchaîné, par la rudesse même de l'intrigue et la pantomime qu'elle appelait, le grand rire d'une foule qu'avaient laissée froide au Théâtre d'Orange les tentatives comiques antérieures. Le succès dè *Pseudolus* était dû, pour une égale part, à ses excellents interprètes, notamment MM. Hirsch (*Pseudolus*) et Fenoux (*Ballion*), qui constituaient d'inoubliables évocations de la farce atellane.

Mais la soirée incomparable, celle qui rappela les grandes émotions d'*Œdipe*, en 1888, et de la première d'*Alkestis* en 1899, et sans doute les dépassa, fut réalisée par *Iphigénie en Tauride*. Ce chef-d'œuvre de la Tragédie musicale où, plus encore que dans *Orphée*, *Armide* et *Alceste*, Glück s'est élevé au-dessus des temps, pour chanter l'hymne immortel de l'Amitié et du Sacrifice, nous apparut comme le spectacle idéal du plus prestigieux théâtre du monde. L'orchestre et les chœurs (du grand cercle d'Aix-les-Bains, dirigés par M. Léon Jehin) étaient bien près de la perfection; Oreste, Pylade et Thoas (MM. Ghasne, Cossira et Dufrane) satisfirent les plus exigeants dilettantes, ceux mêmes d'Allemagne, que le Congrès international de la Presse avait attirés

nombreux à cette apothéose de Glück sur la scène d'Orange. Quant à la principale interprète, Mlle Hatto, de l'Opéra, l'acclamation unanime qui salua en elle l'Iphigénie rêvée, consacrait la révélation d'une grande artiste. Le style et le sentiment incomparables de cette jeune fille, le charme aisé et pur de sa voix de mystère, non moins que l'indicible beauté plastique d'attitudes dont la verve multipliait encore la variété, dans l'eurythmie la plus pudiquement classique, ont donné, ce soir-là, aux huit mille spectateurs assemblés au Théâtre d'Orange, l'illusion de l'apparition même de la divine Hellas, éternellement renaissante des ruines.

— En 1901, la Commission ministérielle se croyait engagée à monter, avec le concours officiel et complet de l'Opéra, les *Barbares*, grand ouvrage inédit de Saint-Saëns, écrit en vue du Théâtre antique. Elle ne me renouvela donc pas sa délégation, pour les représentations que j'avais annoncées de l'*Iphigénie* racinienne de M. Jean Moréas et d'une tragédie classique. Un des membres de la Commission, M. Formentin, qui avait offert son concours pour mettre les *Barbares* à la scène d'Orange, dut renoncer en dernière heure à l'entreprise.

En août 1902, nos Représentations classiques reprirent triomphalement avec *Œdipe-Roi* et la création des *Phéniciennes*, nouvelle tragédie adaptée d'Euripide par M. Georges Rivollet, l'auteur d'*Alkestis*, et couronnée d'un succès encore plus grand. Nul ouvrage ne parut mieux adapté au cadre d'Orange, que ces *Phéniciennes*, particulièrement accessibles au public moderne pour la variété scénique d'un drame poignant que n'alourdit pas le poids monotone de la Fatalité. A côté des deux Mounet, Mme Segond-Weber y réalisa une Antigone incomparablement vibrante et résignée, son plus beau rôle peut-être. D'inoubliables acclamations la saluèrent quand, bacchante de la mort, elle ramena les cadavres des fils d'Œdipe et de Jocaste.

Ces fêtes avaient été précédées (15 et 16 juin 1902) de deux soirées lyriques populaires organisées par M. Fayot, à l'occasion du concours musical d'Orange, comprenant *Hérodiade* et *Samson et Dalila*. Le succès artistique en resta discuté.

La ville d'Orange, revendiquant ses droits exclusifs à disposer du Théâtre antique, (un public lui étant créé,) le concédait directement désormais aux diverses chorégies qui la sollicitaient...

Aussi arrêterons-nous là ce rapide exposé de sa résurrection laborieuse.

PAUL MARIÉTON.

ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES REPRÉSENTATIONS

AU

Théâtre Antique d'Orange [1]

I

21 août 1869

Organisateurs : MM. Félix Ripert et Antony Réal.

Joseph, de Méhul, drame lyrique en 3 actes.

« Les Tombeaux », de *Roméo et Juliette*, de Vaccaï.

Les Triomphateurs, cantate d'Antony Réal, musique de G. F. Imbert.

Ouvrages interprétés par Mmes Wertheimber, de l'Opéra, Vincent Doricy, Auger ; MM. Genevois, Bataille, etc.

II

23 et 24 août 1874

23 août : *Norma*, opéra en 4 actes, de Bellini.

24 août : *Le Chalet*, opéra-comique en 1 acte, d'Adolphe Adam.

— *Galathée*, opéra-comique en 3 actes, de Victor Massé.

Ouvrages interprétés par MM. Michot, Labat, Bonnesseur ; Mmes de Taisy, Labat, etc., de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

III

28 et 29 août 1886

Organisateurs : MM. Auguste Palun et Henri Yvaren.

L'Empereur d'Arles, tragédie en 5 actes de M. Alexis Mouzin.

Les Précieuses ridicules, comédie de Molière.

Ouvrages interprétés par M. Silvain, Rosambeau, Teyssère ; Mlles Léa Caristie-Martel, Monclair, etc., M. Coquelin cadet, etc.

(1) Après les explications qui précèdent, nous avons cru devoir donner ici la chronologie des spectacles d'Orange. Le lecteur saura faire le départ des « Représentations classiques » et des autres.

IV

11 et 12 août 1888

Sur l'initiative du Félibrige et de la Cigale (Délégué : M. Paul Mariéton) ;
Avec le concours de la Comédie-Française.

11 août : *Œdipe-Roi*, tragédie en 5 actes de Sophocle, traduite par Jules Lacroix.

12 août : *Moïse*, opéra en 5 actes de Rossini.

Ouvrages interprétés par MM. Mounet-Sully, Laroche, Martel, Albert Lambert fils, Paul Mounet ; Mmes Lloyd, Hadamard et Lainé ;

MM. Boudouresque, de l'Opéra, Vergnié, Chauvreau, Mme Leroux, etc., et l'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon, dirigé par M. Luigini.

V

11 et 12 août 1894

Sur l'initiative du Félibrige et de la Cigale (Délégué : M. Paul Mariéton);
Avec le concours de la Comédie-Française ;
Sous la présidence des Ministres Barthou, Guérin et Georges Leygues.

11 août : *Œdipe-Roi*, de Sophocle, précédé de
L'Ilote, comédie antique, en vers, de Paul Arène et Monselet.
Pallas-Athéné, hymne inédit de Saint-Saëns.

12 août : *Antigone*, tragédie en 4 actes de Sophocle, traduite par M. Paul Meurice, précédée de
La Revanche d'Iris, comédie antique, 1 acte en vers, de M. Paul Ferrier.
L'Hymne à Apollon, (trouvé à Delphes), avec prologue de M. Th. Reinach.

Ouvrages interprétés par MM. Mounet-Sully, Silvain, Boucher, Baillet, Paul Mounet, Laugier, Martel, Villain, Berr, Leitner ; Mmes Bartet, Lerou, Bertiny, Hadamard ;

Mlle Bréval, de l'Opéra, Mme Coste, et l'orchestre du Théâtre-Français, dirigé par M. Laurent-Léon.

VI

2 et 3 août 1897

Sur l'initiative du Félibrige et de la Cigale (Délégué : M. Paul Mariéton);
Sous la présidence de M. Félix Faure, président de la République ;
Avec le concours de la Comédie-Française et de l'orchestre Colonne.

2 août : *Les Erynnies*, tragédie antique en 3 actes de Leconte de Lisle, musique de Massenet, précédées de

Les Fêtes d'Apollon, prologue dialogué de Louis Gallet.

3 août : *Antigone*, de Sophocle.

Ouvrages interprétés par MM. Mounet-Sully, Silvain, Leloir, Paul Mounet, Villain, Fenoux, Hamel, Leitner, etc. Mmes Bartet, Reichenberg, Baretta, Dudlay, Lerou, Moreno, Lara, Bertiny, Wanda de Boncza, etc.

Et l'orchestre dirigé par M. Edouard Colonne.

VII

13 et 14 août 1899

Sous la direction de M. Paul Mariéton ;

Avec le concours de la Comédie-Française.

9 août : *Alkestis*, tragédie inédite en 4 actes, de M. Georges Rivollet, d'après Euripide, précédée de

Au Théâtre antique, prologue d'Henri de Bornier, et suivie des

Stances de Sapho, de Gounod ;

La Coupo santo, de Mistral, hymne provençal avec chœurs.

10 août : *Athalie*, de Racine, avec musique et chœurs de Mendelssohn, précédée de

Hymne à Pallas-Athéné, de Saint-Saëns.

Ouvrages interprétés par MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, Philippe Garnier, Rebel, Duparc, Roussel, Gangloff, Thierry, Perrin, etc ; Mmes Favart, A. Garnier, Maïa, Pannetier, Besson, Naska, etc.

Mme Lina Pacary, de l'Opéra, M. Isnardon et Mme Nina Pack, de l'Opéra-Comique.

Et l'orchestre, dirigé par M. Vieillot, directeur du Conservatoire d'Avignon.

VIII

11 et 12 août 1900

Sous la direction de M. Paul Mariéton ;

Avec le concours de la Comédie-Française et de l'Opéra.

11 août : *Pseudolus*, comédie en 3 actes de Plaute, adaptation inédite, en vers, de M. Jules Gastambide.

Alkestis, de M. G. Rivollet, d'après Euripide.

Sélection orchestrale de *Salambô*, *Déjanire* et *Phèdre*.

12 août : *Iphigénie en Tauride*, opéra en 4 actes, de Glück.

Ouvrages interprétés par MM. Albert Lambert fils, Paul Mounet, Villain, Fenoux, Hirsch, Duparc, Vargas, Garry, Gangloff, etc. ; Mmes Wanda de Boncza, Davennes, Maïa, etc.

MM. Cossira, Ghasne, Dufrane, etc. ; Mmes Jeanne Hatto, Jenny Passama, Ballia, Deschamps, etc.

Et l'orchestre et les chœurs d'Aix-les-Bains, dirigés par M. Léon Jehin.

IX

15 et 16 juin 1902

Sous la direction de M. Fayot.

15 juin : *Hérodiade*, opéra en 4 actes, de Massenet.

16 juin : *Samson et Dalila*, opéra en 3 actes, de Saint-Saëns.
Phryné, ballet de M. Louis Ganne.

Ouvrages interprétés par MM. Bucognani, Dangès, Sylvestre, etc. ; Mmes Soyer, Lina Pacary, Cahuzac et Hendrick.

X

9 et 10 août 1902

Sous la direction de M. Paul Mariéton.

Avec le concours de la Comédie-Française.

9 août : *Œdipe-Roi*, de Sophocle.

10 août : *Les Phéniciennes*, tragédie inédite en 4 actes de M. Georges Rivollet, d'après Euripide.

Ouvrages interprétés par MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, Albert Lambert fils, Fenoux, Gorde, Duparc, Gervais, Thierry, Talrich, etc. ; Mmes Segond-Weber, Jeanne Delvair, Lucie Brille, de Pouzols, Besson, etc.

Et un orchestre, dirigé par M. Laurent-Léon.

XI

11, 12 et 13 juillet 1903

Sous la direction de Mme Caristie-Martel.

Avec le concours de l'Opéra-Comique, de Mme Sarah Bernhardt et de sa compagnie.

11 juillet : *Orphée*, opéra en 4 actes, de Glück.

12 juillet : *Phèdre*, tragédie en 5 actes de Racine, musique de Massenet.

13 juillet : *La Légende du Cœur*, drame inédit en 5 actes de M. Jean Aicard.

Ouvrages interprétés par Mmes Gerville Réache, Mastio, Eyreams, Luparia ;

Mme Sarah Bernhardt, MM. de Max, Decœur, Céalis, Deneubourg, Rebel, Krauss, de Nuovina, etc. Mmes Blanche Dufrêne, Dolley, Seylor et de Nys.

Et un orchestre dirigé par M. Busser.

XII

1 et 2 août 1903

Sous la direction de M. Paul Mariéton;

Avec le concours de la Comédie-Française.

1er août : *Œdipe et le Sphinx*, tragédie inédite en 3 actes de M. Péladan.

Les Phéniciennes, de M. G. Rivollet, d'après Euripide.

2 août : *Horace*, tragédie en 5 actes, de Corneille.

Récital de Glück et de Chansons populaires du Midi, par Mme E. Calvé.

Ouvrages interprétés par MM. Mounet-Sully, Albert Lambert fils, Paul Mounet, Jacques Fenoux, Duparc, etc. ; Mmes Segond-Weber, Moreno, Delvair, Lucie Brille, Ventura, de Pouzols, etc.

Mmes Emma Calvé, Maria Gay, etc., et un orchestre dirigé par M. Laurent-Léon.

On a réclamé, maintes fois, des spectacles de jour au Théâtre d'Orange, analogues à ceux des Arènes de Béziers, cet Oberammergau païen. Ayant observé que des représentations données au coucher du soleil, dans la saison propice, ne pourraient dépasser une heure et demie au Théâtre Antique, nous avons dû y renoncer. L'éclairage à l'acétylène, substitué à l'électricité depuis cinq ans déjà, ajoute une valeur mystérieuse au Mur prodigieux, accentuant même l'impression de vie communiquée par le plein-air aux draperies des acteurs et aux verdures de la vaste scène.

— Nous ne terminerons pas sans associer au succès de notre effort dans l'institution des Représentations classiques, les noms de M. Capty, maire d'Orange de 1887 à 1900, de M. Baduel, notre auxiliaire dans l'organisation, dont M. Larroumet a écrit que « la mise en scène de ces spectacles lui faisait le plus grand honneur », et celui de notre distingué secrétaire général, M. Jacques Crepet. P. M.

BIBLIOGRAPHIE

LI MEDAIOUN FELIBREN de Lucien DUC

Sounet, emé de retra pèr li pintre Benòni Auran, Cornillon, Louis Prat, Roux-Renard, Wagner-Robier, etc., e de dessin de Gabriéu Duc. — 1 vol. in-18 de 144 pages, Avignon, Roumanille, 1902.

Elle est charmante, très vivante, très provençale aussi, cette galerie de médaillons félibréens de notre ami Lucien Duc, l'auteur de *Marineto*. Quatre-vingt-neuf sonnets dans la pure langue mistralienne.

La saine et savoureuse familiarité de ces portraits de Méridionaux, Félibres, Cigaliers ou artistes épris de la sainte Provence, m'a tout à fait séduit. L'auteur affirme là un genre bien personnel et dont on ne saurait mettre en doute l'agréable sincérité. La postérité, les historiens futurs du Félibrige, lui demanderont plus d'une fois le *vrai* de la physionomie de tel et tel de nos *poetæ minores*, ainsi que le secret ressort de l'attitude de maints *priéu* de la Cause. Bien des poètes d'un art plus savant ne sont pas certains de vivre autant que celui-ci, dont la franchise anecdotique relèvera toujours de l'histoire intime des Lettres.

On en jugera par les trois charmants sonnets qui vont suivre.

Paul MARIÉTON.

FREDERI MISTRAL

Mistral es lou soulèu, l'amo de la Prouvènço ;
N'es lou pouèto ama, n'es lou porto-drapèu !
Davans éu, bèu proumié, me lève lou capèu
En saludant, pious, soun eterno jouvènço !...

Mirèio restara dins touto souvenènço
Coume un cap-d'obro esquist e soun rai lou plus bèu ;
Mai toustèms *Calendau* sara lou fièr simbèu
D'uno raço jamai toumbado en descasènço !

Se lou savènt se clino en durbènt *Lou Tresor*,
Tout pouèto se chalo emé *Lis Isclo d'or*,
Touto dono amo *Nerto* o bèn la *Rèino Jano*.

E iéu, que vese en éu lou plus grand Prouvençau,
Miés que pèr soun talènt, pamens universau,
Lou lause subre-tout de resta dins Maiano !



FREDÉRIC MISTRAL

Mistral est le soleil, l'âme de la Provence,
Son bien-aimé poète et son porte-drapeau !
Devant ce beau Premier je lève mon chapeau
En saluant en lui l'éternelle jouvence !

Mireille restera dans toute souvenance
D'un diadème exquis le fleuron le plus beau ;
On tiendra *Calendal* pour symbole et flambeau
D'une race jamais tombée en décadence.

Si le savant s'incline en ouvrant *le Trésor*,
Tout poète s'enivre avec *les Iles d'or*,
Toute femme aime *Nerte* ou bien *la Reine Jeanne*.

Et moi qui vois en lui le plus grand Provençal,
Plus que pour son talent immense et génial,
Je le loue, avant tout, de rester dans Maillane !

AUGUSTE DUC.

BATISTO BONNET

Aqueste, brun, barbu, lis iue jitant d'uiau
Quouro la discussioun l'escaufo e lou gatiho,
Es lou *gnarro* Bonnet, qu'à l'amour patriau
Apound, emé resoun, l'amour de la famiho.

Quete bèu mounumen de respèt filiau
Que sa *Vido d'enfant*, ounte sa voues bresiho
L'inne dóu sant travai, e d'un cor tant leiau
Que, lou libre à la man, levarias plus sesiho !

Daudet l'a fa counèisse au mounde di letru,
Quand nautre amiravian soun gàubi saberu
Pèr vira sa pensado en lengo de naturo.

Tout d'uno pèço, entié, mai de cor tout pasta,
Se Bounet parlo crus, n'es pas mens lou gasta
E degun, mai d'un jour, ié pòu garda rancuro !



Batisto Bonnet

Celui-ci, brun, barbu, les yeux jetant des éclairs — quand la discussion l'échauffe et l'émoustille, — c'est le *gnarre* (1) Bonnet qui, à l'amour de la patrie, — ajoute avec raison l'amour de la famille.

Quel beau monument de respect filial que sa *Vie d'enfant*, où sa voix murmure — l'hymne du saint travail, et d'un cœur si loyal — que, le livre à la main, on ne le fermerait plus !

Daudet l'a fait connaître au monde des lettrés — quand, nous, nous admirions son adresse savante — pour tourner sa pensée en langue de nature.

Tout d'une pièce, entier, mais tout pétri de cœur, — si Bonnet parle cru, il n'en est pas moins l'enfant gâté — et nul, plus d'un jour, ne peut lui garder rancune...

(1) Petit valet de ferme.

JAN PÈIRE GRAS

Quau es aquéu jouvènt à la roujo taiolo,
Qu'a li péu retoumbant e n'es pas rabasset ?
Pèr èstre miés à l'aise, a bandi lou courset !
Es-ti fieu de Latin, o de raço espagnolo ?

Pèr la fèsto de Scèus, tambourin en bricolo,
Fasié la farandoulo e, boutas, avié set !...
Eh bèn, aquéu bèu chat es noste ami Grasset
Qu'avau, en Avignoun, mancavo tant l'escolo !

Après agué long-tèms viscu coume un limbert,
Es, aro, un escoulan dóu bon mèstre Injalbert
Que, segur, fara d'éu un delicat artisto !

Pèr sa bello francour, l'aman à la foulié,
E pèr soun biais d'escriéure, a fa dire, ma fisto :
« A bèn de qu teni, l'einat dóu Capoulié ! »



JEAN-PIERRE GRAS

Quel est ce jeune homme à la rouge ceinture, — dont les cheveux retombent et qui n'est point courtaud ? — Pour être mieux à l'aise, il s'est affranchi du gilet ! — Est-il fils de Latin ou de race espagnole ?

Pour la fête de Sceaux, tambourin en sautoir, — il faisait la farandole, et, certes, il avait soif !... — Eh bien, ce beau garçon, c'est notre ami Grasset — qui là-bas, en Avignon, manquait si souvent l'école !

Après avoir longtemps vécu comme un lézard, — il est maintenant élève du bon maître Injalbert — qui sûrement, fera de lui un délicat artiste !

Pour sa belle franchise, nous l'aimons à la folie, — et sa façon d'écrire a fait dire, ma foi : — « Il a de qui tenir, l'aîné du Capoulier ! »

COUNTES DE LA TATA MANNOU

PAR JUSTIN BESSOU (1)

Il vient de paraître, sous ce titre, un recueil de contes écrits en dialecte du Rouergue. L'auteur, curé d'une paroisse rurale, est le félibre régional fêté dans tout l'Aveyron et les départements voisins, pour son célèbre poème, *D'al Brès à la Toumbo*, qu'il a fait précéder et suivre des deux volumes de poésies françaises. Ce poème présente, en des traits d'une justesse accomplie, avec une verve abondante et généreuse, un tableau de la vie rustique plein de piété, d'émotion et de joie.

M. l'abbé Bessou sait bien que le patois seul peut rendre certaines nuances de la pensée et de la sensibilité incultes, lesquelles seraient altérées si on essayait de les exprimer en français ; aussi, après avoir chanté, en se servant de leur langue, l'existence de labeur et de religion que mènent les paysans du Rouergue, a-t-il voulu, dans le même parler naïf, mais cette fois en prose, reproduire les récits qui ont charmé leur enfance et qui ont émerveillé la sienne. Il ne s'est pas proposé, semble-t-il, d'agir en savant et de nous faire connaître ces contes comme des documents minutieusement exacts de littérature populaire ; il nous les a contés à sa façon, avec largeur et abondance et avec plus de détails, croyons-nous, que n'en présentait la tradition orale ; il en a même ajouté quelques-uns, tout entiers et de son cru : nous verrons à quelle espèce particulière appartiennent ceux-là.

La grande ville de Toulouse, où prospère un beau rameau du Félibrige, et qui a le bon esprit de ne pas rougir de son idiome, de le laisser courir dans ses rues et entrer en riant dans ses salons, sera, pensons-nous, hospitalière à ces contes écrits dans un dialecte peu différent du sien, et qui lui viennent d'un de ses proches horizons.

Ces récits, au nombre d'une trentaine, sont très variés, et, bien que l'auteur n'ait pas marqué de divisions, ils peuvent se classer en plusieurs catégories.

Ce sont d'abord les contes d'animaux, l'histoire des luttes des bêtes entre elles, loup, renard, chien, cheval, chèvre, lapin, coq, hérisson, belette, grillon, abeilles, sujets répandus à peu près dans tous les pays et qu'on y retrouve très anciennement, par la raison sans doute que les histoires dont les bêtes sont les personnages ne présentent forcément que des traits simples, propres à toucher les peuples primitifs, comme ils charment encore les enfants.

(1) Un vol. in-18, Rodez, Carrère, éditeur.

Ce que glorifient surtout ces contes, c'est la victoire de l'intelligence habile sur la grossière force brutale, et c'est ainsi, dès les temps les plus reculés, les plus obscurs, un hommage rendu déjà à l'esprit ; c'est la découverte que la pensée ingénieuse peut surmonter les puissances matérielles, suivant le droit que lui donne sa qualité. Si cette admiration pour l'esprit va parfois jusqu'à l'apologie de la ruse, il ne faut pas s'en offusquer, mais songer que, dans ce monde, les animaux forts sont de très cruels tyrans contre lesquels les faibles n'ont pas d'autre défense. La déconvenue du despote auquel sa proie échappe met, d'ailleurs, et bien fréquemment, dans ces récits, un élément de surprise heureuse, destiné à éveiller de frais éclats de rire parmi le jeune auditoire, qui a souvent l'occasion d'accueillir de sa sympathie le triomphe des plus petits êtres.

A cette classe de récits se rattachent de près les histoires de fin voleur où, par exemple, l'homme adroit et inventif, sans autres ressources que sa fertilité d'imagination, l'emporte sur le roi lui-même, malgré toute sa puissance.

Nous voici maintenant au cœur même du livre, aux Légendes religieuses, si pieuses, si naïves, d'une foi si simple et si présente. Là aussi, les faibles l'emportent sur les forts, mais c'est par le secours des êtres surnaturels, Jésus et la Vierge, qu'ils parviennent à duper finement soit l'Ogre imbécile, soit la rouge Bête traîtresse, le Démon, semblable au loup et au renard, contre qui tout est permis. Et, avec cela, le Dieu fait homme et sa Mère céleste déploient leur infinie tendresse pour les humbles, pour les pauvres, pour les petits, versent des trésors de grâces sur les pécheurs et prennent toujours le parti de l'indulgence contre la sévérité. Dans l'état d'esprit manifesté par ces fictions saintes, la foi est si sûre qu'on peut, comme le pratiquaient les artistes du moyen âge dans les ornements des cathédrales, plaisanter avec elle sans la blesser, railler par exemple la crédulité extrême, en la faisant sentir infiniment touchante. Comme un signe de la préoccupation religieuse, si forte parmi les populations du Rouergue et chez leur interprète, il faut noter ce fait expressif qu'un de ces contes, le conte du « Petit Poucet », de fond entièrement profane dans les autres pays, est tout imprégné ici de surnaturel chrétien. Dans ce conte, c'est la sainte Vierge, attendrie pour l'enfance, qui vient sur terre, dans nos bois sombres, conseiller et secourir maternellement le pauvre petit abandonné, et, dans un autre récit du même genre, c'est Jésus qui descend du ciel pour visiter dans sa cabane mal couverte de chaume, près de son feu sans flamme, le vieil homme « Misère », — histoire toute pleine de la poésie de la pauvreté, et qu'on dirait être un chapitre de l'Évangile, d'un Évangile non galiléen, mais rouergat.

Une série d'histoires que M. l'abbé Bessou n'a pas apprises dans son enfance, et dont il paraît bien l'inventeur, lui ou quelqu'un comme lui, c'est ce qu'on pourrait appeler les Contes du presbytère. La gaîté, une puissante veine comique s'y joignent à la piété candide, et ce qui caractérise encore ces récits, ce qui en fait une espèce à part, l'image précieuse d'une certaine classe sociale, c'est que les plaisanteries y sont présentées dans une langue que parlent seuls les prêtres de nos campagnes, un unique, un savoureux mélange de patois et de latin.

Enfin, quelques récits dignes du nom de Contes héroïques et dont les personnages échappent tout à fait au reproche d'habileté excessive, font passer sous nos yeux des actions courageuses, d'intrépides dévouements. Parmi ces héros, se trouve un bon chien de paysan, brave bête aimante qui, malgré l'ingratitude de son maître, l'arrache plusieurs fois à la mort, et le cycle, commencé par les animaux, s'achève ainsi sur l'un d'eux, le meilleur de tous.

Le théâtre et les personnages de ces contes forment un monde très varié, très étendu, puisqu'il comprend le Ciel avec Dieu, la Vierge, les anges et les saints, l'Enfer avec ses légions de démons, et la terre avec les hommes et les bêtes. Mais l'imagination naïve du peuple, qui ne peut pas se représenter les infinies distances, a singulièrement rapproché des lieux et des êtres si différents : ayant à la bouche le langage familier, plein d'images champêtres, que parlent les paysans, Jésus et sa mère descendent sur la terre, et sur la terre de chez nous, pour corriger les méchants et soutenir les bons ; les diables apparaissent à chaque instant sur nos chemins pour se livrer à leur perfide besogne ; de leur côté, les hommes vertueux et les pécheurs qui se sont repentis entrent dans le ciel de la façon la plus aisée et la plus naturelle ; quelques bêtes même, par exemple le lièvre qui a servi de monture au petit Poucet, ont chance d'y être admises ; les animaux sont représentés comme ayant les mêmes passions, la même intelligence, les mêmes moyens d'attaque et de défense, les mêmes habitudes que l'homme ; ils tiennent parfois de longs dialogues entre eux et, de plus, leurs cris, leurs chants, sont transportés par le conteur en un langage articulé, en des paroles expressives, ingénieusement conformes aux allures de chacun, et par lesquelles ils interviennent dans l'action. De tous ces rapprochements, de tous ces voisinages, de cette communauté entre le surnaturel, les hommes et la nature, il résulte la vision d'un univers familier tout petit, très lumineux, enfermé dans un étroit horizon, d'une naïveté, d'une intimité charmantes.

Tout cela, dira-t-on, ce sont des contes pour amuser les enfants. — Oui, répondrons-nous, les enfants et les hommes ; et nous ajouterons, par une comparaison significative : comme les fables de La Fontaine, d'un La Fontaine religieux ! Dans ces récits, en patois de Rouergue, l'art naturel de raconter les événements, de faire dialoguer les personnages, est poussé à un point qui est celui des chefs-d'œuvre dans toutes les langues ; les faits se déroulent avec une suite harmonieuse, chargés de forte et pleine vie rustique : l'observation se montre exacte en ses nuances, sans fausse teinte rose comme sans pessimisme noir ; les acteurs de ces scènes apparaissent dans les attitudes les plus expressives, font les mouvements qui les caractérisent le mieux dans la vivante réalité ; la campagne ambiante n'est pas décrite dans ces pages, pas plus que dans les propos des paysans eux-mêmes, mais elle y pénètre par mille ouvertures claires ; et, suprême mérite pour un ouvrage composé en patois, il a été évidemment puisé tout entier dans la langue usuelle des naïfs habitants de nos hameaux et écrit avec un goût vif, un amour de prédilection pour cette langue, de sorte que les paroles nombreuses, abondantes, résonnent pures, sans aucun mélange de mots

français, avec une justesse et un naturel délicieux : on voit bien qu'elles ont été prises sur les lèvres de ces êtres ingénus, chez qui le langage, non étudié, non réfléchi, se produit dans sa fraîcheur spontanée comme une fonction même de la vie, aussi simplement que la respiration.

Au moment où les patois disparaissent avec leur saveur de terroir, avec leur pittoresque, leurs vives images, leurs tours particuliers, leur richesse en diminutifs qui les imprègne spécialement de grâce enfantine, un talent comme celui de l'abbé Bessou semble avoir été suscité pour remplir dans notre région un rôle nécessaire, son œuvre se produit à l'heure la plus opportune : elle vient pour fixer, et dans une forme parfaite, ce qui s'en va, ce qui meurt. Plus tard, quand ces organismes vivants qu'étaient les dialectes provinciaux auront cessé d'être, les livres de notre grand conteur rouergat seront les témoins durables, les monuments très précieux où se conserveront intactes ces reliques du passé. Il aura ainsi rendu à sa race, à son pays, aux âmes de ses ancêtres dont il est le plus brillant héritier, un service inestimable que nous devons lui payer en honneurs, en admiration, en fervente gratitude.

Charles de POMAIROLS.

LA TERRE PROVENÇALE

Journal de route

Par PAUL MARIÉTON

1 vol. gd in-18 jésus de 560 pages, librairie Ollendorff, 50, chaussée d'Antin, Paris

Nouvelle édition

Nous reproduisons ici quelques pages consacrées à la TERRE PROVENÇALE, lors de son apparition, en mai 1890, qui nous ont semblé dignes d'être « archivées » par la REVUE FÉLIBRÉENNE.

M. Paul Mariéton s'est voué à une œuvre d'enthousiasme et de sympathie. Lyonnais de naissance, mais Lyonnais d'une espèce rare, esprit apostolique, il consacre son talent et son âme de poète à faire connaître et à faire aimer des Français du Nord ces Français du Midi parmi lesquels il a passé les heures les plus charmantes de sa vie, et auxquels il ressemble par la vivacité du sentiment et par l'éclat du langage. Tous ceux qui aiment les vers savent ce qu'il y a de flamme et de charme dans *Souvenance* et dans *Hellas*, les deux recueils poétiques du plus méridional des Lyonnais.

Aujourd'hui, M. Paul Mariéton nous apporte un livre généreux, charmant, dans lequel il s'est mis tout entier. Le livre est intitulé : *La Terre provençale*, et c'est un tableau rapide, animé, vivant, de la vallée du Rhône et du littoral de la Provence, enfin saisie dans l'éclat de ses fêtes poétiques, dans le mouvement de sa pensée, dans le souvenir de ses gloires.

Comme dans la *Chèvre d'or* de Paul Arène, le passé se mêle au présent dans ces tableaux où tout rappelle les types purs et la race. A Avignon, notre voyageur-poète visite avec Roumanille le palais des Papes et s'agenouille au tombeau d'Aubanel. A Nîmes, à Arles,

« Arles, la belle Grecque, aux yeux de Sarrasine »

il se fait grec lui-même et s'entretient de Sophocle avec Mounet-Sully dans un dialogue antique. A Aigues-Mortes, il évoque saint Louis; à Marseille, il ranime et fait revivre les figures symboliques des deux compositions de Puvis de Cha-

vannes : Marseille, colonie phocéenne, et Marseille, porte du Levant. Et partout, il montre avec amour le Félibrige fleurissant sur une souche antique.

C'est là son soin le plus cher. En parlant des poètes, il est poète comme eux. Il est savant aussi et fidèle. Il sait, il voit, il croit, il persuade.

Comme l'Antigone du poète dont il parle si bien, il est de ces âmes d'élite qui ne partagent que l'amour. La bienveillance est un des attraits de son livre, une bienveillance forte, fraîche et droite.

La bonté active, la grâce militante, l'ardente douceur, voilà les qualités précieuses que trahit le livre nouveau de M. Paul Mariéton.

Je ne puis me défendre de donner à ce livre un petit nom d'amitié. Je l'appelle *la Vie Chantante.*

Il est écrit dans une langue harmonieuse et colorée, abondante et souple, dont je voudrais donner quelques exemples. Mais il faut me borner à transcrire quelques lignes à peine. Je citerai cette vue à vol d'oiseau du Rhône qui, à partir de Lyon « s'est fait latin », et a laissé derrière lui les brumes et les nuées.

Voici ces quelques lignes du poète reconnaissant qui remercie le fleuve de l'avoir rattaché, Lyonnais, à la terre « élue » de Provence :

« Comme un dieu, dit-il, éternellement jeune, au regard souriant et clair, le Rhône court se mêler à un océan d'harmonie, baignant dans une onde où se mirent les peupliers blancs, les oliviers, les saules, ses rives historiques qui ont vu passer avec leurs armées Annibal, César, Constantin, Charlemagne, et, avec ses rêves, Napoléon.

« Il n'a pas, pour fixer son lit, les hautes parois du Rhin vert, à l'histoire farouche, du Rhin féodal et tragique; il n'a pas les bords tristes, les steppes illimités du Danube gris, monotone, nomade comme les peuples qui s'éparpillent à son entour. Il est bleu et semblable au Nil dont il a le cours, le delta, la puissance, la haute histoire et l'heureuse fécondité. »

Il est permis de constater, à propos de *La Terre Provençale*, le retour de quelques-uns de nos jeunes écrivains au style, au grand style, délaissé dans la période naturaliste.

Le Temps. Anatole FRANCE.

***

« Je suis ravi que ma fillette vous ait plu, écrivait Mistral à Gounod qui rêvait de *Mireille.* Et encore vous ne l'avez vue que dans mes vers ; mais venez à Arles, à Avignon, à Saint-Rémy. Venez la voir, le dimanche, quand elle sort des vêpres, et devant cette beauté, cette lumière et cette grâce, vous comprendrez combien il est facile et charmant de cueillir ici des pages poétiques. »

Ce voyage que Mistral proposait à Gounod, il me semble l'avoir accompli en

lisant *La Terre Provençale* de Paul Mariéton. Ce livre sera le guide de l'artiste et du penseur à travers notre Midi. Non seulement j'ai vu Mireille sortir des vêpres, et j'ai savouré l'ardente mélancolie des horizons de la Crau ; mais j'ai regardé le ciel bleu et les Alpes blanches à travers les troncs tordus des pins de Saint-Honorat; j'ai contemplé ces Cévennes arides et déchirées qui enfantent des cœurs héroïquement obstinés; j'ai évoqué à Salon le souvenir immortellement curieux de Nostradamus ; j'ai erré de la boutique de Roumanille au tombeau d'Aubanel, ou encore dans ce poétique îlot de la Barthelasse où, parmi les roseaux du Rhône, les Félibres viennent chanter leurs vers ou contempler le soleil couchant.

Pauvres Félibres! Vous avez lu, à leur sujet, bien des plaisanteries, plus ou moins spirituelles. Etes-vous désireux de savoir pourquoi ils portent ce nom, de quelle époque ils datent, quelle est leur organisation, leur puissance, leur but, ce qu'ils représentent, quelles espérances et quels souvenirs? Ce livre vous renseignera sur tous ces points, répondra à toutes ces curiosités. Vous apprendrez à distinguer l'Ecole catholique d'Avignon, le Midi protestant et Cévenol de Napoléon Peyrat et de Xavier de Ricard, enfin ceux qui chantent pour chanter comme Paul Arène, le brillant auteur de *Jean des Figues* et de *La Chèvre d'Or*. Puis, dans Mistral, vous trouverez la vivante synthèse de toute les formes du sentiment provençal.

Peut-être la Provence est-elle destinée à servir de lien entre les races néo-latines. Mais, en tout cas, que les Félibres soient les prêtres d'une religion évanouie, les pieux gardiens d'un passé disparu ou les précurseurs d'un lointain avenir, je me sens attiré vers ces hommes qui allient le pur sentiment de la beauté antique avec la candeur chrétienne.

Et quand même je n'attendrais rien des Félibres, j'aimerais encore à voyager en compagnie du chancelier du Félibrige, avec cet esprit jeune, vibrant, enthousiaste, ouvert à toute chose. Son livre est gai, lumineux; il semble avoir été écrit tout entier en plein air. Il est souverain pour chasser les idées noires, pour dissiper ce brouillard intellectuel qui, à certaines heures moroses, pèse sur nous et nous enveloppe, jusqu'à nous rendre invisibles les idées chères et les figures aimées.

Revue bleue. Augustin Filon.

*

Le récent livre de Paul Mariéton, *La Terre Provençale*, nous le peint dans son vrai milieu et dans sa vraie gloire, cueillant dans sa voiture, sur les grandes routes blanches de là-bas, une belle *chato* arlésienne ou un beau *drole* qu'il fait parler, distribuant des exemplaires de *Calendal* aux « pays » du petit pêcheur

d'anchois de Cassis; puis le soir, religieusement, tapissant son carnet de pattes de mouches ingénieuses...

Est-ce l'amour de nos poètes, est-ce l'amour de nos paysages qui a conquis ce Lyonnais, l'a attablé au milieu de nous, a fait de lui notre hiérophante et notre ambassadeur? L'un et l'autre, je pense. Il ajouterait, s'il était là, que notre Rhône passe à Lyon, que la Croix-Rousse fut une colonie provençale et que Rhodanisme ou Félibrige, cela revient au même en des temps reculés. Ces choses sont trop loin et je suis trop ignorant pour en discuter. J'aime mieux prononcer avec enthousiasme la naturalisation de l'aimable poète. Mistral l'avait fait avant moi, ce qui me tranquillise, et en 1888, toute une tablée de Félibrisants, aussi noirauds que des merles, a acclamé « chancelier du Félibrige » ce jeune homme plus blond que le miel et les abeilles. Après cela vous me direz que Quellien, fondateur du dîner celtique, a la barbe et les cheveux d'un monarque maure et vous essaierez de m'induire en quelque scepticisme touchant l'âme des peuples et le type des races; mais ma foi de Félibre me couvrira toujours de ces tentations de l'esprit malin...

Je voudrais m'attarder en cette *Terre Provençale*, où je retrouve tant d'heures chères, soit que Mariéton rappelle, avec ses descriptions analytiques et lyriques un coin de la région natale, un moment de fameux banquets cigalo-félibréens, soit qu'il salue, en passant aux Baux, *en* Avignon ou à Ceyreste, le joyeux pan de ciel ou de mer où des maîtres impérissables ont conçu telle strophe plus magnifique dans le déroulement harmonieux de leur poésie. Mais ce livre est la forêt de myrtes, de genêts et de lauriers roses au sortir de laquelle on n'a gardé que des parfums dans la mémoire, et, si l'on n'est point très respectueux de la vie, deux ou trois brins de fleurs coupées à la boutonnière. Ici et là, cela sentit bon. C'est tout ce dont on veut se souvenir. Noter les jeux de soleil aux spirales creux des calices, les flèches de lumière envolées à la poursuite des senteurs, les errances du vent qui disperse, qui décompose et fait vagabonder la subtile harmonie florale, entrer dans ces détails serait une sauvagerie où je me refuse de condescendre. J'aimerais mieux vous conseiller tout bourgeoisement d'acheter le volume qui compte plus de cinq cent cinquante pages, dont le papier est fort beau, et ne coûte pas plus que trois francs cinquante.

Je commettrai pourtant un acte de vandalisme, rien qu'un. Il faut que vous goûtiez un peu de ce livre, écrit sous l'inspiration de Mistral, et qui sera le rituel, comme il est déjà le mémorial, des cérémonies félibréennes. Deux ou trois citations sont nécessaires, n'est-ce pas ?

Le chancelier en voyage...

Le chancelier à table...

Et voici enfin, le chancelier en train de s'assimiler le génie de la terre qui lui fut hospitalière :

« Je longe une haie de cyprès, qui se dentelle, profonde, sur un ciel de turquoise. Elle fait un jour vert sur la route, une atmosphère vibrante de sous-

bois, l'été. Je ne sais comment rendre cette impression d'une lumière végétale.

« ...Comment exprimer l'attrait mystérieux de cette *Montagnette* pelée, tigrée de saxifrages, avec çà et là de petites combes, bien garanties du vent, pleines de pins au vert feuillage, et tendres, dans l'éclat du roc argenté ? Et tout à coup, ces abruptes falaises où se suspendent, plus orientaux, des pins parasols ? Toute la vision est serrée, courte, si poétique ! Combien cet horizon de roche m'apparaît plus suggestif que toutes les Normandies et toutes les Touraines. Le ventre du pays ne vaut pas ses extrémités paradoxales. La charpente végétale ou terrestre fait saillir les traits permanents, met à nu l'éternelle ossature de Cybèle. »

Bien écrit, chancelier ! Mais il y a un mot, le mot *paradoxal* que je voudrais effacer de votre paysage. En quoi cette nature de solitude minérale et de clarté cristalline vous choque-t-elle, ou seulement vous étonne-t-elle ? Le paradoxe, c'est l'arbre, c'est la fleur et tout ce qui vit ; c'est vous-même, Mariéton, quand vous ébranlez du fracas de votre calèche ce silence, cette paix monacale, cette contemplation surhumaine. J'ai trouvé l'inquiétude au creux de toutes les vallées, sur toutes les collines, au fond de tous les bois. Seulement, un péu de repos m'est venu devant la mer tranquille ou sculptée par le vent, au versant d'un de ces monticules d'Afrique et de Galilée provençales, ou encore, et surtout, dans la solennelle Crau pierreuse, plane, luisante et monotone, tel un fragment d'éternité.

C'est pourquoi cette Provence, la seule vraie, me parut de tout temps le lieu d'élection de l'âme, pour enfoncer, comme un cyprès, dans un ciel pur, le coin ténébreux d'une rêverie.

J'oubliais de vous dire que le livre de Mariéton diffère sur un point des autres livres de poètes et de romanciers en voyage. Il contient des discussions et des idées. Mariéton ne croit pas que, pour punir Platon de les avoir exilés de sa République, les poètes soient tenus d'exiler Platon de leur cervelle. La Fontaine aimait raisonner. Mariéton raisonne aussi ; je ne dirai pas mieux que La Fontaine, mais très bien tout de même, et les formules qu'il donne du génie provençal valent qu'on les discute. Je n'y manquerai pas à la première occasion. Car avec tous les respects dus à des théories revêtues de l'*Imprimatur* de Mistral, je veux exprimer combien je suis loin de les partager toutes. Mariéton nous latinise trop. Il oublie ou néglige volontiers les origines grecques de Marseille et les racines grecques de tout le vocabulaire de nos pêcheurs. Il ne veut pas croire que nos anciens gaulois fussent des Pélasges, et le témoignage des monnaies arvernes — identiques au statère macédonien — ne le convainc pas de la grécité de l'Europe centrale au temps où Rome était une façon de bourgade belge peuplée de larrons, de contrefacteurs et gens d'affaires véreux. Ce sont là pourtant des vérités primitives. Il n'est besoin pour en ouïr la démonstration que d'entendre chanter le sang dans nos artères. Ce sang repousse avec horreur les aïeux positifs et mesquins que m'offre Mariéton. L'arbre généalogique dont il me gratifie, je le jette au feu. Les Romains ont surtout étonné les gens de la

Provence. Mais leur étonnement venait précisément de la différence des races, des esprits et des âmes. Ce sont les monuments d'apparat, de piété, d'administration, ce sont les mots du rituel et de la politique qui portent la griffe de la louve et le S. P. Q. R.; mais les travaux de la terre et de la mer, les lieux sauvages, les soins du ménage ont gardé leurs bonnes vieilles étiquettes pélasgiques. La religion également. A Nîmes, où Rome domina incontestablement, on est plutôt huguenot, parce qu'on y avait reçu la parole du Christ avec cet esprit rigoriste et froid des Latins. Dans la Provence rhodanienne et maritime, au contraire, règne avec le catholicisme le plus décoratif ce singulier culte de saint Pansi dont Paul Arène se fait garant.

Les Grecs ont semé la plante provençale et les Sarrasins l'ont greffée. S'il fallait donc chercher dans l'histoire un équivalent du génie et de la civilisation provençaux, j'évoquerais cette civilisation et ce génie alexandrins où, des hommes de race hellénique et des femmes d'Orient, naissaient un art, une philosophie dont l'eurythmie n'excluait pas le rêve, et dont la bizarrerie ne détruisait pas la beauté. Il y a un mysticisme et un fantastique provençaux que les amis de la *Coumunioun di Sant* ne sauraient trop vanter. J'imagine, sans peine aucune, un *Ane d'Or* en dialecte arlésien...

Mais que de chicanes, ô Mariéton! Et je les multiplierais, si j'en avais le temps, car votre thèse a tout pour elle, les apparences, la coutume, l'opinion. La mienne, si je la disais comme je la vois, revêtirait à tout le moins, quelque beauté. Mais cela devrait vous suffire, ô poète de *Souvenance* et d'*Hellas!*

L'Observateur Français. Charles MAURRAS.

*
* *

L'œuvre du chancelier du Félibrige, Paul Mariéton, présente (à première vue) une certaine analogie avec celle de Lintilhac : *Les Félibres.* Mais tandis que l'Auvergnat Lintilhac décrit son voyage en Provence avec le sourire ironique d'un Parisien blasé, et considère de préférence le côté extérieur du mouvement félibréen, dissimulant sous un masque d'emprunt sa prédilection pour le Midi natal, le Lyonnais Mariéton, félibre par adoption, se place résolument sur le terrain félibréen pour y être le représentant enthousiaste de la cause de la décentralisation française. Et ceci sans exagération; car, malgré son ardent tempérament et la verve parfois débordante de ses sensations, Mariéton reste toujours un vrai Lyonnais : au point de vue de la langue comme au point de vue du caractère, il y a une affinité entre Lyon et Genève, une certaine sobriété de pensée et de sentiments. Le but que Mariéton se propose dans son livre est plus élevé que celui de Lintilhac. Ce qu'il veut dérouler devant nos yeux, c'est toute la Provence, le sol nourricier, la *terra sancta* du Félibrige : son histoire,

ses monuments glorieux datant de l'antiquité et du moyen-âge ; son art, sa littérature d'autrefois et d'aujourd'hui, ses mœurs, la beauté de ses sites. Dans ce but, il a choisi la forme attrayante des descriptions de voyage. Ses trois voyages en Provence l'amenèrent la première fois (avril 1888) à Avignon, l'antique ville papale, à Maillane, le séjour de Mistral, à Salon, Cassis et à Cannes ; la seconde (août 1888) à Valence, Die, Orange, Avignon, Nîmes, Saint-Remy et Arles ; la troisième (mai 1889) à Maillane, Nîmes, Aigues-Mortes, Saintes-Maries, La Camargue, Aix, Marseille, Cannes, Nice, Monaco, Fréjus, Toulon, la Crau, etc. et finalement à Avignon, le centre naturel du voyage.



Mariéton fait preuve d'une incomparable maîtrise dans ses descriptions des plus diverses régions qu'il a visitées ; la beauté sauvage des sources de la Vaucluse ; la solitude de la mélancolique Crau avec les lignes télégraphiques qui les sillonnent et que protègent les noirs cyprès, le hameau solitaire de Saint-Martin,

une oasis au milieu de ce désert pierreux, et les troupeaux, qui redescendent de la montagne en automne pour, dans la vallée que sillonne le vent, paître des herbes maigres, mais toutes parfumées; et la nature singulière de La Camargue que peuplent les troupeaux de bœufs et les blancs chevaux sarrasins; la *Riviera* sereine, enivrante, douce aux rêveries, et ses villas, ses plantes luxuriantes, tropicales, et le regard infini sur la grande bleue qui vient écumer au pied des rocs, et le cap d'Antibes avec son immense horizon. Dans la peinture des villes et des monuments, Mariéton n'est pas moins habile. Il ne donne jamais de ces descriptions banales, qu'on croirait découpées dans le Bædeker ou le Joanne, mais il dessine une esquisse d'ensemble, et met en valeur, avec un tact d'artiste très sûr, des détails caractéristiques qui ont captivé ou son attention personnelle, ou, si l'on peut dire, historique. L'image qui s'est ainsi formée en lui, il l'anime, soit en jetant en arrière un coup d'œil historique, soit au moyen d'une suggestive comparaison, soit par la peinture délicate de ses propres états d'âme ou de ses ressouvenirs. Dans chaque ville il trouve, en sa qualité de Chancelier du Félibrige, des guides éclairés, des commentateurs excellents, des artistes, des écrivains, des personnalités enfin de haute valeur intellectuelle. Aussi, ce qui reste pour des étrangers lettre close, les trésors artistiques d'Aix, l'aristocratique ville par exemple, il lui est possible à lui, de les décrire. A côté de cela, c'est d'après ses observations personnelles qu'il peint la vie sociale, intellectuelle, des populations dans leur originalité. Avec une remarquable adresse il mêle, à la description des pays où se passent les poèmes de Mistral ou ceux d'autres félibres, toute sorte d'allusions et de renseignements, à la genèse, au sujet, à la tendance de ces œuvres, si bien qu'on s'instruit sans s'en douter.

Il est naturel, étant donnée la position de Mariéton dans le Félibrige, qu'il ne perde pas de vue l'organisation, l'histoire, les aspirations, les espérances et les souhaits de cette association. Aussi, à la fin de l'ouvrage, passant en revue les mouvements analogues des autres provinces — il en a suivi le progrès avec diligence — fait-il, pour ainsi dire, la synthèse de tout son livre en montrant que le Félibrige a poussé sur ce sol, qu'il nous a dépeint, comme un produit naturel, sain et robuste dont on peut espérer beaucoup, si le souffle annihilant de la centralisation n'avait flétri prématurément les fleurs. Il va sans dire que Mariéton, partout où il en trouve l'occasion, à Marseille par exemple, détruit les préjugés héréditaires, les phrases toutes faites avec lesquelles on a l'habitude d'*expédier* le midi de la France.

Bref, nous arrivons nous aussi, à la conclusion de Léon Daudet dans la *Nouvelle Revue*, et nous déclarons qu'il n'y a, pour un voyage au sud de la France, pas de meilleur compagnon de route; jamais il ne vous fatigue et ne dit que l'essentiel. Aucun romaniste ne devrait entreprendre un voyage dans le Midi sans avoir lu cet ouvrage; son voyage lui en sera doublement profitable.

Ed. Koschwitz.
Litteratürblatt für germanische und romanische Philologie (3 mars 1897).

AVIS IMPORTANT



L'interruption de trois années de la *REVUE FÉLIBRÉENNE* nous ayant paru pouvoir être difficilement comblée par un volume unique, nous n'avons pas hésité à ouvrir une Nouvelle série avec le présent fascicule, correspondant aux mois de janvier- septembre 1903.

Le fascicule prochain (octobre-décembre) donnera notamment la **Chronique** félibréenne des trois dernières années, avec la bibliographie de là plupart des importants ouvrages de langue d'oc ou concernant le Félibrige, parus depuis 1899.



Le directeur-gérant : P. MARIÉTON.

Imp. L. Duc & Cie, 125, rue du Cherche-Midi, Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES

Stations hivernales et thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. n° 106 (Orléans)

Des *Billets d'aller et retour de famille*, de 1re, de 2e et de 3e classe, sont délivrés, TOUTE L'ANNÉE, à toutes les stations du réseau d'Orléans, pour :

Agde (le Grau), **Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech** (la Preste), **Arreau-Cadéac** (Vieille-Aure), **Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus** (le), **Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels**, (Rennes-les-Bains), **Dax, Espéraza**, (Campagne-les-Bains), **Grenade-sur-l'Adour** (Eugénie-les-Bains), **Guéthary** (halte), **Gujan-Mestras, Hennaye, Labenne** (Cap-Breton), **Labouheyre** (Mimizan), **Laluque** (Préchacq-les-Bains), **Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes** (Eaux-Chaudes), **Leucate** (la Franqui), **Lourdes, Loures-Barbazan, Marignac-St-Béat** (Lez, Val d'Aran), **La Nouvelle, Oloron-Ste-Marie** (St-Christau), **Pau, Pierrefitte-Nestalas** (Barèges, Cauterets, Luz, St-Sauveur), **Port-Vendres, Prades** (Molitg), **Quillan** (Ginoles, Carcannières, Escouloubre, Usson-les-Bains), **St-Flour** (Chaudesaignes), **St-Gaudens** (Encausse, Gantiés), **St-Girons** (Audinac, Aulus), **St-Jean-de-Luz, Saléchan** (Ste-Marie, Siradan), **Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains** et **Villefranche-de-Conflent** (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	**20** 0/0
—	3	—	**25** 0/0
—	4	—	**30** 0/0
—	5	—	**35** 0/0
—	6	— ou plus	**40** 0/0

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comportant les 3 itinéraires ci-après permettant de visiter le centre de la France et les stations balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne

PREMIER ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

DEUXIÈME ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

TROISIÈME ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges.

Durée de validité : 30 jours

Prix des billets : 1re classe, **163 fr. 50** — 2e classe, **122 fr. 50**

La durée de validité de ces billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 des prix ci-dessus.

BILLETS POUR PARCOURS SUPPLÉMENTAIRES

non compris dans les itinéraires des billets de voyage ci-dessus

Il est délivré, de toute station des réseaux de l'Orléans et du Midi, pour une autre station de ces réseaux située sur l'itinéraire, des billets d'excursion, ou inversement, des billets d'*aller et retour* de 1re et de 2e classes, avec réduction de **25 0/0** en 1re et de **20 0/0** en 2e classe, sur le double du prix ordinaire des places.